LE

DERNIER AMOUR

TROISIÈME PARTIE (1).

Ce bonheur dura deux ans. Il ne se compléta point pour moi par les joies de la paternité, et à présent, hélas! je remercie la destinée de m'avoir épargné un terrible sujet de trouble et d'incertitude. Félicie se flattait toujours de devenir mère. Un vieux médecin qui l'avait soignée dès son retour d'Italie, et que je consultai sur son état général, m'apprit que je ne devais pas entretenir de vaines espérances. En même temps il m'engagea à ne pas trop en dissuader ma compagne. — Ce rêve de la maternité, me dit-il, est chez elle une passion. Faites attention au moral! C'est un esprit fortement trempé; mais les idées sont fixes, les volontés exaltées, les instincts tenaces, et la force vitale ne répond pas à l'énergie qu'elle dépense. Je me suis étonné de lui voir accepter la mort de son frère. J'aurais cru qu'elle y laisserait la vie ou la raison. A présent je m'explique sa résignation et son courage, elle vous aimait! Rendez-la toujours heureuse si vous voulez la conserver. Elle ne résisterait pas à un nouveau malheur.

— Croyez-vous donc que la privation de postérité soit pour elle un malheur sans compensation?

— Elle se soumettra en gardant ses illusions le plus longtemps possible. D'ailleurs ceci est un détail. J'appelle votre attention sur

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet.

un ensemble de circonstances et je vous dis : Faites-lui la vie calme, si vous voulez qu'elle vive.

— Il faut vous expliquer, m'écriai-je. Nous sommes seuls, et vous n'avez personne à ménager, car je suis un homme, et je puis tout accepter, tout prévoir. Je dois savoir si quelque mal sérieux menace ma compagne, afin de le conjurer à tous les instans de notre existence. Parlez.

— Eh bien! reprit-il, je vous parlerai comme un homme simple, mais expérimenté, doit parler à un homme intelligent et sérieux. Mlle Morgeron a été longtemps entre la vie et la mort par suite de malheurs et de chagrins que vous n'ignorez pas. Elle est depuis longtemps rétablie. Une volonté bien entendue et bien employée lui a créé des forces nouvelles; mais si on modifie une organisation, on ne la transforme pas dans son essence, et nous avons ici une organisation anormale. Je l'ai bien étudiée et comme un type rare dans sa classe. Chez la plupart des gens de campagne, — j'appelle ainsi, à quelque rang qu'ils appartiennent, tous ceux qui vivent en contact continuel avec la nature rustique, — le corps réagit sur l'âme avec une bienfaisante énergie, le grand air et l'exercice leur donnent forcément le sommeil, l'appétit et l'équilibre intellectuel. Chez Mme Félicie, il en est autrement; sa volonté est le seul foyer de ses forces physiques, et rien d'extérieur n'agit bien directement sur elle. C'est la disposition de son esprit qui la rend forte ou faible; en un mot vulgaire et rebattu, mais toujours vrai, la lame use le fourreau. Ne la faites pas trop réfléchir, et si elle a la velléité de s'instruire, ménagez l'entendement. C'est chez elle un puissant instrument de perception, mais ce ne sera jamais un magasin d'idées acquises où les choses se classeront dans l'ordre logique. Donnez l'essor à l'activité, l'aliment à la bonté et à la tendresse. Ne lui demandez pas d'être bien conséquente avec elle-même; traitez-la comme un enfant dont on ménage les moyens de compréhension et dont on tâte les aptitudes. Elle n'a point de mal organique particulier, non. Rassurez-vous à cet égard; mais voyez la mobilité de la physionomie à la moindre émotion, tâtez le pouls souvent et reconnaissez que l'état fébrile se déclare avec une soudaineté inouie sous l'empire de la plus légère excitation nerveuse. Surtout cachez toute inquiétude, car elle vous cacherait tout symptôme. Elle a une puissance de réaction extraordinaire, et je l'ai vue très gravement malade sans que personne s'en doutât autour d'elle. Apprenez à la voir avec des yeux clairvoyans qui savent cacher leur clairvoyance. Je ne connais personne de plus difficile à interroger et à soigner. Si, par hasard, elle avait un chagrin sérieux, ne vous demandez pas si elle est malade, soyez certain qu'elle l'est. Elle travaillera

comme de coutume, elle aura l'air de dormir et de manger. Elle sera même gaie, si elle craint de vous affliger; mais elle aura une fièvre violente, et elle la gardera tant que vous n'aurez pas fait rentrer dans l'esprit le rayon consolateur. Les prescriptions du médecin n'y feront rien ou presque rien; soyez donc le médecin de votre femme. Moi, je suis un ami et non un charlatan.

Cette conversation laissa en moi une certaine inquiétude, et, durant plusieurs jours, j'observai Félicie avec une attention plus grande. Je ne découvris rien qui ne me fût déjà connu. Son impressionnabilité datait certes du jour de sa naissance, et ce qui eût été maladie ou destruction pour moi était pour elle action et vitalité. De ceux qui comprennent de telles organisations, les médecins sont les derniers, surtout les vieux médecins instruits et raisonnables. Malgré eux, ils voudraient ramener la nature à la logique naturelle : quoi de plus sage ? Mais il se trouve souvent que les types anormaux auraient besoin d'échapper au contrôle de la raison. Peut-être à la folie faudrait-il un traitement antirationnel.

Pourtant je m'efforçais de faire prédominer le simple bon sens dans l'esprit agité de ma compagne, et j'y avais mis tant de patience et d'adresse, j'avais couvert les dehors de l'enseignement avec tant d'enjouement et de douceur que je croyais être arrivé au but. Comment expliquer le désastre qui m'atteignit au milieu de ma confiante sérénité, le coup qui me frappa en pleine poitrine, le déchirement de ce voile du sanctuaire où reposaient ma foi et mes illusions?

Un jour Sixte More passa près de moi dans la montagne. Je savais qu'il avait assez mal parlé de moi, et il me sembla qu'il étai embarrassé pour me saluer. L'âme sans tache et sans reproche sourit de ces attaques et n'en connaît pas la blessure. Je l'abordai le premier et lui demandai des nouvelles de sa famille. Il se troubla tout à fait, haussa les épaules, et s'éloigna d'un air de dépit ou de dédain. Je restai où j'étais, le suivant des yeux. Il se retourna, fit un geste de menace, et puis quelques pas pour revenir à moi. Je l'attendis, il s'arrêta, et nous nous regardâmes dans les yeux, lui exaspéré, moi surpris, mais tranquille.

Tout à coup il prit son parti, leva son chapeau, et, venant tout près de moi, il me tendit sa main, que je reçus dans la mienne en regardant toujours l'expression de son visage. J'y vis du trouble et point de perfidie. Je vous ai dit déjà qu'il était honnête homme, et je le connaissais pour tel.

— Il vous est arrivé quelque malheur, lui dis-je; que puis-je faire pour vous?

— Rien, répondit-il, mais il faut que vous sachiez mes peines. Je ne peux pas m'empêcher de vous les dire, à vous que je n'aime

pourtant pas. C'est plus fort que moi, votre figure me commande le repentir, et chaque fois que je vous ai rencontré, je me suis dit : Voilà un homme que j'ai méconnu parce que j'étais jaloux de lui. C'est de l'injustice, mais c'est ainsi. Quelque jour je me confesserai à lui, j'y serai forcé par quelque chose de bon et d'honnête qui est en moi, et ça ne m'empêchera peut-être pas de le mal juger encore, car il y a aussi en moi quelque chose de méchant, et cette chose-là, dont je rougis et dont je souffre, c'est l'amour que j'ai eu pour sa femme.

Cet amour-là est passé, ajouta-t-il en voyant que j'attendais pour lui répondre un plus complet développement de sa pensée. Je n'aime plus du tout Félicie, je n'ai pas besoin de vous dire pourquoi, vous le saurez un jour ou l'autre. Vous pouvez donc me répondre franchement que vous me pardonnez d'avoir eu de l'humeur, et que vous n'en avez point contre moi.

— J'ai eu de l'amitié pour vous, lui répondis-je; j'en avais encore, puisque je vous pardonnais dans mon cœur, sans attendre vos excuses. A présent que vous avez eu le courage de rompre la glace, je vous estime davantage, et suis certain, quoi que vous en disiez, que vous ne reviendrez pas à vos injustices.

— Voyons! s'écria-t-il, étais-je tout à fait injuste? N'êtes-vous pas un drôle d'homme d'avoir épousé M[lle] Morgeron? On a dit dans le pays : C'est pour l'argent! Je l'ai dit aussi, sans le croire; mais j'ai pensé que c'était par une de ces idées que l'on a à votre âge et peut-être aussi au mien, car je ne suis que d'une dizaine d'années plus jeune que vous.

— Quelle idée ai-je donc pu avoir? expliquez-moi ça, maître Sixte!

— L'idée de vous dire : Voilà une fille très recherchée par des gens plus riches et plus jeunes que moi, et je veux être aimé d'elle. Je veux, par amour-propre, être préféré à tous les autres, à son cousin par exemple!

— Son cousin?

— Oui, Tonino Monti, qui avait si longtemps compté être son mari, et qui a fait par dépit un autre mariage, ce qui ne l'empêche pas de regretter toujours la bourgeoise et d'être toujours envieux de votre bonheur. Félicie sait bien ça, elle! voilà pourquoi elle ne veut pas le voir devant vous.

— Vous vous trompez, Sixte! Nous voyons assez souvent Tonino, et ce que vous supposez sur le compte de notre cousin est aussi absurde que le sot amour-propre que vous m'attribuez.

— Comme vous voudrez! Alors vous avez épousé M[lle] Morgeron par amour?

— Et par amitié.

— On est donc encore amoureux à cinquante ans?

— Certainement oui.

— Et dans dix ans d'ici je serai encore amoureux de votre femme?

— Vous vous disiez guéri?

— Je mentais; c'est-à-dire... il y a des jours où je le suis, et des jours où je ne le suis pas. Cela dépend de choses qui me tourmentent trop, puisqu'elles ne me regardent pas, et qui ne vous tourmentent pas assez, vous qui devriez les empêcher.

— Parlez : quelles sont ces choses?

— Vous ne vous en doutez pas du tout?

— Pas du tout.

— Eh bien!.. Il s'arrêta, la sueur perlait sur son front, il se débattait contre quelque secrète angoisse. — Monsieur Sylvestre, s'écria-t-il en me saisissant le bras avec force, pourquoi est-ce que vous laissez vivre ce maudit chien d'Italien qui vous trompe? Êtes-vous un homme, oui ou non? Les gens comme vous, qui ont reçu de l'éducation et qui ont vécu dans le monde des riches, sont-ils d'une autre nature que nous autres gens de campagne? Leur est-il commandé d'endurer des insultes et de laisser leurs femmes dans le danger de se faire montrer au doigt? Tenez, moi, je ne suis rien pour Félicie : elle ne me doit rien, et je ne lui dois rien non plus; mais si j'arrive à découvrir qu'elle est coupable, je serai guéri de l'amour pour le restant de ma vie. Je mépriserai toutes les femmes et je resterai vieux garçon. Ça me fera un effet de voir Félicie menteuse et lâche, un effet à n'en jamais revenir! Et vous, vous êtes là bien tranquille, un peu pâle, voilà tout, mais souriant encore et me regardant d'un air de pitié, parce que vous me prenez pour un méchant qui se venge, ou pour un fou qui a des visions.

En effet, je le croyais en proie à quelque accès de démence. Il s'en irrita et me défia de venir m'assurer du fait.

— Quel fait? lui demandai-je.

— Il y a une demi-heure, répondit-il en me montrant un massif de rochers, ils étaient là tous deux, ils se cachaient. Le saviez-vous?

— Ce que je sais, c'est qu'ils ne se cachaient pas. Votre soupçon est offensant pour ma femme. Je vous défends de dire un mot de plus sur son compte.

— Vous devez dire comme ça; mais vous allez voir s'ils y sont encore?

— J'irai tranquillement pour le plaisir de les rencontrer et sans aucune crainte de les surprendre.

— C'est ça! vous tousserez pour vous annoncer! Eh bien! allez, faites comme vous voudrez, soyez trompé; qu'est-ce que ça me fait

à moi? Je vous ai averti, j'ai fait mon devoir après tout, car c'est à vous que revenait le soin de punir Tonino. Vous ne le voulez pas? Eh bien! je le punirai peut-être, moi, un jour ou l'autre : il me tombera sous la main, et je l'écraserai comme une mauvaise bête, car voilà dix ans que je souffre de ses intrigues, et je suis à bout de patience. C'est lui qui a empêché Félicie de m'écouter, et c'est lui qui me fait rougir à présent de l'avoir tant aimée! Allez, allez, monsieur le mari, fermez les yeux, bouchez vos oreilles et dormez tranquille; moi, je veillerai pour mon compte.

Il ne me laissa plus lui répondre et s'éloigna hors de lui. Sa colère ne m'avait guère troublé, je le savais vaniteux et susceptible; je ne le croyais jaloux que par amour-propre, je connaissais son aversion pour Tonino, avec qui il avait eu récemment des discussions d'intérêt. J'avais si bien chassé mes soupçons et vaincu le passé que je me dirigeai d'un pas et d'un cœur tranquilles vers le lieu qu'il m'avait assez vaguement indiqué.

C'était à une certaine distance de l'habitation et dans une petite gorge dont le sol appartenait précisément à la famille Sixte More. La roche, très abrupte, se fendillait à pic le long du sentier; il n'y avait par là aucune grotte, aucun enfoncement pouvant servir de cachette ou seulement d'abri pour se reposer. En suivant ce sentier de chèvres, je fis le tour du massif; il était absolument désert. Je pensai que Sixte avait rêvé ou qu'il avait voulu se moquer de moi. Je connaissais mal la localité; j'y avais passé maintes fois, je ne m'y étais jamais arrêté. Je montai doucement une pente gazonnée où je crus voir quelques traces de pas; ces traces, déjà douteuses, disparurent entièrement. Je ne cherchais plus personne, l'endroit était beau, je gagnai le sommet du massif, et j'y cueillis quelques fleurs assez rares qui poussaient là. Je pensai à Tonino, qui m'aimait ardemment, à Félicie, que je me promis bien de ne pas troubler du dépit insensé de Sixte More. Je pensai aussi à moi pour me demander si j'étais digne du bonheur que je goûtais. Je ne pouvais pas me reprocher de l'avoir conquis avec insolence et de m'être réjoui du dépit des autres. J'éprouvais cette sorte de mélancolie des gens modestes dans leurs ambitions, qui demanderaient volontiers pardon aux hommes et à Dieu d'avoir quelque sagesse silencieuse et quelque humble prospérité.

Tout à coup je vis Félicie au bas du rocher, tournant avec rapidité le sentier qui s'enfonçait dans un bois de mélèzes. Elle ne fit que paraître et disparaître; mais c'était bien elle, et sa marche ressemblait à une course furtive. Le cœur me battit bien fort. Je m'en fis reproche, je me levai pour la rejoindre. Je n'osai l'appeler, Sixte More pouvait être quelque part aux aguets et me croire jaloux. Je me rassis sans bruit, et, supposant que j'étais observé, je

recommençai à cueillir des fleurs et des herbes sans montrer la moindre agitation.

Depuis un instant, j'étais observé en effet; mais ce n'était pas par Sixte More, c'était par Tonino, que je vis tout à coup sortir d'un coude que le rocher faisait au-dessus de moi. Il m'avait vu le premier, il avait eu le temps de composer son visage. — Que diable faites-vous là, mon père? me dit-il en souriant et en me caressant de son beau regard, limpide comme une source de montagne.

— Tu le vois, lui dis-je: je cueille ces fleurs qui m'ont tenté.

— Cueillez, dit-il; la cousine les aime beaucoup. Je passe quelquefois ici, c'est mon plus court pour aller vous voir, et quand je lui en porte un bouquet, elle me dit toujours : Où prends-tu de si belles fleurs?

— Tu venais chez nous? repris-je; il y a longtemps qu'on ne t'a vu.

— Ah! que voulez-vous? Avec des petits sur les bras, une femme qui sèvre l'un pour nourrir l'autre! Je ne la laisse guère seule.

— Et tu fais bien. Allons, viens voir ta cousine.

— Elle va me gronder.

— Pourquoi?

— D'abord pour n'en pas perdre l'habitude, et puis parce que je ne lui ai pas donné signe de vie depuis un mois.

— Eh bien! elle te grondera et elle te pardonnera.

Nous suivîmes ensemble le sentier par où Félicie venait de fuir. Il était bien évident pour moi que Tonino ne pensait pas que je l'eusse aperçue; mais l'avait-il aperçue lui-même? Savait-il qu'elle était venue là ou qu'elle venait d'y passer? Il était si calme et si souriant que je ne pouvais croire à une trahison. Rien ne m'expliquait la présence de Félicie en ce lieu particulièrement sauvage; mais sans doute ce hasard allait s'éclaircir naturellement dès que nous la rejoindrions.

Tout en maîtrisant mon émotion, je marchais vite. Tonino m'arrêta à plusieurs reprises sous différens prétextes très vraisemblables et d'un air très naturel.

Tant il y a que Félicie était rentrée depuis au moins dix minutes quand nous rentrâmes nous-mêmes. Elle avait eu le temps de changer de chaussures et de se recoiffer. Comme elle prenait ces soins tous les jours avant de se mettre à table, je lui demandai fort simplement si elle était sortie. J'attendais une réponse simple, vraie, plausible; elle me répondit avec assurance par un mensonge. Elle dit non!... Je répétai ma question comme si quelque distraction m'eût empêché d'entendre la réponse. Elle répondit non!...

Je sentis un vertige passer devant mes yeux et je ne sais quel frisson de mort dans tout mon être.

Non, il n'y a pas qu'une mort; même dans cette courte vie que nous traversons, nous mourons plusieurs fois. Nous périssons à plusieurs reprises. Notre être apparent reste le même, mais au-dedans de nous une âme se détache, s'envole ou s'anéantit; nous la sentons se glacer en nous et peser comme un cadavre. Que devient-elle? Va-t-elle nous attendre ailleurs pour s'ajouter à nos existences successives? Est-ce une chose usée, finie, qui ne servira plus ni à nous ni aux autres?

Où vont-elles, où vont-elles, nos amours passées? qui me le dira? Elles deviennent des fantômes, des ombres, des larves, disent les poètes. Eh quoi! n'étaient-elles rien? Ce monde qui s'efface de devant nos yeux n'a-t-il jamais existé? Les passions sont-elles des rêves aussi vains que ceux du sommeil? Non, c'est impossible. Les rêves du sommeil sont l'action d'un *moi* inconscient et incomplet. Nos passions sont, non pas seulement l'action fatale, mais encore l'œuvre voulue de tout notre être. L'entraînement les suscite, mais la volonté les poursuit, les connaît, les définit, les nomme et les satisfait. Nos passions, c'est notre esprit et notre cœur, notre chair et nos os, notre puissance réalisée, l'intensité de notre vie intime manifestée par notre vie physique; elles aspirent à être partagées, elles le sont, elles agissent, elles deviennent fécondes, elles créent! elles créent des œuvres, des actes, des faits accomplis, l'histoire, — des choses belles, l'art, — ou bonnes, des idées, des principes, la connaissance du vrai. Elles créent des êtres, des enfans qui naissent de nous intellectuellement ou réellement. Ce ne sont donc pas des songes ni des spectres. Otez les passions, l'homme n'existe plus.

Et pourtant une passion peut s'éteindre, et nous ne mourons pas! Ce serait peut-être trop beau de ne pas survivre à sa puissance et de partir avec ce qui nous faisait beaux nous-mêmes, la foi! Il n'en est pas ainsi; il faut à plusieurs reprises dans la vie se sentir brisé, dépouillé, perdu sans ressources et refaire connaissance avec soi-même comme avec un étranger. Il faut se dire, et parfois brusquement foudroyé : — Où donc étais-je tout à l'heure, et quelle est cette autre existence qui me saisit comme une attaque de paralysie? Est-ce que je vais pouvoir vivre ainsi sans ma pensée, sans mon cœur, sans la raison d'être que j'avais tout à l'heure et que je n'aurai plus jamais? Vous avez entendu parler des effets du curare, ce poison qui glace l'énergie vitale sans ôter la conscience de la mort inévitable et prochaine. Je me suis senti pris ainsi dans une chape de plomb, dans un bloc de pierre, sans transition, sans avertissement, sans réaction possible. Tous les êtres humains ont passé par là et l'ont plus ou moins compris. Plaignez ceux qui se débattent en vain et croient s'étourdir par la colère ou l'ivresse.

Plaignez encore plus ceux qui savent que certains poisons ne pardonnent pas, et qui, dès la première atteinte, embrassent d'un regard lucide l'horreur de leur situation. Détrompé en un instant, je le fus sans retour et pour toute ma vie.

Aussi je ne vous promènerai pas à travers une série d'illusions ressaisies et d'espérances déçues. Comment je cachai la violence du choc qui me brisait, je l'ignore, je ne m'en suis pas rendu compte, car je ne m'en souviens pas. Je me trouvai le soir devant mon bureau. Félicie et Tonino faisaient de la musique dans la salle au-dessous de moi. Je ne les entendais qu'à de rares échappées comme si une porte se fût ouverte un instant et brusquement refermée entre eux et moi; mais cette porte n'existait que dans mon cerveau. J'avais pris un livre que je touchais sans le voir. Un instant je m'occupai à me demander des choses puériles. Pourquoi Felicie m'avait-elle fait un mensonge si stupide, quand il lui était si facile de m'en faire un très vraisemblable? Elle eût pu me dire même jusqu'à un certain point la vérité. « J'avais dans l'idée que Tonino viendrait aujourd'hui, j'ai été au-devant de lui, je l'ai attendu; puis je me suis rappelé l'heure du dîner et je suis retournée sur mes pas sans me douter qu'il était tout près. Cinq minutes plus tôt, vous m'eussiez rencontrée, et nous fussions revenus tous trois ensemble. » Que lui en eût-il coûté de me dire cela? — Et s'ils s'étaient donné rendez-vous innocemment, que ne se laissaient-ils surprendre par moi qui depuis mon mariage les avais vingt fois trouvés ou laissés ensemble sans m'en inquiéter?

Quelle fatalité pousse donc au mensonge, qui est le plus flagrant et le plus éperdu des aveux, les coupables auxquels notre confiance assurait l'impunité? Cela me parut pitoyable. Je me pris à rire tout seul, d'un rire de mépris, douloureux comme un sanglot, et qui me fit tressaillir et regarder autour de moi, comme si je m'attendais à voir mon double me railler et m'insulter.

Mais j'étais seul, c'est bien moi qui avais ri. On eût pu m'entendre d'en bas, si le violon de Félicie n'eût couvert ma voix. Elle jouait admirablement ce soir-là. Je l'écoutai un instant et je me pris à rire encore, car tout mentait en elle, la musique comme le reste. Elle ne pouvait plus être autre chose que mensonge de la tête aux pieds. J'écrivis sur le bord de la table : Ton nom est mensonge. Je l'effaçai. Toute manifestation me semblait indigne de ma fierté. Je cessai de rire, je cessai de pleurer, car je pleurais aussi par momens sans en avoir conscience. Je sortis de la maison, je regardai briller les étoiles, et, chose étrange, tout à coup je respirai. Il me sembla que je grandissais jusqu'aux astres, que je les touchais, que je palpitais de leurs flammes, que je tenais le monde et mon cœur dans chacune de mes mains, que j'étais fort comme

Dieu, que j'étais heureux comme l'infini, que je chantais dans une langue inconnue. Que sais-je? j'étais probablement fou dans ce moment-là; mais non, allez, je n'étais pas fou! j'étais surexcité, extra-lucide peut-être! Je voyais, au-delà de ma vie individuelle, la bassesse du mal et la splendeur du bien, ces deux pôles de l'âme humaine. Un crime venait de me plonger dans l'enfer des ténèbres, car les êtres humains sont liés par une terrible solidarité, et ceux qu'on aime particulièrement font en quelque sorte partie de nous-mêmes. En découvrant que les deux objets de ma plus tendre affection étaient gangrenés et pourris, j'avais senti la mort entrer en moi; la honte dont ils étaient couverts m'avait souillé, j'avais rougi et pâli comme si j'étais le complice de leur chute. Le mal était déchaîné sur la terre, il triomphait de tout, de moi comme des autres. Il n'y avait en ce monde que mensonge et brutalité. Puisque deux êtres que j'avais placés si haut dans mon estime et dans ma tendresse ne valaient pas mieux que les derniers des sauvages, pouvais-je être assuré de moi-même? n'étais-je pas capable de descendre aussi bas? Quelle garantie pouvais-je désormais offrir aux hommes et à Dieu de ma propre droiture et de ma propre chasteté?

Mais quand ce nuage se dissipa, quand le rayonnement des astres dans un ciel pur éclaira cette échelle de Jacob que tout homme un peu trempé aperçoit dans sa détresse et saisit avec enthousiasme pour fuir les monstres et leur vomissement, je quittai la triste sphère où s'agitent les problèmes et les sophismes. Je montai vers la région du vrai, où le mal n'est plus que relatif et où son nom même ne signifie plus rien. Nous y monterons tous, épurés par le temps, l'expiation et l'expérience; mais tous n'y monteront pas en esprit dès cette vie. Le royaume de Dieu, j'appelle ainsi le sentiment clair, enivrant et grandiose du beau et du bon éternels et infinis, n'est pas ouvert, même pour un instant, à ceux qui ne voient que des yeux du corps et qui ont méprisé la notion de ce qui est le bien et le mal pour leur espèce. L'homme ne possède pas le bien absolu : c'est pour cela qu'il s'abaisse dès qu'il le cherche en dehors du bien relatif qui lui est accessible. Il ne faut pas de déchéance morale, il ne faut pas de fièvre malsaine et de satisfaction impudemment conquise entre l'élan de l'âme et son but mystérieux, sublime.

Moi, j'étais pur, et d'un mot terre-à-terre, qui, au milieu de mon extase, me venait aux lèvres, je pouvais me résumer. « Le mal qu'on me fait, je n'aurais jamais pu, je ne pourrais jamais le faire aux autres. » En effet, la belle Vanina, cent fois plus jeune et plus belle que ma femme, eût pu être apportée dans mon lit par les démons légendaires de la nuit, mes bras ne se fussent pas noués

autour d'elle, ma pensée n'eût pas seulement effleuré la compagne de Tonino, et cela à vingt-cinq ans tout comme à cinquante. Je pouvais regarder dans mon passé ardent et viril, je n'y trouvais pas une souillure. Je n'avais pas à rougir d'une heure où l'animalité des sens l'avait emporté en moi sur la probité de l'âme.

J'étais donc tout simplement un honnête homme. Il n'y avait pas de quoi s'enorgueillir sans doute, mais il y avait de quoi se consoler et sentir en soi une force patiente et une sorte de joie austère. Ces malheureux qui travaillaient à m'avilir avaient entrepris l'impossible. J'étais mon juge et le leur. Ils m'avaient lâchement volé mon repos, mon bonheur, ma poésie, ma croyance en eux, tout ce qui avait servi de base à ma nouvelle existence. Il ne leur restait plus qu'à m'assassiner. Pourquoi non? Se défaire de la Vanina et de moi eût été logique; mais m'ôter une parcelle de ma valeur morale pour s'en parer aux yeux l'un de l'autre, voilà ce qu'ils ne pouvaient pas!

Tonino partait comme je rentrais. Il me fit, comme de coutume, des adieux enjoués et tendres. — Eh bien! lui dit Félicie, tu ne l'embrasses pas, ton père?

Il m'appelait son père! il m'embrassa. Je pensai à la légende du baiser de Judas. Je me laissai embrasser.

Je m'absentai le lendemain. Sous prétexte de nouvelles observations sur le cours des eaux de neige, j'allai réfléchir et essayer de me reposer à la Quille. J'étais fatigué comme si j'avais fait le tour du monde. L'enthousiasme de la veille était trop surhumain pour être durable; il fallait payer mon tribut à la nature.

J'eus de terribles accès de fièvre, du chagrin amer, des colères dévorantes, des indignations à tout briser. Je fus exaspéré, je fus abattu. Deux jours et deux nuits se passèrent ainsi. Le troisième jour, je fus calme et je dormis. Il fallait prendre un parti au plus vite. Deux fois Félicie, inquiète de mon absence, était montée à mon chalet. Deux fois, la voyant arriver, je m'étais soustrait à l'angoisse de sa présence en me réfugiant dans des retraites inaccessibles. Je ne voulais pas me venger sur sa santé et sur sa vie, je ne voulais pas exploiter ses remords ou ses craintes. Cela ne m'eût point semblé digne d'un homme.

Je ne pus arrêter qu'un plan provisoire. Avant de disposer de mon avenir et de celui de ma femme, il me fallait connaître tous les détails de notre situation, me rendre un compte exact de la vérité, et prononcer dans ma conscience sans erreur et sans défaillance. Interroger Félicie n'était pas le moyen de saisir le vrai; elle savait mentir, je n'en pouvais plus douter. Et quand même j'arriverais à lui arracher la confession complète des faits, jamais elle ne pourrait m'en faire saisir les vraies causes. J'avais bien constaté

qu'elle manquait de logique, je n'avais plus à m'étonner qu'elle manquât de conscience.

Soumettre son complice à un interrogatoire, c'était ouvrir la porte aux plus absurdes romans et aux drames les plus lâchement ridicules. Plutôt que de me commettre moralement avec ce drôle, j'aurais accepté encore l'outrage de ses caresses. Plus il s'avilissait lui-même, moins il pouvait m'avilir.

Je retournai donc à la Diablerette, résolu à ne rien laisser pressentir jusqu'au jour où je tiendrais tous les fils de la trahison.

Ils ne s'écrivaient probablement pas, mais ils avaient dû s'écrire. Tout à coup je me souvins que, peu de temps après notre mariage, Félicie m'avait remis une petite liasse de papiers soigneusement cachetés, en me faisant jurer sur notre mutuelle confiance que je ne l'ouvrirais que si elle mourait avant moi. J'avais pensé que c'était un testament, et, résolu à ne jamais l'accepter, je l'avais serré sans y attacher d'importance. Quelquefois je m'étais pourtant dit que ce pouvait être un récit confidentiel de sa première faute, et, comme je ne m'étais pas engagé à le lire, je comptais ne jamais remuer les cendres d'un passé que mon amour avait anéanti, à moins que Félicie ne m'en reparlât expressément. Elle ne m'en avait pas reparlé.

Maintenant ma pensée pouvait admettre d'autres suppositions. Les femmes de ce caractère ont des besoins passionnés d'expansion qui ne sont que le besoin d'encourager leurs fautes et de poétiser leurs vices. Ces papiers pouvaient avoir trait à la découverte que j'avais cru faire, que j'avais probablement faite dès les premiers jours. Ils m'appartenaient. J'avais juré par quelque chose qui n'existait plus, que l'on avait foulé aux pieds, ma confiance! Je n'eus pas de scrupules, je brisai le cachet. C'était la courte et énergique correspondance de Tonino et de Félicie à partir du voyage de Tonino en Italie, plus d'un an avant notre mariage.

Je traduis de l'italien :

DE FÉLICIE.

Oui, je l'aime, oui, c'est de l'amour, c'est de l'adoration que j'ai pour lui. Puisque tu veux le savoir, sache-le. Je vois bien que tu ne me laisseras pas tranquille que je ne t'aie dit la vérité. Après, que diras-tu encore? Toi, je ne t'aime pas, je ne t'ai jamais aimé, tu le sais bien; faut-il te le répéter éternellement?

DE TONINO.

Eh bien! je le tuerai, ton Sylvestre, et ce sera ta faute. Je l'aimais, tu me le fais haïr. Oui, il est grand, il est bon, il est parfait, je le sais; mais tu le condamnes à mort. Je t'aime, moi; est-ce que

tu es assez folle pour l'oublier? est-ce que tu ne me connais pas est-ce que tu ne sais pas que ce que je veux, il faut le vouloir?

DE FÉLICIE.

Alors si tu es un fou et un assassin, dis-le tout de suite, car il faut que je meure. Si dans trois jours je ne reçois pas de lettre de toi, je me tuerai.

DE TONINO.

La vie de Sylvestre est dans tes mains. Sois au rendez-vous que tu sais le 5, à une heure du matin.

DE TONINO.

Tu as vaincu le tigre, tu l'as enchaîné. Tu l'as fait bien souffrir, cruelle, mais tu lui as laissé l'espérance. Ah! oui, tu m'aimes, va! Tu as beau le nier, ta colère fond dans mes bras; tu repousses mes baisers, mais tes mains, tes genoux, tes épaules sentent mes larmes, et ces larmes-là finiront par te brûler. Aime-moi donc, folle; est-ce que tu peux t'y soustraire? est-ce que tu ne l'as pas voulu? est-ce que tu ne m'as pas élevé sur ton cœur comme un oiseau tombé du nid, à qui tu donnais ta chaleur et ta vie? Un inceste? allons donc, cousine! le pape a des dispenses, et le ciel rit de tes scrupules. Tu veux me faire croire que nous pouvons être la mère et le fils! C'est bon pour ces lourds protestans ou pour ces catholiques à sang froid qui habitent le pôle. Nous sommes des Italiens, nous, des êtres vivans, ardens, complets. Moi, je n'ai jamais voulu t'appeler ma mère, et je ne t'appellerai jamais que ma vie; mais j'ai bien voulu boire tes caresses, j'en ai été nourri, enivré depuis que j'ai souvenance de moi-même. C'est là l'amour, il n'y en a pas d'autre. Tu n'aimes pas, tu n'aimeras jamais Sylvestre. C'est un vieillard, c'est un père, lui! très bien. Qu'il reste près de toi, vénère-le, adore-le comme une image de saint, je veux bien, ça m'est égal; mais ne l'épouse pas, je te le défends!

DE TONINO.

Tu m'aimes et tu m'aimeras. J'ai consenti, épouse-le, puisque tu le veux! Ambitieuse! il te faut deux amours, un pour l'esprit, un pour le cœur? J'aurai le bon, moi; j'aurai celui que je veux. Il le faudra bien : patience!

DE FÉLICIE.

Non, cent fois non, tu n'auras pas l'amour que tu veux de moi. Quand même je succomberais au trouble où tu me jettes avec tes folies, cela ne prouverait pas que je t'aime. Quel plaisir trouve-

rais-tu à me voir pleurer et mordre la terre? Ah! je le jure, je me tuerais après. Oublie-moi, ne reviens jamais. Quel mal tu me fais! Est-ce là la récompense d'un amour de mère? Oui, je ne voyais en toi que mon enfant. Mon enfant! avoir un enfant qui m'aime comme ma fille m'eût aimée, c'était mon rêve, et c'était si naturel!... Pouvais-je deviner qu'à peine assez grand pour atteindre mon coude, tu avais déjà de mauvais instincts? Souviens-toi quelle colère, quel chagrin, quelle honte j'ai eue quand, pour la première fois, tu as osé me dire que tu voulais être mon mari! J'aurais dû te chasser. Je n'ai pas eu de courage. Je m'étais habituée à t'aimer, et puis je n'aimais pas Sixte, je ne voulais de lui ni d'aucun autre. Je te voyais fou, avec des convulsions, l'écume aux lèvres. J'ai cru que tu allais mourir. Je t'ai promis de ne me marier jamais. Tu es dissimulé, tu as fait semblant d'être guéri, et tu as passé des semaines et des mois sans me donner de nouvelles inquiétudes, et puis un beau matin tu étais plus dangereux que jamais. Et cela a toujours recommencé et fini pour revenir encore, cette folie, jusqu'au jour où je t'ai chassé.

Et à présent que j'aime quelqu'un qui est pour moi comme un dieu, tu crois que je ne te briserai pas, si tu prétends détruire mon bonheur et me rendre indigne de lui? Essaie, et il saura tout! Nous verrons alors si tu oseras reparaître devant lui. Prends garde! Je lui dirai que tu as menacé sa vie, que j'ai été à ce rendez-vous pour t'empêcher de faire un malheur. Je lui raconterai toutes tes sottises, tes pensées criminelles; il te fera arrêter et mettre en prison. C'est tout ce qu'on doit à un enfant ingrat et dénaturé comme toi.

DE TONINO (A DEUX MOIS D'INTERVALLE APRÈS LA MORT DE JEAN).

Ma chère cousine, après le malheur qui nous a frappés, je serais bien coupable si je n'abjurais pas entre vos mains mes folies et mes colères d'enfant. Pardonnez-les-moi, oubliez-les et recevez-moi en grâce. Votre enfant soumis et dévoué.

APRÈS LE MARIAGE DE TONINO AVEC VANINA.

Ma cousine, je suis le plus heureux des hommes, et je fais des vœux pour M. Sylvestre et pour vous. Il est le meilleur des pères, comme vous êtes la plus généreuse des amies. Je n'ai pas toujours été digne de vos bontés. Pardonnez-moi le passé, et bénissez ma chère petite femme qui vous chérit.

UN AN PLUS TARD.

Félicie, je suis heureux, j'ai un fils depuis deux heures! Il s'appelle Félix, le second s'appellera Sylvestre. Vous êtes mes deux

anges gardiens. Chère femme patiente et tendre, tu m'as sauvé de moi-même! Grâce à toi, je serai un homme de bien, comme celui à qui tu as dévoué ta vie! Aime-moi comme je t'adore.....

Ici finissait ce recueil sans dates, mais rangé en ordre et par chiffres.

C'était le premier acte du drame qui m'enveloppait. Il ne m'apprenait que ce que j'avais pressenti dès le début, ce que Félicie m'avait laissé entrevoir, sans oser compléter ses confidences. En s'attachant au sens littéral de ces écritures spontanées, il n'y avait point de torts directs envers moi. Tonino pouvait se dire emporté par une passion aveugle qu'il avait vaincue et qu'il abjurait à mes pieds. Félicie pouvait se dire qu'elle avait triomphé du danger après s'y être exposée pour sauver ma vie, et que son amour pour moi n'avait pas été obscurci un seul instant dans son âme. Voilà pourquoi elle m'avait légué ces preuves de son innocence.

Mais pour qui analyse et approfondit, il n'est point de vraie chasteté dans certaines épreuves, et entre ce que j'avais supposé des vagues et timides désirs de Tonino et la passion sensuelle qu'il avait osé tant de fois déclarer et dépeindre je découvrais un abîme. Cette passion datait de son enfance. Félicie avait eu à la réprimer et à la combattre durant de longues années, elle l'avait redoutée et ménagée, elle en avait eu peur, non-seulement pour moi, mais pour elle-même. Une de ces lettres admettait clairement la possibilité d'y succomber, et à travers des réprimandes et des menaces d'une puérilité presque risible elle trahissait le trouble des sens et l'effroi de la chute. Ce n'est pas ainsi qu'une femme de cœur et de bien arrive à se faire respecter. Elle doit savoir se préserver et n'avoir jamais besoin de se défendre. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire d'avoir reçu une éducation recherchée pour repousser l'amour qui offense ou déplaît. L'instinct et la sincérité suffisent. Une paysanne ne sait pas dire de ces mots qui glacent et répriment; elle frappe de ses poings et de ses sabots celui dont elle ne veut pas faire son ami. Félicie n'avait été ni la robuste virago qui échappe au baiser par une gourmade sérieuse, ni la femme pudique à qui l'on n'exprime pas deux fois des désirs outrageans. La fièvre de Tonino s'était allumée en elle depuis longtemps déjà quand elle m'avait aimé d'une affection plus digne et plus morale, mais déjà souillée par des appétits secrets d'une âpreté invincible et fatale. Jusque-là pourtant je n'avais pas le droit de m'indigner. Je souffrais et je rougissais de ce partage des sens, mais j'avais déjà, devant quelques aveux de Félicie, subi cette rougeur et cette souffrance. Pourquoi n'avais-je pas poussé plus avant l'examen de sa situation et de son caractère? J'avais craint de l'outrager, je l'avais trop respectée. En la voyant inquiète et blessée, j'avais accepté des ré-

ponses évasives. Si je n'avais pas été mieux éclairé, c'était ma faute; il ne faut jamais s'en prendre aux autres des fautes que l'on commet, même quand ce sont des fautes généreuses.

Que s'était-il donc passé depuis que cet amour de Tonino pour sa cousine avait paru prendre fin dans les bras de Vanina et dans le sourire de son premier enfant?

Rien peut-être?

Allons donc! on m'avait menti, on s'était caché de moi, donc on était coupable, et cette fois criminel, car on s'était indignement joué de ma bonne foi. On m'avait témoigné de part et d'autre une affection ardente, on s'était vanté de dévouemens sublimes. J'étais la plus risible idole qu'on eût jamais encensée et parée de fleurs pour lui cracher à la figure.

Il fallait pourtant le savoir, ce qui s'était passé. J'étais résolu à le savoir pour apprécier le degré d'indulgence ou de sévérité dont j'avais à faire usage. Ah! que j'étais peu fait pour ce métier d'espion, et quel dégoût insurmontable il me causait!

C'était le devoir, je me soumis. Je me mis à explorer le rocher où j'avais failli surprendre le rendez-vous. Je découvris une grotte bien enfouie où l'on pénétrait par la voûte crevassée du massif. Monter au faîte de cet édifice naturel et descendre dans l'intérieur par la corniche était une entreprise assez difficile et périlleuse. Félicie n'avait pas reculé devant l'effort et le danger. Une crypte bien abritée avait caché la honte de ses adultères amours. Un rayon de soleil venait s'éteindre brusquement au seuil, un éboulement de sable fin tamisé par le vent dessinait un méandre à l'entrée, et il fallait marcher sur ce sable pour gagner l'endroit obscur et fermé à tous les regards. Avant d'y poser le pied, je l'explorai attentivement. J'y vis la trace toute fraîche d'une chaussure d'homme.

Tonino était donc là? Il attendait sa complice. Ils ne s'inquiétaient pas de m'avoir vu une fois rôder aux alentours. Ils ne se disaient pas que j'avais pu les apercevoir et concevoir des soupçons? Il fallait que leur faute fût ancienne et que leurs entrevues fussent fréquentes pour qu'il y eût tant d'effronterie et de confiance dans l'impunité acquise.

Je les tenais là, tous deux peut-être, ou j'allais les tenir dans un instant! mais je ne voulais pas encore les briser. Aussi je fus content lorsqu'à la place de Tonino je vis Sixte More sortir de la grotte et venir à ma rencontre.

— Enfin vous y voilà!.. me dit-il avec amertume. Vous avez trouvé leur piste et vous savez la vérité; mais vous venez trop tard; eux, ils n'y viennent plus. Moi qui connaissais cette grotte et qui croyais être seul à la connaître, car c'est ici chez moi, je voulais les y surprendre, leur faire honte, ameuter le pays contre eux;...

vous aviez refusé de faire vos affaires vous-même! J'ai guetté tous les jours de cette semaine. Ils se sont douté de quelque chose, ils n'ont pas reparu, et c'est ailleurs qu'il faut les chercher. Je chercherai.

— Je vous le défends.

— C'est votre droit, si vous voulez vous venger; autrement je garde le mien. Comment ferez-vous pour m'empêcher de l'exercer? Dans votre monde, on se bat en duel, je crois; nous ne connaissons pas cela, nous autres. Je ne veux vous faire aucune insulte et aucun mal. Si vous m'en faites, je me défendrai comme un homme qu'on attaque, et ce sera au plus fort d'assommer l'autre. Je sais que vous n'êtes pas un freluquet; mais je suis solide aussi, et aucun homme ne me fait peur. Vous voyez donc bien qu'il faut raisonner avec moi et ne pas essayer de commander; ce serait ce qu'il y a de plus inutile.

— Raisonnons donc, maître Sixte. Reconnaissez-vous qu'un homme, trompé ou non, ait le droit d'empêcher un étranger de faire justice à sa place?

— Oui, s'il fait justice lui-même.

— Et qui sera juge de cette justice? le chef de famille ou l'étranger?

Sixte hésita, il était intelligent.

— Monsieur Sylvestre, reprit-il, tout le monde est juge de tout le monde. Vous ne pouvez pas empêcher l'opinion...

Il avait raison, j'en convins; mais il dut convenir aussi que l'opinion peut être égarée, et que le devoir de tout honnête homme est de juger sans passion et sans prévention.

— Je suis un honnête homme, dit-il avec orgueil, mes préventions sont fondées... Si vous vous conduisez en chef de famille ferme et clairvoyant, je me tiendrai tranquille; mais si vous êtes faible, je penserai que vous êtes un mari complaisant, et vous ne m'empêcherez pas de le dire. Vous avez voulu être le maître de Félicie Morgeron; ce n'était pas la chose du monde la plus facile, et tout instruit que vous êtes, vous n'avez pas su en faire une honnête femme. Peut-être qu'un ignorant comme moi l'eût mieux gouvernée. J'ai donc le droit de vous critiquer et je vous critiquerai en face, attendez-vous à cela, si vous ne vengez pas votre honneur et mon amour-propre; car, moi aussi, je suis ridicule d'avoir tant aimé cette femme et de me l'être laissé enlever. Je veux qu'on sache qu'elle est méprisable et que je la méprise...

— Eh bien! moi, répondis-je, fût-elle méprisable, je ne veux pas qu'elle soit méprisée. Si j'ai une vengeance à exercer, ce ne sera pas celle-là, et je vous empêcherai de l'outrager et de la diffamer.

Vous me forcez à prendre un parti extrême, le voilà pris. Comptons ensemble.

— Qu'est-ce que vous ferez contre moi?

— Je vous tuerai, maître Sixte, répondis-je avec le plus grand calme.

— Vous me tuerez?

— Probablement! Je vous dirai devant témoins que vous en avez menti, et je vous frapperai, s'il le faut, sans haine ni colère, mais jusqu'à ce que mort s'ensuive de part ou d'autre. Voyez si, pour satisfaire votre dépit et votre rancune, vous voulez mettre votre vie dans le danger le plus inévitable et le plus sérieux.

— Croyez-vous me faire peur?

— Si je croyais vous faire peur, ma menace serait lâche. Je sais que vous êtes tout aussi peu poltron que moi; mais je sais aussi que, pour le plaisir de faire une mauvaise action, un homme qui a du cœur et de la raison ne s'expose pas à tuer ou à être tué. Vous réfléchirez à ce que je vous dis, maître Sixte; c'est à prendre ou à laisser, et c'est mon dernier mot.

— Vous êtes un homme étonnant, reprit-il après avoir rêvé un instant; je vois que vous êtes décidé à faire ce que vous dites, et je me demande pourquoi vous agissez ainsi. Je ne comprends pas.

— Si vous êtes calme, je pourrai me faire comprendre.

— Parlez.

— Veuillez vous souvenir de l'amitié qui me liait à Jean Morgeron, de la confiance qu'il m'avait témoignée, des devoirs que sa mort m'a imposés. Sa sœur avait commis une faute. Il la lui avait pardonnée. Il l'avait protégée envers et contre tous, et il l'avait ainsi aidée à se réhabiliter. Ce que Jean Morgeron avait fait pour sa sœur, je dois ne jamais l'oublier et le continuer autant que possible, car avant d'être son mari j'étais son frère. C'est comme tel que j'étais entré dans la famille.

— Cela, c'est vrai; mais pardonner! Est-il possible que vous pardonniez ce qui se fait maintenant contre vous?

— Si cela était, je n'ai pas dit que je le pardonnerais dans mon cœur, ceci ne regarde que moi; mais je le pardonnerais peut-être en apparence, si ma conscience me le commandait. Or je vous déclare que je ne veux prendre aucun parti avant de savoir si vous n'avez pas cherché à me tromper, et comme je ne veux m'en rapporter qu'à moi-même pour découvrir la vérité, tout ce que vous me direz sera comme non avenu. Renoncez donc à m'éclairer de vos lumières.

— Vous me savez honnête homme, et vous osez dire que je cherche à vous tromper? Vous m'insultez!

— Non, Sixte! la passion, — et le dépit est une passion violente, — fait croire et dire des choses qu'on se repent plus tard d'avoir dites ou pensées. Il est peu d'honnêtes gens à qui cela ne soit pas arrivé au moins une fois dans la vie. Voyons, souvenez-vous de notre entretien de la semaine dernière, ici près. Vous m'avez dit le pour et le contre. Vous étiez ému et même un peu égaré. Vous veniez de voir, ensemble ou séparément, deux personnes dont l'intimité innocente ou coupable vous a toujours été amère. Vous avez supposé le mal, et pourtant vous ne l'avez pas constaté, car vous me disiez : « Je n'aime plus le souvenir de Mlle Morgeron! » et un instant après vous disiez : « Je ne l'aimerai plus, si je découvre le crime dont je la soupçonne! » Aujourd'hui encore vous avez tenu à peu près le même langage, et nous parlerions deux heures sans faire autre chose que de raisonner ou de déraisonner sur une supposition de votre esprit ou du mien.

— Ou du vôtre! Vous mentez, monsieur Sylvestre! Que le mot ne vous fâche pas, vous mentez par un bon motif; vous croyez devoir mentir, mais vous ne doutez pas de la faute; sans cela, vous ne seriez pas ici.

— Pourquoi pensez-vous cela, puisque vous y êtes également?

— Ah! vous êtes plus fin que vous n'en avez l'air. Vous voulez me faire dire ce que je sais.

— Je vous ai défendu de me dire quoi que ce soit!

— C'est-à-dire que vous ne voulez pas m'en savoir gré; mais si je vous le disais malgré moi, vous seriez content. Eh bien! prenez que c'est malgré moi. Mes bergers ont vu, il y a déjà un an, votre femme et Tonino venir ici. Il y a donc un an qu'on vous trompe.

— Voilà une pauvre raison pour le croire. Venir ici ne constitue pas un crime contre moi.

— Le saviez-vous?

— Apparemment, puisque je n'ai pas eu de soupçons.

— Et lundi dernier votre femme vous a-t-elle dit qu'elle y fût venue?

— Comment aurais-je découvert cette grotte, si elle ne me l'eût indiquée?

— Vous avez réponse à tout. Allons, je patienterai. Je ne divulguerai rien encore, mais vous voilà averti. Je vous donne un mois pour savoir et pour agir.

— Et moi je vous donne tout ce temps-là pour réfléchir à ce que je vous ai dit.

— Vous me tuerez, si je parle?

— Ou vous me tuerez; mais ce sera un combat de sauvages entre nous.

— Vous êtes trop philosophe ou trop humain pour tuer votre femme ou votre rival, et vous n'aurez pas de scrupule à menacer ma vie, à moi qui veux sauver votre honneur?

— Vous m'avouerez, lui dis-je en riant, que, le jour où vous feriez un éclat, je serais quitte de la reconnaissance que vous réclamez aujourd'hui. Chacun d'ailleurs garde son honneur et celui de ses proches comme il l'entend, du moment qu'il n'y a pas de lois pour le protéger.

— Des lois? il y en a. Faites-moi un procès en calomnie.

— Pour ébruiter vos insultes et donner à la malignité publique un éternel sujet de gaîté ou de provocation contre moi?

— Eh bien! si j'allais dire partout aujourd'hui que vous m'avez menacé de me tuer, si j'allais en prévenir l'autorité pour me mettre sous sa protection, pensez-vous que vous auriez réussi à endormir l'opinion en cherchant à m'intimider?

— Il faut donc que je vous tue ou que je me fasse tuer tout de suite? répondis-je. Je n'étais pas préparé à cela; mais peu importe, puisque votre folie, votre haine ou votre obstination me met ici le couteau sur la gorge. Défendez-vous, maître Sixte; nous ne sommes armés ni l'un ni l'autre, personne ne nous voit, nous allons nous étreindre et lutter ici, jusqu'à ce que l'un de nous ait étouffé l'autre.

— Parlez-vous sérieusement?

— Vous m'attaquez, il faut bien que je me défende.

— Je vous attaque, moi?

— Vous me déclarez que vous êtes décidé à déshonorer ma femme, et moi par contre, car si je vous laisse sortir d'ici, rien au monde ne pourra vous en empêcher. Il faut bien que je vous en empêche tout de suite.

— Je vous ai donné un mois...

— A la condition que, dans un mois, je verrai par vos yeux et agirai selon vos idées? Je ne peux pas m'engager à cela. Battons-nous sur l'heure, ou jurez-moi que vous ne parlerez jamais, quelque chose que je dise et que je fasse.

— Se battre ici! sans jour presque, et presque sans air! sans espace aussi, c'est un suicide à deux, monsieur Sylvestre.

— Les chances sont égales. Otez votre habit comme j'ôte le mien.

— Allons! s'écria Sixte en bondissant, si je reculais, vous croiriez m'avoir fait peur, et je ne veux subir les commandemens de personne. Je suis un homme riche et considéré, je ne permettrai pas qu'un monsieur me prime dans le pays. Battons-nous, et malheur à vous qui l'avez voulu!

Nous nous prîmes à bras-le-corps. — Attendez, dit-il sans me lâcher, le plus fort poussera l'autre où il pourra.

— C'est convenu.

Il laissa retomber ses bras, il était pâle. — Mourir sans sacremens, ça vous est égal?

— Je suis en état de grâce.

— Jurons-nous au moins que celui qui tuera l'autre ne laissera pas son corps aux vautours et aux aigles!

— Au contraire j'exige que vous laissiez mon corps où il tombera, et que vous vous sauviez.

Il ne pouvait me refuser une chance dont il pouvait profiter. Il se remit en posture de combat et tenta de me frapper; je paralysai son bras sans lui rendre la pareille. Alors, voyant que je n'en viendrais là qu'à la dernière extrémité, il n'osa plus s'écarter des règles de la lutte. Malgré sa force et son courage, il était très ému, et, saisi par l'impression sinistre du lieu où nous nous trouvions, il avait dans le regard je ne sais quoi de lugubre et de terrifié. Je vis bien vite qu'il était perdu si je le voulais, et je le ménageai, cherchant à lui faire sentir ma supériorité sans en abuser. Au bout d'un instant, il tombait assez rudement et je le tenais sous moi. Je lui serrai la gorge sans colère, et comme il ne demandait pas grâce, je la lui offris.

— A quelles conditions? dit-il en bégayant de chagrin et de honte.

— A la condition que vous ne parlerez jamais de ma femme ni de moi, en bien ni en mal.

Il le jura. Je l'aidai à se relever et à se rhabiller. Il était abattu et comme abruti. Il me suivit machinalement dehors jusqu'à une petite source où il but à plusieurs reprises. Quand je vis qu'il n'avait aucune contusion grave, puisqu'il avait tous les mouvemens libres, et que le ton violacé de sa figure s'effaçait sous la salutaire fraîcheur de l'eau, je le quittai. Il me rappela, et en me retournant je vis qu'il pleurait. J'allai vers lui.

— Vous m'avez humilié, dit-il, oh! bien humilié!

— Vous vouliez que je le fusse par vous: le sort a décidé.

— Le sort? oui, c'est cela! je n'avais pas ma force aujourd'hui. L'idée d'être mangé aux chiens ou aux loups!...

— Vous ne voulez pas avouer que cela fait quelque chose aussi de n'avoir pas la bonne cause!

— Je n'ai plus rien à dire; vous pouviez m'achever, nous n'étions pas convenus de faire grâce.

— C'était sous-entendu de part et d'autre.

— Monsieur Sylvestre, vous valez mieux que moi. Adieu! Je sais

à présent que, si vous laissez vivre Tonino, ce ne sera pas couardise. Je tiendrai ma parole, vous pouvez être tranquille; mais je n'ai pas promis de ne pas tuer Tonino, et gare à lui si je le trouve dans mes jambes pour quoi que ce soit! Allez-vous-en. J'ai du chagrin d'avoir été humilié, il faut que je pleure!

Je m'en allai très calme, et aujourd'hui encore, quand je me souviens d'avoir failli étrangler un homme, un peu méchant il est vrai, mais non sans valeur morale et sans honneur instinctif, je ne me repens pas. J'avais bien réfléchi avant de contracter un second mariage. Je m'étais dit, comme la première fois, qu'il n'y a pas à jouer avec le serment par lequel on s'engage à protéger une femme. Il est profond, il a une mystérieuse extension, ce mot de protection que l'homme prononce et signe souvent sans en peser toutes les conséquences. Protéger, c'est défendre, préserver et venger. Sous la lettre de ce mot légal, il y a un sous-entendu qui en développe l'esprit jusqu'à l'illégalité. Plutôt que de laisser outrager sa femme, on doit tuer l'insulteur, et comme avec un mot elle peut-être souillée, il est des cas où l'on peut être meurtrier pour un mot. Cela devient un cas de légitime défense que la loi n'a pas prévu officiellement, mais que le juge serait bien embarrassé parfois de condamner.

Félicie avait cessé de mériter cette protection de ma part. Étais-je pour cela dégagé de mon serment? Non! elle seule pouvait m'en délier en m'abandonnant pour se donner publiquement un autre protecteur, et comme elle ne pouvait le faire sans ma permission, comme je ne pouvais pas la lui donner sans manquer à mes devoirs, nous n'étions libres ni l'un ni l'autre d'accepter le contrôle de l'opinion.

L'opinion est acharnée. Sixte More, avec son caractère aigre et sa personnalité opiniâtre, résumait d'avance, je le voyais bien, la lutte que j'allais avoir à soutenir contre toute la contrée, si je laissais ébruiter ce qu'on allait appeler ma honte. Les coupables qui m'exposaient avec une lâche témérité à cette lutte formidable y avaient-ils songé?

Je mesurais l'étendue de ma tâche, j'étais prêt; mais, pour rendre le péril moins imminent, je devais porter une grande prudence dans mes investigations : en suivant les traces, en épiant les rendez-vous, je pouvais être épié et suivi moi-même. C'est l'inquiétude et l'impatience des jaloux qui éclaire et ébruite ce qu'il faudrait envelopper d'ombre et de silence.

Je fus très patient, très maître de moi. J'avais la certitude d'arriver à la connaissance entière des faits, si je ne me laissais pas surprendre par l'indignation. J'avais affaire à deux êtres profondément

habiles à dissimuler, mais je ne crois pas qu'il soit possible de tromper une personne qui ne veut pas être trompée, et qui, froide, attentive, pétrifiée pour ainsi dire à son poste d'observation passive, ne laisse échapper aucun indice, saisit un regard, commente un mouvement, s'empare d'un souffle, dissèque une ombre, et tout cela sans qu'on se doute de l'impassible contention de son esprit, sans que l'on soupçonne à quel degré de finesse sont arrivées ses facultés de perception.

Je rendais de temps en temps visite à la Vanina. Je ne rendis pas mes visites plus fréquentes, mais je les mis à profit pour observer ce qui se passait dans son intérieur. Elle eût été volontiers jalouse, car elle aimait son mari avec passion; mais elle n'avait aucun soupçon, aucune inquiétude sur son compte. Elle ne doutait pas que Félicie n'eût été éprise de lui, et, fière de l'avoir emporté sur son ancienne patronne, elle vivait encore dans l'ivresse de son triomphe. Elle aimait Félicie quand même, elle la respectait toujours comme une supériorité intellectuelle et sociale; mais elle était trop naïve pour ne pas laisser voir, à moi et à Félicie elle-même, qu'elle ne la craignait pas.

Je les vis ensemble, et un voile tomba de mes yeux. Félicie la détestait! Vanina était bonne et confiante, un peu vaine et un peu bornée. Elle remerciait franchement Félicie d'avoir fait son bonheur, et puis elle avait un sourire enfantin qui semblait lui dire et qui lui disait en effet : Vous n'eussiez pas pu l'empêcher.

A ce sourire, Félicie répondait par un sourire terrible, affreux, que Vanina ne comprenait pas. Il devint clair pour moi que la rivale de Vanina avait horriblement souffert de voir Tonino épris de cette pauvrette, et que le jour où Tonino avait dû lui dire : « Je n'ai jamais aimé que toi, » elle avait été enivrée et séduite.

Vanina était heureuse, elle était riche, et la maternité l'avait embellie merveilleusement. Ses enfans étaient superbes; elle allaitait le dernier avec ostentation, elle montrait l'aîné avec orgueil; Tonino les aimait avec une sorte de férocité. On eût dit qu'en les couvrant de caresses il était prêt à les dévorer. Je vis que devant Félicie il se retenait de les embrasser. Elle était mortellement jalouse de la maternité de Vanina. Elle comblait ces petits de soins et de présens, elle évitait de les regarder et ne leur donnait jamais un baiser.

Tonino aimait-il sa femme? Pauvre misérable Félicie! Vanina seule était aimée! aimée réellement avec les sens et avec le cœur. Elle était trompée pourtant; mais cette âpre jouissance de perversité n'eût pas suffi à l'âme avide et inquiète de Tonino, ou bien l'ivresse du mal était épuisée, et déjà Félicie en était à la jalousie

qui persécute et importune! Juste châtiment dont j'eus à rougir pour elle et dont elle ne sut pas me cacher l'amertume...

Je ne cherchais plus aucune occasion précise de confirmer par le fait ces révélations de tous les instans. J'étais sûr qu'elle se présenterait d'elle-même par la force des choses; elle se présenta.

Nous revenions justement de chez Tonino un soir d'été. Le soleil était encore chaud, et nous prîmes à travers bois. Tonino nous accompagnait, il voulait nous reconduire jusqu'à mi-chemin, ayant, disait-il, quelqu'un à voir aux chalets de Sixte More. Ces refuges à troupeaux étaient situés à une petite distance de la gorge rocheuse où j'avais failli surprendre leur dernier rendez-vous; il y avait de cela quinze jours.

Félicie parlait affaires avec son cousin. Sur le chapitre de l'élevage et du commerce des animaux, ils avaient de fréquentes discussions. Tonino entendait fort bien ses intérêts. Cet artiste contemplatif, à qui Jean Morgeron avait tant reproché autrefois de vivre dans les nuages, de ne pas aimer le travail et de n'être bon qu'à rêver aux étoiles en écoutant ruminer les vaches sur la litière des chalets, était devenu un trafiquant des plus actifs et des plus retors. Chaque année, il augmentait son cheptel et ses profits. Son rêve était d'acheter dans peu un terrain à mi-côte et d'y bâtir une espèce de castel. Il prétendait reprendre alors son vrai nom, *del Monte*, son titre même, et par anticipation il appelait en riant sa femme *la contessina*, et son fils aîné *il baronino*.

Félicie blâmait ces ambitions dont il avait plaisanté longtemps, mais dont il commençait à laisser voir la sérieuse préoccupation. Elle lui disait que la vanité le perdrait, qu'il entreprenait trop, qu'il aspirait à sa ruine, et elle ajoutait avec une ironie bien significative que le pays se moquerait toujours de la comtesse Vanina, élevée à l'hôpital et prise par son mari à la queue des chèvres, qu'elle était alors bien heureuse de garder pour dix écus par an.

Je ne me mêlais pas de leur conversation. Je feignais de m'être pris depuis quelque temps d'un grand amour pour l'histoire naturelle, et j'allais un peu en zigzag, tantôt derrière eux, tantôt à côté, ramassant une chose ou l'autre; mais je ne perdais ni un mot ni un regard.

Je découvris bientôt qu'au fond de leur dispute il y avait, de la part de Tonino, quelque chose d'assez abject. Il exploitait l'amour ou la crainte de Félicie. Il voulait qu'elle plaçât dans ses mains, sous forme d'association, une somme qu'elle lui avait prêtée l'année précédente. Félicie n'insistait pas pour qu'elle lui fût rendue prochainement; elle lui donnait plusieurs années pour s'acquitter. Elle n'exprimait pas même la crainte que Tonino, par ses entre-

prises téméraires, ne se rendît insolvable; mais elle refusait de participer à ses profits et pertes, disant qu'elle ne voulait pas encourager ses folies, et qu'elle comptait le tenir par la nécessité de restituer ce qu'il avait emprunté à elle et aux autres.

Ils furent un moment très irrités. — Vous me traitez comme vous traitiez le pauvre Jean, disait Tonino. Vous l'avez assez fait damner, j'espère, avec vos moqueries et vos critiques. Vous lui reprochiez tout, à lui qui ne vous avait jamais rien reproché!

Ce mot entra comme un poignard dans le cœur de Félicie. Tonino était jaloux du passé maintenant, ou il feignait de l'être. Cette faute ancienne, cette tache indélébile, ma généreuse équité avait cru l'effacer à jamais; Tonino la faisait reparaître, comme cette marque à l'épaule des forçats qu'on ravive en frappant dessus. Le frère et l'époux avaient pardonné, oublié même! eux qui portaient la peine et la honte de cette tache, ils l'avaient acceptée, et il avait fallu à cette femme vraiment ingrate un amant pour la lui reprocher!

Je vis son sein se gonfler et ses yeux se remplir de larmes brûlantes qu'elle laissa couler sur ses joues sans les essuyer, craignant de se trahir vis-à-vis de moi. Elle garda le silence, je m'éloignai à dessein. Je me perdis dans un buisson, feignant d'y poursuivre une couleuvre. Je vis alors Tonino se rapprocher de sa complice, lui prendre la main malgré elle, lui demander pardon par son attitude; mais quel pardon humiliant pour elle! C'est vraiment lui qui faisait grâce, et qui lui accordait comme une faveur une caresse furtive.

Quand je les rejoignis, elle boudait toujours. Je leur demandai de passer près des rochers où j'avais cueilli certains saxifrages quinze jours auparavant, et je feignis de ne pas bien me rappeler l'endroit. Je surpris un certain effroi dans les mouvemens de Félicie. Tonino, parfaitement tranquille, escalada le roc, cueillit les plantes et me les rapporta. Pendant qu'il me rendait avec grâce ce service empressé, j'avais saisi un détail d'une grande importance.

J'étais sur le sentier avec Félicie assise sur une pierre. Je m'étais éloigné un peu, et, sans en avoir l'air, je voyais son visage d'assez près sans que rien pût m'échapper dans les mouvemens de Tonino. Quand il redescendit, il passa près d'une fissure peu visible que j'avais pourtant remarquée déjà, sans croire qu'elle pût ouvrir à la grotte une entrée plus facile que la crevasse supérieure. Quand il fut là, il s'arrêta un instant, et je vis Félicie se lever instinctivement, irritée ou effrayée de l'imprudence ou, pour mieux parler, de l'impudence de son amant. Ils échangèrent quelques œillades rapides, de ces regards qui résument par leur éloquence sensuelle

toute une scène, tout un drame de passion surexcitée. Les yeux de Tonino disaient : *Là!* puis ils cherchèrent à l'horizon le point opposé à celui où le soleil allait disparaître, et ils formulèrent ce commandement triomphal : « Demain matin, réjouis-toi! » — Les yeux de Félicie répondirent d'abord : « Non, je te hais! « Un sourire de Tonino reprit : « Prends garde que je ne te prenne au mot! » — Elle rougit. Ses yeux baissés parlèrent encore plus clairement; ils disaient : « Je suis lâche, je viendrai. »

Il me remit les fleurs qu'il avait cueillies en me disant : — Elles sont en graines, à présent; vous ne pourrez plus les étudier. — En botaniste, j'aurais dû répondre que c'est ainsi précisément que je les voulais; mais je répondis : — Au fait, les voilà passées. J'en ai vu de semblables, moins avancées, du côté de la Quille. J'irai voir demain matin, si elles sont ouvertes.

Et, demandant pardon à Tonino de la peine inutile que je lui avais laissé prendre, je posai les plantes sur le rocher, comme si je n'y tenais pas et les oubliais. C'était promettre de ne plus venir les étudier au lieu où nous étions.

Ils furent contens de moi, ces charmans amis de mon cœur! ils se regardèrent encore à la dérobée. Les yeux de Tonino dirent encore ceci : « Le mari ne nous gênera pas. La fête sera belle, » et les yeux de Félicie dirent de leur côté : « Les joies dont tu vas m'enivrer effaceront le mal que tu m'as fait ce soir. »

Il y eut aussi un muet colloque de ce genre au moment où Tonino nous quitta. Il lui recommandait d'être tendre avec moi, et elle passa aussitôt sa main sous mon bras, afin de me faire croire qu'elle était heureuse de se retrouver en tête-à-tête avec son cher mari. Nous allions rentrer encore une fois à la maison comme une paire d'amoureux! Elle n'osa pas le dire, mais la convulsive pression de sa main osa l'exprimer...

Durant le trajet qui nous restait à faire, elle fut atroce. Le sentier devenu trop étroit pour nous laisser passer de front, je voulus quitter son bras. — Non, dit-elle en marchant comme un chamois sur l'extrême rebord du précipice, sans vouloir me quitter; je ne peux pas tomber, l'amour me porte.

— Quel amour? lui demandai-je, préoccupé du danger qu'elle courait.

— A quoi songez-vous? reprit-elle. Quel amour puis-je avoir dans le cœur? Ah! Sylvestre, c'est vraiment le seul que j'aie jamais connu. Il n'y a que vous qu'on puisse aimer avec toute son âme. Vous êtes la bonté, la patience, la sagesse et la tendresse. Vous êtes la grandeur et la vérité, vous! Tout ce qui n'est pas vous est injuste, ingrat, égoïste, corrompu, cruel et lâche. Je hais et je mé-

prise tout ce qui n'est pas vous! — Et comme je voulais l'empêcher de promener cette exaltation de commande le long des abîmes, elle reprit en s'aventurant de plus en plus : — Oh! vous avez l'air de ne plus me croire depuis quelque temps. Je ne sais pas ce que vous avez, l'étude vous absorbe. Est-ce que vous allez redevenir chercheur et rêveur comme avant notre mariage? Pourtant vous ne pensiez plus à vos livres et à vos recherches, et je croyais que quand vous vous reprendriez d'amour pour tout cela, vous me feriez chercher et étudier avec vous. Vous me l'aviez promis, et voilà que vous recommencez à penser pour vous seul, et à vous promener en ermite! Est-ce vrai que vous voulez encore grimper demain aux chalets Zemmi?

— Je n'irai pas, si cela vous contrarie.

— Allez-y, mais emmenez-moi avec vous, je porterai ma part de vos herbes et de vos cailloux.

— Soit, mais cela vous ennuiera beaucoup, et la course est rude. Vous êtes ce soir un peu souffrante.

— Mais non! Pourquoi vous imaginez-vous cela?

— Vous vous êtes querellée, Dieu sait pourquoi, avec Tonino. Vous savez que je vous interdis les discussions trop vives; elles vous donnent la fièvre et n'amènent aucun bon résultat. Tonino suit la pente de son caractère, de ses instincts et de ses goûts; vous ne la lui ferez pas remonter.

— Alors vous l'abandonnez à sa folle nature? Vous ne l'aimez donc plus?

— Pourquoi ce doute?

— Vous ne lui parlez presque plus. Il s'en aperçoit, allez, et il en souffre.

— Il a tort, il s'apercevra qu'il se trompe.

— Eh bien alors! ne le laissez pas devenir ambitieux.

— Il me semble qu'il l'a toujours été.

— Oui; mais depuis qu'il est marié, c'est bien pis. Vous ne voyez donc pas cela? C'est sa femme qui le perdra. Cette Vanina est sotte; elle rêve d'être comtesse, je vous jure!

— Elle l'est. Qu'importe un peu de gloriole, pourvu qu'elle soit bonne épouse et bonne mère?

— On n'est rien de bon quand on est bête comme elle l'est.

— C'est à mon tour de vous dire ce que vous me disiez de son mari : pourquoi ne l'aimez-vous plus?

— Est-ce que j'ai jamais aimé l'un ou l'autre, moi? Vous, vous êtes bon, vous êtes tendre, vous vous attachez à tous ceux qui vivent autour de vous; c'est un besoin que vous avez. Moi, j'aime ou je hais selon qu'on vous apprécie. Si j'ai un faible pour Tonino,

c'est parce qu'il vous aime plus que tout; mais Tonino n'est point estimable, je vous l'ai dit cent fois; c'est un être sans cœur, qui rapporte tout à lui; et avec cela il est méchant! Avez-vous entendu ce qu'il m'a dit ce soir?

— Non, je n'ai rien entendu.

— Eh bien! tant mieux, vous l'eussiez battu, j'espère, car ses paroles méritaient un soufflet de vous.

— Alors j'ai eu tort de ne pas entendre? J'ai manqué à mon rôle d'époux et à mon devoir d'ami? Mais ne rêvez-vous pas tout cela? Vous redevenez très exaltée, ce me semble.

— Je ne suis que clairvoyante; si vous laissez faire Tonino, il vous ruinera.

— Il *me* ruinera! Je l'en défie. Je ne possède rien au monde.

— Vous ne voulez rien, je le sais; mais *vous avez* quand même! Ma fortune est la vôtre.

— Je ne l'ai pas acceptée.

— Vous avez le devoir de la maintenir et de la conserver.

— Nullement, je n'ai pas accepté ce devoir.

— Pourquoi travailler comme vous faites alors? Pourquoi donner tant de soins et dépenser tant de savoir pour faire prospérer l'île de Jean?

— Par tendresse pour sa mémoire et par dévouement pour vous. Je me plais à augmenter votre richesse et à vous voir faire du bien; mais mon unique devoir serait de travailler pour vous, si vous veniez à être ruinée.

— Le plus court et le plus sage serait d'empêcher ma ruine. Faites attention à Tonino. Il veut m'emprunter encore, et toujours!

— Vous seule êtes juge en cette occurrence. Je ne m'occuperai jamais de ces détails de famille; ils me répugnent. Pour tout ce qui est argent ou propriété, je suis et veux rester ici l'étranger qui passe.

— Qui passe! s'écria-t-elle comme effrayée.

— Qui passe sa vie, répondis-je en souriant, car à aucun prix je ne voulais encore laisser voir mon dégoût.

Elle se pencha sur moi et me tendit son front d'un air à la fois tendre et passionné. J'y mis un baiser qui dut être froid comme celui que donnerait une statue. Elle se doutait si peu de ma clairvoyance qu'elle ne s'aperçut de rien, et comme le sentier était élargi, elle marcha plus tranquille à mes côtés. Elle éprouvait le besoin de se plaindre de Tonino, cela est certain, et c'est moi qu'elle prenait pour confident. Blessée par lui autant que subjuguée, elle se vengeait de lui avec moi, n'osant lui résister en

face. A quelles étranges lâchetés, à quelles incroyables effronteries sont entraînées les âmes ainsi dévoyées! Je puis dire que, malgré mes tristes expériences, jusqu'à ce jour-là je ne connaissais pas le cœur humain, — ce qu'on appelle le cœur humain, ce que j'appelle, moi, le cœur farouche, personnel, antisocial et antireligieux des êtres qui n'ont pas la notion du vrai devoir humain!

Le jour suivant, comme j'avais annoncé une course qui m'éloignait complétement du lieu du rendez-vous, je vis ma femme s'habiller de bonne heure et se disposer à partir avec moi. M'étais-je trompé sur ses intentions? Son regard de consentement avait-il menti à Tonino? ou bien avait-elle eu des remords dans la nuit, et voulait-elle, en s'enchaînant à mes pas, résister à l'attrait fatal qu'elle subissait?

Je vis bientôt que c'était une feinte. Elle eut tout d'un coup la migraine au moment de me suivre. J'étais résolu, en tout état de cause, à ne pas m'absenter et à ne pas la laisser s'absenter elle-même. Je l'engageai à se coucher, et je lui annonçai que, pour la dispenser de la surveillance du ménage, qui était toujours pour elle une si grosse affaire, je ne sortirais pas de la maison ce jour-là.

Elle ne sut pas me cacher sa surprise et son déplaisir. Elle n'était pas, disait-elle, très sujette à la migraine, et cet état, chez elle, n'était ni très grave ni très douloureux; je n'avais pas l'habitude de m'en tourmenter ni de lui servir de garde pour si peu. J'allais perdre une belle matinée pour un bobo dont elle serait guérie avant une heure en se tenant tranquille. — Et comme je persistais, comme elle était agitée et ne pouvait tenir en place : — Eh bien! dit-elle, partons. Je veux vous accompagner, puisque vous êtes décidé à vous inquiéter de moi. Je serais plus malade, si j'étais enfermée, en pensant que vous êtes prisonnier par ma faute.

Elle insista. Nous partîmes; mais au bout de trois ou quatre cents pas elle s'arrêta, disant que la marche augmentait son mal, et qu'elle sentait bien qu'une heure de sommeil la guérirait. — Allez toujours devant, disait-elle, à midi, j'irai vous rejoindre. Attendez-moi là-haut.

Elle voulait m'échapper, j'avais juré que cela ne serait pas. Je prétendis que j'éprouvais aussi quelque malaise, que c'était signe d'orage, et que dans cette prévison il n'était ni agréable ni prudent d'aller sur les hauteurs.

Je rentrai avec elle, elle me remerciait de ma sollicitude; mais elle en était outrée, cela était évident. Elle ne put se défendre de jeter avec dépit la porte de sa chambre, où elle était censée devoir se reposer.

Je montai à mon cabinet de travail. De là je voyais et j'enten-

tout ce qui se passait dans cette maison de bois, aussi légère que solide, aussi sonore que bien percée aux quatre points de l'horizon.

Je savais indubitablement ce qui allait se passer. Félicie écrirait ou mettrait un signal sur le haut de la maison pour avertir son amant d'un contre-temps imprévu. Elle sortit deux fois de sa chambre. Deux fois elle m'entendit marcher avec intention sur le balcon du second étage. Elle ne pouvait se glisser dans les greniers sans me rencontrer. Elle renonça à mettre un signal.

Dès lors elle allait écrire : elle ne voulait pas que Tonino supposât qu'elle le laissait volontairement se consumer dans une vaine attente; mais où lui enverrait-elle sa lettre et par qui? avait-elle un confident? — Non. Tonino était trop méfiant ou trop avare pour accepter la menace qu'un complaisant tient suspendue à toute heure sur la tête des coupables. Il devait avoir un moyen de correspondre que je ne devinais pas et que je voulais surprendre.

Le moyen était simple. Elle devait envoyer un exprès à Vanina avec quelques menus objets et commander à cet exprès de passer par les chalets Sixte More, parce que, lui disait-on, Tonino pouvait s'y trouver, ce qui dispenserait le messager d'aller plus loin. Tonino guettait le sentier, et à la vue de l'exprès il devait aller à sa rencontre, se charger du paquet destiné à sa femme et le congédier.

Voilà ce qui résultait de l'introduction d'un de nos petits bergers dans l'étage au-dessous de moi, et de sa sortie au bout d'un instant avec un petit carton sous le bras. Il partait dans la direction du rendez-vous.

Il fallait le gagner de vitesse. Je sortis avec une précaution affectée, comme si, croyant au sommeil de ma femme, je craignais de la réveiller, et sous les fenêtres de sa chambre je m'enfonçai dans un verger assez touffu qui me dérobait à ses regards. J'allais y travailler souvent, elle pouvait croire que j'y resterais quelque temps. J'en sortis par la clôture opposée, en rampant sous les buissons. Je gagnai ainsi une ravine qui, après s'être enfoncée à gauche, remontait bientôt à droite, dans la direction de la grotte. Une fois hors de la vue, je gravis avec tant de prestesse que je croisai l'enfant avant qu'il ne fût entré dans le bois de mélèzes, un kilomètre au moins avant la gorge où devait être Tonino.

— Où vas-tu, mon petit Pierre? dis-je au messager d'un air de bonne humeur.

— Je vais, répond-il, porter un petit présent au filleul de *la dame*.

— Justement je vais au Vervalt, repris-je. Donne-moi ça, je m'en charge.

— Oh non, monsieur, il ne faut pas!

— Pourquoi?

— Madame a dit : Ne le remets qu'à M. Tonino. C'est une surprise que je veux faire à sa femme.

— Je me charge de la surprise.

— Et si madame me gronde?

— Attends-moi là; nous rentrerons ensemble, et je promets de dire à madame ce qu'il faudra pour que tu ne sois pas grondé. Tiens, descends dans la ravine, cache-toi et fais un somme. Je t'appellerai en repassant.

L'enfant ne se le fit pas dire deux fois. Je gagnai l'extrémité du bois opposée à celle qui touchait aux grottes. J'ouvris le carton qui n'était lié que par un ruban rouge, sans cire ni cachet : il ne contenait qu'un petit bonnet d'enfant; mais le carton était un peu plus lourd que ne le comportait l'épaisseur apparente et la dimension. J'en mesurai exactement la profondeur en dedans et au dehors. Le fond avait une épaisseur un peu trop sensible; donc il était double. Il fallait décoller le papier qui cachait la fraude. Comment opérerais-je sans laisser de traces de cette trop facile effraction? La maison du médecin était peu éloignée; c'était l'heure de sa tournée. J'étais sûr de pouvoir accomplir mon dessein. J'y fus en peu d'instans. Sa servante me permit d'entrer dans son bureau pour écrire une lettre, et, par discrétion et marque de confiance, elle m'y laissa seul. Je cherchai et trouvai de la gomme arabique, le papier blanc ne manquait pas. Je procédai à la séparation des deux feuilles de carton. Je trouvai une lettre des plus explicites.

« *On* ne me quitte pas, je ne pourrai pas m'échapper! et tu vas m'attendre, tu m'attends déjà! Je vois, je sens d'ici ta colère et ta jalousie! Et je sais ce qui va m'arriver! tu bouderas, tu aimeras ta femme, ou tu feras semblant de l'aimer. Des jours, des semaines peut-être se passeront encore sans que tu veuilles m'attendre de nouveau, sans que tu viennes me voir, sans que tu m'envoies un souvenir, un mot de consolation! Et je serai encore obligée, comme hier, d'aller chez toi, et de feindre, et de subir les airs stupidement vainqueurs de ta chevrière! O Dieu, Dieu! est-ce là ce que tu m'avais promis? Que tu es fourbe et cruel! Pourquoi faire semblant d'être jaloux? Je n'ai plus d'amour pour Sylvestre, tu le sais bien. Je l'ai aimé, j'en conviens, je l'aime encore de vénération profonde et d'enthousiasme intellectuel. Il est mon idéal et mon dieu sur la terre. J'ai cru l'aimer autrement, je l'ai peut-être aimé ainsi, que sais-je? Oui, il me semble que j'ai été bien heureuse dans ses bras et comme ravie au ciel! Je ne veux pas te mentir;... mais depuis un an, depuis que pour mon malheur j'ai

connu et partagé ta passion, je n'ai plus senti près de lui que la peur et la honte. Je ne sais pas s'il a senti aussi que je n'étais plus la même. Il réfléchit, lui, et il raisonne; il raisonne tout, non par froideur comme tu le crois, mais par bonté. Il cherche toujours à expliquer en bien et à l'avantage des autres ce qui peut le surprendre ou le chagriner. Il se sera dit peut-être que si je me refroidissais il y avait de sa faute, et il a redoublé de tendresse et de dévouement. Et moi j'ai dû jouer une comédie affreuse pour lui cacher que mon âme était morte sous tes baisers! Ah! malheureuse que je suis! quels reproches j'ai à me faire!... Eh bien! je t'aime si follement que si j'étais vraiment aimée de toi comme j'ai cru l'être, je ne me repentirais de rien. Rappelle-toi les premiers temps de notre bonheur, ce n'est pas si loin, un an! Qu'il a été beau, l'été dernier! Il y avait du soleil dans nos âmes et du feu dans nos veines. Dans ce temps-là, je n'avais pas plus de conscience qu'une fleur, pas plus de scrupules qu'un oiseau. J'étais ivre... Il y avait tant d'années que le feu couvait sous la cendre et que j'avais soif des voluptés que tu m'as données! Je les ignorais... Voilà pourquoi, tout en frémissant de crainte et de vague désir auprès de toi, la peur d'une déception m'a jetée dans le sein d'un ami plus sûr et plus doux. Hélas! il ne m'a pas trompée, lui, et la déception que je craignais de toi, la voilà venue! Ne dis pas non. Tu as des passions trop violentes pour qu'elles soient durables, et je sens que tu ne m'aimes déjà plus...

« Mais voilà qu'au lieu de te calmer, au lieu de te ramener, je te fâche encore!... Tu t'emportes quand je te le dis sans cesse, c'est comme une fatalité! Au lieu de me gronder et de me menacer, rassure-moi donc! Ne sais-tu répondre que par des caresses et du délire? Ces réponses-là, tu sais bien que, venant de toi, elles sont irrésistibles; mais nous vivons séparés, nous nous voyons rarement, et plus rarement encore nous pouvons être seuls et bien cachés. Quand il y a des témoins autour de nous, d'où vient que nous nous querellons, que tu sembles me haïr, que je suis prête à te haïr aussi? C'est monstrueux, le mal que nous nous faisons quand nous voulons revenir à l'amitié, aux relations de famille et d'intérêt commun! Comment peux-tu croire que je ne pense pas à ton avenir avec plus de prévoyance et de raison que toi-même? Je vois bien que je n'aurai pas d'enfans, je suis maudite! Sylvestre en a eu, le malheur vient de moi! Tu m'avais promis... Non, je suis maudite! Il faudra bien que tes enfans soient les miens, quoique je ne les aime pas; mais ce que tu voudras, je le voudrai. Sylvestre ne veut rien, lui. Je l'ai sondé encore hier soir à ce sujet, il ne veut rien. Tu n'as guère à craindre que nous ayons de la famille,

puisque d'ailleurs tu m'ordonnes de n'être plus que sa sœur. Cela sera si tu m'aimes, je trouverai des défaites, je me dirai malade. Il est si crédule et si dévoué! Pauvre Sylvestre! Enfin aime-moi, tout est là. Redeviens ardent et noyé d'amour comme tu l'étais d'abord. Sinon, je me tuerai, vois-tu, car je suis très coupable, je le sais. Je ne le sens pas encore beaucoup. Tant que j'aurai de l'espérance, je ferai taire le repentir; mais si tu me brises, si tu m'abandonnes, je me haïrai moi-même et je ne supporterai pas la vie.

« Je te dis tout cela, il le faut; il faut que tu réfléchisses à l'horreur de ma situation, et que tu prennes garde à toi aussi. Il ne faut pas trop te jouer de ma jalousie et porter aux nues l'imbécile paysanne que tu as épousée par dépit. Je ne réponds pas de ne la point mettre sous mes pieds, si tu la pousses à me braver. — Ah! tiens, je deviens folle, je deviens méchante. Moi qui étais généreuse, je ne le suis plus; tu as tué ma bonté. Je peux encore combler ta femme de prévenances et de présens, mais me défendre de la détester, c'est impossible, quand je pense à ce second enfant, venu si tôt après le premier, et dans un moment où tu me jurais que ta femme n'était pour toi qu'une servante, que tu ne l'aimais pas! — Je suis à plaindre, les heures s'écoulent, Sylvestre s'obstine à rester à son bureau. Je vais employer le moyen que tu m'as donné pour t'écrire, il me paraît sûr. Adieu, viens bientôt, ou donne-moi un autre rendez-vous, — ou crains que je n'aille chez toi, — que je ne dise la vérité à ta femme ou à mon mari. Je suis capable de tout, si tu me laisses encore compter les jours et les semaines dans l'état de désespoir et de fièvre où je suis! »

Pourquoi aurais-je intercepté cette lettre odieuse et déplorable? Elle était une épine de plus dans la couronne de blessures que s'était tressée Tonino en croyant se parer des lauriers de la victoire et des myrtes de l'amour. Ces deux malheureux avaient à se châtier l'un par l'autre; l'expiation était dans son plein. Je ne pouvais que l'abréger par mon intervention. Séparés brusquement, ces deux êtres se regretteraient encore; il valait mieux les laisser devenir le supplice vivant, incessant, inévitable l'un de l'autre. Je fus implacable, moi, dans ce moment-là! — Qu'ils se déchirent et se maudissent! m'écriai-je; qu'ils ruinent l'existence l'un de l'autre! qu'ils se haïssent et se brisent! C'est ici que cesse pour moi le devoir de la protection.

Je repliai la lettre, que j'avais lue presque sans la toucher, tant elle me répugnait. Je recollai rapidement et adroitement la boîte. Je courus retrouver le petit Pierre; je la lui remis. — Je voulais aller au Vervalt, lui-dis-je; mais il m'a fallu passer chez un voisin, qui me prie de lui rendre un service, et j'y retourne. Va donc où

l'on t'a dit, ce n'est qu'une heure de retard dont tu n'auras pas à te confesser et que j'expliquerai, si l'on te gronde.

Il reprit le sentier des chalets de Sixte More, et je me glissai à travers bois jusque vers les grottes.

Je vis Tonino qui errait avec précaution aux alentours, mais sans impatience. Il venait d'arriver : il ne s'était pas gêné, lui, pour laisser Félicie exposée à l'attendre toute une matinée; il n'avait pas prévu qu'elle en serait empêchée, et qu'une lettre pourrait aller jusque chez lui et tomber dans les mains de sa femme. Il reçut cette lettre sur le sentier, renvoya l'enfant et disparut dans les rochers, sans doute pour lire la missive.

Je remarquai dans toutes ses allures l'insouciance hautaine d'un homme qui, par habitude de ruse, se croit devenu impénétrable, et que la feinte commence d'ailleurs à ennuyer profondément. Allait-il répondre? Il avait toujours sur lui des agendas et des crayons, car il passait désormais sa vie à faire des calculs et à prendre des notes. Je me tins caché à distance convenable; j'attendis.

Je le vis bientôt reparaître : il achevait de déchirer en petits morceaux le carton que j'avais recollé avec tant de soin, et il en jetait les débris dans la crevasse du rocher. Il mit le petit bonnet dans sa poche sans souci de le froisser, et descendit hardiment vers la Diablerette. Il n'avait du reste aucun motif pour s'en cacher, et il ne pouvait pas manquer de prétextes pour que sa visite dût me paraître très naturelle.

Je le laissai passer et je m'avisai de ce qui pouvait, de ce qui devait arriver. Félicie avait certainement exploré le verger où elle m'avait vu entrer, et, ne m'y voyant pas, elle avait pu se flatter de trouver encore son amant au rendez-vous. Elle allait venir à sa rencontre. A peine avais-je eu le temps de concevoir cette pensée, que je vis accourir Félicie.

Elle était inquiète et regardait autour d'elle, comme si elle eût craint d'être suivie. Il l'aborda très naturellement, lui parla sans doute de manière à la rassurer et entra avec elle dans le bois où j'étais.

Je les perdis de vue; mais je ne cessai pas d'entendre, non loin de moi, le bruit de leurs pas sur les bruyères sèches et cassantes. Un moment je crus qu'ils s'éloignaient; le son de leurs voix me détrompa. Ils avaient gagné la partie gazonnée d'une suite de petites clairières qui s'enchaînaient à celle dont je m'étais fait un refuge; ils approchèrent à mesure que je reculais. Évidemment le lieu qui m'avait paru le meilleur pour observer sans être vu était celui qu'ils cherchaient pour eux-mêmes, car ils devaient connaître encore mieux que moi tous les détails d'une localité si voisine de leurs rendez-vous.

Je reculai toujours sans bruit, mais je dus bientôt m'arrêter derrière une roche, au-delà de laquelle les arbres et les buissons plongeaient à pic dans le précipice de la ravine. Ils vinrent jusque-là, tout près de moi. Par là il n'y avait plus de sentier à rejoindre : c'était le désert, le silence et l'impunité!

Ils s'assirent si près de moi que je dus retenir mon haleine.

— Quelle idée tu as, disait Tonino, de venir dans ces broussailles, quand la grotte était si facile à gagner sans être vu de personne!

— Je n'irai pas me livrer à toi, répondit-elle, et subir des embrassemens qui m'humilient, parce qu'ils m'ôtent ma volonté, avant que tu n'aies répondu à ce que je t'ai écrit. Il le faut, je le veux, réponds!

— Crois-tu que, si je le voulais, tu me résisterais ici plutôt que là-bas?

— Ici je te résisterais. Rien qu'en élevant la voix, je te donnerais peur. Là-bas, dans cette grotte maudite, j'aurais beau menacer et crier; c'est là que tu es mon maître, c'est là que... Oh! la première fois c'était malgré moi!... Ne fais pas ton méchant sourire... J'ai combattu toute une journée, et quand je voulais fuir, tu fermais la sortie avec tes bras qui étaient de fer. Tu as employé la force!

— Tu mens!

— Tu m'as tenue prisonnière malgré moi, je le jure devant Dieu!

— Est-ce pour revenir avec des reproches sur des souvenirs que bientôt après tu as trouvés si doux et si enivrans, que tu m'amènes ici? Voyons, que veux-tu? Ta lettre est aussi folle que les autres. Tu dis blanc et noir, tu m'aimes et tu me hais, tu aimes ton mari et tu n'aimes que moi. Tu as des remords et tu n'en as pas, tu veux adopter mes enfans et tu ne peux pas les souffrir. Avoue que tu perds l'esprit! Je ne sais plus que faire de toi!

— C'est pourtant à toi de trouver le remède. Puisque je deviens folle, ce n'est pas moi qui le trouverai.

— Mais tu rends tout impossible! Notre vie était si bien arrangée! Nos deux mariages, qui semblaient devoir nous séparer, nous avaient assuré la tranquillité. Nous n'étions plus responsables du bonheur domestique l'un de l'autre, et c'était pour le mieux, car nous sommes trop passionnés pour vivre ensemble, tu le vois bien! Toi avec ton excellent et charmant mari, moi avec ma bête de femme qui est douce et qui me craint, nous n'avions plus qu'à nous aimer avec rage, dans le mystère, sans lequel il n'y a plus d'amour, et en réservant à nos ardens plaisirs ces heures fortunées que l'on guette, que l'on se ménage à l'avance, et que l'on savoure comme une conquête sur la destinée! Quoi de plus beau, de plus jeune, de plus complet que nos premiers rendez-vous? L'hiver les a ren-

dus plus difficiles et plus rares, et tu t'en es prise à moi comme si j'étais l'auteur de l'hiver! Ton cerveau a travaillé, l'ennui est venu, tu t'es rejetée dans la tendresse de ton mari. Tu avais de l'humeur, et tu croyais me piquer au jeu en me parlant de lui. Tu m'as rendu inquiet, chagrin, et pas mal fou aussi pour mon compte. Je t'ai défendu d'être sa femme, je te le défends encore quand la sauvagerie de l'amour m'exaspère; mais il faut bien réfléchir après et reconnaître que cette union sans partage est impossible entre des amans qui sont mariés tous deux. Sois donc raisonnable, ne rends pas malheureux ce cher Sylvestre que j'aime peut-être plus et mieux que tu ne l'aimes, car tu es bien ingrate envers lui, et au lieu de t'amuser à d'inutiles remords, tu ferais mieux de garder ton secret et de lui cacher tes agitations et tes colères contre moi. Il finira par en deviner la cause, et son repos sera perdu à jamais. Moi, j'ai la conscience tranquille à son égard. Je ne lui veux que du bien, je me mettrais au feu pour lui, il n'y a que lui au monde qui me paraisse respectable. Je ne veux pas lui prendre sa femme, sa société, son bonheur. Il ne sait pas que cette femme admirable en tous points a des sens,... des besoins de cœur, si tu veux, que ni lui, ni moi, ni personne au monde ne pourrait assouvir! — Allons, ne te fâche pas, n'enfonce pas tes jolis ongles dans mon pauvre bras! C'est ton éloge que je fais à mon point de vue, car si je t'adore, c'est parce que tu es ainsi. D'ailleurs j'ai voulu être à toi, j'aurais mauvaise grâce à l'oublier! Je l'ai voulu dès le premier battement de cœur de ma vie. Je devinais en toi ce que personne ne savait, ce que tu ne savais pas toi-même; une vapeur brûlante t'enveloppait comme un nuage à travers lequel Sylvestre ne pouvait pas te discerner clairement, comme moi qui m'y tenais plongé à toute heure. Sois sûre que, si cet homme sage et pur t'eût devinée, il ne se serait pas attaché à toi: il eût été ton amant peut-être, jamais ton mari; mais il s'est trompé. Les gens qui n'ont pas de vices ne voient guère ceux des autres. Je dis des vices, puisqu'on appelle comme ça les passions! tu sais qu'au fond je m'en moque, je ne me pique pas de morale, moi; je suis ce que Dieu m'a fait. Que l'on me traite de brute et de sauvage, ça ne m'offense pas. C'était un homme de ma trempe, un athée comme moi en philosophie qu'il te fallait rencontrer et accepter pour connaître l'amour et la vie.— Donc nous pouvions être heureux l'un par l'autre, sans rien ôter au bonheur de ton mari et de ma femme. Ni l'un ni l'autre ne nous connaît, c'est tant pis pour eux! ils n'auront de nous que l'amitié et la déférence; mais, puisque après tout ils ne nous demandent pas autre chose et ne comprendraient point nos transports, disons que c'est tant mieux pour nous quatre, et conviens que j'ai eu raison de vaincre tes scrupules. Tu essaies de gâter par tes caprices

une existence que j'ai faite raisonnable et douce pour nos deux ménages, brûlante et délicieuse pour nous seuls. Je te supplie de te calmer et de reprendre confiance en moi.

Laisse-moi, ajouta-t-il, gouverner ta vie, tes affaires, ton avenir, ton mari lui-même, qui ne demande qu'à se livrer à l'étude des belles choses et à ignorer les émotions poignantes. Ne t'inquiète point de la manière dont j'aime ma chevrière et du nombre d'enfans qu'elle pourra me donner. Elle n'aspire qu'à en nourrir une douzaine. Il n'y a guère à craindre les charmes d'une femme qui n'a d'autre passion que la maternité. Être jalouse de la Vanina, toi! c'est absurde, c'est injuste, c'est même inhumain... Pauvre Vanina! si elle me voyait mourant d'amour à tes pieds, elle tomberait morte d'étonnement et d'humiliation. Veux-tu donc la tuer, toi, si grande et si noble? Non, tu ne le veux pas, pas plus que je ne veux tuer mon cher et bon Sylvestre en cessant de le tromper. Respectons nos liens, voilà toute la morale que je comprenne, et ce que je comprends, je m'y range, qu'il m'en coûte ou non. Soyons très bons, très aimables et très prudens; alors nous serons contens de nous-mêmes, et cela nous rendra contens l'un de l'autre. Savourons nos joies, donnons au travail, aux devoirs et aux affaires les heures qui nous séparent. Ne nous disputons pas pour des misères, pour de l'argent, pour des questions de tien et de mien. Ce sont là des prétextes que tu cherches ou que tu saisis pour épancher ta bile. Laisse-moi conduire ma barque comme je l'entends. Qu'est-ce que ça te fait que je mange mon argent et que j'expose le tien? Depuis quand tiens-tu à l'argent? Qu'est-ce que l'argent peut avoir à faire dans nos amours? Tu dis toi-même que tu n'auras plus d'enfans, et je sais de reste que ton mari méprise les écus. Vas-tu devenir intéressée, toi qui n'as jamais travaillé et amassé que pour les autres? Allons! j'ai répondu à tout, je crois; qu'as-tu encore à dire?

— Je dis, s'écria Félicie, irritée, que tu es un vicieux et un perfide! J'admire que, foulant aux pieds toute morale, tu me prêches les devoirs du ménage! Cela te sied bien, à toi, de prendre la défense de mon mari! Tiens, avoue donc que tu es déjà las de moi, que tu veux bien de temps en temps venir faire un chapitre de folie avec moi, me prendre comme une aventure piquante,... endormir mes soupçons par une comédie de passion ou de sentiment, par tes paroles traîtresses, par des phrases apprêtées à l'avance et qui jurent dans ta bouche. Le reste du temps, tu aimes ta femme à plein cœur et tu ris de moi avec elle! Mais écoute, que tu mentes ou non, je ne veux plus de la part que tu me fais. Ce ne sont plus des extases, des mots, des soupirs et des rugissemens qu'il me faut, c'est ton amitié, c'est ta confiance, c'est ta société, c'est ta soumission, c'est toi à tous les momens de ta vie et de la mienne,

c'est la part de ta femme que je veux... A ce prix, je changerai de rôle avec elle; elle sera ta maîtresse, ton aventure, ta distraction furtive... Je sais maintenant l'amertume et l'indignation de cette position-là, je la lui laisserai sans jalousie; j'aime mieux avoir à la plaindre qu'à l'envier. Voilà ce que je veux, tu m'entends? Tu viendras, sous le prétexte que tu voudras, demeurer chez moi, et tu iras la voir de temps en temps. Elle y consentira. Tu lui parleras le langage qui m'a séduite, elle se croira adorée, elle croira triompher de moi, et c'est moi qui rirai d'elle!

— Très bien, reprit Tonino avec ironie. Voilà qui est très bien arrangé! Et Sylvestre, qu'est-ce que nous en ferons?

— Ah! ne me parle pas de lui, vois-tu, ou je monte sur ce rocher et je me jette en bas.

— Tu vois bien qu'il t'est plus cher que la vie, plus cher que moi, et que ce serait à moi d'être jaloux?...

— Et tu ne l'es plus! C'est facile à voir à présent. Eh bien! moi...

— Toi, tu es jalouse par amour-propre; mais de l'affection, tu n'en as jamais eu pour moi.

— C'est possible. Pas plus que toi pour moi! Qui sait? C'est le vice qui nous a réunis, rien de plus!

— Tu dis des paroles atroces.

— C'est le fait qui est atroce! Allons, va-t'en! Je comprends mon sort. Je réparerai ma faute. J'aimerai mon mari, je t'oublierai.

Elle voulait s'éloigner, il la retint. Certes il était rassasié et fatigué d'elle, et il eût rompu avec empressement, si un intérêt sordide n'eût couvé sous cette passion sensuelle. Il fit sans doute un grand effort pour secouer la lassitude de son esprit et l'épuisement de son cœur. Il lui parla avec ce mélange d'éloquence et de prosaïsme qui lui était propre, et dont mon récit ne peut se permettre de vous rendre les charmes et les platitudes. J'en retranche autant que possible les côtés cyniques, les mots enfiévrés, tantôt exaltés, tantôt choquans, toujours dangereux ou avilissans pour la femme qui les écoute ou qui les accepte. Sans doute il étudiait dans la rougeur ou dans la pâleur de Félicie l'effet irritant ou adoucissant de son argumentation hachée, absurde, tantôt révoltante, tantôt spécieuse.

La conclusion de cet entretien qui devait dénouer la situation et qui la renoua plus étroitement fut qu'il fallait patienter et attendre. Attendre... quoi? La réponse était fatale. Il fallait espérer ma mort et celle de Vanina. J'étais encore jeune et bien constitué, mais je m'exposais souvent dans les glaciers; il ne fallait qu'une petite pierre, une brindille, moins que cela, une distraction d'une seconde pour me faire glisser et disparaître. Je bravais d'ailleurs mille autres périls journaliers; j'étais très humain et aussi très

enfant! Je me serais jeté à l'eau pour sauver une fourmi. Avec ce caractère-là, j'avais bien des chances pour rencontrer la mort. Ma bonne santé elle-même impliquait un danger. Ceux qui, comme moi, n'avaient jamais fait de maladie étaient souvent emportés par la première atteinte. Il ne fallait qu'un refroidissement ou un coup de soleil. Je ne prenais aucune précaution. C'était imprudent à mon âge! la vie tient à si peu de chose! On ne devrait jamais s'effrayer de la longue durée des liens qui pèsent; il n'y a rien qui dure. Tout ce qu'on peut raisonnablement prévoir, c'est que les vieux doivent partir avant les jeunes. Le fruit mûr tombe le premier. Pour conclure, le bon Tonino, tout en me pleurant d'avance, promettait à ma femme de m'enterrer et de me survivre. Quant à la sienne, elle était moins forte qu'elle ne le paraissait; elle avait failli mourir en donnant le jour à son premier enfant, et puisque Félicie le forçait à lui tout dire, il lui confiait, d'un ton odieusement dolent, que depuis ce temps-là la pauvre Vanina avait la poitrine faible; enfin, disait-il, il ne fallait pas rendre l'avenir impossible par la haine et l'impatience du présent. Il y a une destinée; il y croyait, lui, il y avait toujours cru. Il s'était dit dès l'adolescence : « Je serai le mari de Félicie, » et le jour où il avait épousé Vanina une voix fantastique lui avait dit au pied de l'autel : « C'est en attendant que tu possèdes celle que tu aimes! » La possession était arrivée, le mariage viendrait. — « Je ne sais pas quand, je ne sais pas comment, ajoutait-il; mais c'est écrit, je le sens, je le sais, je le vois, et je te le prédis! tu verras! crois-moi ou tais-toi, ne m'ôte pas le rêve qui me fait vivre! »

Je souriais de mépris en entendant Tonino parler ainsi de la destinée arrangée à sa guise. Placé en contre-bas de la roche qui nous séparait et qui surplombait l'abîme, je regardais les assises minées de cette masse qu'emporterait probablement le prochain orage, et je me disais qu'elle était peut-être encore plus ruinée en dessous et menacée d'une chute plus imminente qu'elle ne me paraissait. Qui sait si, en la poussant un peu par mégarde, Tonino ne l'eût pas fait descendre avec le terrain en talus qui me portait? Et qui sait aussi, si, en plantant mon bâton dans le sable, je n'eusse pas pu déterminer l'avalanche et précipiter avec moi ces faiseurs de projets qui bâtissaient leur nid sur ma tombe?

J'étais las d'écouter, j'en savais assez. Je ne sais plus ce qu'ils se dirent; quand ils se furent éloignés, je ne les écoutais plus, je ne les surveillais pas, tout de leur part m'était devenu indifférent.

GEORGE SAND.

(*La quatrième partie au prochain nº.*)

DE

L'INSTRUCTION DU PEUPLE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

IV.

L'ÉCOLE LAÏQUE ET L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN HOLLANDE.

Le congrès des sciences sociales réuni à Berne au mois de septembre 1865 avait posé la question suivante : « l'enseignement de la morale doit-il être séparé de celui des religions positives, ou convient-il d'assigner un rôle, dans l'école, aux ministres des cultes? » A la vivacité des débats, aux accens d'éloquence passionnée qu'ils provoquèrent, on put juger de l'importance du problème. L'organisation de l'enseignement n'en soulève pas en effet de plus grave. On le discute partout, dans les pays catholiques aussi bien que dans les pays protestans, et partout il remue profondément les âmes, parce qu'il touche à leur plus sérieux intérêt, à leur sentiment le plus intime, l'intérêt et le sentiment religieux. L'école où tous les enfans sont admis sans distinction de culte et où l'on enseigne une morale générale en dehors du dogme, c'est-à-dire l'école mixte ou laïque, est une institution nouvelle qui ne remonte pas au-delà du commencement de ce siècle. Introduite d'abord en Hollande, elle a été successivement adoptée par les États-Unis, l'Irlande, le Haut-Canada, l'Australie, et elle est ré-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1865, des 1er janvier et 15 avril 1866.

clamée par un parti puissant dans beaucoup d'états du continent, en France, en Allemagne, en Belgique, en Suisse, en Italie. C'est grâce à elle que l'Amérique du Nord a réussi à organiser cet admirable système d'enseignement populaire qui fait son orgueil et sa force. C'est pour l'avoir repoussée que l'Angleterre, malgré tant de sacrifices et de dévouemens, ne parvient pas à donner à ses populations laborieuses l'instruction dont elles ont besoin. L'éloquent historien des États-Unis qui récemment, en prononçant au capitole de Washington l'éloge funèbre de Lincoln, a fait frémir de satisfaction la fibre patriotique de ses concitoyens et désagréablement frappé l'oreille attentive de la diplomatie européenne, M. Bancroft, a dit dans un de ses écrits que l'école laïque est l'une des plus importantes conquêtes de notre époque. Cette opinion est aussi celle de tout le parti réformiste en Angleterre, depuis Cobden et Stuart Mill jusqu'au comte Russell. Nous étudierons d'abord la question en elle-même en examinant les argumens qu'ont fait valoir les partisans et les adversaires de l'école laïque; nous montrerons ensuite comment le problème a été résolu dans le pays qui l'a abordé le premier et qui a adopté la solution la plus radicale, en Hollande.

I.

Ceux qui veulent que l'enseignement des religions révélées fasse partie de l'instruction primaire, qu'ils soient catholiques ou protestans, font valoir à peu près les mêmes motifs. Leurs raisonnemens peuvent se résumer dans les termes suivans. Empruntant un mot de M. Guizot, il faut, disent-ils, que « l'atmosphère de l'école soit religieuse. » La religion seule peut inspirer au peuple des sentimens de respect, d'ordre, de vertu. Détruisez ou affaiblissez seulement les croyances religieuses, et les classes les plus nombreuses, n'ayant plus d'autre mobile que leurs passions, ramèneront la société à la barbarie. La foi du pauvre est la sauvegarde des jouissances du riche. S'il n'attend pas de compensation dans un autre monde, celui qui n'a rien voudra posséder et jouir dans celui-ci; voilà la source des plus dangereuses révolutions sociales. Or, pour imprimer dans le cœur du peuple la morale et la religion, il faut les enseigner dans l'école. C'est en vain qu'on parle de séparer la morale de la religion; sans la religion, la morale n'a point de base, elle n'est rien, et par religion il faut entendre un culte positif, dogmatique. La religion naturelle, ce déisme vague, froid, abstrait, sans tradition, sans symboles, sans cérémonies extérieures, sans prêtre et sans autel, peut offrir un aliment aux spéculations des philosophes dans leur cabinet; jamais il ne servira de nourriture spirituelle aux âmes simples de ceux qui gagnent leur vie dans l'atelier et dans les champs.

Ainsi donc il faut choisir : ou bien vous enseignerez dans l'école les dogmes de la religion, vous y appellerez le prêtre, et dans ce cas, en donnant satisfaction aux vrais besoins populaires, vous consoliderez l'ordre social; ou bien vous bannirez le prêtre de l'école, et alors par votre enseignement sans religion, sans morale digne de ce nom, vous jetterez dans les cœurs des semences d'incrédulité, d'athéisme, d'immoralité, de révolte, et vous aurez introduit dans la société moderne un irrémédiable ferment de dissolution.

Dans les pays catholiques, le clergé réclame la suprême direction de l'enseignement populaire avec plus d'insistance et au nom de principes plus inflexibles encore. Le plus important objet de l'enseignement, dit-il, est de répandre la morale et la religion. L'instruction, à vrai dire, n'a d'autre but que de préparer l'homme à remplir ses devoirs envers Dieu, envers ses semblables, envers lui-même. Or qui lui enseignera cela? Est-ce le représentant de l'autorité laïque, est-ce la philosophie? Mais qu'est-ce que la philosophie, sinon le recueil de toutes les erreurs humaines, ou une impuissante recherche de la vérité qui toujours fuit et se dérobe? Quant au pouvoir laïque, émanation de la raison éminemment faillible de l'homme, comment pourrait-il faire enseigner le dogme, puisque lui-même se déclare incompétent en cette matière? L'état est athée, l'école de l'état sera donc athée comme lui. L'église seule peut donner au peuple l'instruction religieuse dont il a besoin, car seule elle est dépositaire de la parole divine, seule elle est investie de l'infaillibité que lui a promise le Fils de Dieu. « Allez, lui a-t-il dit, allez et enseignez tous les peuples de la terre. » Voilà son titre à la mission civilisatrice qu'elle remplit depuis dix-huit cents ans. Aussi, dans presque tous les concordats qu'il a conclus, le pape a-t-il stipulé que la haute direction de l'instruction appartiendrait au clergé. Le dernier concordat entre Pie IX et l'Autriche porte : « Article 5. L'instruction de toute la jeunesse catholique dans toutes les écoles tant publiques que privées sera conforme à la doctrine de la religion catholique. Les évêques, selon le devoir de leur charge pastorale, dirigeront l'éducation religieuse de la jeunesse dans tous les établissemens d'instruction publics ou privés... — Article 8. Tous les maîtres d'écoles élémentaires destinées à des catholiques seront soumis à l'inspection ecclésiastique. Quiconque déviera du droit chemin sera écarté. » Tel est le langage de l'église, et tous les pays qui sont restés soumis à l'autorité de Rome lui ont jusqu'à ce jour abandonné l'enseignement moral et religieux.

Voyons maintenant au nom de quel principe, en vue de quel intérêt on réclame la sécularisation de l'école. Les motifs qui ont porté certains peuples protestans à exclure de l'école l'enseignement du dogme diffèrent complétement de ceux qui font réclamer

cette réforme chez la plupart des peuples catholiques. Les peuples protestans ont adopté l'école laïque, non par suite de quelque hostilité contre le culte ou ses ministres, mais en raison de la grande diversité des sectes : c'est affaire non de choix, mais de nécessité. Chez les peuples catholiques, la lutte à laquelle cette question donne lieu est au contraire un des épisodes et des symptômes de la crise religieuse qu'ils traversent. Occupons-nous d'abord des premiers.

Chez les peuples qui ont adopté la réforme, le nombre des sectes différentes est grand déjà, et il augmente chaque jour. Bossuet, qui ne comprenait que l'unité basée sur l'obéissance, croyait confondre et anéantir les partisans de la « religion prétendue réformée, » en montrant les variations et les dissidences des églises protestantes. Qu'aurait-il dit de nos jours à l'aspect de ces confessions innombrables que la liberté illimitée fait éclore chaque jour en Amérique? C'est pourtant la conséquence inévitable de l'émancipation de l'esprit humain en matière de religion. Sans doute la vérité est une, mais que de modes différens de la concevoir, de l'exposer, de se l'approprier! En fait de culte surtout, que de nuances peuvent naître de la diversité des esprits, des tempéramens, des degrés de culture! Ce qui édifie l'un scandalise l'autre; celui-ci croit qu'il convient de louer Dieu avec des chants qu'accompagnent l'orgue et les instrumens de musique; celui-là est convaincu que la prière intime et le discours sont le seul hommage digne de la Divinité; ceux-ci baptisent les enfans, ceux-là prétendent que le baptême ne doit être accordé qu'à l'homme qui adopte le christianisme en connaissance de cause. Ces variétés qui se dessinent sur un fonds commun de croyances chrétiennes prouvent seulement que l'on attache assez d'importance aux résultats du libre travail de la pensée et de la conscience pour rompre avec la routine. La diversité des confessions est ainsi la marque certaine de la vivacité des sentimens religieux. La compression et l'indifférence peuvent seules maintenir l'uniformité. Les dissidences qui se multiplient à mesure que le sentiment religieux prend une forme plus personnelle ne doivent donc ni étonner ni alarmer, mais il faut en tenir compte dans l'organisation de l'école. On ne pourra confier l'enseignement de la religion à l'instituteur, car il appartient à une secte particulière, et ses explications ne sauraient être acceptées par les sectes rivales. Il sera impossible aussi de soumettre l'école à l'inspection et à la direction du clergé, car on ne peut appeler les ministres de toutes les communions, et admettre le ministre d'une seule serait léser les droits de toutes les autres. On est ainsi amené forcément à exclure l'enseignement dogmatique et à séculariser l'école. La notion même de l'état conduit d'ailleurs à l'adoption de cette mesure. L'état est une institution politique et non une institution religieuse. Appuyé sur les principes

généraux de la morale, ayant pour fonction d'assurer le règne de la justice, l'état ne doit point favoriser une confession particulière au détriment des autres. L'école établie par l'état laïque doit être laïque comme lui. Tous les citoyens contribuent pour une part à la soutenir de leurs deniers; il faut donc qu'elle soit ouverte à tous les enfans sans distinction de culte, et elle ne pourrait l'être, si elle était soumise à la direction des ministres de l'une ou l'autre confession.

De ce que l'on n'enseigne point le dogme, on a voulu conclure que l'école était irréligieuse; c'est à tort. Comme on dit en Amérique, elle est *unsectarian* et point *godless;* elle n'appartient exclusivement à aucune secte, mais il ne s'ensuit point qu'elle soit athée. L'instruction que l'enfant reçoit n'a pas pour but de l'enrôler définitivement dans telle ou telle communion, elle le prépare à comprendre les enseignemens de celle dont il fait partie. Il en est de même pour la politique : on ne vise point à inculquer aux futurs citoyens les doctrines de l'un ou l'autre parti; on veut seulement leur donner les aptitudes nécessaires pour se former eux-mêmes des opinions conformes à la justice et au bien de la patrie. Si dans un établissement où l'enfant demeure toute l'année on n'enseignait point la religion, ce serait là une lacune dont à bon droit on pourrait se plaindre; mais comme les enfans ne fréquentent l'école primaire que pendant quelques heures du jour, ils peuvent très facilement recevoir l'instruction religieuse dans leur famille, à l'église, à l'école même, où le prêtre est admis à se rendre en dehors des heures de classe. La religion cessera-t-elle de faire partie de l'instruction de la jeunesse parce qu'au lieu d'être enseignée par le maître elle le sera par le ministre du culte, et celui-ci n'est-il pas plus apte que l'instituteur laïque à bien donner cet enseignement? Dans toutes les confessions, la mission du prêtre est d'enseigner le dogme. Charger l'instituteur de cet enseignement, c'est donc envahir le domaine réservé des cultes, c'est permettre aux ministres des diverses religions de ne pas remplir un de leurs devoirs.

N'est-ce pas le cas d'appliquer ici la parole de l'Évangile et de juger l'arbre d'après ses fruits? Or les sentimens moraux et religieux sont-ils moins répandus, moins profonds dans les pays à écoles laïques que chez les nations qui ont conservé l'école confessionnelle? C'est tout le contraire. Les États-Unis, le Haut-Canada, la Hollande, sont peut-être les pays du monde où la religion, fortement enracinée dans les âmes, exerce le plus d'influence, et l'influence la plus moralisatrice sur la vie nationale. Comparez-leur sous ce rapport l'Espagne, les états romains, où l'instruction primaire est entièrement aux mains du clergé, et voyez de quel côté est l'avantage. En résumé, chez les peuples protestans, c'est la

diversité des sectes qui a conduit à adopter l'école laïque, et jusqu'à ce jour on n'a eu qu'à se féliciter du résultat. Grâce à cette réforme, les pouvoirs publics ont pu organiser partout une instruction commune à tous, qui, en répandant les lumières, a favorisé les progrès d'une religion tolérante et d'une saine morale. Dans les pays catholiques, on veut également, avons-nous dit, la sécularisation de l'école. Elle est réclamée pour deux motifs : d'abord comme une conséquence nécessaire de la séparation de l'église et de l'état, ensuite afin de soustraire l'enseignement du peuple à l'influence d'un clergé qu'on prétend hostile aux principes de la civilisation moderne. Examinons ces deux points.

L'état moderne tend à s'affranchir de la suprématie du clergé en vertu d'une loi dont on peut constater l'action à toutes les époques de l'histoire, et qui veut que la pensée soit le vrai souverain de ce monde. En fin de compte, la puissancee demeure au plus intelligent. Ceux qui possèdent les forces de la raison et les lumières de la science arrivent toujours, dans la paix comme dans la guerre, à l'emporter sur les autres hommes, parce qu'ils connaissent mieux qu'eux les ressorts qui meuvent les affaires humaines. Ils prévoient de plus loin et raisonnent plus juste; ils peuvent donc tirer meilleur parti des événemens. Là où les autres ne voient que le hasard, ils démêlent l'enchaînement des causes aux effets, et ils agissent en conséquence. Ce que l'on appelle le droit du plus fort n'est que le droit du plus clairvoyant, car la force suprême, celle qui dirige toutes les autres, est la raison. C'est ce qu'a bien compris Voltaire en faisant invoquer par Mahomet

> Le droit qu'un esprit fort et ferme en ses desseins
> A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

Dans l'antiquité, tant que la caste sacerdotale conserve seule les lumières, elle garde le pouvoir. Les prêtres, à la fois poètes, orateurs, légistes, médecins, astronomes, possesseurs héréditaires des secrets de la science, sont vraiment, en un certain sens, les organes de la Divinité; ils commandent l'obéissance à la foule ignorante, et ils l'obtiennent : nul ne songe à secouer le joug sacerdotal. Le peuple est un troupeau docile que ces bergers dirigent, apprivoisent et tondent. L'état alors est théocratique. Il ne peut être autre, et il est bon qu'il le soit. Telles furent l'Inde, l'Égypte, l'Étrurie. En Grèce et à Rome au contraire, pendant la belle époque, le sacerdoce n'a en propre que quelques mystères antiques et quelques superstitions discréditées dont rient les augures eux-mêmes. Les lumières sont répandues dans la nation, les philosophes sont les vrais savans, tous les hommes libres participent à leurs découvertes et à leurs connaissances. Alors l'état devient laïque; le culte

même semble se séculariser, et la forme du gouvernement est démocratique.

Au moyen âge, par suite de la désorganisation et de l'appauvrissement de la société tout entière, l'ignorance redevint générale, et dans toute la triste Europe de ce temps-là elle présente un caractère plus morne, plus accablant, plus barbare que dans les régions lumineuses de l'Orient. L'église seule avait sauvé quelques traditions de la culture ancienne; elle savait quelque chose au milieu d'hommes qui ne savaient rien. Les couvens étaient les académies, et les évêques les philosophes. Comme en Égypte, comme en Étrurie, tous les arts et toutes les sciences portaient la robe sacerdotale. Ayant plus de connaissances en tout, ouvrant en outre à leur gré les portes du ciel, les prêtres eurent sans peine les richesses et le pouvoir. On vit renaître la théocratie, mais sous une forme mitigée, parce que les croyances au nom desquelles elle s'établissait reposaient au fond sur le principe de l'égalité, et parce que les populations européennes appartenaient à une race faite pour la liberté. Méconnaissant ces germes de l'affranchissement futur, l'église crut que désormais le pouvoir suprême lui appartenait : cette souveraineté, qui n'était qu'un fait, elle l'érigea en droit. Les fausses décrétales, les bulles papales et les écrits des théologiens proclamèrent la toute-puissance du sacerdoce. La théorie de la théocratie fut formulée avec une netteté incomparable. « Tous les hommes, même les princes de la terre, doivent courber la tête devant les prêtres, » disent les décrétales. « De même, dit saint Bonaventure, que l'esprit l'emporte sur le corps par sa dignité et son office, de même le pouvoir spirituel est supérieur au temporel, et il mérite, à cause de cela, le nom de *domination*, d'où il suit que la puissance royale est soumise à l'autorité ecclésiastique. » Le docteur le plus ami de la liberté de cette époque, celui que l'église appelle le docteur solennel, Henri de Gand, ne tient pas un autre langage. « Jésus-Christ, dit-il, comme homme, est le chef et le roi unique de l'église, car il a dit à ses apôtres : *Puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre.* — Il a conféré ce double pouvoir à saint Pierre en lui donnant les deux clés et les deux glaives. D'ailleurs, par cela même que l'église a le pouvoir spirituel, elle doit avoir le pouvoir temporel; en effet, les choses temporelles ne peuvent être réglées que d'après le spirituel, de même que le moyen est subordonné au but. » Le jour où le pape posa son pied triomphant sur la tête humiliée de l'empereur dans les fossés du château de Canossa, il put croire que la théorie des décrétales et des docteurs l'emportait définitivement, et que désormais il allait être le maître suprême de ce monde, le dispensateur des couronnes, le pasteur des peuples. Il se trompait; au lieu d'être le premier jour de l'ère théocratique,

ce moment en fut l'apogée : bientôt commença le déclin. Depuis lors, la puissance de l'église a sans cesse décru, et la société s'est de plus en plus affranchie de sa tutelle. C'est dès ce moment qu'on voit la raison laïque, acquérant chaque jour des forces nouvelles, s'insurger pour conquérir la liberté et le pouvoir. A chaque révolte la théocratie répond par des anathèmes et des châtimens. Elle emprunte à l'intolérance antique l'art des supplices et des tortures, et le perfectionne encore. Et pourtant l'esprit nouveau qui soulève le monde, que le sacerdoce prétend extirper par le fer et le feu, n'est autre que l'esprit d'égalité, de liberté, dont l'Évangile a répandu partout les divines semences. Cette lutte séculaire est le grand drame des temps modernes, et le dernier acte n'en est pas encore joué. C'est le sanglant enfantement de l'ordre actuel, de la séparation de l'église et de l'état.

Le premier pas, le plus grand est accompli par la réforme lorsqu'elle fit de la religion non plus un ensemble immuable de dogmes et de rites imposés à la fois par l'église et par l'état, mais un sentiment intérieur, une action libre de la pensée individuelle. C'est en vain qu'on couvre l'Europe de bûchers et qu'on extermine des populations entières, le principe nouveau triomphe et la suprématie sacerdotale est coupée dans sa racine. Les États-Unis, puis la révolution française déduisirent hardiment les conséquences logiques du principe posé. —Les différens cultes devaient être des opinions libres, non des établissemens oppresseurs. — L'état avait à les respecter comme toute autre manifestation de la pensée; il ne devait plus ni les instituer ni les rétribuer, et il ne devait point non plus subir en rien leur contrôle. La législation, l'état civil, la justice, l'enseignement même, devaient être enlevés à leur direction, attendu qu'une religion n'est qu'une croyance et ne peut être un pouvoir. La sécularisation de l'école est donc, on le voit, le dernier terme de ce mouvement émancipateur qui aboutit à la ruine de la théocratie et à l'établissement de l'état laïque. La revendication de la liberté religieuse est l'origine de ce mouvement. Pour qu'elle soit complète, il faut établir l'école laïque. Les hommes de la révolution française le comprirent avant la Hollande, avant les États-Unis, et ils l'ont formulé avec cette netteté de langage que donne la vue claire d'un principe. Voici comment s'exprime Condorcet en 1792 : « La constitution, en reconnaissant le droit qu'a chaque individu de choisir son culte, en établissant une entière égalité entre tous les habitans de la France, ne permet point d'admettre dans l'instruction publique un enseignement qui, en repoussant les enfans d'une partie des citoyens, détruirait l'égalité des avantages sociaux et donnerait à des dogmes particuliers une prééminence contraire à la liberté des opinions. Il était donc rigoureusement nécessaire

de séparer de la morale les principes de toute religion particulière et de n'admettre dans l'enseignement public l'enseignement d'aucun culte religieux. Chacun d'eux doit s'enseigner dans ses temples par ses propres ministres. Les parens, quelle que soit leur opinion sur la nécessité de telle ou telle religion, pourront alors sans répugnance envoyer leurs enfans dans les établissemens nationaux, et la puissance publique n'aura point usurpé sur les droits de la conscience sous prétexte de l'éclairer et de la conduire. »

En ce point comme en beaucoup d'autres encore, la France a eu l'honneur de proclamer les vrais principes avec plus d'éclat et de rigueur qu'aucun autre peuple; mais elle a échoué quand il s'est agi de les appliquer. La raison s'en découvre aisément : malgré le prodigieux effort de 93, malgré ces violences qui épouvantèrent et ébranlèrent l'Europe, la France n'avait pas échappé aux liens de l'ancienne foi théocratique. Celle-ci vivait au fond des cœurs de ceux même qui pensaient l'avoir secouée à jamais, parce que la foi ancienne n'est jamais définitivement extirpée tant qu'elle n'est pas remplacée. Il y a dans l'âme humaine une certaine place qu'on peut laisser vide quelque temps, mais où les anciennes croyances finissent toujours par repousser, quand on n'y en a pas semé de nouvelles. Le culte de la majorité des Français étant en contradiction complète avec le principe de la séparation de l'église et de l'état, le clergé eut bientôt reconquis son pouvoir, surtout dans la sphère de l'enseignement primaire. Tandis que la France perdait l'école laïque, la Hollande et les États-Unis surent au contraire l'établir et la maintenir, parce qu'elle était conforme aux tendances du culte dominant et rendue nécessaire par la diversité des sectes, résultat de la liberté mise en action. En matière de réformes sociales, tout ce qui se fait avec le concours des idées religieuses réussit facilement et persiste, tout ce qui se fait sans elles s'établit avec peine, s'applique mal et ne dure guère. En 1848, M. Edgar Quinet, pénétré dès longtemps de toute l'importance de la question, proposait à l'assemblée nationale de revenir aux traditions de la révolution et d'adopter le système qui donnait de si bons résultats en Hollande et aux États-Unis. Ce fut en vain; sa proposition ne trouva qu'un faible appui dans l'assemblée issue de la révolution de février. Bientôt la législature, sous l'empire d'idées de réaction, loin de restreindre l'influence du clergé, s'efforça de l'accroître. L'instituteur continua d'être chargé de l'instruction religieuse sous la direction du curé. C'est le système en vigueur dans tous les états catholiques de l'Europe, sauf en Portugal, où tout droit d'intervention dans l'enseignement public est refusé à l'église.

Le système français actuel est mauvais sous bien des rapports. Il est en contradiction avec le principe fondamental de la société mo-

derne, la séparation de l'église et de l'état; il confond deux ordres de vérités dont la distinction devrait toujours être respectée : les vérités de l'ordre naturel et les vérités révélées; il impose à l'instituteur une obligation dont il ne peut convenablement s'acquitter, et il dispense le prêtre de remplir une des fonctions les plus essentielles de son ministère. Au lieu de dire que la morale serait enseignée par l'instituteur et la religion par le ministre du culte, ce qui respectait la séparation de l'ordre laïque et de l'ordre religieux, on a décidé que l'instruction religieuse et morale serait donnée par l'instituteur sous la direction et la surveillance du ministre du culte, ce qui mène logiquement, de conséquence en conséquence, à l'asservissement du pouvoir civil dans le domaine de l'instruction primaire. Qu'on veuille bien en effet suivre la déduction. Pour que l'instituteur laïque enseigne les dogmes révélés, il faut qu'il en soit reconnu capable; or qui constatera cette capacité? Sera-ce l'autorité communale, le ministre de l'intérieur, l'inspecteur civil? Évidemment non, car ils sont incompétens en matière de dogmes, et ils ne peuvent, à moins de se proclamer sous ce rapport supérieurs à l'église même, décider en dernier ressort de l'orthodoxie des maîtres d'école. Le clergé sera donc nécessairement seul juge de l'aptitude de l'instituteur en cette matière, et comme elle est l'une des plus importantes, la plus importante même de celles qu'on enseigne, il serait absurde de nommer aux fonctions de maître d'école un homme que le clergé n'aurait point reconnu apte à donner l'enseignement religieux. Le pouvoir civil doit par conséquent s'incliner toujours devant les décisions des autorités ecclésiastiques. Nommer ou maintenir en place un instituteur qui expliquerait les vérités révélées d'une façon que le sacerdoce, seul juge en ce point, déclarerait erronée, impie, hérétique, ce serait usurper le légitime domaine de l'église et en réalité soumettre l'église à l'état. Pour échapper à cette extrémité, il faut que, directement ou indirectement, le clergé dirige l'instituteur, ou, ce qui est plus simple encore, il faut qu'il le forme en des maisons de préparation, en des *séminaires*, comme disent très bien les Allemands, dans lesquels il inculque ses doctrines à son aise. Cela même ne suffit pas. Puisque l'enseignement religieux est donné sous la direction des ministres du culte, il faut que ceux-ci puissent surveiller de près l'instituteur et s'assurer si l'instruction qu'il donne est complétement orthodoxe. Il sera donc nécessaire d'accorder au clergé le droit d'inspection, et ce droit lui confère sur l'instituteur et sur l'école une autorité toute-puissante; l'existence même de l'école dépendra de sa décision. L'enseignement de la religion est obligatoire, on ne peut se dispenser de le donner. Si le clergé déclare que

l'instituteur donne mal cet enseignement, il ne reste qu'à le renvoyer pour en prendre un autre ou à fermer l'école. Voilà ce qui sort irrésistiblement de cette regrettable disposition qui consiste à charger le maître laïque d'enseigner les vérités révélées. Ce n'est point impunément qu'on confond les deux domaines. Qui pénètre dans celui de l'église n'y peut être que sujet, car elle prétend y exercer une autorité indiscutable. Dès qu'il sort des limites où il est souverain, l'état n'a plus qu'à se soumettre; l'église lui dictera ses conditions, et il devra les accepter; elles sont sans appel.

Ainsi donc l'état asservi à l'église, voilà le premier mal. Ce n'est pas le seul; il en est un autre encore qui est de charger le maître d'école d'une fonction qui n'est pas la sienne. Le dogme est une matière difficile, obscure, où la moindre erreur mène bientôt à des hérésies condamnées par Rome ou par les conciles. La parole de celui qui l'explique doit être l'écho fidèle des interprétations de l'église; or ce laïque que vous chargez d'enseigner la religion connaît-il ces questions ardues où les lumières naturelles de la raison n'éclairent plus l'esprit? A-t-il traversé le long noviciat du séminaire pour oser se faire l'interprète de la révélation? Comprend-il seulement les termes dont il se sert, et n'est-il pas à craindre qu'il ne trouble l'entendement de l'enfant par ses obscurités, ses malentendus, son ignorance? Si l'on se contente, ainsi que cela a lieu maintenant, de faire réciter par cœur les mots du catéchisme, peut-on dire que ce soit là un enseignement de nature à développer les sentimens moraux et religieux? Ce pur exercice de mémoire peut-il avoir pour effet d'ouvrir l'intelligence et d'améliorer les mœurs? Et si l'instituteur ajoute quelques explications, est-il probable qu'en parlant de ces mystères où se trouble même l'esprit du prêtre, il puisse éviter d'en donner d'erronées, de dangereuses même? On affirmait en Allemagne à M. Rendu que les maîtres d'école avaient contribué à répandre dans le peuple les idées de la théologie rationaliste. C'est sans doute en prévision de ces périls que le pape, dans son allocution du 1er novembre 1850, se plaint vivement de ce que l'enseignement religieux soit donné par les instituteurs laïques. Le système en vigueur actuellement est donc contraire et aux intérêts de l'état et à ceux de l'église. Il est condamné à la fois et par ceux qui ont à cœur l'indépendance du pouvoir civil et par le souverain pontife, gardien naturel de l'indépendance ecclésiastique.

Pour résoudre ces difficultés, il est un moyen bien simple, c'est de suivre le conseil si sage de l'Évangile : « rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. » On admet généralement deux ordres de vérités : les vérités naturelles, qui sont perçues di-

rectement par les forces propres de la raison humaine, et les vérités surnaturelles, qui ne sont connues que par la révélation, et auxquelles on ne croit, comme dit le catéchisme, qu'en vertu d'un don de Dieu qui est la foi. Les vérités morales et religieuses perçues directement par l'esprit humain sans le secours de la révélation sont le fondement de la société civile. Les vérités révélées sont le domaine du sacerdoce, qui affirme avoir reçu la mission de les conserver intactes, de les expliquer, de les enseigner. C'est sur cette distinction que repose la séparation de l'église et de l'état. Prenons pour exemple l'église catholique. Quel est son objet? De procurer aux hommes les moyens de salut en leur faisant connaître les dogmes et en leur administrant les sacremens qui fortifient les âmes et les élèvent à Dieu. Quel est d'autre part l'objet de l'état? Il n'est pas, quoi qu'on en dise, plus temporel, plus matériel que celui de l'église, car il consiste à procurer à l'homme la possibilité de développer toutes ses facultés, de tendre à sa perfection, en d'autres termes de faire son salut; mais la base de l'état et son mode d'action sont différens. C'est d'abord l'organisation de la justice qui permet à chacun de se procurer ce qui lui est nécessaire pour vivre, pour avancer dans la voie du bien-être et de la vertu; c'est ensuite la communication des vérités naturelles par l'enseignement laïque. Du moment qu'on repousse les doctrines théocratiques et qu'on admet l'état reposant sur la raison et les églises reposant sur la révélation divine, rien n'est plus facile ni plus essentiel que de respecter cette distinction dans l'école; il suffit de dire que l'instituteur enseignera la morale, et le prêtre le dogme. De cette façon nul empiétement n'est à craindre; chacun reste dans le domaine où il est souverain.

Je n'ignore pas qu'on soulève ici une grave objection. Point de morale, dit-on, sans religion. Or il n'appartient pas à l'instituteur de parler de religion, s'il n'est contrôlé par le prêtre. J'admets la première de ces affirmations, mais point la seconde, et je vais dire pourquoi. On soutient qu'il y a une morale indépendante, c'est-à-dire qu'en dehors de toute idée religieuse la notion du bien et du mal s'impose, et que l'homme trouve dans les commandemens de sa conscience une raison suffisante pour faire l'un et éviter l'autre sans croire à un Dieu et à une autre vie. Double erreur, semble-t-il, à en juger d'après la connaissance que nous avons de l'homme, de ses facultés, de ses instincts, de ses motifs d'agir, de son histoire! Les deux grandes idées religieuses sont celles de Dieu et de l'immortalité de l'âme. Or supprimez la première, et la morale manque de base; supprimez la seconde, et elle manque de sanction. S'il n'y a point au dehors et au-dessus des phénomènes de

cet univers, où tout change et passe sans cesse, un type immuable de perfection en qui subsistent éternellement les notions du juste et du bien, où donc résideront-elles? Dans l'humanité, dit-on, en qui elles sont *immanentes,* c'est le mot adopté. N'est-ce pas une dérision amère de prétendre que la justice est *immanente*, c'est-à-dire appartient comme une qualité propre, essentielle, à une espèce qui, depuis qu'elle a paru sur la terre, a vécu toujours souillée de sang et de rapine, au milieu de tous les désordres, de toutes les iniquités, de tous les crimes, anthropophagie, esclavage, brigandage, massacres en masses, guerres atroces? Sans doute l'homme s'améliore, et, s'améliorant, il commence à entrevoir ce qui est vrai, juste et bien; mais ce n'est pas dans l'humanité qu'il peut saisir ces notions : il ne les voit qu'en s'élevant par l'esprit dans l'ordre des rapports absolus, des lois divines, immuables. Si l'on nie l'existence de ces lois divines, intelligibles, idéales, ou, ce qui revient au même pour la pratique, si l'on déclare qu'elles nous échappent, alors il faut avouer que le monde et l'homme, les seules choses que nous puissions connaître, changeant sans cesse, le bien et le juste changent également et varient avec le temps, avec le climat, avec la race. « Plaisante justice qu'une rivière borne, vérité en-deçà des Pyrénées, erreur au-delà! » Dès qu'on doute de Dieu, on doute de la justice, car, ne régnant à coup sûr point ici-bas, elle n'existe plus nulle part d'une façon essentielle, permanente. Que l'homme cesse de croire à la réalité de l'idéal, et la vue de l'iniquité triomphante ne pourra lui inspirer d'autre pensée que celle de Brutus mourant : « vertu, tu n'es qu'un vain mot! » — Vain mot en effet, car tout ce qui arrive, étant nécessaire, est du même coup légitime, et je n'ai qu'à m'incliner avec respect devant la fatalité qui m'écrase. Si Dieu n'est pas, rien n'est fixe, absolu, immuable. Donc point de morale fixe, absolue, immuable. Quand on a parlé de deux morales, la jeunesse s'est indignée. Ce serait bien à tort en ce cas, car il y aurait autant de morales que de jours dans l'année, d'époques dans l'histoire et de degrés de latitude sur la surface du globe.

Avec l'idée de Dieu s'évanouit donc celle du bien et du juste. Avec l'immortalité de l'âme disparaît plus certainement encore tout motif raisonnable d'être vertueux. Admettons qu'en dehors de la notion de Dieu l'homme puisse concevoir le bien, pourquoi l'accomplirait-il? Il voit ce qui est de son devoir : quelle raison aura-t-il de le faire? On répond : le bonheur de bien agir; mais ne sait-on pas qu'il est des jouissances d'un tout autre ordre, plus grossières, mais plus vives, mieux appréciées par la plupart des hommes, et qui détermineront toujours leurs actions? S'il était vrai

que sur la terre le mal portât avec lui sa peine dans le remords, et le bien sa récompense dans la joie de l'avoir accompli, tous les hommes seraient vertueux, et la justice régnerait. Nous serions portés à bien agir comme nous le sommes à manger, par la jouissance même qui accompagne l'acte. Est-il besoin de montrer qu'il n'en est pas ainsi ? Que d'hommes pervers réussissent, prospèrent, vivent heureux, sans même sentir le trouble d'un remords! L'enivrement du succès efface jusqu'au souvenir de l'iniquité qui l'a assuré. Par l'habitude du mal, l'homme y vit comme dans son élément, la conscience ne s'éveille pas ou cesse de parler. S'il n'y a point une autre vie où la vertu trouve sa naturelle récompense, laquelle évidemment lui échappe ici-bas, sacrifier son bien-être, ses instincts, ses passions à ce grand mot creux de devoir, est la plus insigne des duperies. D'ailleurs, à l'homme qui croit que pour lui tout finit à la mort, quel motif ferez-vous valoir pour qu'il s'immole à la patrie, au bien de ses semblables, au respect de ses croyances? Que pouvez-vous lui offrir pour qu'il quitte ce par quoi il jouit de tout le reste, la vie? La gloire, la reconnaissance de la postérité? Que m'importe qu'on prononce mon nom avec respect ou avec mépris, si je n'en sais rien, si je ne suis plus rien, si j'ai passé comme passent tous les phénomènes de l'univers matériel? Martyrs de la croix, martyrs de la science, martyrs de la liberté, martyrs de la raison émancipée, vous tous qui avez ouvert au prix de votre sang la voie où s'avance l'humanité, votre folie ne sera jamais imitée par celui qui, revenu de vos illusions enfantines, croit que tout meurt avec le corps, et qui a appris à tirer les conséquences logiques de cette croyance. « Un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort, dit l'Ecclésiaste; c'est pourquoi j'ai prisé la joie, car il n'y a rien sous le soleil de meilleur à l'homme que de manger, de boire et de se réjouir. » Faire de l'attachement désintéressé au bien le mobile des actions humaines et par suite le fondement des sociétés, c'est reproduire, sous une autre forme, l'erreur du quiétisme, qui exigeait que l'amour de Dieu fût complétement pur de tout retour vers soi-même. L'homme recherche invinciblement son bonheur, parce que l'amour du *moi* est la garantie de sa conservation. Il faut donc que le bonheur soit la récompense du devoir accompli, et comme il n'en est pas ainsi dans cette vie, l'homme doit pouvoir espérer une compensation dans un ordre meilleur, sinon il cherchera des satisfactions immédiates, et il répétera le mot effrayant de l'Ecclésiaste. Morale intéressée, morale égoïste, c'est-à-dire immorale! s'écriera-t-on. Non, morale humaine, la seule qui ne soit pas chimérique et convienne à un être qui cherche le bonheur avec l'indomptable avidité de l'instinct. Il n'est pas besoin

d'insister davantage pour conclure qu'il est impossible de parler de devoir sans parler en même temps de Dieu et de l'immortalité de l'âme. En s'efforçant d'inculquer dans le cœur des enfans les notions du bien et du mal, on exposera donc aussi dans l'école les idées religieuses générales qui leur servent de base, ainsi que cela se fait en Hollande et en Amérique. Il nous faut établir maintenant que ces principes de morale et de religion ne sont point le monopole exclusif du clergé, et qu'il appartient à l'instituteur laïque de les faire connaître.

Qu'on ne se trompe pas sur la gravité de la question : il ne s'agit de rien moins que de savoir si l'état est indépendant du sacerdoce, ou si, comme continuent de le prétendre les partisans obstinés de la théocratie, le pouvoir civil doit se soumettre aux décisions suprêmes de l'église. Si la raison humaine, par ses propres forces et sans le secours de la révélation, ne peut s'élever aux notions du bien et du juste, le laïque est incapable de gouverner sans le secours de la puissance qui est le dépositaire de ces vérités. L'objet du gouvernement est la déclaration du droit et l'organisation de la justice parmi les hommes. Or le droit et la justice ne sont que des applications de la morale. Le laïque est-il incompétent en fait de morale, il l'est nécessairement aussi en fait de droit, et il ne lui appartient pas de diriger la société, qui doit marcher vers la réalisation de la justice, ou qui tout au moins doit la faire respecter. Si au contraire l'esprit humain, illuminé par cette lumière naturelle « qui éclaire tout homme venant en ce monde, » arrive à posséder les notions morales, il en résulte que le laïque peut d'abord édicter les lois et gouverner l'état sans aucun contrôle ecclésiastique, ensuite faire connaître aux générations nouvelles, par l'organe de l'instituteur, les grands principes de justice, de morale et de religion qui forment la base de la société actuelle. Ainsi donc ou il faut restaurer le système théocratique dans toute sa rigueur et introniser la toute-puissance ecclésiastique sur la ruine de la raison humaine, ou il faut accorder que l'instituteur laïque peut enseigner la morale sans se soumettre au contrôle de l'église.

On vient de voir que la sécularisation de l'école est la conséquence logique de la séparation de l'église et de l'état; mais il ne suffit pas, pour que les hommes adoptent une réforme, qu'elle se déduise logiquement d'un principe abstrait; il faut de plus que l'utilité, l'urgence en soient bien démontrées. Ce qui fait réclamer l'école laïque dans les pays catholiques, c'est, avons-nous dit, l'hostilité déclarée de l'église contre la civilisation moderne. Cette hostilité, disent les partisans de la sécularisation des écoles, est un fait qu'on serait mal venu à contester. L'église, loin de s'en défen-

dre, s'en vante; elle y montre la preuve de sa fidélité aux antiques traditions, la manifestation de son invariabilité. Elle condamne le mariage civil, la liberté de la presse, la liberté de la parole, la liberté de conscience, toutes les libertés chères au monde actuel. La fameuse encyclique *Quantâ curâ* et le *syllabus* qui l'accompagnait n'ont fait que confirmer récemment les anathèmes lancés par le souverain pontife à tant de reprises différentes contre ce qu'il appelle les œuvres de l'esprit du mal, de Satan. Cet antagonisme contre la société actuelle, le prêtre la puise dans ses études du séminaire, dans ses lectures, dans toute l'histoire ecclésiastique depuis que saint Augustin a déchaîné l'intolérance. Il s'effraie à la vue du mouvement des idées; les progrès de la science critique surtout lui inspirent une inquiétude sourde et une répulsion invincible. Représentant du moyen âge, il voudrait ramener les hommes vers ce régime théocratique, qui est pour lui l'âge d'or de l'humanité et l'image de l'ordre légitime. Dans ces conditions, les idées et les aspirations du clergé étant ce que nous venons de dire, n'est-il pas souverainement imprudent de confier à ce clergé la direction morale de l'école, qui doit être le berceau de la cité moderne? L'institution qui a pour but de préparer l'avenir, vous la remettez entre les mains de ceux qui ne rêvent que la restauration du passé : n'est-ce pas rendre impossible l'établissement définitif de la liberté? Vous voulez conserver les institutions que vous a léguées la révolution de 1789 : or il est un corps puissant et obéissant aux ordres d'un souverain étranger, absolu et maintenant toutes les intolérances anciennes; ce corps déclare hautement que ces institutions sont mauvaises, et qu'il ne les tolère qu'à cause de la dureté des temps et de l'impiété actuelle; il espère donc faire refleurir et la piété et les institutions d'autrefois; et c'est à ce corps que vous confiez la direction de vos écoles et le soin de former votre jeunesse! Tel est le langage des partisans de l'école laïque, et il est difficile de ne pas être frappé de la force des considérations qu'ils font valoir. Il nous faut voir maintenant comment on est parvenu à enlever l'école à l'église sans affaiblir le sentiment religieux et en favorisant la diffusion des idées morales. C'est là l'exemple que nous offre la Hollande.

II.

Jusqu'au commencement de ce siècle, la Hollande n'eut point de système général d'enseignement pour le peuple. A côté du temple protestant, des écoles s'étaient établies sous l'influence de la réforme; mais les catholiques n'avaient guère d'institutions où ils pus-

sent envoyer leurs enfans, et toutes les écoles existantes laissaient beaucoup à désirer. Elles durent leur amélioration à un mouvement d'opinion dont une société particulière donna le signal. En 1784, un pasteur mennonite, Jan Niewenhuysen, fonda avec quelques amis une association, — la *Maatchappy tot nut van t'algemeen*, — qui avait pour but de favoriser la diffusion des lumières parmi les classes inférieures. Les moyens pratiques qu'elle adopta étaient parfaitement conçus. Elle publia des livres élémentaires bien faits et à très bon marché; elle fonda des bibliothèques populaires, établit quelques écoles modèles, et enfin ouvrit une enquête sur les meilleures méthodes d'enseignement élémentaire. Elle compta bientôt 7 ou 8,000 membres payant une minime cotisation, mais dévoués à l'œuvre d'émancipation intellectuelle. En 1797, Amsterdam adopta les plans de réforme de la société. En 1801, le célèbre orientaliste Van der Palm, chargé du département de l'instruction publique de la république batave, rédigea un projet de loi qui, remanié par M. van den Ende, « le père de l'instruction primaire en Hollande, » devint en 1806 la base de l'organisation nouvelle. La loi de 1806 est très brève, mais elle contient deux dispositions capitales qui furent la cause du merveilleux succès qu'elle obtint. Elle établit un système complet d'inspection pour les écoles et un examen sérieux pour les candidats instituteurs. Ensuite un règlement organique émanant du grand-pensionnaire Schimmelpenninck introduisit le principe entièrement nouveau de l'école laïque. Il est nécessaire de citer les termes mêmes des articles qui contiennent cette importante innovation. Les voici : « L'enseignement devra être organisé de façon que l'étude des connaissances utiles soit accompagnée du développement des facultés intellectuelles, et que les élèves soient préparés à l'exercice de toutes les vertus chrétiennes. — Il sera pris des mesures pour que les écoliers ne soient point privés d'instruction dans la partie dogmatique de la confession religieuse à laquelle ils appartiennent; mais cette partie de l'enseignement ne sera pas à la charge de l'instituteur. »

Par cette mesure, le principe de la séparation de l'église et de l'état était porté jusque dans le domaine toujours réservé de l'instruction primaire : à l'instituteur la morale, au prêtre le dogme. En 1806, les ministres des différens cultes, à peine remis des redoutables secousses de la révolution, étaient animés de sentimens de tolérance. Tous répondirent dans les termes les plus favorables à la circulaire qui demandait leur concours pour l'application de la loi nouvelle. Les mennonites, les luthériens, les juifs, les calvinistes et jusqu'aux catholiques accueillirent le système nouveau sans objection, sans restriction, « avec allégresse » même, pour employer

l'expression dont ils se servirent. L'archiprêtre de Frise disait dans sa réponse à la communication ministérielle : « Pour voir régner la concorde et la charité entre les diverses communions, il est nécessaire, à mon avis, que les instituteurs s'abstiennent de l'enseignement des dogmes des diverses communions. Afin d'atteindre le but salutaire que le gouvernement se propose et pour lequel il réclame notre active coopération, c'est par les enfans qu'il convient de commencer. » L'école laïque fut donc établie avec l'approbation de tous. Ce système, qui est combattu aujourd'hui avec tant d'animosité par les ultra-protestans et par les catholiques ultramontains, était considéré alors comme le seul moyen de faire régner la tolérance et la charité, et d'obtenir un bon enseignement dogmatique, enseignement que la plupart des instituteurs étaient et sont encore incapables de bien donner.

Malgré les lacunes que présentait la loi nouvelle, elle eut d'excellens résultats. L'inspection fut admirablement organisée, et c'est à elle qu'on dut surtout le progrès accompli. Chaque province était divisée en un certain nombre de districts, à la tête desquels se trouvait un inspecteur. Tous les inspecteurs de la province se réunissaient trois fois par an pour former la commission provinciale de l'instruction primaire, chargée d'examiner les rapports sur la situation des écoles et de délivrer les certificats de capacité aux instituteurs. Une fois dans l'année, chaque commission provinciale envoyait à La Haye un délégué, et ces délégués, en présence du ministre et sous la présidence de l'inspecteur-général, s'occupaient des améliorations à introduire dans le système de l'enseignement. Grâce aux efforts des communes, presque partout convaincues des avantages de l'instruction du peuple, grâce aussi à l'action incessante du pouvoir central, des écoles s'élevèrent en grand nombre, et les méthodes qu'on y suivit les placèrent au premier rang de celles qui existaient alors en Europe. On possède à ce sujet le témoignage de deux juges compétens, Cuvier en 1811 et M. Cousin en 1836. En visitant les écoles des Pays-Bas, Cuvier fut frappé d'étonnement et d'admiration. Il exprime ce sentiment en des termes remarquables. « Nous aurions peine, dit-il, à rendre l'effet qu'a produit sur nous la première école primaire où nous sommes entrés en Hollande. La première vue de cette école nous avait causé une agréable surprise; lorsque nous fûmes entrés dans tous les détails, nous ne pûmes nous défendre d'une véritable émotion. » Ce qui intéressa surtout M. Cousin, ce fut le principe de l'école laïque mis en pratique à la satisfaction générale. Quoiqu'il n'en soit point partisan, il ne peut en nier les bons résultats. Il cite même les paroles de M. van den Ende, l'inspirateur de la loi de 1806, qui, trente

ans après, en surveillait encore l'application. « Oui, disait le vénérable vieillard, les écoles primaires doivent être en général chrétiennes, mais ni protestantes, ni catholiques. Elles ne doivent appartenir à aucun culte en particulier et n'enseigner aucun dogme positif. Il ne faut pas tendre à la division des écoles et avoir des écoles spéciales catholiques et des écoles spéciales protestantes. L'école populaire doit être pour le peuple tout entier. » En visitant les grandes écoles d'Amsterdam, de Rotterdam, de La Haye, M. Cousin vit, assis sur les mêmes bancs, des juifs, des catholiques, des protestans de toutes les dénominations, recevant en commun une instruction pénétrée de l'esprit chrétien, mais non de l'esprit de secte. Le dogme était strictement exclu de l'enseignement public. Il constata qu'aucune animosité religieuse ne divisait ces enfans, et que cet enseignement purement laïque formait des hommes religieux et moraux.

La loi de 1806 demeura en vigueur jusqu'en 1857. Vers cette époque, il fallut se décider à la remanier pour la mettre en rapport avec la constitution de 1848, qui proclamait la liberté d'enseignement. Le principe de l'école laïque eut à soutenir alors un rude assaut. Depuis que les catholiques avaient obtenu l'égalité complète des droits, ils avaient employé leur influence à faire bannir de l'école plus complétement encore qu'auparavant toute instruction religieuse, et ils étaient arrivés à y faire proscrire l'emploi de la Bible, même comme simple livre de lecture et d'édification. Or plus les catholiques réussissaient à imposer l'observation rigoureuse des prescriptions de 1806, plus le mécontentement des ultra-protestans devenait vif. Ne pouvant contester le droit des catholiques de réclamer un enseignement purement laïque dans l'école mixte, ils en étaient venus à attaquer le principe même de l'école mixte. Ils appelaient celle-ci « une école athée, » — « un foyer d'irréligion et d'immoralité. » Ils la dépeignaient comme devant amener l'anéantissement des vertus nationales, la ruine de la patrie. Ils ameutaient contre le système si sage de 1806 les rancunes et les craintes des protestans, effrayés des prétendus progrès de l'église romaine. Ils voulaient à tout prix introduire des écoles confessionnelles, chaque culte ayant ses écoles spéciales.

Les débats des chambres hollandaises sur la révision de la loi organique de l'instruction primaire en 1857 jettent tant de lumière sur la question qui nous occupe, que nous croyons devoir y insister. On retrouve dans cette discussion ce bon sens pratique, cet instinct de la liberté uni au respect du droit qui ont fait autrefois la gloire du peuple hollandais, et qui actuellement encore le rendent si digne de l'attention et de la sympathie de l'étranger. Dans tous

les discours se révèlent un sentiment religieux très sincère, très profond, très éclairé, une certaine nuance théologique, mais nulle bigoterie, une admirable et large tolérance. Tous les orateurs sans exception semblent pénétrés de l'importance des questions religieuses et de la nécessité de donner la morale et la religion pour mobile au progrès de la civilisation; mais, sauf un très petit nombre de protestans et de catholiques exagérés, tous aussi manifestent une répugnance sans bornes pour les envahissemens d'une dogmatique étroite et exclusive. Avec une fermeté qu'on ne peut trop louer, ils repoussent l'intervention de l'église non-seulement dans les affaires de l'état, mais même dans celles de l'école, qui, dans la plupart des pays, est considérée comme le véritable domaine du clergé. Ils distinguent nettement le prêtre de la religion, l'institution extérieure du sentiment religieux, le dogme surnaturel des vérités naturelles, et la confession de foi de la morale. Pour que la séparation de l'état et de l'église soit appliquée jusque dans le domaine de l'instruction primaire, et pour enlever tout prétexte à l'intervention du clergé, ils veulent que l'enseignement du dogme soit laissé aux ministres des cultes, et ne soit point inscrit au programme des matières enseignées, — que la culture des vertus sociales soit confiée à l'instituteur laïque sous le contrôle du pouvoir civil.

Un député de cette province de Groningue aussi remarquable par la perfection de son agriculture que par la justesse d'esprit de ses habitans, M. Blaupot ten Kate, traita la question avec tant de netteté, que nous ne résistons pas au désir de donner un résumé de son discours. Partout, disait-il, où il n'y a plus de religion d'état, partout où les différens cultes ont droit à une protection égale, il faut séparer avec soin ce qui appartient au pouvoir laïque et à l'église. L'état s'occupe de l'instruction dont l'homme a besoin comme citoyen, l'église de l'instruction dont l'homme a besoin comme croyant. Pour l'état, l'enseignement est un intérêt politique; pour l'église, un intérêt religieux. On porterait atteinte aux droits, à l'essence même de l'état, en l'obligeant à faire enseigner ce que croient les diverses confessions, et en même temps on empiéterait sur le domaine réservé des églises. Du moment que vous donnez un enseignement dogmatique, vous devez vous soumettre au contrôle du clergé. Il peut, il doit même, dès lors, réclamer l'inspection des écoles publiques. De là naissent les conflits entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique, les froissemens de conscience, l'oppression de la minorité. — Voici comment l'orateur repousse cette accusation si souvent répétée, qu'en écartant de l'école l'enseignement dogmatique on enlève toute base à la morale, et qu'on

fonde ainsi en fait des écoles irréligieuses, athées. Que peut-on attendre de l'école? dit-il. Que les enfans y soient, comme dit M. Guizot, « dans une atmosphère religieuse? » Certainement il doit en être ainsi; mais cela dépend surtout de l'instituteur. Il y a dans le cœur de l'enfant une révélation morale et religieuse sur laquelle le maître peut et doit agir : c'est la conscience de l'enfant. Le maître doit l'éveiller, l'élever par des exemples, des récits, par l'influence de chaque jour, bien plus que par d'arides et froids préceptes. Les deux vérités fondamentales qu'on retrouve dans toutes les religions révélées et dans toute croyance religieuse, c'est qu'il y a un Dieu qui veille sur nous comme père et comme juge, et qu'après cette vie il y en a une autre où le bien est récompensé et le mal puni. Ces deux grandes vérités qui sont la base de toute morale doivent être enseignées dans l'école laïque, afin d'y développer les vertus sociales, les vertus qui font l'homme de bien et le citoyen utile. Avec ces deux principes de foi, passant du père aux enfans et de génération en génération, la jeunesse trouvera au fond de son cœur une force d'amélioration qui la rendra digne de la liberté et un germe de vertu qui la soutiendra dans l'épreuve, dans le malheur. Non, l'école ne sera pas irréligieuse, athée, aussi longtemps que la vertu et la morale feront partie de la religion, aussi longtemps qu'on y enseignera ces bases éternelles de tout culte, la croyance en un Dieu et en l'immortalité de l'âme, aussi longtemps qu'on pourra y montrer le Christ comme le modèle de l'humanité. Ce seront, il est vrai, des écoles non ecclésiastiques, *kerkelooze scholen*, des écoles laïques; mais c'est ce qu'elles doivent être, si l'on ne veut pas asservir l'état à l'église dans la plus délicate de ses missions, celle de former la jeunesse pour la vie moderne.

Le projet de loi présenté par le gouvernement portait que l'instituteur doit développer le germe des vertus sociales et chrétiennes. Ce dernier mot offusquait les catholiques; ils en demandaient la suppression, parce qu'il pouvait autoriser une certaine tendance dogmatique. Les protestans au contraire en voulaient le maintien, trouvant que la loi ainsi conçue répondait aux vœux de la majorité de la nation. L'homme d'état le plus en vue de la Néerlande et qui a occupé le ministère de l'intérieur presque constamment depuis 1848, M. Thorbecke, détermina le caractère précis de la loi avec une grande lucidité. Dans ce qu'il fait comme dans ce qu'il permet, disait-il, le pouvoir civil doit être complétement indépendant des confessions, comme les confessions doivent l'être de l'état; mais de ce que l'autorité laïque n'est point soumise à l'église pas plus que l'église à l'autorité laïque, en résulte-t-il que le christianisme est étranger à l'état ou à ce qui se fait au nom de l'état? Oui, quand il

s'agit de ce christianisme de secte qui repousse ceux qui n'ont pas les mêmes croyances; non, quand il s'agit de ce christianisme social qui est supérieur aux divisions dogmatiques. On a distingué avec beaucoup de raison, en parlant des phénomènes économiques, « ce qui se voit de ce qui ne se voit pas; » cette distinction est applicable ici. Le travail invisible du christianisme au fond des consciences et en dehors des confessions dogmatiques est infiniment plus général, plus profond, plus puissant que ce qu'on aperçoit à la surface dans le cercle des églises. Le christianisme a pénétré notre législation et nos mœurs, nos idées et la société tout entière. Ce christianisme social domine les églises diverses, comme la science est supérieure aux formes et aux principes au moyen desquels chacun s'efforce de la saisir ou de l'exprimer. Il n'est pas resté enfermé dans les bornes étroites d'une église, il est devenu une force civile, laïque, l'âme de notre civilisation, un courant d'eaux vives qui a pénétré l'ordre social dans tous ses élémens. C'est l'influence de ce christianisme qui se fera sentir dans l'enseignement public, que la loi le dise ou ne le dise pas. L'école sera chrétienne, parce qu'elle sera l'émanation d'une société chrétienne. M. Thorbecke indiquait ainsi la véritable solution de la difficulté. Le christianisme dogmatique, objet de la foi et connu par la révélation seule, est une affaire individuelle et forme la sphère propre de l'église. Le christianisme social, laïque, qui transforme peu à peu la société d'après l'idéal de la justice, est au contraire une affaire de l'état, car il est perceptible, démontrable par les seules forces de la raison; il peut donc être enseigné par le représentant du pouvoir civil, par l'instituteur laïque.

Les mots « vertus chrétiennes, » objet de tant de débats et repoussés avec énergie, avec violence même par les catholiques, furent au contraire acceptés par les juifs. Un député israélite d'Amsterdam, M. Godefroi, déclara qu'il voterait la loi telle qu'elle était proposée. « Les juifs, disait-il, peuvent admettre ces termes « vertus chrétiennes » dans le sens défini par M. Thorbecke, parce qu'ils ne signifient point des dogmes chrétiens, mais des vertus sociales que chacun doit admettre, à quelque religion qu'il appartienne. La pratique de la vertu étant l'objet de la morale, par culture des vertus chrétiennes on a voulu entendre l'enseignement de cette morale élevée et pure que le christianisme porte avec lui, et que les non-chrétiens peuvent accepter aussi bien que les chrétiens eux-mêmes, parce que c'est la morale universelle, la morale qui s'impose à toute conscience droite, à tout esprit éclairé. » Ces paroles d'un orateur juif montrent les progrès qu'a faits la tolérance, et combien les hommes des différens cultes, jadis si hostiles, sont près de s'entendre en s'élevant à une certaine hauteur.

Le parti ultra-protestant, le parti Groen, comme on l'appelait du nom de son chef, M. Groen van Prinsterer, réclamait des écoles confessionnelles. En repoussant cette prétention, le ministre de l'intérieur, M. van der Brugghen, montra clairement comment les divergences d'opinions provenaient d'une manière différente de concevoir le culte. Pour quelques-uns, disait-il, le christianisme signifie le dogme chrétien; les articles de foi, la conception littérale de la vérité révélée, voilà l'intérêt suprême. Le dogme sans doute a une grande importance, mais il ne doit pas absorber complétement la notion du christianisme. Pour tout le parti ultra-protestant, la religion est trop uniquement concentrée dans le dogme. Au contraire, suivant l'école libérale, à laquelle appartiennent tant d'hommes de foi et de savoir, le christianisme n'est pas tant affaire d'intelligence et de vérité abstraite qu'objet de sentiment et de conscience. D'après cette école, il existe dans toute nation chrétienne, malgré de grandes différences spéculatives d'opinions et de dogmes, un fonds commun de croyances religieuses et de sentimens moraux. C'est ce fonds commun de religion et de morale qui peut, qui doit être enseigné dans l'école mixte par l'instituteur laïque.

La loi fut adoptée grâce à l'accord des protestans libéraux et des catholiques modérés. Les dispositions qui concernent l'enseignement de la religion méritent d'être citées parce qu'elles peuvent être utilement étudiées par les pays qui voudront, comme la Hollande, appliquer logiquement la séparation de l'église et de l'état jusque dans le domaine de l'instruction primaire. Ces dispositions, les voici : « Dans chaque commune, l'enseignement primaire est donné dans des écoles publiques en nombre suffisant pour les besoins de la population; les enfans de toutes les communions y sont admis sans distinction. L'instruction doit servir à développer les vertus sociales et chrétiennes. Les instituteurs s'abstiennent d'enseigner, de faire ou de permettre quoi que ce soit qui pourrait blesser les croyances religieuses des communions auxquelles appartiennent les enfans qui fréquentent l'école. L'enseignement de la religion est abandonné aux diverses confessions. A cet effet, les locaux de l'école seront à la disposition des élèves en dehors des heures de classe. »

C'est dans les pays catholiques que l'application d'une loi semblable doit rencontrer le plus de difficultés, parce que le prêtre y est habitué à considérer tout ce qui touche à la morale et à la religion comme son domaine exclusif, et à surveiller l'école primaire comme une institution soumise de droit à l'inspection ecclésiastique. Pour ce motif, j'ai voulu visiter les écoles des provinces catholiques des Pays-Bas, surtout celles du Limbourg, où le clergé exerce une grande influence, même en politique. J'ai trouvé la loi

appliquée sans froissement pour aucun culte et jusqu'à présent sans réclamations sérieuses. Les institutions qui m'ont le plus frappé sont la grande école communale de Maëstricht, et, comme type d'école de village, celle de Meerssen, d'abord par l'excellence de l'instruction qui s'y donne, ensuite parce que j'y ai trouvé réunis sur les mêmes bancs des catholiques, des protestans et des juifs. Quelle prière dira-t-on dans l'école mixte? C'est encore un point qui a donné lieu à de graves difficultés. A Maëstricht, au commencement et à la fin de la classe, les maîtres lisaient d'une voix recueillie une prière très touchante, conçue en termes généraux et tirée d'un recueil depuis longtemps en usage. C'est la solution la plus conforme à l'esprit de la loi. Ailleurs on dit l'oraison dominicale. Il n'y a point de leçons spéciales de morale; l'instituteur doit seulement contribuer par ses leçons ordinaires au développement moral et religieux des élèves. Il semble qu'il n'est point mauvais de procéder ainsi. Il n'est pas nécessaire en effet d'enseigner un système de morale aux enfans; c'est le sentiment même du bien et du mal qu'il faut fortifier, l'idée du devoir qu'il faut faire naître. Ce sentiment, cette idée, l'enfant les porte en lui; il ne s'agit que de les cultiver, de les fortifier par des récits, par des morceaux de poésie et d'éloquence, en racontant des traits de vertu et d'héroïsme empruntés à la biographie des hommes de bien. Une instruction morale donnée immédiatement à propos d'un fait qui vient de se passer à l'école ou d'une faute commise fera beaucoup plus d'impression que des formules abstraites ou des préceptes sans application directe. Partout et toujours les paraboles ont précédé les argumens, comme les hiéroglyphes ont précédé les lettres.

Les écoles de la Néerlande méritent encore aujourd'hui tous les éloges qu'en ont faits Cuvier et M. V. Cousin. Les méthodes sont bonnes, les maîtres très dévoués à leur utile mission, et les résultats obtenus très remarquables. Malheureusement il s'en faut de beaucoup que tous les enfans en âge d'école y soient assidus. La proportion des élèves ne dépasse point celle qu'on a constatée en France et en Belgique. On peut donc regretter que le parlement hollandais ne se soit pas encore décidé à décréter l'enseignement obligatoire, malgré les discours éloquens d'un grand nombre de ses membres. Il est cependant un précédent qui prouve à quel point cette mesure appuyée sur la gratuité serait efficace. Dans la province de Groningue, la plus éclairée du royaume, on remarquait que dans les campagnes surtout le nombre des écoliers allait sans cesse en diminuant. On mit en vigueur en 1839 un règlement qui obligeait tout père de famille à payer la rétribution scolaire pour chaque enfant de 6 à 12 ans, qu'il fréquentât ou non l'école

publique, à moins qu'on ne démontrât qu'il recevait l'instruction à domicile ou dans une école privée. Cette taxe payée, l'école était gratuite. L'effet de cette mesure dépassa toute attente. Le chiffre des élèves s'éleva en peu d'années de 20 à 30,000, et le nombre des absens fut réduit à une proportion presque insignifiante (1).

D'après les derniers relevés (1er janvier 1864), on comptait dans les Pays-Bas 3,608 écoles primaires, dont 2,549 écoles publiques et 1,059 écoles privées, ce qui fait 1 école par 100 habitans. Le nombre total des élèves montait à 391,407, dont 208,735 garçons et 182,672 filles, soit 10 élèves par 100 habitans. Un peu plus du tiers recevait l'instruction gratuitement. Comme en Amérique, les écoles sont communes pour les deux sexes; on a seulement soin de les placer sur des bancs différens, et comme aux États-Unis on s'applaudit des résultats obtenus. Garçons et filles s'habituent à vivre côte à côte sous l'œil du maître; ils ne cherchent pas à se rencontrer hors de l'école. Le mystère disparaît; des relations simples s'établissent comme entre frères et sœurs. Une certaine retenue s'impose aux garçons, et leur manière d'être y gagne. Les instituteurs que j'ai interrogés sur ce système, si contraire aux idées reçues en France, m'ont toujours répondu qu'ils y voyaient de grands avantages, et qu'ils n'en avaient pas encore découvert les inconvéniens.

La Hollande vient de nous montrer comment on arrive à résoudre ce grave problème de la sécularisation de l'enseignement primaire, non-seulement sans ébranler les sentimens moraux et religieux, mais au contraire en les purifiant, en les imprégnant de tolérance et de charité réciproque, en les élevant au-dessus de la sphère orageuse des dissidences dogmatiques. Ce système est la conséquence logique de la séparation de l'église et de l'état : on ne peut y échapper sans aboutir à des conflits avec l'autorité ecclésiastique, à moins que le pouvoir civil ne soit prêt à toujours céder. A l'instituteur la morale reposant sur la raison, au prêtre le dogme émanant de la révélation, voilà la solution simple et qui devrait convenir à tous les partis, même aux catholiques, car le pape, on l'a vu, condamne le système actuel parce qu'il confie l'enseignement du dogme à des maîtres laïques. Il ne s'agit ici, bien entendu, que des écoles publiques entretenues par les contributions de tous les citoyens. L'école privée doit être libre. Elle sera confessionnelle,

(1) Les Hollandais appellent cette mesure coercitive *schoolgeldpleglighkeid*, c'est-à-dire obligation de la rétribution scolaire. Elle a été établie dès 1530 dans la province de Drenth et en 1566 dans celle d'Over-Yssel; « pour tout enfant, disait cet ancien règlement, qui aura atteint sa huitième année, les parens payeront 15 sols par an, que l'enfant aille ou non à l'école. » Le Canada a adopté une mesure semblable avec le plus grand succès.

soumise au clergé, ouverte aux enfans d'un seul culte, si ceux qui l'ont fondée le veulent ainsi. C'est la thèse que M. de Pressenssé défendit au congrès de Berne avec une rare éloquence et une indomptable vigueur. Les partisans de l'école laïque eurent le tort de vouloir imposer celle-ci même dans le cercle où cesse la légitime intervention de l'état, c'est-à-dire dans le domaine de l'initiative individuelle et de l'association libre.

En Belgique, la révolution de 1830 avait été faite en grande partie pour réaliser une séparation plus rigoureuse du pouvoir civil et de l'église. Sous l'empire de ces idées, l'homme d'état qui est depuis près de quarante ans le chef respecté du parti catholique, M. de Theux, nomma une commission pour réorganiser l'enseignement primaire. Cette commission rédigea au sujet de l'instruction dogmatique un article qui en quelques mots résout toutes les difficultés. Il est ainsi conçu : « L'état reste étranger à l'enseignement religieux. Les heures de classe seront combinées de façon que les élèves puissent recevoir cet enseignement des ministres du culte. » Ajoutez que l'instituteur doit tendre à développer chez les enfans les sentimens de morale, de vertu et de patriotisme, et la réforme est accomplie dans la loi. Pour la faire passer dans les faits, il faudrait ensuite des instituteurs capables de remplir leur nouvelle et importante mission; ce serait aux écoles normales de les y préparer. Avant de finir, il reste toutefois encore un mot à dire. Dans les pays où le clergé exerce sur les populations une influence si grande qu'il peut enlever aux écoles une partie des enfans qui les fréquentent, il serait bon d'agir avec une grande prudence, car mieux vaut l'école soumise à l'inspection ecclésiastique que l'école vide. Répandez les lumières, multipliez les livres, améliorez l'enseignement, et les hommes s'affranchiront. Que la science se vulgarise, et les superstitions s'évanouiront; bientôt la suprématie ecclésiastique, en vain revendiquée par les encycliques, ne sera plus qu'un souvenir du moyen âge. On peut avoir confiance dans les forces de la vérité. Dès qu'elle est suffisamment connue, le peuple finit par s'y rallier, parce qu'elle est toujours favorable à son véritable intérêt. Le grand mal, celui qu'il faut avant tout combattre, c'est l'ignorance. Les ténèbres engendrent toutes les servitudes, tandis que l'instruction rend les hommes impatiens du joug et avides de liberté. Les écrivains du XVIIIe siècle et les orateurs de la révolution n'avaient-ils pas été élevés dans les écoles du clergé?

ÉMILE DE LAVELEYE.

SOUVENIRS

D'ALLEMAGNE

BATAILLE DE LÜTZEN. — M. FRIES. — M. SULPICE BOISSERÉE. — M. CREUZER. — M. HEGEL.

Comment passer quelques jours à Leipzig et se dérober au souvenir de la gigantesque bataille où succomba la fortune de la France? J'ai beau me dire que cette catastrophe était l'inévitable châtiment de l'ambition désordonnée de Napoléon, et qu'il serait absurde d'en vouloir à l'Allemagne parce qu'elle a énergiquement revendiqué son indépendance et secoué le joug qui pesait sur elle. Non, l'impartiale histoire ne peut absoudre Napoléon ni dans son dessein de la monarchie universelle, ni encore moins peut-être dans les moyens d'exécution. Un certain équilibre européen, avec quelques agrandissemens mesurés, selon les circonstances, voilà le seul plan juste et raisonnable au XIXe siècle. Ce plan pouvait d'autant plus suffire à une noble ambition que le premier consul trouvait la France sortie victorieuse d'une longue lutte, se pouvant enorgueillir de conquêtes légitimes et solennellement reconnues, en possession de frontières que Henri IV, Richelieu et Mazarin avaient à peine osé rêver, et que la révolution française, leur héritière, avait si promptement atteintes. Ainsi pense et parlerait au besoin le philosophe; mais le Français en moi souffre cruellement à la vue de ces lieux qui me rappellent de récens et lamentables désastres. Du haut de la tour de l'observatoire de Leipzig, j'aperçois distinctement le théâtre de la funeste bataille. Les alliés avaient, dit-on, trois cent

cinquante mille hommes; les Français n'en comptaient pas deux cent mille. Nous venions de Dresde poursuivis par l'ennemi. Nous occupions les devans et toutes les portes de la ville. C'est à la porte de Grimma que se passa le plus sanglant de l'affaire, et aussi vers celle qui conduit à Lützen. La bataille perdue, nous n'avions pour nous retirer sur la route de Francfort que le pont de l'Elster. Ce pont, rompu à contre-temps, avant que l'armée entière fût passée, coûta la liberté ou la vie à plus de vingt mille hommes, contraints de demeurer prisonniers ou de tenter à la nage le passage de l'Elster, petit fleuve assez profond et dont les bords sont escarpés. Que de braves périrent dans cet effort désespéré! C'est à cette place que l'infortuné Poniatowski, déjà mortellement blessé, s'élança à cheval dans le fleuve, et, n'ayant pu gagner la rive opposée, resta enseveli dans les flots.

Parti de Leipzig le lendemain pour arriver le soir même à Iéna, sur toute la route, à chaque pas, je rencontre des lieux qui renouvellent en moi les pensées de la veille. En approchant de Lützen, je sens augmenter mon émotion. Les souvenirs les plus divers se disputent mon âme. Je ne puis échapper à ceux de 1813, si glorieux, mais si tristes, où la victoire d'un jour cache mal les prochains désastres, qu'en évoquant d'autres fantômes aussi grands, aussi illustres, sans être douloureux à mon patriotisme. Je pense à une autre guerre, égale à toutes celles de la révolution et de l'empire, à cette guerre de trente ans qu'ici tout me rappelle, et Gustave-Adolphe m'arrache à Napoléon.

Lützen, aujourd'hui encore une très petite ville, n'était alors qu'un pauvre village sur le chemin de Leipzig à Weissenfelds. Des deux côtés de ce chemin, voilà bien ces plaines que j'ai si souvent rêvées en lisant Schiller; plaines vastes, découvertes, tout unies, qui semblent naturellement faites pour servir de théâtre à une grande bataille, comme Bossuet le dit de la plaine de Rocroi.

Les deux champions qui s'y mesurèrent étaient dignes l'un de l'autre par des qualités contraires : l'un réfléchi, profond, voulant en quelque sorte forcer la fortune à rendre hommage à ses calculs et présidant à la guerre sans presque y prendre part; l'autre encore plus consommé dans la science militaire où il a marqué sa place par des inventions considérables (1), et en même temps aussi soldat que capitaine et payant héroïquement de sa personne. Les deux causes engagées étaient bien grandes aussi : ici l'unité catholique, l'ordre ancien inauguré par Charlemagne, maintenu par Charles-Quint, et qui avait si longtemps couvert l'Europe de bienfaits; là,

(1) C'est à Gustave-Adolphe qu'on rapporte l'invention ou du moins le développement et l'heureux emploi de l'artillerie légère.

datant d'hier, mais grandissant chaque jour dans la lutte, la jeune liberté, fière de ses derniers succès et déjà sûre de ses destinées. Ni l'une ni l'autre ne triomphèrent à Lützen, mais la cause protestante y gagna l'honneur des armes. Wallenstein fit deux fautes : il se tint trop à l'écart du combat, demeurant dans sa litière (1), et de là donnant ses ordres et guidant ses lieutenans avec une force d'esprit admirable, mais n'animant pas ses troupes en se montrant à leur tête, au moins sur la fin de la bataille, pour disputer obstinément et peut-être arracher la victoire à l'ennemi. Puis, le combat à peine terminé, il laissa si vite le champ de bataille aux Suédois que lui-même il sembla se reconnaître vaincu. Gustave-Adolphe ne fit qu'une faute en sens contraire, faute héroïque, mais irréparable, et qui faillit devenir funeste à son armée et à sa cause : abusant de sa maxime que celui-là n'est pas digne de commander à des soldats qui ne leur donne pas l'exemple (2), au lieu de laisser s'engager l'affaire sous des chefs tels que ceux qu'il avait choisis et d'attendre le moment d'intervenir lui-même pour décider la victoire, il se jeta d'abord dans la mêlée comme s'il eût été un simple colonel et se fit tuer presque au début. Et quels hommes encore Gustave et Wallenstein n'avaient-ils pas avec eux! Les lieutenans du généralissime autrichien étaient Papenheim, Piccolomini, Galas, Colloredo, Holck, Mérode, Isolani, etc. Gustave-Adolphe, comme tout grand général, tenait en son camp école de guerre; c'est ainsi qu'il avait formé cette suite de capitaines éminens qui, après lui, sauvèrent la Suède et le protestantisme. Bornons-nous à citer Bernard de Saxe-Weimar. Du petit monticule où je suis, avec une carte passable, on se peut donner aisément le spectacle de la bataille et de ses principales scènes (3).

(1) *Le Soldat suédois,* Rouen, 1633, p. 474 : « La goutte ne lui permit pas de se montrer en une autre posture qu'en une litière. Cet équipage fut sujet à diverses interprétations : les uns crurent qu'en effet il sentait les atteintes d'un mal qui lui était fort familier; les autres trouvèrent cette posture de mauvaise grâce en un jour de bataille, et jugèrent que Wallenstein avait envie de se conserver à son maître et à son parti. » — Voyez la même accusation dans les mêmes termes, *Mercure de France,* 1632, p. 672.

(2) *Mémoires de Richelieu,* t. VII, p. 266 : « Il avait accoutumé de dire qu'un roi n'était pas digne de porter la couronne sur la tête, qui faisait difficulté de la porter partout où un simple soldat pouvait aller. »

(3) On peut en général se fier au récit de Schiller, qui, pour être éloquent et pathétique, n'en est pas moins clair et exact. Pour de plus amples informations et la critique des points incertains, voyez l'ouvrage classique d'Arkenholtz, *Histoire de Gustave-Adolphe,* in-4°, 1764. Arkenholtz s'appuie presque toujours sur Khevenhuller, lequel a connu et cité la relation même de Wallenstein tirée des archives impériales. Il ne faut pas négliger non plus le témoignage de Richelieu, allié et admirateur de Gustave-Adolphe, qui écrivait ayant sous les yeux les dépêches des agens envoyés par lui auprès du roi de Suède, Charnacé peut-être, Feuquières ou Arnauld, tous les trois gens de guerre expérimentés.

L'année 1632 touchait à sa fin. L'électeur de Saxe, Jean-George, un des chefs de la ligue protestante, sauvé l'année précédente par Gustave-Adolphe des mains de Tilly, était dans la Haute-Saxe avec son général d'Arnheim, gardant la ligne de l'Elbe et occupant Dresde, Torgau, Wittemberg. Wallenstein, duc de Friedland, généralissime de l'empereur, crut le moment venu de frapper un grand coup. Il se jeta sur la Saxe, prit Leipzig et s'y établit fortement, dans le dessein d'inquiéter les derrières de l'électeur, tandis qu'il envahirait la Basse-Saxe, restée presque sans défense. Jean-George effrayé avait appelé à son secours son allié, le vainqueur de Tilly, le roi de Suède, Gustave-Adolphe. Celui-ci achevait alors la conquête de la Bavière. Au lieu d'aller attaquer la ligue catholique dans son chef et de marcher sur Vienne, comme le voulait le profond et politique Oxenstiern, le roi avait mieux aimé écraser l'électeur de Bavière, Maximilien; il s'était emparé de Munich, sa capitale, et lui prenait successivement toutes ses villes, afin de n'avoir plus devant lui qu'un seul ennemi debout, l'empereur; mais, en apprenant l'invasion subite de la Saxe, il avait été contraint d'abandonner la Bavière : il s'était rendu à Erfurt, et, après y avoir embrassé et mis à l'abri du danger sa femme bien-aimée qui le suivait dans toutes ses campagnes, il accourut à marches forcées à travers d'affreux chemins dans la Basse-Saxe. Il arriva le 1er novembre à Naumbourg. Là on lui dit que le meilleur des lieutenans de Wallenstein, le comte de Papenheim, venait de quitter l'armée impériale avec un corps nombreux pour aller faire une pointe en Westphalie et délivrer Cologne menacée. Sur-le-champ il prend la résolution de profiter de cette circonstance, et, tournant Weissenfelds dont le général autrichien Colloredo s'était déjà emparé, il s'avance sur le chemin de Leipzig et trouve à Lützen Wallenstein, décidé de son côté à accepter la bataille. Elle eut lieu le 6 novembre 1632.

Les deux armées étaient fort inégales en nombre : les Suédois n'étaient pas plus de vingt mille; les impériaux avaient de trente à trente-deux mille hommes. Le théâtre de l'affaire était la grande route de Leipzig à Weissenfelds : les Suédois au nord, les impériaux au midi, et les uns et les autres touchant à Lützen, ceux-ci par leur droite, ceux-là par leur gauche.

Il fallut attendre que les brouillards du matin fussent dissipés, et le combat ne commença que vers onze heures. Wallenstein avait fait tous ses préparatifs. Sur le bord du chemin qui le séparait de l'ennemi, il avait creusé deux grands fossés et çà et là hérissé le terrain de retranchemens habilement disposés. Nous ignorons comment il avait distribué les postes entre ses différens généraux; mais nous savons que Gustave-Adolphe avait confié son aile gauche au

duc Bernard de Saxe-Weimar, son centre à Nicolas de Brahé, la réserve à Kniphausen avec les Écossais d'Henderson; il s'était réservé la droite.

Vêtu d'un justaucorps de buffle, sans cuirasse ni casque, et avec un simple chapeau, la prière achevée, l'ardent monarque courut à cheval de rang en rang, adressant à tous les paroles les plus capables d'enflammer les courages, tandis qu'après avoir donné ses ordres et dit brièvement ce qu'il fallait dire, Wallenstein, « par sa seule présence et la sévérité de son silence, semblait faire entendre à ses soldats de son regard qu'il les récompenserait ou les châtierait, selon qu'ils auraient bien ou mal fait en cette importante occasion (1). »

Sur un mot du roi, le duc de Saxe-Weimar engagea l'action. Il avait à sa gauche Lützen, occupé par l'ennemi, et en tête une artillerie formidable. Il lui fallut les plus grands efforts pour se soutenir contre elle, et il ne parvint à se délivrer des attaques qui partaient sans cesse de Lützen qu'en mettant le feu au village. Gustave-Adolphe, s'élançant à travers le grand chemin, vint tomber sur l'armée impériale; il s'empara des deux fossés, des nombreux canons qui les défendaient et qu'il tourna sur-le-champ contre les Autrichiens, mit en fuite et dispersa les Croates d'Isolani. Là il s'arrêta, chargea un de ses généraux, le maréchal de Horn, d'achever la déroute de l'aile gauche impériale, et se dirigea au secours du duc de Weimar. Il arrive ainsi devant ces murailles vivantes, les cuirassiers de Piccolomini. Il se jette sur leur première ligne et l'enfonce; mais la seconde fait ferme et donne à la première le temps de se rallier. A cette vue, les Suédois s'arrêtent. Gustave crie au régiment de Steinbock d'avancer et de le suivre; lui-même il se porte en avant, accompagné seulement de quelques domestiques et du jeune duc Albert de Saxe-Lawenburg, personnage équivoque sur lequel pèsent de terribles et vraisemblablement injustes soupçons (2).

En ce moment, dit la tradition la plus accréditée, le roi reçut un coup de mousquet qui lui cassa le bras. On s'écrie autour de lui : *Le roi est blessé!* De peur que ses soldats ne s'intimident, le roi se faisant violence et tâchant de reprendre le visage riant et serein qu'il gardait dans les plus grands dangers : *Ce n'est rien*, dit-il, *suivez-moi et chargez*; mais, se penchant à l'oreille du duc Albert, il lui dit : *Mon cousin, j'ai mon compte, tirez-moi d'ici sans qu'on*

(1) Richelieu, t. VII, p. 258.

(2) Les historiens discutent encore pour savoir si le duc de Lawenburg ne conduisit pas le roi à sa perte par une trahison préméditée; mais la mort d'un général de l'humeur de Gustave-Adolphe s'explique assez par sa témérité et les accidens naturels de la guerre.

s'en aperçoive. Au même instant, une autre balle lui brise les reins. Il tombe de cheval, prononçant ces mots : *Mon Dieu, mon Dieu!* Une mêlée effroyable s'engagea autour de lui. Il fut massacré, dépouillé, et les Suédois eurent bien de la peine à regagner le corps de leur souverain.

La relation de Wallenstein, qui nous a été conservée, est différente. « Le roi (1) voulant venir au secours de ses troupes qui pliaient, un caporal des troupes impériales prit un mousquetaire par la main et lui dit, voyant que chacun faisait place au roi : *Tire sur celui-là, car c'est assurément quelque gros collier*; sur quoi le mousquetaire, ayant couché en joue, tira si juste qu'il cassa le bras au roi. A l'instant même, un de nos escadrons conduit par un homme vêtu d'une cuirasse luisante, qu'on croit avoir été le lieutenant-colonel de Falckenberg, enveloppa le roi, et ledit lieutenant-colonel lui tira un coup à la tête dont il tomba mort, et sur-le-champ il fut dépouillé. Les Suédois ayant ensuite rechassé les impériaux et recouvré le corps de leur roi, Falckenberg fut tué en vaillant homme sur la même place où il avait tué le roi. »

Tel est le premier acte de la bataille, qui semblait alors perdue ou bien compromise. En voici le second :

Après un premier moment de consternation, l'armée suédoise fut saisie d'une fureur héroïque qui changea la face de l'affaire, et parmi les lieutenans de Gustave-Adolphe il s'en trouva un qui se montra digne de lui. Le duc Bernard de Saxe-Weimar prit le commandement de l'armée. Le major-général Kniphausen, qui était à la tête de la réserve, lui montrant ses troupes intactes et dans le meilleur état, lui dit qu'il pouvait faire une belle retraite. « Non, répondit le duc Bernard; il ne s'agit pas de retraite; il faut périr ou gagner la bataille et venger le roi. »

Là-dessus il ordonna au régiment qu'il avait sous la main de le suivre, et, le colonel de ce régiment paraissant hésiter, il lui passa son épée à travers le corps (2); puis, allant successivement aux autres régimens de l'armée, il leur communiqua son âme. La droite de Wallenstein fut attaquée de nouveau avec tant de furie qu'elle s'ébranla. L'infanterie de Nicolas de Brahé chargea les gros bataillons carrés du duc de Friedland et les rompit. Enfin la victoire commençait à pencher du côté des Suédois, quand tout à coup Papenheim arriva.

Dès qu'il avait été décidé dans le conseil de Wallenstein qu'on livrerait bataille, le généralissime s'était hâté de faire courir après

(1) Arkenholtz, p. 562.
(2) Richelieu.

Papenheim et de le rappeler avec la division qu'il avait emmenée. Papenheim était à Halle, et faisait le siége d'une petite place. Il quitta tout, prit avec lui six régimens de cavalerie, et, après avoir ordonné aux autres régimens de le suivre le plus tôt possible, il se précipita sur le chemin de Lützen. L'arrivée d'un tel général avec des troupes fraîches changea encore une fois la fortune du combat. Aussi célèbre par sa dévotion exaltée que par sa bravoure téméraire, Papenheim apparut aux yeux de l'armée impériale comme un sauveur envoyé de Dieu. Un phénomène singulier ajoutait à la terreur qu'il inspirait : la nature l'avait marqué au front d'une tache rouge de la forme de deux sabres en croix. Ce signe fatal lui donnait l'air d'un homme destiné à l'extermination des ennemis de l'église. Ses exploits dans cette grande journée, les ravages qu'il porta dans les rangs des protestans répondirent à l'espérance de ses fanatiques soldats, et vraisemblablement l'affaire aurait mal tourné pour les Suédois, si un coup de canon ne fût venu frapper mortellement le redouté général. On dit qu'avant d'expirer il prononça ces paroles : « Je meurs content, puisque l'implacable ennemi de ma religion est mort avant moi. »

Il était deux heures après midi lorsque Papenheim fut tué (1). Cette perte imprévue troubla autant les impériaux que la mort de Gustave avait animé les Suédois. Ceux-ci, un moment étonnés de la soudaine attaque de Papenheim et forcés de reculer devant la supériorité du nombre, reprirent l'offensive avec une ardeur nouvelle. Il y eut là une dernière lutte acharnée et un carnage affreux. Enfin, à la chute du jour, les impériaux accablés de fatigue plièrent; mais au lieu de profiter des ténèbres naissantes pour aller à quelque distance prendre une autre position, s'y reposer quelque temps et s'apprêter à recommencer le combat le lendemain, ils s'enfuirent jusqu'à Leipzig, abandonnant leurs canons et leurs bagages, et convertissant ainsi la retraite honorable qu'ils auraient pu faire en une défaite et une déroute. Wallenstein arriva le soir à Leipzig, et quelques heures après il était sur la route de la Bohême, tandis que les Suédois, harassés aussi de fatigue et ayant perdu beaucoup de monde, demeurèrent et couchèrent sur le champ de bataille.

Le combat avait duré six heures. Toute la plaine était couverte de morts, de mourans et de blessés. Dix ou douze mille hommes avaient péri. Les généraux s'étaient battus comme des soldats; tous étaient blessés, plusieurs avaient succombé. Isolani, le chef de la cavalerie croate, était resté sur la place. Brahé, le digne comman-

(1) Richelieu.

dant de l'infanterie suédoise, était mort de ses blessures. Piccolomini s'était couvert de gloire à la tête de ses cuirassiers : sept fois il avait eu son cheval tué sous lui et il avait reçu six coups de mousquet. Le duc Bernard avait fait des merveilles de courage et d'habileté; quoique blessé grièvement, il n'avait voulu se retirer qu'après avoir vu les impériaux lâcher pied. Le plus fameux régiment de l'armée suédoise, le régiment jaune, n'était plus : il fut trouvé le lendemain étendu tout entier sur le champ de bataille, dans l'ordre même et sur la place où il avait combattu; mais l'armée, consternée, ne ressentait qu'une seule perte, celle de son roi. On avait recueilli son corps défiguré et méconnaissable. On le transporta à Weissenfelds, où on lui rendit les honneurs suprêmes. La reine sa femme y accourut d'Erfurt pour voir encore une fois son héroïque époux. Le duc Bernard, reconnu officiellement pour le chef de l'armée, ordonna que pendant quinze jours ce corps glorieux fût porté en triomphe au milieu des troupes, escorté de tout ce qui restait des deux régimens de ses gardes (1). C'est ainsi que successivement il reprit Leipzig avec les autres villes de la Basse-Saxe tombées au pouvoir de l'ennemi, et vers la fin de novembre l'électorat tout entier était rétabli dans son premier état.

De ces événemens illustres et du grand homme qui en est le héros, quelles traces reste-t-il dans ces vastes plaines alors si agitées, aujourd'hui paisibles et silencieuses? Le temps a fait un pas et le monde a été renouvelé. D'autres guerres ont succédé à la guerre de trente ans; d'autres héros ont remué et bouleversé ces champs, et de nouvelles ruines sont venues recouvrir les ruines anciennes. Autrefois, à la place où l'on supposa que Gustave-Adolphe avait perdu la vie, on avait placé une grande pierre, dite la *Pierre suédoise*. C'était un haut et large caillou terminé en pointe et mis de champ tout près de Lützen (2). Aujourd'hui, à vingt pas au-dessous du chemin où se livra la bataille, est le simple monument qui conserve la mémoire du grand roi. J'en approche et l'examine avec un respect religieux. Ce sont quelques pierres à peu près disposées en croix. Celle du milieu est debout avec cette inscription en gros et vieux caractères :

G. A.
1632

Ne serait-ce pas là le gros caillou pointu et mis de champ dont parle la tradition?

(1) Richelieu.
(2) Arkenholtz, p. 561.

Sur la pierre qui forme la tête de la croix, et qui est couchée à terre, on lit ces mots :

GUSTAV ADOLPH
KŒNIG VON SWEDEN
FIEL HIER
IM KAMPFE
FÜR GEISTES FREYHEIT
ANNO 1632 (1).

Iéna, 13 octobre 1817.

Depuis près d'un demi-siècle, l'université d'Iéna a jeté un grand éclat en philosophie. Elle a été le foyer des diverses doctrines qui tour à tour ont fait le plus de bruit, et c'est là, dans cette petite enceinte, que s'est accomplie l'histoire entière de la philosophie allemande. Le savant Eichetœdt, professeur de littérature ancienne, rédacteur de la *Gazette littéraire* et président de la *Société latine* d'Iéna, m'a assuré qu'on avait même manqué d'attirer ici et de posséder Kant : la chaire de philosophie étant devenue vacante, on l'offrit à l'illustre philosophe, qui ne l'accepta pas en s'excusant sur son âge, anecdote que je n'ai vue nulle autre part, que personne ne m'a confirmée, et que je suis tenté de rapporter au zèle du vieux philologue pour la gloire de l'université dont il est chargé d'écrire les annales. C'est du moins d'Iéna qu'une voix s'est élevée pour apprendre à l'Allemagne qu'elle avait à Kœnigsberg un homme de génie. Léonard Reinhold, né à Vienne en 1758, étant venu à Iéna vers 1784, et de catholique s'étant fait protestant, on le nomma professeur vers 1787, et pendant sept années il enseigna la *philosophie critique* avec les plus grands succès, qu'il soutint et accrut par ses fameuses *Lettres sur la philosophie de Kant*. Ses lucides et ingénieuses leçons conquirent la vieille université au nouveau système. Fichte, qui succéda à Reinhold, ne se contenta pas de maintenir à Iéna la doctrine victorieuse, il la poussa à ses dernières limites. Kant avait déjà fort *subjectivé*, comme on dit en Allemagne, toutes les connaissances humaines; Fichte alla jusqu'à les déduire directement du moi, et aboutit à cette formule suprême : moi=moi. De là cet idéalisme transcendantal où le non-moi, la nature et Dieu lui-même ne sont plus que des développemens du sujet-moi, lequel, à la place d'objets réels, n'a plus que des idées, c'est-à-dire ses propres créations, en sorte qu'il est ou paraît être à lui-même tout son univers, son unique dieu, l'être unique (2). Voilà le

(1) C'est-à-dire : *Gustave-Adolphe, roi de Suède, est tombé ici, combattant pour la liberté de l'esprit, en l'année 1632.*

(2) Sur Fichte, voyez nos *Fragmens de philosophie contemporaine, Introduction aux œuvres de M. Maine de Biran*, p. 333.

second pas de la philosophie allemande. Il s'accomplit en quelque sorte à son heure, de 1793 à 1799, pendant l'orageuse période de la révolution française, quand l'ordre ancien succombait tout entier pour ne laisser, ce semble, sur la terre que la république universelle. Cette apothéose de la personne humaine, avec ses conséquences sociales et religieuses, ne pouvait manquer d'effrayer le gouvernement grand-ducal. Alors se fit, au commencement du XIXe siècle, le troisième et dernier pas de la philosophie allemande, assez semblable dans la science à celui que faisaient de leur côté la France et l'Europe dans l'ordre politique. Un homme qui commença par être le disciple de Fichte, qui bientôt après devint son adversaire, opposa à l'idéalisme transcendantal un système tout contraire, dont il marqua nettement le caractère en l'appelant la *Philosophie de la nature*, et c'est encore d'Iéna que partit ce grand changement.

M. Schelling, né en Würtemberg en 1775 et élevé au séminaire théologique de Tübingen, s'était rendu à Iéna pour y achever ses études, attiré par la renommée de Fichte. Il s'éprit d'abord de l'idéalisme transcendantal, et il en fit profession dans un écrit qu'il composa à l'âge de vingt ans et publia en 1795 sous ce titre : *Du moi comme principe de la philosophie* (1); mais le jeune philosophe avait l'esprit trop juste pour ne pas reconnaître bientôt qu'il est impossible de s'en tenir à un point de vue aussi étroit, aussi peu compatible avec le sens commun et tous les instincts de l'humanité; il avait d'ailleurs l'âme trop sensible au beau pour fermer longtemps les yeux au spectacle du monde. Il se mit donc, par une réaction inévitable, à étudier la physique, la physiologie, la médecine, et dès l'année 1797 il mit au jour ses *Idées pour une philosophie de la nature* (2). Sa mâle éloquence lui donna bien vite de nombreux auditeurs, et en 1798 il fut nommé professeur extraordinaire de philosophie. C'est alors que survinrent les tristes démêlés de Fichte avec le gouvernement de Saxe-Weimar.

Plus tard, quand j'eus fait à Munich la connaissance de M. Schelling, il me raconta ces démêlés, auxquels il avait assisté. Fichte était le plus sincère, le plus noble, le plus vertueux, mais aussi le plus obstiné des hommes. Il portait l'admiration de la révolution française, tout en ayant horreur de ses excès, jusqu'à des apparences fâcheuses. Sa théodicée ne pouvait guère être du goût du clergé saxon. Une affligeante polémique s'engagea sur ce terrain délicat. Goethe, l'ami, le favori, le ministre du grand-duc, était à la tête de l'instruction publique. Sa tolérance était égale à son in-

(1) *Vom Ich als Princip der Philosophie oder über das Unbedingte in menschlichen Wissen.*

(2) *Ideen zu einer Philosophie der Natur.*

telligence; mais il lui fallait bien remplir les devoirs de sa charge, et puis jamais deux hommes ne se convinrent moins que le grand poète et le grand philosophe. L'un était un ardent adorateur et l'autre presque un contempteur de la nature. L'austère prédicateur de la volonté libre était tout le contraire d'un spinoziste, et l'ami de Lessing ne dissimulait pas son penchant pour la doctrine du philosophe hébreu. Fichte ne savait pas un mot de physique, et n'attachait d'importance qu'à la haute psychologie et à la morale. Goethe embrassait le domaine entier des sciences, surtout des sciences physiques et naturelles, et il ne semblait porter qu'un médiocre intérêt aux grandes causes qui agitaient l'humanité. A cette vaste, puissante et calme intelligence, Fichte préférait de beaucoup les aspirations libérales, l'âme émue et passionnée de Schiller. Il était lui-même, ainsi que Schiller à cette époque de sa vie, une sorte de marquis de Posa (1), enthousiaste de tout ce qui avait un air de justice et de grandeur. Ses leçons étaient pleines d'un souffle généreux qui des lèvres du professeur passait dans le cœur du jeune auditoire. Le héros de l'idéalisme considérait son excellence M. le ministre de l'instruction publique comme un sublime indifférent, né pour le culte des arts, mais incapable de ressentir les saintes flammes de la vertu et du patriotisme. Et Goethe de son côté était tenté de prendre l'auteur de la *Science de la science* pour un esprit étroit, un puritain ignorant et fanatique dont l'enseignement n'était guère propre à inspirer à la jeunesse ce goût de l'harmonie et de la mesure en toutes choses où lui-même plaçait la perfection de la culture humaine. Il ne put donc obtenir de l'inflexible stoïcien d'adoucir un peu ses principes, de faire à ses ennemis et à la paix les concessions nécessaires, et Fichte dut aller porter ailleurs, dans la capitale de la Prusse, ce viril et ardent génie qui lui donna tant d'ascendant sur la jeunesse allemande, quand vinrent les grandes luttes de 1813 et 1814, où lui-même paya de sa personne et perdit la vie en prenant soin des blessés et des malades accumulés dans les hôpitaux de Berlin.

Pendant que M. Schelling régnait en quelque sorte à Iéna après le départ de Fichte, un de ses compatriotes et amis, M. Hegel, était venu le trouver et s'établir à côté de lui, suivant ses cours, partageant ses idées, marchant dans la même direction. Depuis on sait si le disciple s'est séparé du maître, au moins pour la forme et la méthode; mais il est bien digne de remarque qu'Iéna ait possédé et l'inventeur du système et celui qui a prétendu l'avoir porté à sa perfection. Enfin, pour que rien ne manque à l'honneur de l'université d'Iéna, quand la philosophie de la nature, après avoir

(1) Un des personnages de *Don Carlos*.

comme enivré l'Allemagne, souleva une énergique résistance, c'est encore Iéna qui se mit à la tête de cette opposition, et j'y rencontrai, en 1817, en possession d'une popularité immense, M. Fries, l'adversaire le plus autorisé de M. Schelling.

J'avais un billet pour M. Fries. Je courus chez lui, pressé de voir et d'entendre un personnage très diversement jugé, que les uns traitaient d'esprit médiocre, mais que d'autres m'avaient donné comme un second Kant. Je savais qu'il était l'auteur d'une *Nouvelle critique de la Raison* (1), et que dans la querelle récente de M. Schelling et de M. Jacobi il s'était hautement prononcé pour ce dernier (2). Pour moi, sans prendre parti dans des débats auxquels j'étais encore trop peu initié, je me présentai à M. Fries comme un très sincère admirateur de Kant, et je lui gagnai le cœur en lui disant que cette année même à Paris j'avais fait un cours assez fréquenté sur la doctrine du grand philosophe de Kœnigsberg.

M. Fries était alors un homme de quarante à quarante-cinq ans, de taille moyenne et d'une mine assez chétive. Il était très simple dans ses manières, paraissait doux et bon, mais la vivacité de ses yeux trahissait l'activité de son âme. Je lui demandai quels perfectionnemens il avait apportés à la *Critique de la raison*, et quels emprunts il avait faits à M. Jacobi. Je comptais sur un entretien intéressant et utile. Mon attente fut déçue. Le même obstacle qui s'était déjà mis entre plusieurs de mes interlocuteurs et moi me priva des explications que j'espérais. M. Fries répugnait trop à compromettre ses idées en les exprimant dans une langue qu'il savait trop imparfaitement pour y bien rendre les distinctions délicates et subtiles que demandait la réponse à mes questions. Malgré toute sa bonne volonté, je n'en pus tirer rien de fort net, sinon l'expression d'une profonde antipathie contre M. Schelling et le dessein de former une ligue d'un bout de l'Allemagne à l'autre contre la philosophie de la nature, sous les auspices de Kant et de Jacobi, qu'il appelait les deux véritables maîtres de la philosophie allemande.

M. Fries n'était pas seulement un métaphysicien distingué, c'était aussi un mathématicien et un physicien d'un savoir et d'un mérite reconnus. Il était tout à fait newtonien et partisan prononcé des mathématiques en physique. La physique sans mathématiques de M. Schelling était aux yeux de M. Fries un abaissement déplorable de la science. Il distinguait deux parties dans l'ouvrage de Goethe sur les couleurs, l'une qui est expérimentale et qu'il approuvait, et l'autre qui lui paraissait un tissu de chimères.

Mais c'est surtout dans la politique et particulièrement dans

(1) *Neue Kritik der Vernunft*, 1807.

(2) *Von deutscher Philosophie, Art und Kunst, ein Votum für Jacobi gegen Schelling*, 1812.

celle du temps présent que M. Fries me laissa voir toute son âme. Lui que j'avais trouvé presque timide dans nos conversations philosophiques, s'anima jusqu'à la passion dès qu'il fut question des affaires du jour. L'Allemagne entière, me dit-il, veut la liberté; mais une aristocratie aussi insolente que celle de vos *ultra* de France pèse sur nous. Les petits états sont bien contraints de suivre le mouvement rétrograde imprimé par les grands. Nous sommes en proie à une réaction honteuse. Les provinces du Rhin sont très mécontentes : elles qui ont tant souffert sous Napoléon regrettent les institutions libérales qu'elles devaient à l'empire. — Vous êtes satisfaits de votre charte, mais il faut la développer dans le sens libéral. — Nous avons tous en Allemagne les yeux sur la France, cette France qui, la première, proclama en 1789 la liberté et les droits de l'homme, non pas seulement pour elle, mais pour tout le genre humain. — Plus heureux que nous, vous êtes une nation. Présentez nos hommages à vos amis de la chambre, à M. Royer-Collard et à M. de Serre. Ils ne disent pas une parole qui ne retentisse dans nos cœurs!

Le 15 octobre au soir, M. Fries vint m'annoncer qu'il partait pour Eisenach où devait se célébrer une grande fête patriotique en souvenir de la délivrance de l'Allemagne et de la bataille de Leipzig. « Il ne sera pas prononcé, me dit-il, un seul mot contre votre pays. On n'y parlera que contre nos petits princes. La révolution française en avait abattu quelques-uns, j'espère bien que l'avenir nous délivrera des autres. On rappellera à la Prusse et à l'Autriche qu'elles étaient par terre, que c'est le peuple allemand qui les a relevées et sauvées, et qu'il est bien temps de lui donner les institutions qui lui ont été promises. »

J'accompagnai de tous mes vœux le généreux philosophe, et quelques années à peine écoulées j'appris sans étonnement qu'une triste influence s'étant particulièrement étendue à la surveillance des universités, M. Fries, resté patriote un peu véhément, avait été accusé de menées démagogiques comme tant d'autres, contraint de renoncer à sa chaire de philosophie pour en prendre une de mathématiques et de physique où il s'est fait beaucoup d'honneur, et a pu se montrer impunément le défenseur de la physique mathématique de Newton, le pouvoir qui dominait alors en Allemagne ayant bien voulu ne pas l'interdire.

Heidelberg, 26 octobre-14 novembre.

Le 26 octobre, descendu des hauteurs de Würzbourg, je vins, à travers des montagnes arides et trois ou quatre petites villes insignifiantes, tomber au milieu du duché de Bade et regagner le chemin de l'université d'Heidelberg, par où j'avais commencé et me

proposais de finir cette première course en Allemagne. Je retrouvai avec plaisir les personnes que j'avais entrevues quelques mois auparavant, surtout M. Hegel, vers lequel me ramenaient une sympathie et une curiosité plus vives que jamais; M. Creuzer, professeur de littérature ancienne, déjà célèbre par ses travaux sur la philosophie néo-platonicienne et sur l'histoire des religions de l'antiquité; M. Sulpice Boisserée, artiste et antiquaire, qui depuis a attaché son nom à une admirable histoire de la cathédrale de Cologne, et demeurait alors à Heidelberg, occupé de mettre en ordre et de restaurer des tableaux de la vieille école allemande qu'il avait recueillis dans un assez long séjour sur les bords du Rhin. Je résolus de passer les derniers beaux jours d'automne dans cette société savante et aimable, au sein d'une nature dont je n'avais encore goûté que les premières douceurs, et qui me pénétra de plus en plus du charme inexprimable de la grandeur unie à la grâce.

M. Sulpice Boisserée avait un frère qui vivait avec lui, spirituel aussi et plein de goût, et tous deux me firent à l'envi les honneurs de leur curieuse collection. Que d'heures agréables et instructives j'ai passées là dans la contemplation de ces toiles précieuses qui me révélaient un art tout nouveau pour moi! Bien novice encore dans l'histoire des arts en général, j'ignorais entièrement celle de l'art allemand. Mon humble érudition en ce genre ne remontait guère au-delà d'Albert Dürer, et je savais tout au plus le nom des van Eyck. C'est chez les frères Boisserée que je commençai à m'orienter un peu dans les obscures origines de la peinture allemande. J'y acquis la conviction qu'avant tout commerce avec l'Italie il y avait eu en Allemagne une école originale de peinture, née sur les bords du Rhin au XIVe siècle, et qui y fleurit pendant toute l'étendue du XVe, tout à fait indépendante de celle de Cimabué et de Giotto. Les véritables pères de cette vieille peinture allemande sont les mêmes que ceux de la première peinture italienne, des artistes grecs de Constantinople qui, venus en Europe au moyen âge, nous apportèrent l'art byzantin, débris de l'art antique et fondement du nôtre. Les Byzantins ont été nos premiers précepteurs, et c'est par eux que le flambeau des arts a passé des anciens Grecs jusqu'à nous. Ces maîtres s'établirent partout où ils rencontraient un peu de civilisation, et pouvaient espérer des encouragemens et des récompenses: au midi, dans la belle Toscane et l'opulente Venise; au nord, dans le puissant duché de Bourgogne et dans les riches cités de la Flandre et du Bas-Rhin. Ainsi s'est formée l'école de Cologne, dont le chef ou du moins le représentant le plus connu, maître Guillaume, paraît dans l'histoire vers 1380. L'école de Cologne étendit ses rameaux de tous côtés autour d'elle. En Allemagne, elle monta jusqu'à Nuremberg, où elle posa le germe d'une

autre école qui se développa vite, et d'où sont sortis successivement et celui qu'on nomme le vieux Wohlgemüth et Albert Dürer, qui commença à entrer en relation avec l'Italie. En Belgique, l'école de Cologne trouva aisément des disciples dans la belle et industrieuse cité de Bruges : de là les frères van Eyck, qui, sans avoir jamais connu l'Italie, découvrirent la peinture à l'huile, et franchirent les limites où s'enfermait l'art byzantin. Gardons-nous d'oublier leur admirable compatriote Jean Hemling. Je n'ai vu chez MM. Boisserée aucune œuvre de maître Guillaume, l'auteur de la grande école qui produisit toutes les autres et remplit le XIV[e] siècle et même les commencemens du XV[e]; mais on m'y a montré divers morceaux de cette école, dans tous le même caractère purement byzantin : fond doré, couleurs éclatantes un peu crues, plus ou moins habile emploi d'encaustiques qui les maintiennent et les relèvent; l'unique procédé est toujours la détrempe. MM. Boisserée possédaient aussi quelques tableaux de l'école de Nuremberg avant Albert Dürer; mais c'est celle de Bruges qui faisait la richesse et l'honneur de leur galerie. Comme je n'avais pas encore été en Belgique, les premiers ouvrages de Jean van Eyck et de Jean Hemling qu'il m'était donné de voir me transportèrent d'admiration. Jean van Eyck est un grand artiste par la puissance du coloris et par le fini merveilleux de l'exécution. On dirait un Vénitien égaré dans le nord. Quoique Jean Hemling n'ait pas connu la peinture à l'huile, que son pinceau est doux et pénétrant! Quelle mystique profondeur dans la composition, quel charme dans les moindres détails! Donnons ici une idée rapide des tableaux de van Eyck et d'Hemling qui m'ont alors le plus frappé.

L'*Adoration des Mages* passe pour un des derniers chefs-d'œuvre de Jean van Eyck, qui l'aurait achevé à l'âge de soixante-neuf ans. C'est un travail très considérable et d'une rare perfection. L'ensemble a une grandeur frappante, et dans les détails l'habileté technique approche déjà de ses dernières limites.

Sur le devant, au milieu, attachée au mur d'un temple ruiné et couvert de chaume, est une crèche où repose l'enfant Jésus, auprès de lui la Vierge, et à la crèche, derrière la Vierge, un taureau et un onagre; à droite, les trois rois mages, revêtus des plus magnifiques costumes de l'Orient, en adoration dans des postures différentes. Le premier et le plus âgé baise à genoux la main du Sauveur du monde : la figure de ce noble vieillard est celle de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Le second roi s'incline et laisse paraître les traits énergiques de Charles le Téméraire. Le troisième est presque debout; il doit représenter quelque personnage historique que nous n'avons pu reconnaître. A quelque distance, un groupe d'Arabes qui s'arrêtent avec respect, suivis du cortége des trois rois. A gau-

che, deux personnes différentes d'aspect et d'attitude : la première est un vieillard qui, debout, regarde cette scène avec un air réfléchi et recueilli; la seconde prie. Des deux côtés du tableau, à droite, près de la crèche, un édifice qui commence à sortir de terre, mystique image de la nouvelle église qui s'élève sur les ruines de l'ancienne, figurée par les débris du temple auquel, comme nous l'avons dit, la crèche est adossée; à gauche, Jérusalem se prolonge circulairement. La perspective, déjà bien marquée, porte au-delà de Jérusalem sur des montagnes bleuâtres.

Voici maintenant deux autres morceaux que MM. Boisserée attribuaient aussi à van Eyck. A Dieu ne plaise que j'oppose le jugement d'un écolier à celui de connaisseurs tels que ceux-là! Mais ces deux ouvrages me semblèrent d'une tout autre manière, ou du moins d'une manière plus naïve. Ils se font pendant l'un à l'autre. Ce sont l'*Annonciation* et la *Présentation au Temple*. Ici, une petite chambre et un lit rouge cramoisi; à droite, la Vierge à genoux qui prie, et se retourne pour voir l'ange qui remplit tout l'espace gauche; le coloris est d'une finesse extrême, mais il y a peu d'expression. La Vierge est une jeune fille innocente qui n'a pas encore la conscience de sa sublime mission. Là, Marie est mère et par conséquent déjà grave. Un temple et un autel; saint Joseph avec la Vierge qui présente l'enfant; sur le devant, une jeune fille qui porte la lumière et un vase plein d'eau.

Les trois tableaux d'Hemling que je rencontrai à Heidelberg ne sont assurément pas inférieurs à ceux que je viens de décrire. Je remarque d'abord une tête de Jésus-Christ d'un caractère extraordinaire. Est-ce un reste ou une imitation de l'art byzantin qui, comme l'église orientale, considérait dans Jésus-Christ le Dieu plutôt que l'homme? Jésus est représenté calme, serein, majestueux comme le Jupiter-Sérapis. Ce n'est pas le Verbe fait chair, exprimant en lui les tristesses de la condition humaine; c'est en quelque sorte le Verbe transfiguré, réuni à son Père, et portant déjà l'empreinte de l'éternelle tranquillité.

La pièce de leur cabinet qu'estimaient le plus MM. Boisserée était un *saint Christophe* qui, revêtu d'un manteau de pourpre, appuyé sur un grand bâton et portant l'enfant Jésus sur ses épaules, marche péniblement sur la mer écumante entre deux rochers placés sur le premier plan aux deux côtés du tableau. La scène est éclairée par l'aurore. Le saint retourne un peu la tête pour regarder le merveilleux fardeau dont il est dépositaire, et dans le lointain le soleil se levant sur la mer y produit des accidens de lumière les plus variés et les plus harmonieux. C'est un Claude Lorrain du plus grand éclat avec une teinte mystique. Sulpice Boisserée ne

tarissait pas en éloges sur la perfection de l'ensemble et des détails de cette brillante composition.

Pour moi qui n'avais pas les connaissances techniques de mon hôte, et que mon goût, d'accord avec mon ignorance, porte à rechercher surtout dans les œuvres d'art leur côté moral, mon tableau de prédilection était une *Mort de Marie*, sujet si bien fait pour la peinture, si souvent traité au moyen âge, et qui depuis a comme échappé à l'art moderne. Il semble que nous nous refusions à laisser mourir comme une simple femme celle que nous honorons, que nous adorons presque comme la mère de Dieu, et en fait, depuis le XVIe siècle, je ne connais point de tableau célèbre qui reproduise cette grande scène. On n'est pas bien sûr du véritable auteur de celui-ci. MM. Boisserée le donnent à Hemling, et on peut très bien y retrouver en effet sa manière pleine d'onction et sa touche pathétique.

L'ouvrage a environ cinq pieds de large sur quatre de haut. Marie est le centre de la composition. Elle est couchée sur un grand lit rouge surmonté d'un dais de même couleur; mais ses vêtemens et les oreillers sont blancs, image de sa pureté sans tache au milieu des agitations de sa vie. A droite et sur les bords du lit, les apôtres en diverses postures donnent tous les signes de la plus violente douleur; à gauche, saint Jean, loin de s'abandonner au désespoir, porte un regard plein de foi sur celle qui fut la mère de son maître bien-aimé, et il place dans sa main inanimée un flambeau, symbole de l'espérance. Le visage de Marie semble avoir été peint par Jean de Fiesole ou par Lesueur : il a déjà la pâleur de la mort; les lèvres s'entr'ouvrent légèrement pour laisser passer l'âme sainte qui retourne vers son Fils (1).

MM. Boisserée étaient trop artistes pour ne pas aimer passionnément la riche nature qui avait inspiré leurs peintres favoris. Souvent nous faisions ensemble avec quelques amis de petites courses sur les bords du Rhin, où nous nous plaisions à contempler le beau fleuve couvert de toute sorte d'embarcations, — et qui à toute heure nous offrait un spectacle toujours nouveau, — ou bien nous nous dirigions vers les sources du Neckar, et nous allions dîner à Neckargemünd. Quelquefois aussi nous visitions Schwetzingen, superbe maison de plaisance dont le parc immense est une promenade célèbre près de Manheim; nous poussions même jusqu'à cette charmante petite ville, assise au confluent du Neckar et du Rhin, dont les remparts, détruits par la guerre, sont aujourd'hui remplacés

(1) Les tableaux des frères Boisserée ont été plus tard achetés par le roi de Bavière, et forment aujourd'hui une des plus précieuses parties de la pinacothèque de Munich.

par d'agréables jardins, et qui possède de riches cabinets d'histoire naturelle, une bibliothèque considérable, un observatoire, un musée de sculpture et aussi de peinture rempli de tableaux de tout pays et de toute époque, pour lesquels MM. Boisserée n'auraient pas donné la moindre pièce de leur petite, mais précieuse collection, et où pourtant, faute de mieux, M. Creuzer ne dédaignait pas d'aller voir les plus célèbres statues antiques modelées en stuc sur les originaux.

George-Frédéric Creuzer, né à Marburg en 1771, était encore en 1817 dans toute l'ardeur de ses travaux. Il avait embrassé dans sa jeunesse la philosophie de la nature, jeune aussi, et qui dès son début avait ravivé l'étude de l'antiquité en rappelant l'attention sur les religions de la nature, auxquelles s'appliquait tout particulièrement la philosophie nouvelle. M. Schelling lui-même avait donné l'exemple en 1793 par un écrit fort remarqué sur les mythes, écrit qu'il venait de développer en 1815 dans un mémoire où il tentait de porter la lumière dans la très obscure mythologie de Samothrace (1). Entré de bonne heure dans la nouvelle voie ouverte à l'érudition, M. Creuzer avait publié en 1810 et 1812 un ouvrage considérable : *Symbolique et mythologie des anciens peuples et surtout des Grecs* (2). Il y avait dans cet ouvrage infiniment d'esprit et de sagacité, beaucoup d'imagination, peu de critique, et une explication des religions anciennes assez semblable à celle de l'école d'Alexandrie. Aussi dans ces derniers temps le savant philologue s'était-il fort occupé de cette école; il préparait une édition nouvelle de Plotin, et il y avait préludé en 1814 en mettant au jour, avec un immense commentaire, le chapitre célèbre de Plotin *sur la beauté*. L'auteur me fit cadeau à Heidelberg de ce gros volume. Comme j'en étais alors à mes premières études sur Platon, les recherches passionnées de M. Creuzer sur toute l'école néoplatonicienne venaient comme à point pour m'intéresser, et je passais peu de jours sans aller consulter celui qui me tenait lieu pour ainsi dire à Heidelberg d'un philosophe et d'un mystagogue alexandrin. C'est de là que j'ai pris le goût de la philosophie alexandrine, et je le pris si bien qu'à mon tour j'entrai dans l'arène et entrepris de publier les œuvres inédites de Proclus, le plus illustre philosophe de cette école après Plotin, à l'aide des manuscrits que contenait la bibliothèque de Paris. Cependant je ne tardai pas à reconnaître que l'interprétation des religions de l'antiquité donnée par M. Creuzer n'était rien moins que sûre; je doutai fort que les premiers cultes de la Grèce eussent été saisis et expliqués par

(1) *Uber die Gottheiten von Samothrake.*
(2) *Symbolik und Mythologie der alten Volker, besonders der Griechen.*

les alexandrins dans l'esprit simple et naïf qui avait inspiré ces cultes, et je restai convaincu que le symbolisme de Proclus et d'Olympiodore exprimait bien plus le caractère de leur temps et de leur école que celui de ces vieilles légendes, auxquelles déjà peut-être Homère et surtout Hésiode avaient apporté bien des altérations, chacun à sa manière (1). Mais en 1817, à Heidelberg, je n'y regardais pas de si près, et je me laissais aller à l'attrait de ces études nouvelles. M. Creuzer se complaisait à m'instruire, et j'aimais bien mieux l'écouter que de lui faire des objections. Un peu de bon sens naturel me suggérait bien quelques défiances que le temps a depuis confirmées; je les retenais alors, et les sacrifiais volontiers à la conscience de ma propre faiblesse et à l'admiration sincère que j'éprouvais pour ce grand connaisseur de l'antiquité, doué d'une si riche imagination, et qui n'était guère moins artiste et poète que philologue et antiquaire (2).

Je suivis à peu près la même conduite avec M. Hegel : j'essayai de l'entendre plutôt que de le juger. Il venait de publier son *Encyclopédie des sciences philosophiques à l'usage de ceux qui fréquentaient ses cours.* Je me jetai avidement sur ce livre; mais il résista à tous mes efforts, et je n'y vis d'abord qu'une masse compacte et serrée d'abstractions et de formules bien autrement difficiles à pénétrer que les traités les plus hérissés de la philosophie scolastique. Les ouvrages de saint Thomas et de Duns Scott sont des badinages en comparaison de celui-là. Heureusement je rencontrai chez M. Hegel un étudiant de mon âge, jeune homme instruit et aimable, M. Carové, né à Trèves, et qui, déjà pourvu en son pays d'une petite place de judicature, l'avait quittée pour venir écouter M. Hegel à Heidelderg, s'attacha à sa fortune, le suivit à Berlin et fut quelque temps *privat docent* et même, je crois, professeur extraordinaire à l'université de Breslau. C'est lui qui a bien voulu traduire en allemand mes premiers essais, et dans cet automne de 1817 il me rendit le service de lire avec moi quelques chapitres de la terrible *Encyclopédie*. Plusieurs fois par se-

(1) Sur la mythologie alexandrine, voyez FRAGMENS DE PHILOSOPHIE ANCIENNE, *Olympiodore sur le Gorgias*, p. 392-417, surtout *Olympiodore sur le Phédon*, p. 452 : « Des savans de l'ordre le plus élevé, frappés de l'évidente profondeur des interprétations alexandrines, n'ont pas hésité à demander à cette école des lumières sur les anciennes religions grecques et asiatiques, et selon nous, en suivant ces interprétations, ils ont souvent prêté aux cultes antiques et à l'art, qui a servi d'interprète à ces cultes, des intentions raffinées, inconciliables avec les faits et même avec l'état de la civilisation à ces époques reculées, etc. »

(2) Quelques années après, en 1819-1821, M. Creuzer a donné une nouvelle édition très améliorée de la *Symbolique*, et c'est sur cette édition qu'a été faite la belle traduction de M. Guigniaut avec des changemens, des additions et des notes qui rendent cette traduction bien supérieure à l'original.

maine nous nous réunissions le matin, et à travers les ruines du vieux château, ou par ce sentier charmant que tout le monde connaît à Heidelberg sous le nom de *Sentier des Philosophes*, nous nous promenions, le manuel de M. Hegel à la main, moi lui adressant des questions, lui me répondant avec une complaisance infatigable; mais en vérité le jeune maître n'était guère plus avancé que son écolier : mes questions restaient souvent sans réponse, et le soir nous allions ensemble prendre le thé chez M. Hegel, à la manière allemande, et interroger l'oracle, qui lui-même ne m'était pas toujours fort intelligible. Je vis bien que cette visite à Heidelberg, nécessairement très rapide, puisque le terme de mes vacances approchait, ne pouvait qu'être insuffisante, et je me promis de revenir dans ce beau lieu si près de la France, à la fin de la tournée que je projetais pour l'année suivante dans le midi de l'Allemagne. Là je devais voir l'auteur même du système, ainsi que son rival M. Jacobi; je serais bien plus en état de comprendre son disciple, devenu à son tour un maître célèbre, et de mieux juger des changemens et des perfectionnemens qu'il avait apportés à la philosophie de la nature. Ainsi décidé à revenir bientôt à Heidelberg, je me bornai à y prendre cette fois un simple avant-goût de cette doctrine qui devait faire un jour tant de bruit en Allemagne.

George-Guillaume-Frédéric Hegel était né dans le Würtemberg, à Stuttgart, le 27 août 1770. Il fit au gymnase de sa ville natale d'excellentes études, et à dix-huit ans il entra au séminaire théologique de Tübingen, où il rencontra son compatriote Schelling, plus jeune que lui de quelques années, mais que son esprit inventif et hardi avait rapidement porté à la tête de ses condisciples. Les deux jeunes gens y formèrent une amitié qui semblait devoir être d'autant plus solide que le nœud en était précisément dans le parfait contraste de leur caractère et de leurs qualités, celui-ci doué d'un coup d'œil perçant, celui-là d'une rare puissance d'attention et de réflexion, tous les deux se trouvant ainsi utiles, nécessaires même l'un à l'autre. Ils restèrent plusieurs années dans l'austère et docte maison que l'année suivante je me complus à aller visiter à Tübingen, et qui renferma quelque temps sous son humble toit les deux hommes qui devaient plus tard jeter un si grand éclat et achever le cycle de la philosophie allemande ouvert par Kant et développé par Fichte.

M. Schelling s'étant rendu à Iéna et s'y étant fait vite une haute situation, M. Hegel, à la mort de son père, qui lui laissa un bien très médiocre, alla rejoindre son ami, et, étant promptement entré dans ses récentes opinions, il lui servit de second dans les combats qu'eut à soutenir la philosophie nouvelle. C'est là qu'il fit ses pre-

mières armes et commença à se faire connaître par un petit écrit destiné à établir la *Différence du Système de Fichte et de celui de Schelling*. Il rédigea ensuite avec M. Schelling un *Journal critique de philosophie*. Il n'était encore en 1801 que *privat docent*, et il ne devint professeur extraordinaire qu'en 1805.

M. Hegel demeura à Iéna jusqu'à la bataille qui, en 1806, mit fin au vieux prestige militaire de la Prusse. Il m'a souvent raconté que c'est la veille même de cette bataille qu'il termina son premier grand ouvrage. Retiré la nuit dans un pavillon solitaire, il était occupé à en corriger les dernières feuilles, lorsqu'il entendit les premiers coups de canon. Cet ouvrage était la *Phénoménologie de l'esprit*, qui parut en 1807 sans faire beaucoup de bruit au milieu des tempêtes qui bouleversaient l'Allemagne.

Tels ont été les commencemens de M. Hegel et ses débuts dans la carrière qu'il devait parcourir avec tant de gloire. La guerre ayant dispersé l'université d'Iéna, il se chargea en 1808 de la direction du gymnase de Nuremberg, jusqu'à ce qu'en 1816 il fût appelé à la chaire de philosophie de l'université d'Heidelberg. Il y faisait depuis une année des leçons très suivies, dont l'*Encyclopédie* était le résumé.

M. Hegel était alors dans toute la plénitude de ses forces. En possession d'un système dont le principe ne lui appartenait pas, il mettait ses soins et son orgueil à imprimer à ce système une forme de plus en plus régulière et méthodique, ainsi qu'à l'enrichir et à le répandre en l'appliquant à toutes les sciences qu'on enseigne dans une université, comme déjà M. Schelling en avait donné le précepte et l'exemple dans ses *Leçons sur les études académiques* (1).

Du premier coup d'œil qu'on jette sur l'*Encyclopédie des sciences philosophiques*, et avant même d'en avoir sondé les profondeurs, on ne peut s'empêcher de rendre hommage à l'étonnante puissance d'esprit qui éclate partout, préside à la construction et à l'exposition du système. Le caractère le plus frappant de ce système est une symétrie, un parallélisme, un ordre inflexible, qui des grandes divisions de l'*Encyclopédie* se réfléchit dans leurs principales subdivisions, et de celles-ci dans leurs applications et jusque dans les moindres détails. Cet ordre est l'ordre ternaire. Tout se fait, tout marche, tout se développe trois par trois. C'est précisément ce bel ordre qui éveilla mes premiers ombrages et me rendit suspect le système entier.

Selon M. Hegel, la philosophie a trois grandes parties : 1° la lo-

(1) *Vorlesungen über die Methode des academischen Studiums*, Tübingen 1803, et 2e édit. 1813.

gique, qui roule sur les idées entendues au sens de Platon, à savoir, les essences des choses; 2° la philosophie de la nature; 3° la philosophie de l'esprit. Voilà la première et fondamentale trinité. Puis, dans la première partie de cette triade, la logique, il y a trois parties encore, ensuite dans chacune de ces trois nouvelles parties trois autres subdivisions, et toujours ainsi jusqu'à la fin. En vérité, si toutes ces divisions et subdivisions ternaires sont vraies, l'auteur des choses a été bien complaisant pour la philosophie : il a merveilleusement servi le besoin qu'elle a d'un arrangement régulier et de classifications commodes.

Abordons la première partie du système, la logique. Cette première partie se compose de trois termes : 1° *l'être en soi, das Seyn;* 2° *l'être déterminé, l'existence proprement dite, das Daseyn;* 3° *l'être qui est pour lui même, das Fürsichseyn.*

Examinons de près l'ordre de ces trois termes. On peut demander si l'ordre dans lequel ils sont ici présentés exprime celui dans lequel nous les acquérons, ou l'ordre même de la nature tel qu'il est en dehors de nous. Si c'est l'ordre d'acquisition de nos connaissances, que de raisons de douter que l'esprit humain procède ainsi! L'idée générale de l'être en soi, de l'être pur et indéterminé, sans aucune qualité, *das in sich Seyn*, ne nous est pas donnée la première; elle ne vient qu'après l'idée particulière de tel ou tel être déterminé, quel qu'il soit. Il répugne que l'esprit débute par une négation à la fois et par une abstraction. Un tel ordre est à nos yeux le renversement de l'ordre vrai. Et si on répond, comme on le fait, qu'il s'agit de l'ordre réel des êtres, il est encore bien plus douteux que tel soit le développement naturel de ces trois termes. Il y a ici, ce semble, une irréparable solution de continuité entre le premier terme et le second. L'être en soi, l'être pur et indéterminé, ne peut produire l'être déterminé, à moins qu'on ne mette déjà dans l'être en soi et indéterminé une secrète et invisible puissance de détermination. Or on ne l'y peut supposer sans détruire l'hypothèse même dont on part, celle d'un être indéterminé sans qualité ni quantité, par conséquent sans causalité aucune, la catégorie de la causalité venant bien plus tard dans les classifications de M. Hegel, c'est-à-dire à la fin de la seconde partie de la logique.

Il faut à l'origine des choses une puissance déterminée et déterminatrice, pour expliquer plus tard un déterminé quelconque, et par exemple ce qu'il y a de plus déterminé qui est moi-même. Cette puissance déterminatrice, efficace par elle-même, à laquelle appartient l'initiative de l'action, M. Hegel ne la rencontre que dans le développement lointain de l'être, tandis que sans elle, sans

ce moteur primitif, je ne conçois qu'une masse indéterminée et à jamais indéterminable.

Cette objection, si elle est fondée, est grave et porte loin, car l'ordre faux de cette première triade, passant dans toutes les autres formées sur ce modèle, atteint toute la série des triades et frappe au cœur le système, convaincu de débuter ou par un paralogisme ou par une impossibilité.

Je n'insistai point sur cet argument, qui est gros de tant d'autres et se présente de lui-même au sens commun : je me bornai à remarquer que toutes ces classifications si uniformément ordonnées de triades qui se suivent et s'engendrent les unes les autres sont bien arbitraires, bien artificielles, et je n'osais pas dire à M. Carové, mais je me disais à moi-même que, si j'avais à choisir entre les principes généraux de l'illustre professeur et les diverses applications qu'il en fait, ce sont ces dernières que je préférerais, et c'était aussi de ce côté que je dirigeais la conversation.

Je n'y avais pas grand'peine. M. Hegel lui-même aimait fort à causer d'art, de religion, d'histoire, de politique. Il m'était ici bien plus accessible, et nous étions plus aisément d'accord. Ses assertions même les plus hasardées supposaient des connaissances aussi solides qu'étendues. J'étais ravi de l'entendre me parler de toutes les grandes choses qu'avait faites l'humanité depuis son apparition sur la terre jusqu'à son développement actuel, depuis les pagodes de l'Inde et de la Chine et les temples gigantesques de l'Égypte jusqu'aux temples harmonieux d'Athènes et de Rome, jusqu'aux majestueuses cathédrales du moyen âge, depuis les épopées indiennes et homériques et les tragédies de Sophocle dont M. Hegel avait un sentiment exquis jusqu'au poème lyrique de Dante et au *Paradis perdu* de Milton, aux drames de Shakspeare, de Corneille, de Racine, de Voltaire, de Schiller et de Goethe, — depuis la guerre médique et les entreprises militaires d'Alexandre et de César jusqu'à la guerre de trente ans et celles de la révolution et de l'empire.

En politique, M. Hegel est le seul homme d'Allemagne avec lequel je me suis toujours le mieux entendu. Il était, comme moi, pénétré de l'esprit nouveau : il considérait la révolution française comme le plus grand pas qu'eût fait le genre humain depuis le christianisme, et il ne cessait de m'interroger sur les choses et les hommes de cette grande époque. Il était profondément libéral sans être le moins du monde républicain. Ainsi que moi, il regardait la république comme ayant peut-être été nécessaire pour jeter bas l'ancienne société, mais incapable de servir à l'établissement de la nouvelle, et il ne séparait pas la liberté de la royauté. Il était donc sincèrement constitutionnel et ouvertement déclaré pour la cause

que soutenait et représentait en France M. Royer-Collard. Il me parlait de nos affaires comme M. Fries à Iéna, avec moins de vivacité et d'enthousiasme sans doute, mais avec un sentiment profond. Je puis attester qu'ayant souvent revu M. Hegel depuis 1817 jusqu'à sa mort survenue en 1831, je l'ai toujours trouvé dans les mêmes pensées, à ce point que la révolution de 1830, qu'il ne désapprouvait pas en principe, lui semblait très dangereuse en ce qu'elle ébranlait trop la base sur laquelle repose la liberté. Et lorsque, deux mois avant sa mort, je pris congé de lui à Berlin, il était aussi sombre sur notre avenir que M. Royer-Collard lui-même et par les mêmes motifs. Il craignait de jour en jour davantage que la royauté résistât mal à l'épreuve qu'elle traversait. Je me souviens très distinctement que je lui fis un sensible plaisir en lui apprenant que le grand ministre qui tenait alors si fermement les rênes du gouvernement français avait tout fait pour sauver l'ancienne dynastie et empêcher jusqu'au dernier moment une révolution, que le général Sébastiani, que M. Hegel avait vu chez moi à Paris en 1827, avait pensé et agi comme M. Casimir Perier, qu'ainsi, tant qu'il verrait ces deux hommes d'état à la tête de nos affaires, il ne devait pas désespérer de la France.

En religion, nos sentimens n'étaient pas fort différens. Nous étions tous les deux convaincus que la religion est absolument indispensable, et qu'il ne faut pas s'abandonner à la funeste chimère de remplacer la religion par la philosophie. Dès lors j'étais fort partisan d'un concordat sincère entre ces deux puissances, l'une qui représente les aspirations légitimes d'un petit nombre d'esprits d'élite, l'autre les besoins permanens de l'humanité. M. Hegel était bien de mon avis. Il poussait même le goût de cette conciliation si désirable jusqu'à faire toute sorte d'efforts pour gagner à la cause de la philosophie des théologiens tels que Daub à Heidelberg et plus tard Marheinecke à Berlin. Je possède encore une médaille frappée en son honneur à Berlin, en 1830, sur le revers de laquelle M. Hegel est représenté en philosophe antique, écrivant sous la dictée d'un ange, qui lui-même s'appuie sur la Religion tenant entre ses bras la croix de Jésus-Christ. Mais il ne croyait pas qu'aucune conciliation entre la religion et la philosophie pût s'accomplir ailleurs que dans le cercle du protestantisme; dès qu'il était question du catholicisme, M. Hegel oubliait nos communs principes, et quelquefois il se livrait à des emportemens assez peu dignes d'un philosophe. Un jour, à Cologne, allant ensemble à la cathédrale revoir le premier chef-d'œuvre de Rubens, et trouvant dans le parvis des femmes et des vieillards déguenillés étalant leurs misères et faisant marchandise de petites médailles bénites et autres objets

d'une dévotion superstitieuse, il me dit avec colère : « Voilà votre religion catholique et les spectacles qu'elle nous donne! Mourrai-je avant d'avoir vu tomber tout cela? » Je n'étais pas embarrassé pour lui répondre, et il finissait par reconnaître et par convenir que le christianisme, étant la philosophie des masses en même temps qu'il est la religion des philosophes, ne peut pas rester sur les hauteurs où nous élèvent saint Augustin, saint Anselme, saint Thomas et Bossuet, et qu'il lui faut bien aussi se faire peuple avec le peuple. Cependant le vieux luthérien murmurait toujours, et en dépit de toutes ses lumières M. Hegel demeurait une sorte de philosophe du XVIIIe siècle.

Il l'était en effet, et ni l'âge ni l'expérience ne l'avaient délivré des préjugés de la philosophie de sa jeunesse. Le temps et des instincts d'une incomparable grandeur ont pu conduire M. Schelling dans la dernière partie de sa vie à des vues nouvelles, plus hautes et selon moi plus philosophiques : jamais ni l'esprit ni l'âme de M. Hegel n'ont un moment changé; il ne dissimulait pas ses sympathies pour les philosophes du dernier siècle, même pour ceux qui avaient le plus combattu la cause du christianisme et celle de la philosophie spiritualiste. Comme Goethe, il défendait jusqu'à Diderot, et il me disait quelquefois : Ne soyez pas si sévère, ce sont les enfans perdus de notre cause.

On pense bien que l'histoire de la philosophie tenait une grande place dans nos entretiens. Je dois l'avouer, M. Hegel penchait plus du côté d'Aristote que du côté de Platon, ce qui était juste l'opposé de mes instincts et de mes goûts, quoique assurément j'admirasse beaucoup Aristote, et que depuis j'aie contribué, je crois, à le remettre en honneur parmi nous (1). Et M. Hegel ne parlait pas de ces deux grands hommes sur la foi des historiens : il les avait lus, et il était familier avec leurs écrits les plus célèbres. Aussi m'encouragea-t-il beaucoup dans mon dessein de m'occuper sérieusement de philosophie ancienne, et il approuva fort que j'étudiasse les alexandrins sous les auspices de notre ami Creuzer. Il n'avait aucune connaissance directe de la philosophie scolastique, mais il était tout pénétré de Descartes; il n'hésitait pas à le proclamer le père de toute la philosophie moderne. Que de fois ne m'a-t-il pas dit : « La France a fait assez pour la philosophie en lui donnant Descartes! » Quand plus tard j'entrepris une édition complète des ouvrages du grand métaphysicien, il m'en félicita avec effusion.

(1) Osons dire que depuis deux siècles il n'y avait pas eu en France une étude un peu sérieuse d'Aristote avant le concours ouvert par l'Académie des sciences morales et politiques sur la *Métaphysique* d'Aristote. Voyez FRAGMENS DE PHILOSOPHIE ANCIENNE, p. 109, etc.

Et ce qu'il admirait et célébrait le plus en lui, ce n'était pas sa sagacité, son audace, ses découvertes de toute sorte : il vantait surtout sa clarté, sa précision, sa simplicité, et il mettait dans cet éloge un accent tout particulier, comme s'il m'eût dit : Quant aux idées, j'ai les miennes, que je ne crois pas inférieures à celles de Descartes ; mais que n'ai-je comme lui l'art de les exposer ! Une chose bien surprenante, c'est que M. Hegel n'éprouvait pas une très vive admiration pour Leibniz ; il ne paraissait pas même en avoir une connaissance approfondie, et plus d'une fois j'ai dû prendre la défense de l'immortel fondateur de la philosophie en Allemagne contre son dernier et illustre successeur. M. Hegel avait soumis l'histoire de la philosophie à des classifications systématiques où les individus n'étaient plus que les représentans et pour ainsi parler les ombres de catégories métaphysiques, et perdaient toute physionomie particulière, à l'exception de quelques personnages privilégiés qui imposaient à leur historien une étude spéciale et développée, tels que Socrate, Platon, Aristote, Descartes, et M. Hegel ne mettait pas l'auteur de la *Théodicée* dans cette grande compagnie.

On peut dire que M. Hegel régnait dans ce royaume des abstractions et des généralités qu'on appelle la philosophie de l'histoire. Il se mouvait avec la plus parfaite aisance dans cette espèce de géométrie ou plutôt de scolastique appliquée à l'histoire de l'humanité. Toutes les difficultés qui arrêtent les historiens ordinaires disparaissaient devant lui, et pour vous expliquer les grandes choses et les grands hommes il vous présentait les formules les plus extraordinaires sans le moindre embarras, et comme s'il vous eût tenu les propos les plus simples. Son visage était l'image de sa pensée. Ses traits prononcés et sévères, mais tranquilles et sereins, son parler lent et rare, mais ferme, son regard calme, mais décidé, tout en lui était l'emblème d'une réflexion profonde, d'une conviction parfaitement arrêtée, exempte de toute incertitude et de toute agitation, arrivée à la paix du plus absolu dogmatisme. On n'imaginait pas que, dans quelque condition où le sort l'eût jeté, il eût jamais pu faire autre chose que réfléchir et penser, et M. Hegel était né métaphysicien comme Goethe était né poète et Napoléon général.

VICTOR COUSIN.

LA

VILLE DE MARSEILLE

SES FINANCES ET SES TRAVAUX PUBLICS

Il y a moins de vingt ans, en 1847, alors que Marseille n'était pas encore l'une des extrémités du magnifique réseau de voies ferrées qui relie Paris à la Méditerranée, la *Revue* publiait sur les côtes de la Provence (1) une remarquable étude de M. Baude, où déjà la prospérité, démesurément accrue de l'antique colonie phocéenne, était signalée avec les chiffres les plus significatifs à l'appui. Les résultats déjà obtenus promettaient encore un développement plus rapide; mais quel esprit assez optimiste eût pu s'attendre aux progrès que nous voudrions signaler aujourd'hui?

Marseille, il y a vingt ans, se trouvait à trois jours seulement de Paris, grâce au service accéléré des malles-poste, grâce à la navigation de la Saône, du Rhône surtout, qui, dans les grandes eaux, permettait d'aller de Lyon à Beaucaire en quinze heures, temps très court pour l'époque, et qui suffit à présent pour le trajet entier de Paris à Marseille. Relativement rapproché de la capitale, notre premier port commercial de la Méditerranée, le quatrième de la France par le nombre de tonneaux jaugés sur navires de commerce, n'était plus seulement le centre d'un mouvement d'affaires réduites aux besoins locaux. Pourvu alors d'un service de paquebots à destination du Levant et exploités par l'état, devenu en outre l'intermédiaire

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er mars 1847 *les Côtes de la Provence, Arles, l'étang de Berre et le port de Marseille.*

obligé entre la France et l'Algérie, à l'aide de transports périodiques confiés à une compagnie privée au prix d'une modique subvention, magasin général de notre nouvelle colonie où 100 millions étaient dépensés chaque année et 100,000 soldats entretenus, le port de Marseille avait, il y a vingt ans, repris possession du rôle que le génie expansif de ses fondateurs lui avait assigné aux premiers jours de son histoire. Le nombre des habitans, qui était de 96,271 en 1811, s'était élevé en 1846 à 183,000; de 2,221,000 francs en 1810, le produit des douanes avait atteint en 1845 le chiffre de 36 millions; en six années seulement, de 1839 à 1845, le mouvement du port passait de 1,200,000 tonneaux à 2 millions de tonneaux. De tels progrès, à coup sûr, justifiaient bien des espérances : les plus grandes ont été dépassées; c'est un véritable changement à vue que Marseille a réalisé dans ce court espace de vingt années. Par un de ces mouvemens d'expansion dont les États-Unis d'Amérique semblaient seuls avoir le privilége, elle s'est transformée sous tous les rapports, ou plutôt une création toute nouvelle a surgi comme par enchantement, et s'est opérée dans des conditions de virilité politique et sociale, de vigueur commerciale et industrielle, d'esprit libéral et progressif, que nous allons nous efforcer de mettre en lumière.

Aujourd'hui Marseille renferme une population de 300,000 âmes et a déjà bâti des quartiers prêts à en recevoir 100,000 de plus. Ce n'est pas à des étrangers attirés par les plaisirs des grandes villes, à des ouvriers nomades alléchés par les gros salaires de travaux temporaires, que cette agglomération doit exclusivement se rapporter. En dehors de la population sans cesse accrue qui s'attache d'une manière durable aux travaux du port, les besoins renaissans de l'industrie ont appelé et retiennent chaque jour un plus grand nombre de bras. Le territoire communal s'est couvert d'usines de tout genre : manufactures de savon, de produits chimiques, minoteries, verreries, huileries, hauts-fourneaux, qui donnent sur la terre l'image du mouvement qui règne sur la mer. Partout les cheminées fument, la vapeur siffle, et ce paysage, il y a si peu d'années encore sec, aride et morne, s'emplit des rumeurs d'un peuple laborieux. Ici ce n'est pas la ville qui a dépeuplé la plaine; au contraire, la cité a fourni des masses d'ouvriers sédentaires aux champs qui ne retenaient jadis aucun cultivateur. Après l'industrie proprement dite, la culture du sol est venue, ou plutôt l'eau de la Durance, amenée à travers les rochers, a créé un sol et fait une campagne. Le progrès commercial a encore été plus rapide. Le mouvement du port dépasse aujourd'hui 3 millions 1/2 de tonnes, c'est-à-dire qu'il a sextuplé. Depuis 1862 cependant, il semble que l'on soit arrivé

au point culminant de la courbe ascendante (1); mais les causes bien connues de ce temps d'arrêt ne sont point particulières à Marseille, elles ne sauraient durer, et l'élan du commerce ne se sera ralenti que pour reprendre avec plus de vigueur. Un élément nouveau de cette prospérité, la marine à vapeur, n'a d'ailleurs cessé de progresser, ainsi que le constate chaque année le compte rendu de la chambre de commerce. Sur 5,788 navires entrant à Marseille à la fin de la restauration, on n'en comptait pas un seul à vapeur. En 1864, sur 9,095 navires entrés et 8,936 sortis, la marine à vapeur en compte plus de 5,000 à l'entrée et à la sortie, dont 4,000 français. En même temps le tonnage de ces bâtimens s'élève toujours, ainsi que le nombre des passagers. Au tonnage maritime il faut ajouter le mouvement du chemin de fer, dont les chiffres augmentent à chaque exercice. Le chemin de fer en effet est en grande partie le prolongement de la mer; de plus il amène et emporte des marchandises qui ne sont pas destinées à la navigation. La gare de Marseille avait, dès la première année de l'exploitation complète de la ligne principale, en 1856, reçu 566,499 voyageurs à l'arrivée et au départ, et 684,332 tonnes de marchandises; en 1865, le trafic a atteint 1,216,091 voyageurs et 1,318,755 tonnes de marchandises. Un autre indice non moins caractéristique de prospérité nous est fourni par les opérations de la succursale de la Banque de France. Soit pour l'importance des opérations effectuées, soit pour le montant des bénéfices réalisés, elle dépasse toutes les autres, même celles de Lyon, Lille, Rouen et Bordeaux (2). En même temps de nouvelles compagnies financières se fondent, des sociétés de crédit de Paris et de Lyon, des sociétés anglaises créent des comptoirs à Marseille, et malgré la hausse de l'intérêt l'argent est venu de toutes parts alimenter une activité à laquelle l'importance des riches maisons de Marseille ne suffisait plus.

L'aspect extérieur de la ville révèle tout d'abord cette prospérité. L'impression est surtout frappante pour celui qui a pu comparer Marseille à plusieurs époques et qui se rappelle ce qu'il était avant l'achèvement du chemin de fer, avant la création des nouveaux ports et la dérivation des eaux de la Durance. S'il a perdu le ravissement de ce premier regard jeté des hauteurs de la route d'Aix sur un golfe moins vaste, moins riant que la baie de Naples, mais d'une beauté plus sévère, mise en relief dans un cadre plus

(1) En quatre ans, le mouvement commercial du port de Marseille a varié à peine de 20,000 tonnes.

(2) Les sommes escomptées ou avancées par la succursale de la Banque de France à Marseille se sont élevées en 1862 à 334 millions, en 1863 à 475 millions, en 1865 à 606 millions.

étroit, en revanche, quand au débouché du souterrain de la Nerthe le voyageur arrive à la station de l'Estaque, sur les rails placés à mi-côte des localités de Saint-Joseph, du Canet et de Saint-Barthélemy, il voit au milieu de jardins fleuris, de prairies vertes, ornement tout nouveau de cette terre autrefois crayeuse, à côté d'établissemens industriels récemment créés, s'étendre le rivage d'une mer sillonnée de navires. Avant d'entrer dans la ville, il a déjà salué la forêt de mâts qui peuple les nouveaux ports, et dans cette ville même, au lieu d'entrer par les faubourgs d'Aubagne sur la route de Toulon, ou par les masures de la route d'Aix, qui était celle de Paris, on arrive en plein cœur par la gare du chemin de fer, en une station haut placée qu'entoure un riche quartier neuf. Quelques minutes de marche vous amènent au Marseille de Louis XIV et du Puget, aux allées de Meilhan, à cette nouvelle rue de Noailles qui a doublé l'ancienne Cannebière, au cours Belzunce, dont les constructions uniformes conservent, malgré une vétusté précoce, l'air magnifique du grand règne. Quelques pas encore, voici l'ancien port élargi, purifié, disparaissant sous les navires, et à l'entrée même de ce port, après la nouvelle bourse, s'ouvre la perspective de la rue Impériale, cette grande voie des nouveaux ports, des cinq bassins creusés depuis dix ans pour les besoins du commerce. Pour faire cette entrée à la nouvelle ville, on a coupé en deux et jeté à la mer la colline où s'était entassée l'antique colonie phocéenne. C'est la porte grande ouverte à l'avenir qui demain s'appellera le présent.

Au premier regard promené dans son enceinte, au premier pas fait sur son sol, Marseille offre donc le spectacle de ces transformations intérieures dont l'étude nous attire par les intérêts qu'elles mettent en jeu, par l'amélioration physique et morale dont leur sont redevables des millions de créatures humaines. Après Lyon et Paris, le chef-lieu du département des Bouches-du-Rhône peut nous offrir le sujet des questions sociales, financières, administratives et politiques les plus sérieuses. Nous résumerons pour ainsi dire en trois chapitres les améliorations dont cette grande ville a été le théâtre. Nous nous occuperons en premier lieu du canal de la Durance, qui a donné à Marseille, avec l'eau qui lui manquait, la santé pour les habitans, la fertilité pour le sol, l'humidité pour l'atmosphère; de là nous passerons à l'étude des nouveaux ports, qui ont mis Marseille en mesure d'accomplir ses destinées commerciales; enfin nous envisagerons les travaux d'embellissement, de viabilité, les constructions publiques ou privées qui ont imprimé à cette grande ville le caractère monumental dont la fierté nationale n'aurait pas souffert qu'elle restât plus longtemps privée. Toutes ces entre-

prises ne se poursuivent pas sans de grands sacrifices financiers, et après les descriptions louangeuses viennent les humbles, mais nécessaires appréciations du budget. Comment l'administration de la ville a-t-elle aligné les chiffres redoutables qui se résolvent en lourdes charges pour les contribuables? Marseille, plus heureuse sous ce rapport que Paris et Lyon, possède une municipalité issue du suffrage de la population. Quel a été l'esprit de cette autorité municipale élue? Quels entraînemens ont eu lieu? Quelle suite dans les projets ou quelles modifications sont devenues nécessaires? Nous le rechercherons avec soin et nous le dirons avec franchise, jaloux avant tout de faire preuve envers les choses et envers les hommes d'exactitude et d'impartialité.

I. — CANAL DE LA DURANCE. — EAUX DE MARSEILLE.

Des grands travaux exécutés à Marseille, le premier en date est le canal de la Durance. En 1838, les fontaines de cette cité populeuse, qui comptait déjà 150,000 habitans, n'étaient alimentées que par la petite rivière de l'Huveaune et deux sources. Dans les jours d'abondance, le débit total était de 108 litres par seconde; mais il se réduisait pendant les chaleurs de l'été à un filet d'eau si mince qu'il fallait souvent requérir la force armée pour le garder. Ce n'est qu'après un demi-siècle d'essais, et grâce à l'initiative du maire, M. Consolat, que la grande question des eaux fut enfin abordée sérieusement. L'habile ingénieur M. de Montricher la résolut, et par une rare fortune il acheva d'exécuter lui-même le projet qu'il avait conçu.

Avec des recettes de 4 millions seulement, l'autorité municipale n'hésita point à se lancer dans une dépense qui était évaluée à 40 millions de francs. La loi du 4 juillet 1839 autorisa la ville à ouvrir à ses frais un canal dérivé de la Durance de 2^m40 de profondeur, de 9^m40 de large, et d'un débit de 5^m75 centièmes par seconde à l'époque des plus basses eaux. La branche-mère, depuis la prise jusqu'au vallon de Saint-Antoine dans le bassin de Marseille, se prolongeait sur 87 kilomètres, dont 17 en souterrain. Les travaux préparatoires seuls nécessitaient 60 kilomètres de chemins de service. Or en 1846 le canal était ouvert sur toute la ligne, et le 8 juillet de l'année suivante les eaux arrivaient à Saint-Antoine aux acclamations d'une population immense. Il faudrait relater toutes les difficultés vaincues dans cette lutte de la science contre les accidens du sol pour apprécier dignement l'œuvre de M. de Montricher. Les souterrains creusés, parmi lesquels celui des Taillades mérite une mention particulière; les ponts et aqueducs, dont le plus re-

marquable de tous, l'aqueduc de Roquefavour, est deux fois plus haut que le fameux pont du Gard; le creusement des bassins où l'eau devait se trouver réservée pour obvier aux chômages du canal, et dont un seul, celui du Réaltor, s'étend sur une surface de 640,000 mètres carrés; tout cet ensemble de travaux rappelle les créations les plus gigantesques dont les Romains ont laissé la trace dans cette partie même de leur empire, et cependant on peut dire que, défalcation faite du temps employé pour les études, il fut exécuté en six années.

Il ne suffisait pas d'amener l'eau sur le territoire de Marseille, on devait l'y distribuer, et c'est ici qu'éclate la grandeur de la conception. Marseille vu de haut, de la montagne de la Garde par exemple, présente l'image d'une grande conque marine dont les montagnes qui l'entourent forment les bords relevés. C'est sur le sommet de ces collines qu'un premier canal de dérivation d'une longueur de 48 kilomètres fut creusé, et permit ainsi de fertiliser tous les terrains inférieurs. Descendant du haut des montagnes, l'eau de la Durance, utilisée à chaque pas, reçue dans des réservoirs, distribuée sur toutes les pentes, amassée à chaque pli de terrain, a créé un sol tout nouveau, d'où surgit une végétation inconnue jusqu'alors, et où s'épanouirent la flore et la faune des pays du nord frais et humides. La moitié, soit 3,000 mètres cubes, des eaux que débite le canal tombe ainsi d'une hauteur de 140 mètres au-dessus du niveau de la mer, et se trouve employée, de chute en chute, pour les besoins de soixante-dix usines auxquelles elle procure une force motrice de 660 chevaux (1). En même temps les eaux arrosent les prairies, les jardins maraîchers qui nourrissent la ville, et les parcs des villas dont la banlieue s'est peuplée. Autrefois ce n'était que du côté de la route d'Aix, sur les hauteurs de l'Estaque et de Saint-Joseph, que les riches habitans de Marseille construisaient leurs maisons de campagne : aujourd'hui ces anciennes résidences ont pris, grâce aux eaux de la Durance, un nouvel aspect; mais c'est surtout à la gauche de Marseille, au sud, que la transformation a été remarquable et que la verdure a fait invasion. L'administration municipale, à qui est dû le canal de la Durance, avait aussi créé la promenade du Prado, et projeté de faire de toute cette partie de la ville arrosée par l'Huveaune, grossi du Jarret, quelque chose comme le west-end de Londres, la résidence des familles opulentes. Malheureusement de nombreuses usines se sont élevées aux alentours des maisons de plaisance qui bordent les

(1) Ces chutes ont une telle puissance, qu'elles pourraient fournir une force de 4,000 chevaux-vapeur. 660 seulement étant utilisés, il reste une force nominale de 3,340 chevaux-vapeur à la disposition des industries futures.

boulevards de la place Castellane au château Borély. Déjà l'on s'est ému de cette invasion de l'industrie, et une compagnie s'est formée pour construire un chemin de fer de la future gare Castellane jusqu'à la pointe de Montredon, afin de rejeter dans la banlieue les hauts-fourneaux dont le voisinage incommode les hôtes élégans du bois de Boulogne marseillais.

Cette pointe de Montredon elle-même, arrosée aussi par le canal circulaire de dérivation, est parsemée de châteaux et de parcs magnifiques; mais c'est surtout de l'autre côté de Montredon, dans l'enceinte même de la ville, sur la montagne de l'Endoume, que l'eau de la Durance a produit des merveilles. Tout l'entassement de rocs arides, de terrains pierreux où quelques bouquets de pins rappelaient seuls l'antique végétation disparue, toutes ces pentes abruptes qui séparaient le Prado de l'anse des Catalans et du vieux port, achèvent chaque jour de disparaître pour faire place à des maisons de plaisance dont les villas des environs de Paris n'égalent ni l'élégance ni le luxe. Faisant face au midi, à l'abri du vent de nord-ouest, de ce *mistral* terreur des Marseillais, dans le périmètre de l'octroi, avec la mer à leur pied, et à la hauteur des collines qui bordent l'autre côté de la baie, ont été construites les résidences de printemps et d'automne. Les heureux propriétaires de ces villas se gardent en effet d'y braver les chaleurs de l'été, et pour l'hiver quelques-uns d'entre eux, fidèles aux usages traditionnels, reviennent occuper la modeste maison à trois étages et à trois fenêtres du vieux Marseille.

Le chemin de la Corniche, où aboutissent ces habitations, et qui rattache la plage Borély aux Catalans, est sans contredit la plus belle promenade que jamais ville ait consacrée aux équipages et aux cavalcades des classes riches. Côtoyant la Méditerranée sur un parcours de 7 kilomètres, elle ne le cède en rien à la Corniche de Gênes, et la vue dont on y jouit n'est pas inférieure à celle qui a rendu célèbre la Chiaia de Naples. Le hasard en a fait naître l'idée première, dont M. de Montricher s'est emparé pour la féconder. Dans les plus mauvais jours de février 1848, le commissaire des Bouches-du-Rhône, M. Démosthènes Ollivier, se préoccupant de la cessation du travail, exprimait ses craintes à M. Lepeytre, secrétaire-général de la mairie, qui s'est depuis longtemps signalé par les importans services qu'il a rendus à l'administration de la ville. La question était de savoir comment on utiliserait les ateliers nationaux. Un entrepreneur de travaux possédait une *bastide* au quartier alors inaccessible de l'Endoume : il parla de la nécessité de le relier à la ville par une route; M. de Montricher fut consulté, et 3 millions des épargnes de la ville furent immédiatement affectés

aux premiers travaux de cette route, dont le plan d'ensemble, tracé d'une main habile, révéla tout d'abord les avantages futurs. Toute cette côte abrupte et déserte est aujourd'hui utilisée, bâtie et habitée. Un terrain que le propriétaire, un chevrier, vendait, il y a cinquante ans, à raison de 80 francs se paie maintenant un demi-million, et on donne couramment 15 ou 20 francs du mètre carré conquis par la mine sur le roc. L'Endoume, réunie aux Catalans, attend déjà les bassins que l'on projette de creuser du port vieux à l'île des Pendus, et tout ce côté sud de la ville, avec son admirable situation, ses promenades, ses verts ombrages, tant de villas particulières, le château Borély, les allées du Prado, offre un site qui, pour la pureté de l'air, l'aspect du ciel et de la mer, la richesse du sol, n'est inférieur à aucun autre en Europe. Une route et l'eau de la Durance ont opéré ce prodige.

La fertilisation du territoire marseillais ne constitue que la partie la moins importante des bienfaits apportés par le canal. La moitié de l'eau qu'il débite, 3,000 litres par seconde, est en effet réservée pour le service de la ville proprement dit. D'un séjour malsain, nauséabond et sordide, l'eau achève de faire une localité exceptionnellement favorisée sous le rapport de l'arrosement et de la propreté, ces premiers besoins des agglomérations humaines. Marseille, à ce point de vue, ne le cédera pas même à Rome, où les antiques aqueducs, quoique bien détériorés, distribuent l'eau plus abondamment que partout ailleurs. Alors que Paris aura obtenu le complément en eaux de rivières et de sources fraîches que lui promet la déviation de la Vanne, il ne recevra encore pour les services publics et privés de ses 2 millions d'habitans que 420,000 mètres cubes d'eau par jour. La Durance seule fournit aux 300,000 habitans de Marseille 260,000 mètres cubes.

La branche-mère du canal, après la première dérivation circulaire utilisée pour l'agriculture et l'industrie, subit quatre déviations principales d'une étendue de 29 kilomètres, d'où partent 229 kilomètres de rigoles d'arrosage, qui portent les eaux jusqu'aux propriétés particulières. L'alimentation de la ville est assurée par une rigole spéciale de 7 kilomètres, qui prend l'eau à la dérivation de Château-Gombert, à une altitude de 140 mètres au-dessus du niveau de la mer, et l'amène au plateau de Longchamp, à une altitude de 74 mètres : c'est de là que l'eau, reçue jusqu'à présent dans deux bassins superposés d'une capacité de 40,000 mètres cubes, dont la disposition rappelle le château d'eau de Livourne, doit tomber par une cascade de 20 mètres au pied du nouveau musée. Ce monument, le mieux réussi de tous les édifices nouvellement construits à Marseille, profile déjà sur le plateau de Long-

champ ses trois pavillons de style renaissance, reliés par une colonnade circulaire à jour, à travers laquelle se découpent l'azur du ciel et la verdure du jardin. En attendant que l'eau tombant de la cascade descende par des marches ornées de vases et de statues jusqu'au bassin inférieur destiné à alimenter les bas quartiers, le volume principal du conduit de Longchamp se distribue déjà par quatre conduites en fonte dans les cinq bassins établis sur le haut des plateaux qui forment le sol accidenté de la ville. La hauteur de ces plateaux, inférieure à celle de Longchamp, a permis d'établir un système de siphons où la pression suffit toujours à faire monter l'eau jusqu'aux derniers étages des habitations. Les tuyaux secondaires qui se ramifient aux cinq bassins, suivant les exigences du service, conduisent l'eau à 4,500 réservoirs, 400 fontaines publiques, dont 37 monumentales, et 2,000 bouches d'arrosage. Si de nouveaux besoins surgissent, rien ne sera plus facile que d'augmenter la distribution. Le canal y suffira, comme il a suffi à un autre résultat tout aussi important, l'amélioration du vieux port.

Tout a été dit sur l'insalubrité du bassin du vieux port, qui, dans ses 29 hectares d'eaux stagnantes, recevait les eaux sales d'une ville où l'usage des lieux d'aisances était inconnu, et les immondices de plusieurs milliers de matelots entassés sur les navires à l'ancre. Aujourd'hui le canal, par cela même que tout son volume d'eau n'est pas utilisé, jette dans le vieux port 1,000 litres par seconde. Aussi a-t-on remarqué que les poissons et les coquillages ont recommencé à vivre dans le tiers de la longueur du bassin. En outre on a pu songer à remplacer par un système rationnel les anciens égouts aboutissant au port. Les immondices avaient tellement comblé celui-ci qu'en 1839 il fallut procéder à un approfondissement général. Il fut décidé qu'on construirait un grand égout de ceinture destiné à détourner des nouveaux bassins toutes les eaux sales pour les verser dans la rade, et qu'on introduirait dans l'ancien port un mètre cube par seconde d'eau épurée. Le grand égout comprenait deux branches, l'une dite septentrionale qui, partant de la place Castellane, longeant la rue de Rome et aboutissant au boulevard des Dames, viendrait déboucher dans la rade de Marseille, en dehors de la jetée extérieure du bassin de la Joliette. Cette branche devait recueillir les eaux sales d'une surface bâtie de 211 hectares.

Pour une surface de 143 hectares, la branche dite méridionale, partant de la place de Rome, aboutirait dans la rade, de l'autre côté du vieux port de Marseille, au sud, à l'anse des Catalans. Dans ce système, le vieux bassin n'aurait plus reçu à son origine que les eaux d'une partie de la vieille ville, d'une surface de 9 hectares

seulement, par l'égout de la Consigne. Encore est-ce à ce point que le versement des eaux pures du canal se serait opéré entre l'hôtel de ville et le canal des douanes. De ces trois parties du projet, la première seule a été exécutée : la branche septentrionale conduit dans la rade de la Joliette environ 600 litres d'eaux sales par seconde; on n'a pas encore commencé l'égout de la Consigne, parce qu'il doit traverser une partie de la vieille ville qui sera remaniée, mais on verse des eaux pures dans le vieux port, redevenu salubre. Quant à la branche méridionale de l'égout collecteur, l'exécution n'en semble pas prochaine. Le projet de création d'un port aux Catalans, le déplacement des fabriques de savonnerie agglomérées le long du quai de Rive-Neuve, qui occupent de grands terrains d'un prix devenu très élevé, modifieront peut-être le plan primitif; mais il deviendrait plus que jamais nécessaire de consacrer une somme importante à des égouts secondaires que les variations apportées dans le nivellement de la ville n'ont pas permis de construire avec cet ensemble qui a signalé les opérations analogues effectuées à Paris.

Après la conduite des eaux sales, la canalisation des égouts et l'établissement des fosses dans chaque maison, la municipalité doit se préoccuper d'une amélioration réclamée avec une insistance qui ne permet plus de retard : la clarification des eaux de la Durance. Des trois conditions que doit remplir l'approvisionnement des eaux d'une grande ville, l'abondance, la limpidité et la fraîcheur, le canal de la Durance ne satisfait qu'à la première. La température des eaux s'élève jusqu'à 22 degrés en été, et descend à 5°,034 au-dessous de zéro en hiver. Sous l'influence de ces variations, la proportion des matières que tient en dissolution une eau de bonne qualité serait modifiée profondément; qu'est-ce donc pour un liquide où se mêlent tant de matières étrangères? La Durance charrie dans les grandes eaux jusqu'à 4 kilogr. 179 de matières insolubles par mètre cube, ce qui donne en moyenne 0,279. De là une couleur qui varie de la teinte café au lait à la teinte brune la plus foncée. On calcule que sur les 5 ou 600,000 mètres cubes d'eau dérivés chaque jour de la Durance, il y a quinze cents mètres cubes de terre charriée, dont il faudrait délivrer l'eau d'abord et se débarrasser ensuite. Non-seulement cette eau, pour devenir potable, devrait être filtrée, — c'est une nécessité d'autant plus grande que, sur tous les moyens d'alimentation d'eau que possède Marseille, les sources, les puits, les ruisseaux de l'Huveaune et du Jarret, enfin la Durance, celle-ci entre pour 104 millions de litres dans le total de 115, — mais encore les dépôts entraînés par le liquide obstrueront, si on ne peut les en chasser, tous les conduits, les bassins d'approvision-

nement, et rendront inutile une dépense qui déjà s'élève à 52 millions.

Comme l'eau jusqu'ici coule plus abondamment qu'il n'est nécessaire, les conduits n'ont pas encore été engorgés par ce limon, qui représente en moyenne la centième partie du volume du liquide; mais les besoins s'étendront, il faut donc de toute nécessité rendre l'eau fraîche et potable; enfin il y a péril urgent pour les bassins destinés au filtrage de l'eau, dont plusieurs sont déjà envasés. Après de très nombreux projets, dont quelques-uns comportaient des dépenses considérables, un mémoire de M. Pascal, ingénieur en chef des ports de Marseille, conclut à l'adoption du plan de son collègue M. Pascalis, ingénieur du canal de la Durance. Il s'agit simplement d'opérer l'épuration des eaux en utilisant pour cela les réservoirs d'approvisionnement, qui deviendront en même temps bassins de décantation, et de rendre à la Durance elle-même les dépôts de limon qu'elle aurait introduits dans le canal. Six bassins d'une contenance totale de 6,855,000 mètres cubes et d'une superficie de 938,500 mètres carrés pourraient fournir à la ville 2 millions de mètres cubes d'eau avec un débit de 5 mètres par seconde : c'est un approvisionnement de cinq jours. En fermant la prise de la Durance, on pourrait donc arrêter à volonté la marche des dépôts et nettoyer les bassins. Déjà la moitié de ces dépôts s'arrête au premier bassin situé près de la prise, celui de Ponserot. On le nettoie dès à présent avec une grande facilité grâce à une forte chasse de l'eau. Le surplus du limon, qui a déjà envasé les troisième et quatrième bassins, pourrait être arrêté au second, à celui de Saint-Christophe, si on l'aménageait de façon à rendre la chasse aussi puissante que dans le premier. On rejetterait alors tout le limon dans la Durance, à 600 mètres du bassin de Saint-Christophe; les bassins à la suite se trouveraient préservés, et le cinquième, celui du Réaltor, de 640,000 mètres carrés de surface, que M. de Montricher avait fait sans doute construire pour le filtrage des eaux, fonctionnerait seulement comme bassin d'approvisionnement d'eaux déjà décantées.

A ces travaux de nettoiement du bassin de Saint-Christophe et de consolidation de la digue du Réaltor, dont la dépense est évaluée à 1,100,000 fr., il faut ajouter quelques moyens de filtrage des eaux décantées; en dépensant par exemple 600,000 fr. environ, on doublerait les filtres de Longchamp, et l'on assurerait tout le cube d'eaux pures nécessaire pour l'alimentation de Marseille. Cette solution économique paraît présenter des garanties certaines de succès, et tout porte à croire que l'administration municipale s'empressera de l'adopter.

II. — LES PORTS DE MARSEILLE.

L'ancien port de Marseille, celui qui subsistait encore il a vingt ans, quelque sécurité qu'il offrît aux navires, était loin de satisfaire aux progrès du commerce avec une surface de 29 hectares, des quais étroits de 2,500 mètres de développement, une eau fétide et un envasement continu. Aussi dès 1820 avait-on élargi le quai de Rive-Neuve; on commençait en 1829 un bassin de carénage; en 1839, on procédait à l'élargissement du quai de Vieille-Ville et à l'approfondissement général du port, aux termes d'une loi rendue pour l'amélioration de dix-sept autres ports. Cependant ce fut seulement en 1844, lorsqu'on affecta 40 millions aux travaux de nos trois premiers ports de commerce, que se révéla la pensée créatrice dont l'exécution a si fort accru la fortune de Marseille en satisfaisant aux besoins du moment et en préparant tous les agrandissemens futurs. L'exposé de motifs de cette loi de 1844 consacrait en termes qu'on ne saurait trop louer le grand système adopté depuis la révolution de 1830 pour les travaux publics de la France. C'est une des gloires, et non pas la moindre, du gouvernement de juillet que la largeur des vues, la conception irréprochable du plan général embrassant toute la France, d'après lesquelles pendant dix-huit ans les entreprises publiques ont été exécutées sous les ordres de M. Legrand par tant d'habiles ingénieurs. Dès les premières années du nouveau régime, le sol tout entier du pays était étudié à sa surface et dans ses profondeurs; au début du règne, le programme des conquêtes pacifiques était tracé par la même main qui en poursuivit et dirigea l'application. On n'a pas oublié les exposés de motifs de ces belles lois destinées à ouvrir toutes les grandes et petites communications de terre, fluviales, maritimes. Après les routes royales, les routes stratégiques, les chemins vicinaux, vinrent les améliorations des rivières, l'établissement des canaux. L'opinion publique était encore hésitante, presque indifférente même à l'endroit des chemins de fer que déjà le tracé des lignes principales était étudié et présenté. On a eu souvent occasion de le remarquer : si dans la construction des chemins de fer la France n'a pas marché aussi vite que d'autres pays, elle a évité du moins beaucoup des fautes et des désastres subis ailleurs; elle l'a dû à l'excellence du plan primitif adopté, et le soin avec lequel les administrations postérieures ont suivi ce plan témoigne en faveur de la pensée qui l'a conçu. Les travaux des ports étaient l'objet d'une sollicitude non moins vigilante et non moins éclairée. Ainsi que le disait l'exposé de motifs de la loi de 1844 pour la création du nouveau port

de Marseille, « il ne suffisait pas au gouvernement et aux chambres, grâce aux ressources d'une situation calme et tranquille, de poursuivre avec confiance, de faire marcher de front l'œuvre combinée des voies de terre, d'eau et de fer. Cette œuvre, toute grande qu'elle fût, serait restée incomplète, si les points du littoral auquel aboutissaient ces voies de communication n'avaient reçu en même temps les améliorations que réclament le commerce et les nécessités de la grandeur de la France. » De là tout un ensemble de travaux à exécuter dans nos ports de commerce et de guerre, les phares à allumer, les côtes à défendre, la prospérité et la gloire extérieure du pays à préparer.

Heureux les gouvernemens et les administrateurs venus aux époques où le mouvement des esprits et la grandeur des intérêts à satisfaire suscitent de telles inspirations! Mais, à vrai dire, dans la lutte de l'homme avec la nature chaque heure n'amène-t-elle pas des nécessités nouvelles, et ne provoque-t-elle pas d'aussi puissans efforts? Après les œuvres de nos devanciers ne reste-t-il pas aujourd'hui à poursuivre les grandes opérations d'assainissement, de reboisement, d'irrigation, de mise en valeur rapide du sol? Le moment n'est-il point venu de procéder à la rénovation en quelque sorte du territoire, comme nous le voyons faire avec succès pour quelques-unes de nos grandes villes? N'est-ce point là une tâche digne d'exciter le zèle de l'administration actuelle? Moins aidée peut-être par les événemens et moins secondée par l'opinion, elle n'a pas, nous regrettons de le dire, procédé par les larges conceptions qui ont illustré sa devancière. Plus libre que celle-ci dans son action et plus indépendante du contrôle, il lui a peut-être manqué précisément d'être éclairée et stimulée par la discussion. Dans tous les cas, on peut dire que, dotée de plus de ressources, elle n'a pas cependant rencontré ces hautes inspirations qui donneraient tant de lustre à l'histoire des travaux publics de 1830 à 1848, si ces entreprises trouvaient un historien compétent.

La loi de 1844 consacrait donc une somme de 20 millions à l'établissement d'un nouveau port à Marseille, celui de la Joliette, à l'établissement d'une route de ceinture pour joindre les deux ports avec la ville, et à la construction de deux môles au port du Frioul pour établir le lazaret dans les deux îles de Pomègue et de Ratonneau, situées au milieu de la rade. Une partie de cet important crédit était réservée à l'ouverture d'un canal de communication entre le port de Bouc et l'étang de Berre, rade intérieure de 15,000 hectares d'étendue, d'une profondeur variable de 3 à 10 mètres, qui, reliée à la mer par un canal accessible aux gros navires, pourrait jouer au point de vue militaire un rôle important dans la

défense de nos côtes de la Méditerranée. Cette dernière partie du programme de 1844 est encore à l'état de projet, les autres travaux ont été exécutés. La jonction des îles de Pomègue et de Ratonneau a créé le port de quarantaine du Frioul, et permis de débarrasser la ville de Marseille du voisinage dangereux de l'ancien lazaret. A la place où il s'élevait, de nouveaux ports ont été creusés et toute une ville conquise sur la mer : la route de ceinture, qui devait unir à l'ancien port celui de la Joliette et les rattacher par des pentes douces au plateau supérieur de la vieille ville et jusqu'à la route d'Aix, a servi de point de départ à ces grands travaux de reconstruction et de nivellement qui ont transformé la partie nord de Marseille. Enfin le port de la Joliette, qui avait déjà mis à la disposition du commerce 21 hectares d'eau et 2,200 mètres de quais, a vu depuis l'année 1855 quatre nouveaux ports se creuser successivement. La création des docks-entrepôts et du bassin Napoléon, décrétée en 1859, a permis, par le simple prolongement de la jetée, d'ajouter au bassin de la Joliette ceux du Lazaret et d'Arenc, destinés au service exclusif des docks, et le bassin Napoléon, ouvert à la fois aux docks et au public. Déjà les fondations d'un nouveau port, le Bassin-Impérial, creusé à la suite, sortent de l'eau, et l'on dispose à la fois les bassins de radoub et de carénage entrepris par la société des docks. L'ensemble de ces travaux comprendra 136 hectares d'eau et 14 kilomètres de quais, au lieu des 29 hectares d'eau et des 2 kilomètres de quais d'il y a vingt ans. Ces progrès ne rivalisent-ils point avec ceux dont les États-Unis eux-mêmes donnent l'exemple? Marseille se trouve dès à présent à la hauteur de toutes ses destinées, et par les travaux en cours d'exécution, et par le système de développement des ports, tel qu'il est arrêté en projet. Que l'on se représente à la droite de la ville une longue jetée parallèle au rivage, derrière laquelle se trouvent déjà abrités les cinq bassins existans, et qui peut se prolonger jusqu'au cap Janet en renfermant un espace double de l'étendue actuelle; que de l'autre côté de l'avant-port, à la gauche de Marseille et comme formant la seconde branche de l'éventail, on imagine une digue disposée comme celle de droite, protégeant les ports en projet à l'anse des Catalans, à partir du promontoire qui domine la résidence impériale jusqu'à l'îlot où s'élève la tour Canouvier, en face de la pointe de l'Endoume; pour servir de vestibule à tous ces bassins creusés des deux côtés et en avant de l'ancien port, devenu ainsi un arrière-bassin, que l'on fonde une digue comme celle de Cherbourg, au milieu même de la rade, laissant à ses deux extrémités la mer grande ouverte, et l'on aura la représentation exacte du plan présenté par M. Pascal, adopté avec

enthousiasme par l'autorité municipale, et dont chaque progrès du commerce amène la réalisation partielle. De la pointe d'Endoume jusqu'au cap Janet, ce serait une surface de 200 hectares d'eau, avec un développement de 30 kilomètres de quais. Liverpool est moins bien partagé.

On ne peut parler des ports de Marseille sans mentionner l'entreprise des docks. La société à qui la ville rétrocéda la concession qu'elle avait obtenue de l'état pour construire et exploiter l'entrepôt de la Joliette disposa pour les besoins de la douane le bassin du Lazaret avec 700 mètres de quais, des magasins pouvant contenir 75,000 tonnes de marchandises, et pour les besoins de l'entrepôt libre le bassin d'Arenc avec 1,400 mètres de quais, dont 300 mètres sur le bassin Napoléon. Indépendamment des hangars des quais, 10 magasins répartis autour du bassin peuvent contenir 75,000 tonnes. La société des docks a aussi obtenu 260 mètres de quais sur le bassin de la Joliette et 320 mètres sur la jetée du large, affectés principalement au service des bâtimens à vapeur. Enfin elle a construit pour le service de l'administration, pour l'installation du moteur hydraulique et le développement de la machinerie à eau comprimée qui donne la vie à ce grand corps, un vaste bâtiment dont les étages superposés renferment encore des magasins pour 80,000 tonnes de marchandises. Cette importante construction est un des embellissemens de la nouvelle ville. L'heureuse application du système hydraulique emprunté à sir W. Armstrong, plus connu parmi nous par l'invention d'un canon à énorme portée, les dispositions prises pour le débarquement et l'embarquement des navires, l'élévation des marchandises dans les magasins supérieurs, font des docks de Marseille l'établissement le plus perfectionné qui existe en ce genre, et justifient la réputation de leur créateur, M. Paulin Talabot. Cet utile établissement a néanmoins rencontré des obstacles imprévus, et tout d'abord l'hostilité de la corporation des portefaix, laquelle survit encore à l'abolition des corps de métiers, et qui depuis sa réorganisation, en 1816, sous le titre de société de bienfaisance, constitue une association privilégiée. Les membres seuls de la corporation ont le droit de posséder le *sac*, règnent en maîtres sur les *palissades*, c'est-à-dire sur les quais, et, comme les hommes d'armes servis par des écuyers et des varlets, ils ont au-dessous d'eux, pour faire les gros ouvrages à fond de cale et les transports en ville, les *robeirons* et les *portéiris*. A l'ouverture du dock, la corporation des portefaix défendit à ses membres d'y travailler à d'autres conditions que celles de son tarif et de son règlement. Elle expulsa de son sein ceux qui enfreignirent cette défense. Le dock ouvrait ses portes à tous, mais entendait rester maître chez

lui. Portée depuis longtemps devant la justice, la querelle, sans être éteinte, a déjà perdu de sa vivacité. C'est après tout question de chiffres et de bon marché. Le service des portefaix était sûr, mais cher. Non-seulement le règlement multipliait les opérations, il s'opposait encore à toute innovation pouvant diminuer l'emploi des forces humaines : pas de brouettes, de charrettes, de moyens de transport mécaniques, rien de ce qui diminue le nombre des travailleurs; mais aussi que de soins pour prévenir les fatigues du portefaix! Chiffre d'hommes employés, relais, points où il fallait prendre des bras de renfort, tout était prévu dans le règlement. Ces restrictions vaines s'évanouissent chaque jour devant la concurrence, et ce luxe de tarifs, que le commerce a subi sans se plaindre tant qu'il a pu le faire payer aux acheteurs, disparaîtra devant l'obligation de conserver à Marseille la clientèle que ses rivales italiennes, françaises ou espagnoles lui disputeraient bien vite. Il faudra cependant quelque temps pour que les anciennes habitudes se perdent. Les portefaix constituent une association recommandable par la plus scrupuleuse probité. Les négocians se reposent entièrement sur eux du soin des marchandises. Un navire était-il en vue, le portefaix de la maison se bornait à prévenir l'armateur de l'arrivage, tout le reste était son œuvre : vérification du chargement, emmagasinement, conservation et écoulement de la marchandise, le négociant n'avait rien à surveiller. Cette confiance, qui n'entraînait aucun danger, s'est perpétuée d'autant plus absolue que, dans les usages marseillais, tout se fait par des tiers, par intermédiaires, par courtage. Chacun est à tour de rôle courtier de quelqu'un et de quelque chose : on ne vend, on n'achète, on ne loue rien, on prétend même qu'on ne se marie pas, sans l'office d'un courtier. Un nouveau-venu veut-il se loger, il visite un appartement, le trouve à son gré, s'entend avec le propriétaire, et croit que tout est fini : erreur. Le propriétaire, pour arrêter les conditions, envoie son courtier, lequel reçoit honoraires des deux mains. C'est une charge indispensable, et qu'il faut s'imposer dans la crainte de l'avenir.

Le dock a donc eu à lutter et lutte encore contre les habitudes marseillaises. Il s'est vu aux prises non-seulement avec des intérêts de toute sorte, intérêts des portefaix, des intermédiaires, des propriétaires de magasins particuliers, ou, comme on dit, des *domaines*, mais aussi à des reproches plus graves formulés au nom des principes économiques. On l'accuse de constituer un monopole et un privilége. Ce dernier mot est impropre : le dock fait un service public. Toute ville pourvue d'un entrepôt de douane où les marchandises destinées au transit sont considérées par une fiction légale

comme n'ayant pas touché le sol français, doit déposer ces marchandises dans un local séparé, facile à surveiller, et ne formant qu'un seul corps. Ces conditions n'étaient pas remplies à Marseille : le dock y a pourvu. Les marchandises soumises à l'entrepôt de douane doivent lui être apportées, il en tire bénéfice, mais c'est là un service public plutôt qu'un privilége. En tout cas, comme lieu d'entrepôt libre, c'est-à-dire de dépôt de marchandises destinées à rester en France, le commerce peut à son gré user ou non du dock. On doit cependant reconnaître que la société des docks a su rendre la concurrence difficile par la situation privilégiée qu'elle s'est faite. Rattaché au chemin de fer de la Méditerranée par un embranchement spécial, propriétaire en totalité ou en partie des bassins creusés à la suite du port de la Joliette, concessionnaire des bassins de radoub et de carénage qui se fondent, le dock est maître du présent et en quelque sorte de l'avenir. Si les ports se développaient à la suite du Bassin-Impérial, le commerce aurait en effet pour aller chercher sur les futurs bassins des entrepôts concurrens, ou pour y prendre les marchandises, un tel chemin à faire et de telles dépenses de transport à supporter, qu'il ne pourrait lutter à armes égales avec le dock qui a pris les premières places. Dira-t-on que de l'autre côté du vieux port la concurrence sera facile? Le jour viendra en effet où le port des Catalans, dont il était déjà question dans le projet de 1844, donnera à la partie sud de Marseille des avantages maritimes encore plus immédiats que le port de la Joliette lui-même à la partie nord; mais les Catalans se trouveraient bien éloignés du chemin de fer. Il est vrai que la compagnie de la Méditerranée s'est engagée à construire à la place Castellane une seconde gare d'un accès plus facile pour le port futur des Catalans, et à ouvrir, sur la ligne d'Aubagne à Toulon, un embranchement qui se raccordera avec la ligne principale. Au jour où ce projet se réalisera, il est plus que probable que la société des docks utilisera pour maintenir sa position les terrains qu'elle a prudemment achetés de ce côté de la ville. En tout cas, le commerce trouvera des gens empressés à satisfaire à ses besoins; mais ce sont là des prévisions à long terme. Aujourd'hui le dock suffit à tout, on peut croire qu'il se conciliera de plus en plus les intérêts un moment divergens, et qu'il contribuera pour une large part aux progrès de la prospérité que les ports assurent à notre métropole maritime de la Méditerranée. Le temps marche si vite à Marseille, les vingt années qui viennent de s'écouler ont réalisé de telles merveilles, qu'il n'était pas hors de propos de prévoir pour une nouvelle période des résultats encore plus importans. Aussi est-ce une grande sécurité de savoir à l'avance que tout est prêt pour cet avenir, et

qu'il suffira en particulier d'achever le plan de 1844, qui a été si largement développé par M. Pascal, l'ingénieur actuel des ports de Marseille.

III. — TRAVAUX URBAINS.

Le canal de la Durance et l'agrandissement des ports appartiennent, sinon pour l'achèvement, au moins pour la pensée et l'origine de ces vastes entreprises, au régime antérieur à 1848. Elles n'étaient point entièrement exécutées quand il a disparu, elles ne le sont point encore, puisque la clarification des eaux de la Durance est à l'étude, et que, de l'aveu même de M. Pascal, le bassin de la Joliette et ceux qui le suivent ne seront réellement terminés que lorsque les môles exécutés et à exécuter seront couverts de constructions assez élevées pour mettre à l'abri les navires et leur garantir une sûreté égale à celle de l'ancien port. Quant à tous les travaux intérieurs qui ont si profondément modifié la physionomie de la ville, ils sont bien l'ouvrage exclusif de l'époque actuelle : tout éloge ou toute critique, s'il y a lieu, doit lui en être reporté.

Ce n'est pas toutefois que depuis longtemps déjà l'administration ne se fût sérieusement préoccupée des besoins nés de l'accroissement de la population et du développement des affaires. Depuis que les contemporains de Puget, sourds d'abord aux conseils de son génie, s'étaient plus tard décidés à construire d'après ses plans les cours de Belzunce et de Saint-Louis et à ouvrir la large voie de la Cannebière, plusieurs préfets des Bouches-du-Rhône, et en particulier M. Charles Delacroix, père de notre grand peintre, dotaient la ville de Marseille de boulevards, de fontaines publiques, et projetaient de réelles améliorations. La belle promenade du Prado remonte, comme on l'a vu, à une époque bien antérieure à 1852; mais c'est principalement à partir de cette année que les travaux d'édilité proprement dite furent poussés avec une grande vigueur. La translation du lazaret aux îles du Frioul souleva la question de la propriété du terrain laissé disponible : l'état fit céder ses prétentions devant celles de la ville, mais exigea que le prix de ce terrain, vendu en 1856 à M. Mirès, fût appliqué à des œuvres d'utilité générale. Sur les terrains du lazaret et sur ceux qui seraient conquis sur la mer, on assigna l'emplacement du dock et du quartier de la Joliette. La rénovation complète de la vieille ville et l'ouverture de la rue Impériale ne tardèrent pas, comme des conséquences qui dépassent leur principe, à justifier cette première entreprise. M. Honorat, maire de Marseille, digne successeur du promoteur du canal, proposa en 1858 au conseil municipal tout un ensemble de

travaux qui comprenait, avec la construction de nouveaux monumens, l'ouverture de voies principales de communications, l'élargissement des anciennes, le nivellement et l'assainissement du sol. Marseille, ville catholique, n'avait pas de cathédrale; centre d'un grand commerce, pas de bourse; foyer d'un esprit municipal ardent, il ne possédait qu'un hôtel de ville exigu. Aucun vestige, aucune relique d'art ou d'histoire n'y consacraient les traditions du passé, les nouveaux et les anciens quartiers ne se reliaient que par des rues montueuses et étroites, une cité commerciale de 200,000 habitans étouffait dans l'enceinte malpropre et incommode d'une ville de 100,000.

Tel était le tableau présenté en 1858 pour justifier les demandes faites au conseil municipal; aujourd'hui la ville de Marseille renferme 300,000 habitans et peut en contenir bien davantage. Les affaires se sont développées en proportion, tous les besoins ont été satisfaits; mais aussi quelle audace, quelle fougue marseillaise il fallut déployer pour obtenir ce résultat en un temps si court!

Comme Paris, Marseille est coupé à angle droit par deux voies principales : l'une qui va du nord au sud, l'autre de l'ouest à l'est. La rue d'Aix commence au nord à la place de l'Arc-de-Triomphe, ancienne entrée de la ville sur la route d'Aix, se prolonge, après le cours Belzunce, par la rue de Rome, aboutit à la place Castellane, où s'élève un obélisque, et se termine au sud au rond-point du Prado, où la promenade s'infléchit au bord de la mer. A l'ouest, sur le quai Napoléon, s'ouvre la Cannebière, qui se terminait brusquement à l'étroite rue de Noailles, au bout de laquelle les allées de Meilhan et le chemin de la Madeleine conduisaient aux quartiers de l'est. Ces deux voies importantes, traversées chaque jour par 10,000 colliers, devaient avant tout être élargies. Il fallait mettre aussi la gare du chemin de fer et les nouveaux ports en communication avec les artères principales de la circulation et avec les quartiers industriels. L'élargissement de quelques rues secondaires, telles que la rue Saint-Ferréol, la rue Paradis, aboutissant aux rues de premier ordre, paraissait également nécessaire; d'autres voies se trouvaient suspendues dans leur cours, des boulevards neufs manquaient d'issues. La configuration du sol de la ville, coupé de dépressions profondes, hérissé de hautes collines, exigeait un grand travail de nivellement et des chemins à long circuit pour rendre possible l'accès de plusieurs quartiers. Nulle part les obstacles ne paraissaient plus insurmontables qu'entre les nouveaux ports, les quartiers industriels d'Arenc et de la Joliette et les quartiers du centre, séparés par l'énorme soulèvement de terre sur lequel s'élevait la vieille ville, rempart contre le mistral, mais bar-

rière entre les nouveaux ports et Marseille. La dépense de cette première catégorie de travaux était estimée à 22,300,000 fr. Une autre somme de 17,700,000 fr. était destinée aux rues des faubourgs, aux égouts, aux jardins, aux édifices. Déjà la question des monumens publics préoccupait, comme elle n'a cessé de le faire depuis lors, l'opinion avant toutes les autres. L'amour-propre des Marseillais ne tolérait plus l'état d'infériorité de leur ville sous ce rapport. A une première visite de l'empereur fut résolue la construction d'une nouvelle cathédrale au centre de la vieille ville, sur une esplanade au-dessus des quais, dominant à la fois et le port et la mer; mais en même temps d'autres impatiences se manifestaient, auxquelles les successeurs de M. Honorat ont dû se mettre en devoir de répondre. Palais, églises, musées, casernes, hôpitaux, on s'est pressé de tout faire, et, comme il était facile de le prévoir, on a fait trop vite. Le génie est toujours chose rare, en architecture comme dans les autres arts. Marseille n'a pas eu la fortune de retrouver ce Puget que les édiles du XVIIe siècle ne surent pas utiliser. Quelques-uns des nouveaux monumens sont bien appropriés à leur emploi, le talent qui a préparé et exécuté les plans se recommande quelquefois par de sérieuses qualités; mais, sans faire ici de critique spéciale, on doit reconnaître que l'improvisation, cette faculté des races méridionales, laisse surtout des regrets quand elle s'applique à l'architecture. Au lieu de construire à la fois la cathédrale, le palais impérial, la bourse, le palais de justice, la bibliothèque, le musée de Longchamp, la préfecture, massif et coûteux édifice, l'observatoire, trois églises, trois hôpitaux, deux casernes, mieux valait sans doute éprouver par de premières œuvres le talent des artistes, pour ne confier les secondes qu'à des mains sûres. Ce n'est pas tant au point de vue de l'économie des deniers publics et de la proportion à maintenir entre les recettes et les dépenses que cette règle paraît bonne à suivre, c'est surtout au point de vue de l'art et du renom que la génération actuelle conservera dans l'avenir. Si le présent souffre du retard apporté à la satisfaction de ces besoins d'imagination dont les populations se montrent tourmentées, on fait un mauvais calcul en s'efforçant de les contenter aux dépens du bon goût et de l'élégance. Ces réflexions, prises à la lettre pour tout ce qui s'est fait à Marseille, dépasseraient la limite du juste et du vrai. Elles nous sont venues à l'esprit lorsque, cherchant à prévoir l'effet que doit produire le nouveau musée, encore inachevé, nous regrettions qu'il ne fût pas égalé en mérite et en beauté par les autres créations si nombreuses dont Marseille s'est enrichi depuis dix ans.

Pour rendre à chacun la part qui lui est due, nous devons dire

que la seconde moitié de cette période a été de beaucoup la plus remplie. L'achèvement de la plupart des édifices lui appartient, les travaux de voirie exécutés spécialement par elle se résument en chiffres significatifs : à l'intérieur de la ville, 35 rues ou boulevards terminés, 14 en cours d'exécution, 3 squares, 3 places; aux Catalans et à la Joliette, 28 rues, 7 boulevards, 5 places achevés, 50 rues, 2 places en projet; à l'extérieur de la ville, 23 rues ouvertes dans la banlieue. Marseille, on peut le dire, a dépassé Lyon et peut-être même Paris.

Dans cette œuvre immense de démolition et de reconstruction, un point mérite surtout l'attention, c'est la rénovation de la vieille ville et les premiers travaux entrepris aux Catalans. Une fois les nouveaux ports créés, la route circulaire de 1844, qui contournait la montagne où s'entassaient les 45,000 habitans du vieux Marseille, devenait insuffisante comme voie de communication entre les ports et tous les autres quartiers de la ville. Pouvait-on traverser cette montagne? Fallait-il la jeter dans la mer tout entière ou en partie, faire de la colline une plaine, sans craindre le mistral, contre lequel elle protégeait et la ville et le port? Devait-on la percer par une ligne directe, en adoucir les pentes, en rendre l'accès facile non-seulement aux voitures venant des docks et des quais, mais aussi à celles venant de la place d'Aix et de la gare du chemin de fer? Ce dernier parti prévalut, et on lui doit la cité nouvelle, creusée, bâtie, presque achevée en trois années par la société dont M. Émile Pereire préside le conseil d'administration. C'est à la fin de 1860, à la suite d'une seconde visite de l'empereur, que l'ouverture de la rue Impériale fut décrétée. M. Gassend, directeur de la voirie municipale, en dressa le plan de manière à satisfaire à toutes les nécessités présentes et à venir. La vieille ville était construite sur une succession de mamelons dont la ligne de faîte prend naissance sur la place de l'Arc-de-Triomphe et plonge de l'est à l'ouest en formant deux versans plus ou moins inclinés, l'un vers l'ancien port, l'autre vers le boulevard des Dames. Pour répondre à cette disposition naturelle, comme pour ouvrir des communications du côté de la mer avec la cathédrale, et du côté de la ville avec l'arc de triomphe et la gare, il fallait déterminer au cœur même du massif un point central d'où l'on descendrait par une pente insensible vers le port, d'où l'on remonterait aisément vers le chemin de fer, et où s'ouvrirait l'amorce des voies nouvelles perpendiculaires à l'artère principale. Tel fut l'objet de la création d'une place pentagonale, déblayée à la hauteur de 12 mètres au-dessus de la mer, c'est-à-dire à un niveau tel qu'il permet de descendre et de monter par des rampes adoucies aux points extrêmes. Du milieu de ce pentagone, l'œil découvre d'un

côté la place des Docks et le quai Napoléon, les rues ouvertes vers l'Hôtel-Dieu et la cathédrale, de l'autre l'arc de triomphe, le cours Belzunce et la gare du chemin de fer. La rue Impériale seule est d'une longueur de 1,083 mètres et d'une largeur de 25. L'expropriation s'est étendue sur 100,000 mètres carrés. Il a fallu démolir 935 maisons et expulser 16,000 habitans. Le volume des déblais transportés, jetés à la mer, et qui sont devenus les terrains du Lazaret et d'Arenc, dépasse 1,500,000 mètres cubes. Sur quelques points, la tranchée atteignit la profondeur de 25 mètres. En résumé, plus de 100 millions ont été déjà dépensés pour exproprier, niveler et bâtir cette nouvelle ville. Il s'agissait non point en effet de percer une seule rue, mais d'en ouvrir d'autres parallèles ou perpendiculaires, de les garnir de maisons dont la hauteur atteint le plus souvent 30 mètres, et de tout terminer en trois campagnes. Le spectacle des chantiers ouverts dans la rue Impériale dépassait comme activité tout ce que nous avons vu en ce genre à Paris; ce qui prouvait l'urgence de l'entreprise, c'est le mouvement commercial, le transit quotidien poursuivi au milieu des transports de terres, de pierres, de matériaux de construction. Une telle hâte de prise de possession justifie ce qu'il faut appeler non pas la témérité, mais bien l'audace des promoteurs du travail. Jeter 100 millions dans des constructions nouvelles à côté de celles de la Joliette, dont les premiers essais restaient infructueux, construire tout d'un coup une cité propre à recevoir 100,000 habitans au nord d'une ville dont le mouvement d'expansion s'étendait depuis un demi-siècle vers le sud, repousser la mer, abaisser le sol, faire refluer la population en sens contraire, c'était une entreprise dont la hardiesse pouvait coûter bien des insomnies à ses auteurs, et dont aujourd'hui le succès presque assuré n'a pas encore désarmé les critiques. Quelles que soient les objections de détail que l'exécution ait soulevées, et sans entrer dans l'appréciation des avantages financiers réservés à la société elle-même, nous soutenons qu'au point de vue de l'intérêt local comme de l'intérêt général l'œuvre mérite une haute approbation. Elle se complétera à mesure que s'ouvriront les rues perpendiculaires à la rue Impériale, et la transformation des Catalans, de l'autre côté du vieux port, lui servira de corollaire. Sur ce point cependant tout progrès sera suspendu tant que le génie militaire n'aura pas sacrifié le fort Saint-Nicolas, traversé déjà par la route qui mène à la résidence impériale. Inutile au point de vue stratégique, ce fort s'oppose à l'assimilation complète avec la ville de tout un vaste territoire, à peine habité, hérissé de rochers, qui s'étend de la Corniche et de la colline de la Garde jusqu'à l'ancien canal au bord du vieux bassin.

Les terrains à bâtir sur cet emplacement, où déjà 150,000 mètres ont été aliénés à la condition d'être construits dans un délai de huit ans, suffiraient à rétablir du côté du sud de la ville l'équilibre détruit par le mouvement récemment opéré au nord. On pourrait aussi y conquérir ou reprendre à des services publics 160,000 mètres de terrain, dont 10,000 dans l'ancien bassin du carénage, 52,000 au fort Saint-Nicolas, 98,000 par le creusement d'un port; mais l'étendue est bien autrement considérable autour de la Joliette et de la rue Impériale. Les surfaces construites dépassent 74,000 mètres carrés, sur lesquels la compagnie immobilière, soit par elle-même, soit par des tiers acquéreurs, achève d'éleveri 419 maisons. Il reste encore à couvrir de bâtimens, dans undéla de huit ans, au quartier de la rue Impériale 11,000 mètres, à la Joliette 88,700, au lazaret 205,300, ce qui fait, avec les 150,000 mètres du quartier des Catalans destinés à la construction, 455,000 mètres, sur lesquels 2,000 maisons doivent être commencées immédiatement, et 1,000 de plus achevées en 1874. Si on ajoute à ces chiffres les 160,000 mètres à créer aux Catalans, sur lesquels 1,100 maisons seraient à l'aise, on aura en constructions déjà faites, commencées ou en projet, un total de 4,100 maisons édifiées en dix années, c'est-à-dire, en ne comptant que vingt habitans par maison, la création d'une ville d'environ 80,000 habitans sur deux emplacemens autrefois inutiles.

Cette gigantesque entreprise est-elle hors de proportion avec les nécessités du présent et celles de l'avenir? La population de Marseille, qui était de 87,000 habitans en 1764, et qui aujourd'hui atteint le chiffre de 300,000, comptait en 1764 1 étranger pour 29 Marseillais; elle en compte aujourd'hui 1 sur 2. Il n'est pas douteux que le percement de l'isthme de Suez ne détermine un mouvement d'étrangers plus considérable encore, et la proportion de 1 à 2 sera très certainement retournée avant vingt ans. Sans compter les progrès de la population indigène elle-même, en évaluant uniquement ceux de l'immigration étrangère, on doit porter au chiffre minimum de un demi-million d'habitans la population marseillaise avant un quart de siècle. Les travaux de reconstruction n'auront donc fait que marcher parallèlement avec l'accroissement annuel des habitans. Ils auront encore eu ce mérite, qui les justifie pour le présent, de remplacer par des maisons saines, élégantes même, les bouges où s'entassaient pêle-mêle les habitans des vieux quartiers, de substituer des rues larges et aérées à des ruelles insalubres ou à des rochers infertiles. La vieille ville était décimée par des maladies périodiques : de 1833 à 1865, le choléra l'a visitée huit fois. Aujourd'hui la santé publique

s'est améliorée, les fièvres paludéennes ont disparu, le choléra dans sa dernière apparition n'a plus porté, à beaucoup près, des coups aussi cruels; enfin la vie moyenne s'est élevée depuis le commencement du siècle de vingt-deux à vingt-six ans. De tels bienfaits doivent être un encouragement comme ils sont déjà une récompense. Que l'on poursuive donc les travaux à entreprendre pour perfectionner le système des égouts, purifier l'eau du canal, éclairer la ville, assurer les communications de quartier à quartier, répondre aux progrès du commerce, surtout si l'on peut le faire sans compromettre l'équilibre financier et en réservant des allocations suffisantes aux besoins intellectuels de cette ville, destinée à être de plus en plus la grande entrée maritime de la France.

IV. — BUDGETS, DETTE COMMUNALE.

L'entreprise du canal de la Durance marque le point de départ des vicissitudes que le budget de la ville de Marseille eut à subir. Au moment où ce grand travail fut résolu, la commune n'était grevée d'aucune dette; en 1840, le total des recettes ordinaires s'élevait à 3,013,562 fr. C'est avec ces faibles ressources que la municipalité ne craignit pas de s'engager dans une dépense qui, vingt ans après, dépassait 52 millions de francs. Aussi recourait-on dès la première heure à l'emprunt et à l'impôt tout ensemble. Une taxe additionnelle sur les farines et le pain, l'élévation d'un décime par franc sur les produits de l'octroi pendant dix ans étaient demandées aux contribuables, en même temps que le conseil municipal votait un premier emprunt de 10 millions. Pour cette même année 1840, plus de 5 millions de recettes extraordinaires venaient s'ajouter aux recettes ordinaires du budget. Notons en passant que, sur des dépenses ordinaires montant à 2,959,000 fr., celles de la bienfaisance proprement dite absorbaient 600,000 francs, celles de l'instruction publique près de 300,000 fr., tandis que les travaux publics, le service de la salubrité et de la voirie n'obtenaient ensemble que 542,000 francs. Dès 1840, les crédits ouverts pour le canal dépassaient 4,300,000 fr. Sept ans après, en 1847, à la veille de la révolution de février, les recettes ordinaires perçues s'élevaient à 4,354,000 f., et les recettes extraordinaires à 1,273,000 f. L'octroi, de 2,350,000 fr., avait atteint le chiffre de près de 3 millions.

Bien autres sont aujourd'hui les produits du budget de Marseille, puisque celui de 1865 se solde en recettes ordinaires par 10,473,601 fr., et en recettes extraordinaires par 10,457,812 fr., auxquels viendront encore s'ajouter les chapitres additionnels du budget supplémentaire. Dans l'exercice précédent, les recettes supplémentaires montaient à près de 10 millions. On voit sur

quels chiffres le pouvoir municipal à Marseille exerce son contrôle. La principale différence entre les recettes ordinaires de 1847 et celles du budget actuel vient de l'octroi, qui de moins de 3 millions s'est élevé à 7 millions 1/2. L'augmentation de la population, la surélévation des tarifs d'octroi, l'extension du périmètre de la ville, ont amené cet énorme accroissement. Le canal aussi commence à donner un revenu important, destiné à grandir encore : il ne produisait pas 100,000 fr. en 1847, en 1865 les redevances ont été de 850,000 fr. Quant aux recettes extraordinaires, voici qui justifie l'élévation d'une période sur l'autre : la taxe additionnelle sur les farines, maintenue depuis 1840, donne un produit double. De nouveaux centimes additionnels ont été imposés pour servir les intérêts des emprunts; enfin la ville, mise en possession des terrains pris sur la mer par l'établissement des nouveaux ports, comptait en 1865 parmi ses ressources extraordinaires 2 millions provenant de la vente des terrains rue Impériale, et 4,600,000 fr. reçus pour solde des terrains de la Joliette, du lazaret et d'Arenc. Il faut remarquer cependant que ces ressources ne se renouvelleront pas, tandis que les dépenses extraordinaires auxquelles elles s'appliquent ne sont pas parvenues à leur terme. De 1840 à 1865, le budget des dépenses ordinaires ne trahit pas la même progression que celui des recettes. De 3,436,000 fr., chiffre prévu pour l'exercice de 1848, les dépenses ordinaires ont été portées au budget de 1865 à la somme de 5,875,000 fr. La première section de ces dépenses, celle des frais d'administration proprement dite, a monté de 1,421,000 francs à 2,058,000 fr. La ville s'est agrandie, et les frais de perception de l'octroi ont dû croître avec le produit brut. La deuxième section,— entretien des bâtimens, voirie, salubrité, — varie de 835,000 fr.. à 1,771,000 fr. La quatrième, — dépenses de bienfaisance, — ne progresse que de 610,000 fr. à 833,000 fr. La cinquième, — instruction publique, beaux-arts, — n'accuse pas une différence plus sensible, 412,000 fr. en 1865 contre 353,000 fr. en 1847, alors que Marseille avait 100,000 habitans de moins. Cette comparaison provoquerait des réflexions assez tristes, s'il ne fallait aux chiffres des dépenses ordinaires ajouter tous les sacrifices extraordinaires faits pour la construction des églises, des hôpitaux, etc. On ne peut cependant s'empêcher de remarquer la modique allocation accordée à l'instruction. — Paris donne d'autres exemples : de 1852 à 1866, le budget spécial de l'instruction primaire s'est élevé de 1,661,000 fr. à 7,373,000 fr. Encore faut-il dire qu'à Marseille les mœurs restent bien en arrière des institutions, et que le pouvoir municipal montre plus de munificence pour l'instruction que les exigences des habitans n'en réclament.

La progression des dépenses extraordinaires semble plus rapide :

de 3,636,000 fr. pour 1847, elles atteignent dans le budget de 1865 le total imposant de 14,816,001 fr. — Déjà en 1848 les intérêts et le remboursement de la dette principale figuraient dans les dépenses extraordinaires pour 1,242,000 fr., le canal pour 1,200,000 francs, et la construction d'un nouvel abattoir pour 300,000 fr. En 1865, les intérêts de la dette absorbent 4,470,000 fr., les remboursemens 7,352,000 francs, et les grands travaux publics 2,900,000 fr. — La dette, on le voit, a fait des pas énormes : nulle avant l'entreprise du canal, la dette fondée dépasse déjà en 1865 90 millions en capital, et nécessite chaque année l'ouverture de crédits spéciaux pour le service des intérêts et de l'amortissement, qui, par une disposition regrettable dans le budget de Marseille comme dans tous ceux des villes où elle est de mise, figurent au chapitre des dépenses extraordinaires. N'est-ce pas de ce classement anormal que naissent toutes les erreurs sur le véritable excédant des ressources ordinaires ?

La dette fondée de la ville de Marseille se compose du premier emprunt de 10 millions pour le canal de la Durance (loi du 7 avril 1839), d'un second de 7 millions applicable au même objet (loi du 3 avril 1844), et d'un troisième de 13,500,000 francs (loi du 10 juin 1854) pour le remaniement des emprunts précédens et le prolongement des termes de remboursement. Dans cette même année 1854, la ville emprunta encore 1,500,000 fr. pour concourir à la conquête de terrains sur la mer à la Joliette, etc., et 1 million pour l'acquisition du terrain du palais impérial. Enfin en 1859 un nouvel emprunt de 9 millions 1/2 fut contracté pour l'élargissement de la rue de Noailles. Tout cet ensemble de 42 millions 1/2, sur lesquels 23,200,000 francs restaient dus à la fin de 1865, constitue ce qu'on appelle l'ancienne dette, et donne lieu à des paiemens d'intérêts et à des remboursemens variables d'année en année : elle prendra fin en 1880.

Une nouvelle dette a été contractée en vertu des lois du 10 juin 1861, 10 mai 1863 et 26 mai 1864. La première de ces lois a autorisé l'émission d'un emprunt de 54 millions destinés à réaliser les grands projets de M. Honorat. L'achèvement des travaux, d'autres entreprises qui en étaient la conséquence et le complément, nécessitèrent un second emprunt de 14,250,000 fr., objet de la loi de 1863; celle de 1864 permit d'emprunter 9 millions pour couvrir les frais des emprunts précédens, ainsi que des excédans de dépenses. La ville de Marseille n'a encore épuisé les ressources créées par les trois lois précitées que jusqu'à concurrence de 68,153,790 fr.

La dette nouvelle est remboursable en cinquante ans au moyen d'annuités qui comprennent l'intérêt et l'amortissement; elle exige une allocation fixe de 3,826,596 fr. Enfin, aux 23 millions de la

dette ancienne et aux 68 de la nouvelle il faut ajouter toutes les obligations que la ville contracte chaque année soit avec des particuliers pour des acquisitions d'immeubles et des travaux de voirie, soit avec l'état et le département pour l'achèvement de monumens publics. L'ensemble du passif au 30 septembre 1865 s'élevait à 103,470,000 francs. Le dernier rapport du maire de Marseille lui oppose, il est vrai, un actif de 33 millions, et fait observer que l'émission du dernier emprunt de 9 millions n'a pas encore eu lieu. Toutefois il faut remarquer que l'actif comprend une demande litigieuse adressée par la ville à l'état pour de prétendues avances faites dans l'opération du lazaret, tandis que dans le passif ne figurent pas 5 millions destinés par une des lois d'emprunt à l'exécution de divers travaux, notamment de la rue de l'Impératrice. Pour rester dans le vrai, il faut se placer en face d'une dette de 100 millions, et se préoccuper des moyens annuels d'y faire face. La question de l'excédant des ressources ordinaires prend donc ici une très grande importance, et le classement du service de la dette dans le budget extraordinaire est un expédient de comptabilité peu sérieux. Quand les dettes sont émises à un aussi long terme que celles du Crédit foncier par exemple, ce n'est qu'après y avoir pourvu qu'on peut se targuer d'avoir sur les recettes ordinaires un solde disponible, et c'est par ces recettes elles-mêmes qu'il faut couvrir les annuités. Quant aux grands travaux publics, on peut jusqu'à un certain point les qualifier d'extraordinaires et y faire face, à défaut d'excédant de recettes ordinaires, par des recettes extraordinaires proprement dites. Il ne faut pas oublier cependant que les travaux appellent les travaux; Marseille d'ailleurs n'est pas une ville faite, mais une ville en voie de progrès, de développement continu et prochain. Comme tout être qui grandit, elle exige de larges satisfactions dans le présent, mais elle doit aussi ménager ses forces pour l'avenir. A cet égard, les chiffres donnés par le rapport de M. Bernex, maire de Marseille, et que nous avons déjà cités, dévoilent un optimisme excessif. Il suppose qu'après l'achèvement des travaux aujourd'hui en cours d'exécution la dette de Marseille se trouvera réduite aux 77 millions de la nouvelle dette, et que l'actif suffira pour éteindre l'ancienne. Nous avons dit pourquoi nous ne partagions pas cet avis; mais n'y aura-t-il plus de travaux à poursuivre? n'en existe-t-il pas aujourd'hui d'urgens, tels que l'épuration des eaux, l'achèvement des égouts, le nivellement des rues montueuses? Après ces dépenses, et en supposant, comme l'honorable M. Bernex, que les travaux prévus ou commencés n'amènent plus de mécomptes, des dépenses d'un autre ordre n'exigent-elles pas des efforts de plus en plus soutenus? Il y a dix ans, Marseille comptait 26 écoles communales de garçons, 18 de filles, 5 salles

d'asile et 4 cours d'adultes fréquentés par 10,680 élèves. Elle possède aujourd'hui 51 écoles de garçons, 33 de filles, et 7 salles d'asile ouvertes à 14,688 enfans. C'est un progrès sans doute : répond-il suffisamment à l'importance de la cité? Enfin une des préoccupations les plus vives, une des passions, on peut le dire, de cette population enthousiaste, est la reconstruction de l'hôtel de ville, aujourd'hui exigu et insuffisant. Comment aborder toutes ces entreprises avec une dette déjà lourde, et après avoir, à ce qu'il semble, épuisé les ressources de toute nature?

Marseille en effet n'a pas eu seulement recours à l'emprunt. On a, de 1837 à 1848, frappé d'un décime par franc tous les produits de l'octroi et établi une taxe additionnelle sur les farines. Non-seulement ces taxes, qui devaient être de courte durée, subsistent encore, tant il est difficile de se priver d'un impôt dès qu'il existe, mais elles ont été singulièrement aggravées. D'abord le périmètre de l'octroi a été reculé : de 1820 à 1851, ces limites avaient été changées quatre fois; on dut ajouter en 1859 une grande partie de la banlieue à la ville, du côté de l'extension des nouveaux ports. C'est un demi-million de recettes de plus dans le présent : pour l'avenir, les produits de l'octroi seront énormes, toute une nouvelle cité se fonde dans la zone annexée. De plus, au décime de 1838 on ajouta un second décime en 1856 dans l'application du nouveau tarif d'octroi, et tous deux se confondirent dans le principal du produit. Enfin à une première surtaxe sur les vins il fallut en 1863 en ajouter une autre de 2 fr. 60 cent. par hectolitre. La taxe d'entrée des vins à Marseille est, pour la ville seule, de 5 francs par hectolitre : c'est peu, si on compare Marseille à Paris; mais à Paris les habitans ne supportent aucun centime additionnel, tandis que Marseille, après avoir été frappé de 5 centimes extraordinaires, vient encore, par suite de l'emprunt de 1864, d'être imposé de 7 centimes 1/2, ce qui, pour dix-sept ans encore, fait une surcharge de 12 centimes 1/2 additionnels.

La nomenclature de tous les sacrifices faits pour les embellissemens de notre grand port de la Méditerranée ne serait pas complète, si l'on ne mentionnait les subventions qu'il a reçues de l'état et le concours apporté par les grandes compagnies financières. L'état a largement payé sa dette : sous le régime précédent, les lois de 1837, 1839, 1844, attestent sa munificence; depuis 1852, dans chacune des entreprises d'une haute utilité, le gouvernement est généreusement intervenu. Depuis la décision prise pour la construction d'une cathédrale après la première visite de l'empereur jusqu'à l'ouverture de la rue Impériale, il n'est resté étranger à l'ouverture d'aucune voie importante, à la création d'aucun monument public. Quant aux sociétés financières, on a vu la compagnie des docks

créer les bassins du Lazaret, d'Arenc, ceux de radoub et de carénage, et la société immobilière fonder toute une ville qui s'achève en ce moment.

Voilà sans doute de grands efforts et des dépenses excessives; sont-elles proportionnées à l'importance des résultats obtenus? Quand on se demande à quelles sources on pourrait puiser encore, s'il était nécessaire, pour achever l'œuvre commencée, quand on admire la rapidité d'exécution des travaux, cette rapidité même qui tient du prodige ne soulève-t-elle pas une question redoutable? Était-elle nécessaire? A-t-elle été avantageuse? Fallait-il procéder aussi vite à la transformation de Marseille, alors que sur tant de points, à Paris, à Lyon, dont nous avons décrit les travaux immenses (1), une œuvre semblable était poursuivie, et que la situation financière, économique et sociale même du pays tout entier pouvait en être si gravement éprouvée?

Pour apprécier justement le système d'exécution si prompte des travaux de Marseille, il faut se rendre un compte exact des besoins qu'ils ont satisfaits, de même que, pour leur assigner un rang d'opportunité plus ou moins grande avec les entreprises dont Paris et Lyon ont été le théâtre, on doit comparer les systèmes et les nécessités de Paris et de Lyon. Nous mettrons avant tout Lyon hors de pair. Pour imprimer à cette ville, grand atelier où l'art touche de si près à l'industrie, un caractère satisfaisant, la difficulté était-elle moindre? Les projets furent-ils plus judicieux et plus modestes, le plan primitif tracé avec plus de sûreté? Toujours est-il que nous tenons l'œuvre pour complète et parfaite. Dans l'exécution, nous l'avons déjà dit ici même, on se montra soucieux du respect des traditions, respectueux pour les droits acquis, généreux pour les intérêts populaires. Comme cité industrielle et commerciale, par la facilité des communications, l'aspect large et régulier, la salubrité du site, Lyon est un modèle. En même temps la ville a conservé la trace de son antique origine, réparé et embelli les vestiges du passé. Elle a un grand air, une physionomie sévère, et nulle part le travail industriel ne s'y exerce dans de meilleures conditions physiques et intellectuelles à la fois. A Paris, les prétentions ont été plus vastes, les résultats laissent plus de doutes. En s'arrêtant à la partie matérielle de la gestion administrative, on peut distinguer deux points de vue, presque deux périodes. Tant que le pouvoir a voulu seulement assainir Paris, l'améliorer sous le rapport des communications, de la viabilité, de la sécurité, l'embellir même dans une certaine mesure, et tel était l'objet des lois de 1850, 1855, 1857 et 1858, il n'y a qu'à louer dans les efforts

(1) Voyez la *Revue* des 15 octobre 1863 et 15 mai 1865.

tentés et les résultats obtenus. Le plan dressé *à priori* de ces opérations, quel qu'en soit l'auteur, mérite la plus entière approbation; mais ce plan primitif, qui a déjà coûté à la ville plus de 650 millions et à l'état 77, fut singulièrement dépassé. Sous prétexte de viser au grand, on tomba dans l'excessif, et cette pensée s'est surtout révélée dans la loi de 1859 sur l'extension des limites de Paris. Cette mesure, sur laquelle nous nous sommes expliqué dans la *Revue*, inutile au point de vue politique, dangereuse socialement parlant, est surtout mauvaise dans ses résultats financiers. Il y a trois ans, nous faisions nos réserves sur les dépenses qui en résulteraient pour la ville. Elles étaient évaluées alors à 150 millions, c'est du double qu'il est question maintenant, et sait-on où l'on s'arrêtera? L'administration en outre, après s'être préoccupée de l'utilité, glisse de plus en plus sur la pente du luxe. A force de vouloir réparer, on refait tout, et il en est d'une vieille ville comme d'un vêtement où chaque morceau neuf rapporté en commande inévitablement un autre. Cette restauration vraiment bonne pour quelques quartiers de Paris, pour la Cité par exemple et les arrondissemens du centre, était-il nécessaire de l'entreprendre partout à la fois et de transformer aussi la Villette, Belleville, Vaugirard et Charenton? Il faut toutefois reconnaître que la prospérité financière de la capitale a singulièrement favorisé ce prodigieux développement de travaux : de 1860 à 1864, l'élévation moyenne du revenu ordinaire a été de 5,750,000 francs par an. Le total est aujourd'hui de 134 millions, — avec une population de 1,700,000 habitans, — et par conséquent bien supérieur à celui de Marseille qui pour 300,000 habitans n'atteint pas 10 millions 1/2. Le chiffre de la dette présente aussi une différence à l'avantage de Paris. Même après le dernier emprunt de 250 millions en 1865, l'ensemble ne dépasse guère 500 millions, et Marseille a un passif de plus de 100 millions. Pour que la parité fût égale entre les dettes et les ressources ordinaires de ces deux villes, il faudrait que le revenu de Paris restât inférieur à 78 millions. Il est vrai que dans le chiffre du passif de la capitale ne sont comprises ni les sommes qui pourraient rester dues après une liquidation de la caisse des travaux, ni les indemnités courantes pour expropriations, ni surtout les annuités à plus ou moins long terme consenties aux entrepreneurs des grands percemens nouveaux. Quoi qu'il en soit, ce ne sont pas les conséquences financières qui donnent surtout matière à réflexion dans le système suivi pour la transformation de Paris : c'est l'absence de responsabilité et de contrôle, la précipitation inutile, la rapidité de la pente sur laquelle on se laisse entraîner, l'affectation enfin à des dépenses improductives d'une richesse dont il n'était pas impossible de faire un meilleur emploi.

Les travaux de Marseille procèdent, il faut le dire, d'une pensée différente. L'urgence les a commandés, et justifie à la fois la rapidité de l'exécution et le haut prix qu'ils ont coûté. Il s'agissait en effet pour Marseille non pas d'être mieux, mais bien d'être ou de n'être pas. La question des eaux, cet élément indispensable de toute existence collective, présentait plus de gravité qu'à Paris : on l'y traita avec la même ampleur. La question des ports s'imposait d'une façon irrésistible. Les ports commencés, pouvait-on laisser inutile cet instrument de progrès indéfini? Au nord et au sud, des montagnes trop élevées fermaient l'accès de la mer. Il fallait à tout prix renverser ces barrières et le faire tout d'un coup, sans attendre le lent accroissement des ressources municipales, aller le plus vite possible au-devant de ces flots de la Méditerranée portant des navires que Gênes, Livourne, Barcelone, appelaient avec tant d'autres villes de tous leurs vœux.

Chacun à Marseille avait le sentiment de l'urgence de l'œuvre à entreprendre, et grâce à cette communauté d'efforts et de pensées sept ans ont suffi pour faire d'une ville trop étroite pour 100,000 âmes une large et saine résidence pour 500,000. Aussi l'antique colonie phocéenne attend-elle avec confiance la fortune qui lui viendra de l'Orient. Une fois de plus la *furia francese* aura été justifiée, et l'on ne regrettera point d'avoir prodigué sans marchander les ressources de tout genre à la création d'une nouvelle reine des mers.

A un autre point de vue que celui de l'urgence des travaux, Marseille soutient avantageusement la comparaison avec Paris et avec Lyon. C'est l'adhésion libre des volontés locales qui y a résolu et exécuté l'œuvre de rénovation. L'opinion publique à Paris et à Lyon a sans aucun doute encouragé dans une forte mesure l'initiative gouvernementale : Marseille, plus favorisé, a conservé une véritable représentation communale, un conseil municipal procédant du suffrage universel, dont les propositions ou l'adhésion ont plus régulièrement exprimé les vœux des habitans. Que l'administration préfectorale ait exercé une influence plus ou moins directe sur les élections, que la politique soit intervenue dans le choix des maires et des adjoints, que l'activité ou l'abstention des partis ait laissé parvenir au conseil les élus d'une majorité sincère ou non, peu importe : ces détails de la vie quotidienne disparaissent, vus à distance. Il n'en reste pas moins un exercice régulier et sérieux du suffrage des citoyens, une participation libre à la gestion des intérêts communaux. C'est un vrai pouvoir municipal qui a poursuivi si énergiquement une grande tâche et qui a concouru avec le représentant du gouvernement, plusieurs fois inspiré de vues libérales et conciliantes, à un ensemble de mesures dont la timidité n'est

certes pas le défaut. Qu'on oppose cet exemple à ceux qui accusent les municipalités élues de manquer d'initiative et de magnificence, et qu'on y trouve une espérance pour obtenir l'affranchissement communal de Paris et de Lyon!

Longtemps favorisé par des avantages exceptionnels, le chef-lieu des Bouches-du-Rhône a gardé de la restauration un souvenir reconnaissant. Les sentimens religieux y fortifient les préférences légitimistes. La bourgeoisie, les ouvriers eux-mêmes se partagent en *royalistes* et en *libéraux*. Des sociétés de bienfaisance, des cercles nombreux entretiennent les vieux souvenirs dans des cœurs facilement émus et des esprits prompts à l'enthousiasme. La plus curieuse de ces associations a été fondée rue des Missions-de-France par le père Tessier, de la compagnie de Jésus. Elle réunit dans un local dont la décoration rappelle les confréries italiennes un grand nombre d'ouvriers. On ne compte dans la ville pas moins de 44 cercles autorisés, en dehors des sociétés de secours mutuels et de toute sorte de réunions constituées pour des motifs divers, — parmi lesquelles, à côté de la société des sauveteurs, des sociétés pour le placement des servantes, pour les logemens d'ouvriers, figure une société de *spirites*. Le plus grand besoin en effet de ces hommes à l'œil vif, à la parole ardente, au geste rapide, est de se réunir, de s'épancher, de même que pour les femmes, même les plus pauvres, le premier soin est de livrer à une coiffeuse leurs cheveux abondans, dont l'arrangement étudié contraste souvent avec les vêtemens les plus misérables. Dans un pareil milieu, l'esprit de conciliation est non-seulement utile, mais nécessaire, et la jalousie de l'indépendance locale y a laissé, même depuis les rigueurs de Louis XIV, une tradition qui ne permettrait pas le retrait des libertés municipales. Il faut s'en féliciter; il faut constater, et c'est en quoi l'étude de Marseille nous a semblé surtout profitable, tout ce que le culte de l'indépendance locale, de même que le sentiment de la dignité personnelle, apporte de force à ceux qui savent l'appeler à leur aide dans les entreprises difficiles. Si Marseille, dans un temps aussi court, a dépassé par l'importance des résultats et l'énormité des sacrifices ce qui s'est fait à Paris même, c'est que ces sacrifices ont été volontaires. Quoi qu'il en soit de certains dissentimens passagers, l'opinion publique est satisfaite de l'œuvre accomplie, la population s'en montre reconnaissante et fière, et malgré une gêne momentanée elle saura, nous n'en doutons pas, la poursuivre, et répondre par de nouveaux efforts aux exigences pressantes de l'avenir.

BAILLEUX DE MARISY.

LE
GRAND ŒUVRE

ENTRETIENS SOUS UN CHATAIGNIER

SECONDE PARTIE (1).

. . . . . septembre.

VII.

Et d'abord, me dit M. de Lussy, convenons de nos faits. Vous allez me promettre que, pour savoir si le monde est en progrès, vous ne compterez pas sur vos doigts le nombre d'hectolitres de blé que produit bon an, mal an, un hectare. Vous ne me direz pas non plus que la durée moyenne de la vie humaine s'est accrue de tant d'années depuis 89, et vous n'apporterez ici, comme pièces du procès, ni le registre des naissances ni le tableau des importations et des exportations. Surtout vous vous garderez de répéter certaines phrases qui sont les ponts-neufs de la politique libérale. Mon cher ami, j'aimerais mieux entendre un méchant air d'opéra écorché par un orgue de Barbarie. Ainsi vous ne me parlerez pas des miracles accomplis par la vapeur et par l'électricité, ni de ces chevaux en fer forgé qui consomment de la houille au lieu d'avoine; vous n'appellerez pas les railways le véhicule de la pensée humaine. Vous

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

avez plus voyagé que moi; avez-vous vu souvent des idées avançant la tête à la portière d'un wagon?

— Qui s'est jamais avisé, lui dis-je, de mettre les métaphores au pied du mur?

— Soit! reprit-il; mais laissons cela et supposons, je vous prie, une société où tout le monde serait bien logé, bien nourri, bien vêtu, bien chaussé et bien vacciné. Voyez si je fais la partie belle au XIXe siècle! Je veux supposer encore que tous ces gens bien nourris savent lire, écrire, surtout chiffrer; ils font des affaires, ils en font beaucoup et d'excellentes; l'aisance est générale; plus de terres en friche, plus de trésors enfouis; l'or circule partout, partout des usines, des fabriques, des banques, des bureaux de télégraphes et des restaurans. Avec cela, nos civilisés sont tous électeurs, et je leur octroie toutes les libertés de 89. Eh bien! si, épaissis par les affaires, ils ne peuvent goûter les plaisirs nobles et délicats; si, hors l'ivresse des jeux de bourse et les émotions du scrutin secret, tout les laisse insensibles; si, vivant chacun pour soi, ils sont devenus incapables de sentimens généreux et d'idées générales, ne conviendrez-vous pas que ces civilisés ne sont ni heureux ni sages, et que leur prétendue civilisation est une barbarie? De quoi leur sert la liberté d'écrire, s'ils n'ont que des sottises à coucher sur le papier? De quel profit réel leur est le télégraphe, s'il ne transmet d'un bout du monde à l'autre que les secrets du roi Midas? Et le bel avantage qu'ils tireront des miracles de la vapeur, s'ils n'usent des chemins de fer que pour faire changer de climat à leur ennui!... Tant vaut l'homme, tant vaut la civilisation. Sommes-nous d'accord sur ce point?

— J'aurais plus d'une chicane à vous faire, lui dis-je; mais je veux être accommodant et vous accorde tout ce qu'il vous plaira.

— Oh! vous faites le généreux! reprit-il; je veux l'être plus que vous. Et puisque vous me faites grâce des miracles de la vapeur, à mon tour je renonce à mettre en ligne de compte les petits ridicules et les gros travers du temps présent. Donnant, donnant. Pour vous être agréable, je ne dirai mot ni de la morgue et du faste de nos modernes Jourdains, ni des épaisseurs de notre sottise bourgeoise, ni des tripotages de nos gens de bourse, ni des extravagances de la mode, ni de l'argot, ni des chanteuses de cafés, ni des flonflons en vogue, ni de la petite presse, ni de l'art qui ne sait plus à quel saint se vouer, ni de nos petites fatuités littéraires qui font la roue, ni de nos petits romans et de nos petits vaudevilles et de toute notre littérature emphatique et maniérée, dont le plus beau titre de gloire est d'avoir inventé le mysticisme de la sensation et le phébus de la gaudriole!...

— Holà! interrompis-je. Voltaire disait que les meilleurs estomacs ne sont pas ceux qui rebutent tous les alimens. Savez-vous que Guy Patin appelait son temps la lie de tous les siècles? Le siècle de Racine, de Molière! Laissons à la postérité le soin de juger nos tableaux et nos vaudevilles.

— Je crains bien, reprit-il, qu'elle n'ait pas le loisir de s'en occuper.

Je ne sais ce que j'allais lui répondre, quand nous fûmes interrompus par l'arrivée de M. Adams. Il parut contrarié de trouver la place prise et son confesseur occupé.

— Mettez-vous là, mon cher monsieur Adams, lui dis-je, sur ce siége de vert gazon. Si vous vous ennuyez, vous en serez quitte pour admirer le paysage. Je suis bien trompé ou vous avez toujours aimé la vue du lac.

Cette réflexion lui fit faire la grimace. Il ne laissa pas de s'asseoir et s'enquit de quoi il était question. Quand je l'eus mis au fait :

— En vérité, jeunes gens, dit-il, vous avez du temps à perdre. M. de Lussy se fait fort de démontrer qu'au moyen âge il y avait plus de bonheur qu'aujourd'hui, — voilà le premier point de son sermon, — et plus de vertu, voilà le second. La vérité est qu'il y eut de tout temps dans le monde le même nombre d'imbéciles et de coquins. La vérité est aussi que les dissertations sur le bonheur ressemblent, comme on l'a dit, aux affiches pour les objets perdus. Le bonheur, c'est Otahiti avant les missionnaires : un beau ciel, l'arbre à pain, point de maladies et point de préjugés. O mes amis, qui nous délivrera des préjugés? Je frémis quand je songe à la somme énorme de bonheur qu'ils ont dérobée à notre pauvre humanité. Et à cet égard tous les siècles se valent. Au moyen âge, un ascétisme de moines; aujourd'hui, une pédanterie de bourgeois... Après cela j'ai toujours aimé les combats de coqs. Discourez, échauffez-vous, tâchez de vous disputer; je compterai les coups et marquerai les points.

Cela dit, il alluma un cigare, s'adossa contre le tronc du châtaignier et ferma les yeux.

Cette déclaration de principes avait effarouché M. de Lussy. Le limaçon rentra dans sa coquille. Je dus le harceler de questions pour le remettre en haleine. — Voyons, lui disais-je, si le bonheur n'est pas Otahiti, où donc le mettez-vous?

— Où je le mets? me répondit-il enfin. Dans une certaine alternative de repos et de mouvement; assez de mouvement pour vivre, assez de repos pour se regarder vivre. Si l'on vous disait que des habitudes et des aventures, voilà, selon les cas, ce qui fait le bonheur, vous contenteriez-vous de cette définition?

— Assurément, lui dis-je. Mon principe est d'être coulant sur l'article des définitions : elles sont ce qu'elles peuvent; mais à ce compte je ne vois pas trop ce qui nous manque, car en fait d'habitudes...

— Des habitudes! s'écria-t-il. Qui a des habitudes aujourd'hui?

— Mais M. Adams, moi, tout le monde.

— Des habitudes d'un jour, tout au plus; mais des habitudes d'un siècle, de deux siècles, ce sont celles-là qui font le bonheur.

— Pensez-vous que, si je me coiffais en ailes de pigeon comme mon grand-père, j'en serais plus heureux, et que si, comme lui, je portais des culottes courtes et des bas de soie, j'en aurais la jambe mieux faite?

— Je ne sais; mais si, habitant la maison qu'il habita, vous y faisiez les mêmes choses qu'il a faites, de sorte que sa vie parût se prolonger dans la vôtre, j'estime que, riche de souvenirs et d'expérience, vous auriez pour ainsi dire une aisance, une sûreté de mouvemens qui vous rendrait tout facile, et partant vous jouiriez d'un genre de calme que vous ne connaîtrez jamais... Aujourd'hui chacun s'en va cherchant son chemin; nos jouvenceaux se croient chargés d'inventer la vie, comme si personne n'avait vécu avant eux. Adieu les habitudes héréditaires, les traditions, les longs souvenirs! On dirait une génération d'enfans trouvés.

— Il a raison, dit M. Adams en rouvrant les yeux. Les vieillards ne nous servent plus de rien, et vous verrez qu'avant cinquante ans d'ici le parlement d'Angleterre abolira la vieillesse... Mais à propos, jeune homme, vous qui tancez si vertement les écarts de nos jouvenceaux, peut-on savoir quel âge vous avez?

— Je suis né au XVe siècle, lui répondit Armand, du temps d'Amédée VIII, premier duc de Savoie. Je le suivis à Ripaille, quand il y prit l'habit d'ermite. Il m'en souvient comme d'hier.

— Sérieusement, lui dis-je, le mal n'est pas si grand que vous croyez. A défaut des longs souvenirs, nous avons les longues espérances, et ce que nous perdons dans le passé nous le regagnons dans l'avenir. Nous tâtonnons, nous cherchons, nous inventons...

— Quelles inventions! dit-il. Des songes de fiévreux, car nous avons tous la fièvre.

Et il ajouta : — Savez-vous ce qu'a fait votre belle révolution française? Je m'en vais vous le dire. Pendant des siècles, l'homme avait appartenu à la terre; on appelait cela être attaché à la glèbe. Voyez un peu le beau malheur! Cet esclavage, je vous jure, était doux, il fixait la vie et les pensées; mais en 89 l'homme se révolta contre la terre : dans un accès de fureur sauvage, il maudit sa mère et sa nourrice et commença par lui ôter l'honneur, par la

dépouiller de toutes ses dignités. Plus de fiefs, plus de censives, plus d'héritages nobles. On fit de la terre une roturière. Ce n'était pas assez, on la divisa, on la morcela, on la dépeça, et surtout on la mobilisa; on abolit les substitutions, le retrait lignager, on favorisa les reventes... Votre grand Mirabeau avait daigné reconnaître qu'on ne peut faire circuler en nature des arpens de terre. Quelques-uns de ses collègues ne désespéraient pas de résoudre cette petite difficulté; esprits plus avancés, ils auraient voulu qu'on pût transférer la propriété d'un champ de blé comme un billet, par voie d'endossement. Si chaque matin tous les champs avaient changé de maîtres, la honte de dix siècles eût été vengée. Beau problème! Ils y rêvèrent jusque sous le couteau de la guillotine.

Et comme toutes les erreurs se tiennent par la main, de même qu'elle mobilisait la terre, la révolution eut à cœur de mobiliser la vie. Plus d'attaches, plus de barrières, plus de classes. Elle voulut que personne ne fût à poste fixe dans ce monde... Allez, que chacun rompe son licou! Si haut qu'il prenne sa visée, chacun peut arriver à tout... Pierre, crois-moi, que d'autres tiennent, s'il leur plaît, les cornes de ta charrue! ne sens-tu pas que les mains calleuses de ton père y ont laissé un peu de leur chaleur? Comme le bonhomme, veux-tu végéter au village? Du courage, mon ami, du génie et des mains blanches... le monde t'appartient. Maréchal de France, sénateur ou ministre, tu n'as que l'embarras du choix, libre à toi d'être ce qu'il te plaira!... Et Pierre se met en chemin : le voilà jouant des jambes et des coudes jusqu'à ce que de lassitude il roule au fond d'un fossé où il rend l'âme en rêvant à la fumée de sa chaumière... Un médecin me disait que la révolution a multiplié singulièrement les maladies nerveuses. Qui s'en étonnerait? Nous naissons tous dans un carrefour, sentier à droite, sentier à gauche, des sentiers partout, s'en allant tous à perte de vue. Lequel choisir? C'est embarrassant. Et malheur à qui se trompe! Il ne s'en pourra prendre qu'à lui-même. Aujourd'hui chacun répond de soi... Heureux temps que ces âges d'ignorance et de ténèbres où les petits étaient dispensés de se faire leur destinée! Ils la recevaient toute faite des mains de leurs aïeux, et le temps qu'on ne perdait pas à rêver la vie, on l'employait à en jouir. C'est un être heureux, croyez-moi, que l'homme assis dont l'esprit court, et ce n'est pas à lui, c'est à nous que s'applique le mot du poète : *propter vitam vivendi perdere causas!*

— A vous entendre, lui dis-je, on nous prendrait pour des nomades. Il semble que nous passions notre vie sur les grands chemins, et que chaque matin repliant notre tente...

— Eh oui! c'est bien cela... Combien est-il d'hommes aujour-

d'hui qui meurent où ils sont nés? Et pensez-y, c'est pour cela que l'architecture est tombée dans une honteuse décadence. La banalité la tue. On se plaint qu'elle ne dise plus rien aux yeux; qu'aurait-elle à dire?... Les boulevards de votre moderne Paris!... ma foi! les admire qui voudra! Qui en a vu un les a tous vus, et dans chacun d'eux bien habile qui distinguerait une maison d'une autre. Ces grandes casernes me font horreur. Partout les mêmes balcons, les mêmes moulures, les mêmes consoles; c'est du cartonnage en pierre. Certes ces maisons sans figure sont bien ce qu'elles doivent être. La spéculation les a bâties, et elles sont à louer. Un quidam viendra, s'y installera pour un jour; puis, trouvant mieux, s'en ira, et d'autres viendront, qui s'en iront aussi... O antique amitié de l'homme et de son logis, qu'êtes-vous devenue?... Je ne sais, mon ami, s'il vous est arrivé comme à moi; mais lorsque, errant dans les vieux quartiers du Paris que j'aime et qui s'en va, j'apercevais quelque antique façade datant de la renaissance ou de plus loin, il me semblait que cette façade c'était quelqu'un. Eh vraiment oui, c'est quelqu'un. Ces pierres ont un visage et elles parlent. C'est que l'homme qui bâtit cette maison, la bâtit pour lui et pour les siens, et il y mit sa marque, que les siècles n'ont pu effacer.

Non, messieurs, il n'y a plus d'habitudes aujourd'hui, et il n'y a plus de maisons. Dans ce grand va-et-vient que nous prenons pour de la vie — c'est ainsi que des feuilles mortes s'imaginent vivre parce qu'elles tournoient à tous les vents — dans ce grand tourbillon, vous dis-je, qui peut se vanter d'avoir un chez-soi? Mais ils étaient chez eux ces hommes d'autrefois qui naissaient, qui mouraient où leurs pères étaient nés et morts. Dans ces antiques logis, l'âme des aïeux était partout : on la respirait dans l'air; les choses mêmes semblaient se souvenir et converser avec le passé... O mon cher gîte à lièvre! mes tourelles en ruine! mes plafonds décrépits et mes planchers effondrés! O portraits de mes aïeux, fauteuil boiteux où ma grand'mère s'est éteinte en souriant, et toi surtout, mon cher tilleul plus de trois fois centenaire!... Comme lui, ma vie s'est enracinée dans le sol un peu dur qu'ont cultivé mes pères; elle en tire toute sa séve. Que n'a-t-il pas vu ce vieil arbre? Les oiseaux qui hantent son feuillage tiennent de lui les histoires qu'ils me content. Dans sa jeunesse, un duc de Savoie s'assit à son ombre naissante... Vous souriez, je crois, monsieur Adams?

— Je ne souris jamais, répliqua le baronnet; mais calmez-vou jeune homme, on ne veut point faire de mal à votre tilleul.

— Il n'a plus longtemps à vivre, reprit-il. J'ai décidé que nous mourrions le même jour; je ne me consolerais pas s'il devait un jour donner de l'ombre au quidam qui achètera Lussy.

— Franchement, dit M. Adams, je ne partage pas votre sentiment sur le prix des souvenirs. Dans une maison, les souvenirs sont très gênans; ils tiennent de la place et on ne sait où se mettre. Je n'ai jamais aimé les vieilleries. Une jolie maison toute neuve, des murs blancs tout neufs, des parquets neufs, bien luisans, *and all the comforts of life*, voilà ce qui me plaît. Ajoutez qu'un homme sans préjugés doit se sentir partout chez lui; mais il faut être conséquent. Puisque vous attachez tant de prix aux souvenirs, monsieur, que ne vous mariez-vous pour avoir des enfans qui à leur tour se souviendront de vous en regardant le vieux tilleul?

— Les hommes de mon espèce sont une race finie, monsieur Adams, et qui doit renoncer à provigner. L'avenir appartient aux murs blancs, aux hommes sans préjugés et à tous les *comforts of life*.

Je confessai à M. de Lussy que je trouvais quelque apparence de raison dans ses plaintes, et que je passais condamnation sur nos grandes casernes sans figure. — Mais dire, ajoutai-je, que personne n'est plus chez soi...

Il ne me laissa pas achever. — Et remarquez encore ceci, reprit-il. Le chez-soi n'est pas seulement un pignon sur rue, ni quatre murs et un toit. C'est encore une petite communauté dont on est membre et où l'on vit dans un commerce journalier avec ses pairs. L'homme s'aime, c'est la loi de nature; mais il tient aussi à s'estimer, il a besoin d'ennoblir à ses propres yeux son égoïsme, et pour cela d'élargir son moi, de se créer des intérêts qui, sans être ceux de tous, soient communs à plusieurs, de donner pour ainsi dire un peu de gloire à son bonheur en en faisant une petite chose publique à laquelle il travaille de concert avec ses compagnons de fortune. L'universelle félicité et toutes ces grandes abstractions dont nous faisons mine de nous payer le laissent froid. Comment se passionnerait-il pour des intérêts qu'il comprend à peine? En revanche, son moi tout nu lui déplaît, comme peu glorieux; il veut pouvoir s'aimer en compagnie, sans compter que sa faiblesse redoute avec raison la solitude...

Quelles merveilles n'enfanta pas au moyen âge l'esprit d'association! personne qui ne fît partie d'un groupe, d'une corporation, et chacun de ces groupes était une confrérie qui avait un saint pour patron. Membres d'une même famille créée par l'intérêt et consacrée par la religion, tous ces confrères s'assemblaient, délibéraient, débattaient ensemble leurs affaires; à l'heure du danger, ils se serraient les uns contre les autres pour faire face à l'ennemi commun; le péril conjuré, ils célébraient joyeusement leurs fêtes où présidaient leur saint et sa bannière, et chacun était quelque chose

dans un groupe qui, lui-même, faisait quelque figure dans l'état... O niveleurs, niveleurs! Maîtrises, jurandes, corporations, ce qui groupait les hommes, ce qui rendait forts les faibles, ce qui liait les âmes et cimentait les destinées, il a fallu que tout tombât sous la hache des révolutions, et qu'on nous réduisît à cette solitude effrayante de volontés et de pensées où nous vivons... L'état, c'est-à-dire le monstre du fisc, seul, debout au milieu d'une société en poussière,—voilà ce que vos héros ont fait de nous.

—Ah! permettez, repartis-je. Nos pères n'ont démoli que pour rebâtir. Est-ce leur faute si le travail de la truelle est plus lent que celui de la pioche?

Et je lui rappelai tous les abus qui avaient discrédité l'institution des jurandes et qu'a signalés Turgot dans son préambule,—des corporations ombrageuses, exclusives, d'où l'étranger était forclos, l'exercice de toute profession interdit à qui n'était pas enrôlé dans une communauté, l'acquisition de la maîtrise rendue de jour en jour plus difficile en vue de favoriser les fils de maîtres, les frais et les formalités compliquées de la réception, le jugement arbitraire du *chef-d'œuvre*, la longueur des apprentissages, la servitude des compagnons, les femmes exclues de tous les métiers, plus d'émulation, le talent découragé, de basses jalousies mettant à l'interdit les inventeurs et leurs inventions; je lui fis voir ensuite comment le principe de l'association libre, qui en est encore à ses débuts, remplacerait avec avantage le vieux système des maîtrises et des jurandes; je lui montrai dans l'avenir notre société désagrégée se transformant par degrés, les groupes renaissant d'eux-mêmes, tous les atomes flottans et dispersés se rassemblant en de nouvelles combinaisons, et l'harmonie succédant peu à peu à notre chaos.—Par ce qui se fait, lui disais-je, jugez de ce qui se fera. Toutes ces associations que nous voyons se former pour mettre à la portée des petits le pain du corps et le pain de l'âme, les instrumens du travail, le crédit, les sciences et les arts, l'avenir leur appartient et à bon droit, car elles ne sont pas fondées, comme les corporations d'autrefois, sur l'injustice et le privilége.

Je ne le convainquis pas; il secoua la tête.—Il est aisé de médire des priviléges, répliqua-t-il; mais l'homme est ce qu'il est, vous ne le referez pas. Il ne prend à cœur que ceux de ses droits qui sont des priviléges. Toute l'histoire est là pour en faire foi. Vos fameux Athéniens du temps de Périclès,... ôtez-leur donc leurs esclaves. Pensez-vous qu'ils eussent fait encore grand état de leur métier de citoyens?

—Vous avez beau dire, lui repartis-je, les hommes ne sont pas toujours les mêmes, et nos nouvelles lois sont l'expression d'idées nouvelles.

— Dieu fasse grâce à toutes ces nouveautés! dit-il. Il est une autre chose qui m'inquiète. Vos corporations ne sont pas des confréries, et je cherche en vain le patron de la barque. Mon ami, serviteur à la raison! c'est une perle, et je la crois fine; mais si j'avais à fonder quelque chose, cité ou boutique, il n'importe, le moindre saint, fût-ce saint Crépin, serait bien mieux mon affaire... Rappelez-vous plutôt le mot de de Maistre : — « A la religion seule il est possible de faire danser le peuple un certain jour de chaque année, dans un certain endroit. »

— Vous mettez la raison au défi, lui dis-je. L'événement vous répondra.

— La raison! la raison! Dieu merci, nous la voyons à l'œuvre, et nous savons par expérience ce qu'elle sait faire, et que les sociétés ennuyeuses sont ses chefs-d'œuvre; car enfin, n'est-ce pas bizarre? toute tradition a péri, la fantaisie nous gouverne, et pourtant dans cette société de hasard quelle uniformité! Plus d'originaux; nous nous copions servilement les uns les autres; chacun s'applique à ressembler à tout le monde, toutes les destinées sont taillées sur le même patron. Dans les temps de superstition, il en allait autrement. Le moyen âge admettait les divers états de la vie. Il y en avait alors pour toutes les humeurs, pour tous les tours d'esprit.

Et tenez, un historien que je relis presque chaque soir, Orderic Vital, que j'appellerais volontiers le Plutarque normand du XIIe siècle... Figurez-vous un enfant anglais de dix ans que son père condamne à passer la mer pour aller s'ensevelir dans un monastère de Normandie, dans l'abbaye d'Ouche. Il y grandit, s'éprend d'une belle passion pour la poussière des parchemins, et, devenu homme de sens et de *clergie*, il est commis par ses supérieurs à l'emploi d'historiographe du couvent. Ce sera l'occupation de toutes ses heures, la tâche et les délices de sa vie; il y consacre tous ses soins; que dis-je? cette histoire est sa dame, et jamais chevalier servant ne brûla pour sa maîtresse d'une flamme plus vive. Ouche et le monde, il veut tout raconter. La vie intérieure du couvent, les changemens dans la règle, les démêlés de l'abbé et du prieur, les chapitres généraux, la mort de celui-ci, le noviciat de celui-là, et les agrandissemens de sa chère abbaye, les donations qui lui sont faites... Hier c'était le péage d'Alençon; aujourd'hui, des moulins, des terres, un droit de vaine pâture... Et pour varier ses récits il se complaît à pourtraire tous les barons des environs, les uns chevaliers de los et de renom, les autres maldisans et malfaisans; ces derniers, il ne les épargne guère; il peint dans leur sombre horreur les entreprises de ces mécréans contre les moutiers et les églises, sachant que dans la lutte inégale entre les

écritoires et l'épée les écritoires ont des vengeances qui traversent les siècles. Puis, comme ravi en extase, dit-il, il considère du fond de sa cellule les vastes royaumes de la terre, et le vent lui apporte mille rumeurs lointaines, le hennissement des chevaux de guerre, les clameurs confuses de bourgeois assemblés en commune, le cliquetis des grands coups d'épée, le fracas de ces mêlées où s'entre-choquent l'Asie et l'Europe. Et il se félicite de vivre dans un temps où il se passe de si grandes choses...

Il faut entendre ce doux chroniqueur décrire sa joie quand un vieux moine historien, ou, mieux encore, quelque vieux chevalier blanchi sous le harnais, s'en vient frapper à la porte du couvent, demander le couvert et le gîte. Bonne fortune pour son gros livre! Il s'entend à questionner ces barbes grises et fait son profit de tout; abeille diligente, il butine sans cesse, de jour en jour sa ruche s'emplit... Autre joie : parmi les novices, il en est qui annoncent du talent pour confectionner des écritoires; celui-là, laissez-le croître, il sera bon imagier, grand enlumineur de livres... Le bonhomme encourage cette jeunesse, il s'en est fait une famille. Que manque-t-il à sa félicité ? Toujours ruminant, toujours écrivant, n'enviant au monde aucune de ses fêtes, il se plaît à entendre les grandes vagues de l'océan de la vie se briser au pied des murs de sa cellule, et il mêle à ce murmure mélancolique ses chants et ses actions de grâce... L'ombre au tableau, je ne la veux pas dissimuler : le bonhomme était frileux. A l'entrée de l'hiver, dit-il en soufflant sur ses doigts, « il faut que je me secoue pour me réchauffer. » Et il attend au renouveau pour reprendre ses récits; mais il ajoute : « Quoi qu'il en soit, je continuerai de marcher gaîment dans ma route... » Convenez que voilà un genre de bonheur dont nous n'avons plus même l'idée.

— Convenez de votre part, dit M. Adams en s'étirant les bras, que s'il y avait eu dans l'abbaye d'Ouche un bon calorifère à la vapeur, le bonhomme n'en eût pas été plus malheureux.

— Il est certain, dis-je, qu'il y eut au moyen âge des écritoires heureuses.

— Certes les épées ne l'étaient pas moins, poursuivit-il. Aux contemplatifs, la paix des monastères; aux bourgeois, le repos de l'antique foyer; aux aventuriers, tous les chemins de l'Europe et de l'Asie. Que de folles, que d'héroïques entreprises! Non, nous ne nous représenterons jamais les hommes d'action de ce temps-là, ni l'étrange mobilité et l'incroyable énergie de leurs imaginations. On nous a gâté le monde. Une police tracassière gêne tous nos mouvemens et bannit de la vie l'imprévu; notre prétendue civilisation imprime à tout le cachet de son ennuyeuse médiocrité; la science

enfin, par ses indiscrétions, profane tous les mystères, rapproche tous les lointains, tue tous les songes. Le moyen de rêver au bord de l'océan depuis que nous savons ce qu'il y a de l'autre côté? Les contemporains de Godefroy de Bouillon étaient mieux lotis que nous; ils avaient leurs coudées franches, le droit de rêver et d'oser; vivant dans le merveilleux comme dans leur élément, la soif des aventures les chassait-elle de leurs manoirs, ils se précipitaient, flamberge en main, dans l'inconnu. Quel temps que celui où un chevalier pouvait dire à un autre : « Ami, je viens d'une terre qui mult est riche, et qu'on appelle la Morée; prenez de gens ce que vous en pouvez avoir; allons avec l'aide de Dieu et conquérons. Ce que vous me voudrez donner de la conquête, je le tiendrai de vous et je serai votre homme lige! »

— Les croisades, interrompit M. Adams, sont la plus grande extravagance qui soit jamais éclose dans la cervelle des hommes, et Dieu sait pourtant tout ce qu'ils ont pu inventer en ce genre.

— Ami Lucien, reprit posément M. de Lussy, les croisades ne furent pas seulement une entreprise religieuse; il y faut voir une grande expérience de colonisation tentée par la féodalité. Toute société parvenue à son plein développement ressent un irrésistible besoin d'expansion; il faut qu'elle se reproduise et propage son principe. Au XIIe siècle, la ruche féodale essaima. Tous ces barons, colons d'un principe, qui s'en allèrent se découper des fiefs en Palestine et en Morée, que de surprises leur étaient réservées! L'idée qu'ils apportaient avec eux se trouva en présence de deux mondes tout nouveaux pour elle : la vieille Byzance et l'Égypte florissante des califes. Moment unique dans l'histoire! Du choc de ces trois civilisations jaillit un éclair de poésie dont tous les yeux furent éblouis; chroniqueurs, trouvères et jongleurs en eurent pour deux siècles à raconter cette grande fête des imaginations...

Excusez-moi si je vous parle de ces choses avec passion; mon enfance s'en est nourrie. A douze ans déjà, mon épée de chevet était la chronique de cet évêque de Saint-Jean-d'Acre, de ce Jacques de Vitry, qui ne pouvait assez s'étonner de l'étonnement des Francs lorsqu'on leur contait les merveilles de l'Orient, comme si, disait-il, il y avait en Orient autre chose que des merveilles. Et là-dessus tout d'une haleine, après avoir décrit les arbres, les fleurs, les pierres de cette terre enchantée, il disserte gravement sur les amazones, les sirènes, les cynocéphales qui aboient nuit et jour, les géans qui n'ont qu'un pied, lequel est si large qu'ils s'en servent comme d'une ombrelle pour s'abriter des ardeurs du soleil. J'avais aussi un faible, dont je m'accuse, pour ces enfans de croisés nés en terre sainte, et qu'on nommait *poulains*. Le bon évêque

leur reprochait de vivre dans les délices, et qu'adoptant les mœurs des Sarrasins ils portaient des vêtemens amples et souples et se décoraient comme des châsses. Je m'en confesse, j'ai plaidé plus d'une fois contre lui la cause de ces mauvais chrétiens; mais ce qui me ravit, ce fut de découvrir, dans un autre historien des croisades, des renseignemens très exacts sur l'emplacement du *paradis de volupté*. Deux chevaliers de sa connaissance étaient parvenus jusqu'à la porte; au moment d'entrer, ils aperçurent deux lions et deux léopards qui, accroupis sur la muraille, avançaient la tête pour les regarder; la face rébarbative de ces concierges du paradis leur donna à penser, et ils n'osèrent jamais les prier de tirer le cordon.

— Nous savons en effet, lui dis-je, par les historiens qu'aux croisades les Gascons étaient en nombre.

— Mais sur toutes choses, reprit-il, une histoire m'enchantait, et je ne la pouvais lire sans me repaître de songes. Avez-vous ouï parler de ces cinq vaillans chevaliers, compagnons de Baudouin, dont Orderic Vital a consigné les aventures dans son livre? Tombés aux mains du perfide Balad, offerts par lui en présent à Ali, roi des Mèdes, celui-ci les prit en gré. Habillés d'or et de soie, ils avaient chevaux, armes, riche provende et le reste; les Mèdes les trouvaient admirables, les filles des rois s'extasiaient devant leur beauté, souriaient à leurs plaisanteries. Au bout de neuf mois, Ali les donna au calife de Bagdad, lequel les donna au soudan d'Égypte qui les combla de présens, leur offrit les filles de ses seigneurs, s'ils consentaient à demeurer auprès de lui. Sur leur refus, il les rendit à la liberté, et, de retour à Antioche, ils eurent de longs récits à faire sur Bagdad et Babylone. Guiumar de Bretagne, Gervais de Dol, Robert de Caen, Musched du Mans, Rivallon de Dinan, princes des aventuriers, fleur de la chevalerie, ô mes meilleurs amis, vous dont aujourd'hui encore je ne puis prononcer le nom sans tressaillir, non, je vous le jure, personne ne put jamais balancer dans mon cœur l'affection que je vous portais, hormis ce héros gascon qu'un trouvère, s'inspirant de votre histoire, imagina de vous donner pour rival... Brave jusqu'à la folie, esprit léger, conscience plus légère encore, riche de cette gaieté charmante qui désarme la destinée, le nez en l'air, jetant la plume au vent, amoureux de tous les hasards, infiniment curieux, voulant tout voir, tout posséder et trouvant le monde trop petit, Huon de Bordeaux s'en va demander à l'émir de Babylone ses quatre grosses dents mâchelières. Dans combien de mauvais pas l'engage son imprudence! Mais Oberon est là, qui a pris en amitié ce Gascon gasconnant, et à peine Huon a-t-il embouché le cor magique, le petit roi bocager accourt et le tire de peine... Hélas! Oberon est mort et les féeries se sont

évanouies, — et la fièvre des grandes actions et des belles folies s'est éteinte, et un morne brouillard d'ennui pèse sur nous comme du plomb!

— Un autre indice plus grave de la mort d'Oberon, fit le baronnet, c'est qu'aujourd'hui les aventuriers aux abois ont beau corner, corner..., personne ne vient.

— Moi, ce qui m'étonne, dis-je à mon tour, c'est cette belle passion que professe M. de Lussy pour les coureurs de grands chemins. Tout à l'heure, s'il m'en souvient, il nous proposait en exemple l'amitié de nos pères pour leurs logis...

— Avez-vous oublié notre définition? répondit-il. Les habitudes et les aventures, avons-nous dit, voilà, selon les cas, le bonheur... Le reproche que vous m'adressez, je me le faisais moi-même, dans ma jeunesse, et lorsque Gervais de Dol ou Huon de Bordeaux m'avaient enfiévré de leur passion de courir, pour rasseoir mes esprits je rouvrais bien vite mon Orderic Vital et méditais quelqu'une de ces belles histoires de *moniage* qui abondent dans sa chronique. Alors, oubliant mes héros vagabonds, j'admirais ces vieux barons, imitateurs de Guillaume-au-court-nez, qui, las du monde, fatigués de plaisirs et rongés d'une secrète inquiétude, s'en allaient déposer leur épée sur un autel et ensevelir leur gloire sous le froc; cela ne réussissait pas à tous. On en vit qui, après quelques jours de clôture, s'enfuyaient pour retourner au siècle; d'autres gardaient un cœur de chevalier sous leur robe de bure, et leur fierté, mal étouffée, épouvantait tout un couvent par ses brusques échappées. Mais Roger de Varennes demanda à cirer les souliers de ses frères, et Raoul Male-Couronne supplia Dieu que, pour mortifier sa chair, il lui envoyât la lèpre. Un autre type plus humain est ce chevalier très résigné au moniage, mais qui, se sentant par accès certaines inquiétudes dans les jambes, obtint de ses supérieurs, à titre de dispense particulière, la liberté de faire de fréquens voyages. Comme il aimait, dit Vital, à connaître les diverses manières de penser des hommes sur tous les sujets, rencontrait-il quelque personnage marquant, il le mettait à contribution et l'obligeait d'écrire une maxime, prose ou vers, sur un calepin qu'il emportait avec lui dans ses tournées... Le goût du mouvement et l'humeur contemplative, la curiosité des âmes fortes qui ne se lassent pas d'interroger la vie, la faiblesse qui a besoin d'une règle, les repentirs et les dégoûts qui cherchent un refuge contre eux-mêmes, l'héroïsme des grandes actions et celui des grands sacrifices, le moyen âge avait prévu tous les besoins de l'âme et accommodé la diversité des destinées à la variété des caractères... Si ce n'est pas là du bonheur, je ne m'y connais pas.

— Tout ce que vous voudrez, lui dis-je. Seulement, dans cette peinture de tous les bonheurs d'autrefois, vous oubliez quelque chose.

— Quoi donc?

— Oh! rien, une misère,... cette espèce d'animal à demi sauvage qui, grattant la terre pour le compte d'autrui, parfois, à bout de souffrances, se redressait brusquement et courait sus à tout ce qu'il rencontrait.

Ce point l'embarrassa; mais il n'était pas homme à demeurer court. Il m'assura que j'exagérais les maux attachés au servage. — J'en jugeais, disait-il, sur la foi de Voltaire et des déclamateurs de la convention. Il me représenta que l'institution des communautés tacites qui étaient le régime habituel du ménage des champs au moyen âge, et qui étendirent leur réseau sur toute la France, avait apporté quelque tempérament aux souffrances des gens de la mainmorte. S'assemblant en grandes familles dont tous les membres ne faisaient qu'un seul corps, possédant tout par indivis, élisant un maître de communauté qui distribuait les travaux entre ses parsonniers, les serfs se procuraient, par l'association de leurs forces, un allégement à leurs peines et un accroissement continu de bien-être, — sans compter que ces communautés, vrais corps moraux qui se perpétuaient par voie de subrogation, garantissaient les tenures contre la réversion au seigneur.

Il ajouta que, dans ces temps-là, la sensibilité aux maux de la vie était moins vive, moins aiguë qu'aujourd'hui, que les hommes d'alors ignoraient ces délicatesses maladives qui nous tourmentent, qu'ils n'étaient pas comme nous tendres aux mouches et souffraient moins d'une infortune que nous d'une contrariété... Et ceci encore : — Qui jugez-vous plus malheureux, me demanda-t-il, d'un pauvre ouvrier en soie à qui les lois, par une insigne dérision, assurent qu'il a tous les droits, et qui découvre qu'il ne peut rien, ou d'un paria de l'Inde, pieusement résigné à ses maux parce qu'il y voit l'exécution d'une sentence divine, et qu'il compte bien se rattraper dans une autre vie? M. Adams en pensera ce qu'il voudra; mais, je le déclare à sa barbe, il est des préjugés qui consolent.

— Mon cher ami, lui répliquai-je, je ne me paie pas de ces raisons. Je me refuse à compter au nombre des biens cet endurcissement à la souffrance que produit l'habitude de souffrir, et cette résignation au malheur qu'on achète par de vaines illusions et au prix de sa dignité. Quoi que vous en disiez, je suis heureux de vivre dans un temps où le plus petit est habile à tester et à succéder, qu'il vive ou non en communauté. Je suis satisfait de n'être ni serf ni seigneur, mais le libre propriétaire de quelques châtai-

gniers, et je me félicite de ce que, entouré de braves paysans, libres propriétaires comme moi, je n'ai pas à rougir de mon bonheur en regardant par-dessus la haie du voisin. Je goûte aussi peu que vous les tracasseries de la police, et je souhaite sincèrement qu'elle apprenne de jour en jour à se mêler moins de ce qui ne la regarde pas; mais je me console un peu d'être trop gouverné en songeant aux violences, aux exactions, aux entreprises à main armée, aux dénis de justice dont les faibles avaient à souffrir dans ces temps que vous préférez au nôtre. Enfin, si nous avons perdu certains avantages que peut-être vous vantez trop, nous en avons acquis d'autres dont je sens le prix, et en particulier nous sommes devenus les propriétaires de nos consciences, propriété sacrée, que saint Pierre et César disputaient aux hommes d'autrefois; désormais nous avons la liberté de croire ou de ne pas croire, de dire oui ou non à notre choix. Après cela, comme je hais les déclamations et que je me pique de philosophie, il m'en coûte peu de convenir qu'il y eut du bonheur en ces âges gothiques, tour à tour trop loués ou trop décriés; j'accorde même que les heureux eurent alors en partage une vivacité de jouissance et comme une plénitude de vie qui nous sont refusées; mais en revanche les opprimés vidèrent jusqu'à la lie la coupe des douleurs, et on vit, rassemblées dans la société féodale, les extrémités des choses humaines, la joie et la misère sans bornes. Conclusion : à considérer les régions moyennes des deux sociétés, j'estime qu'un juge impartial ne balancerait pas à prononcer en notre faveur.

Il ouvrait la bouche pour me répondre, quand son vieux majordome vint lui annoncer l'arrivée d'un marchand de vins qui désirait lui acheter sa vendange sur pied. Il nous quitta pour aller conclure son marché.

— Je suis à vous dans l'instant, nous cria-t-il; je n'ai pas tout dit.

VIII.

— *Good heavens!* s'écria M. Adams, décidément cet homme a le cerveau fêlé... Par charité, continua-t-il, nous devrions en user comme le barbier Nicolas et le licencié Pero Perez, lorsqu'ils firent un auto-da-fé de ces maudits livres de chevalerie qui avaient brouillé la cervelle du héros de la Manche. Si nous ne nous hâtons de brûler Orderic Vital, et l'évêque de Saint-Jean-d'Acre, et tous les fatras dont se repaît votre ami, il se prendra l'un de ces jours pour Musched du Mans ou pour Rivallon de Dinan, et vous le verrez partir, le heaume en tête, brûlant de tirer vengeance du perfide Balad. Avez-vous observé comme ses yeux se sont enflammés

quand il nous a parlé de la fille d'Ali, roi des Mèdes? Soyez assuré qu'il est éperdument amoureux de cette belle personne. Jusqu'aujourd'hui les portraits de ses aïeux et l'ombre de son vieux tilleul l'ont retenu dans le devoir; il a commencé par les habitudes, il finira par les aventures et n'aura point de cesse qu'il n'ait découvert l'entrée du paradis de volupté... Moi, Evelyn Adams, qui n'ai pas coutume de mettre la charrue devant les bœufs, j'entends autrement la vie, et voici ce qu'à trente ans j'écrivis sur l'agenda que voilà : — « Jusqu'à sa quarantième année, M. Evelyn Adams, baronnet divorcé, courra le monde sans s'arrêter, à l'effet de se défaire de toutes les idées fausses qu'il a héritées de ses ancêtres, et notamment de celles que lui ont léguées son vénérable père et son excellente mère; il compte aussi sur les distractions du voyage pour lui faire oublier la méchante femme qui lui a gâté deux années de sa vie, et dont il n'a pu se débarrasser qu'au prix de deux mille livres sterling. A quarante ans sonnés, il achètera une villa sur les bords du lac de Genève et y coulera des jours heureux dans un tête-à-tête agréable, jusqu'à ce qu'il lui plaise de s'assurer par une petite expérience faite sur sa personne si cette vie est un cul-de-sac, ou s'il y a de l'avancement à espérer pour un honorable gentleman qui se coupe la gorge; il attendra cette expérience définitive pour se former une opinion raisonnée sur la Providence et sur toutes les questions abstruses. » Onze ans se sont écoulés, et en tout ce qui dépendait de moi j'ai tenu parole. Le malheur est que tout ne dépend pas de moi. J'ai une sœur, monsieur, qui est une personne à peu près aussi raisonnable que votre serviteur; elle me disait un jour : « Evelyn, vous êtes le premier homme du monde pour faire des plans; mais il ne suffit pas de savoir la carte, il faut éviter de se noyer pendant la traversée, et on n'a pas encore relevé tous les écueils. »

Et il ajouta : — Regardez-moi bien. Quel air me trouvez-vous?

— L'air d'un homme bien nourri, bien portant, bien divorcé, lui dis-je, et qui ne mourra pas d'un anévrisme au cœur.

— Êtes-vous bien sûr que je n'ai pas les yeux battus, le teint défait? Un œil exercé ne peut-il lire sur mon visage que je repasse chaque soir mes rasoirs sur la pierre plate?

— J'en suis désolé, mon cher monsieur Adams, vous avez le teint fleuri, une mine de prospérité. Impossible de vous plaindre.

Il fit un geste de désespoir : — Le plus cruel des malheurs, dit-il, est d'être malheureux sans en avoir l'air. Je souffre mort et passion, et cependant je dors, je mange, je digère... Je me suis dit cent fois : Je souffre trop, je ne veux plus dormir; mais la nature est la plus forte. Ma santé me fait horreur. Le chagrin m'en-

graisse; j'y suis comme un coq en pâte. Que ne donnerais-je pour avoir la figure intéressante de votre ami Musched du Mans! Comme on devine, rien qu'à le voir, qu'il est fou de la princesse Badroulboudour! Eh morbleu! il est moins à plaindre que moi. La princesse est capable d'entendre raison; elle n'habille pas Naïda, elle n'endort pas Dudu...

Il est certain qu'il ne faut pas juger sur les apparences, et que M. Adams n'est pas couché sur un lit de roses. Te souviens-tu de l'histoire du comte de Ferriol et de la belle Aïssé! Mon baronnet n'est pas moins à plaindre que le pauvre ambassadeur. Il avait écrit sur son agenda: — « A quarante ans, j'achèterai une jolie maison, et j'y coulerai des jours heureux dans un agréable tête-à-tête. » Trouver la maison n'était pas une affaire; les jolies villas ne sont pas rares sur les bords du lac de Genève. Le tête-à-tête agréable était un article plus délicat; on peut se tromper en pareille matière, et ces erreurs-là sont graves. Connaissant le proverbe : maison faite et femme à faire, M. Adams se dit qu'un jardinier prudent n'attend pas la saison des récoltes pour faire ses semailles, et il résolut de s'y prendre d'avance, de préparer de loin son bonheur.

Étant à Constantinople, il se mit à fréquenter le marché aux esclaves. On y amena un jour une petite fille de dix ans qui le charma. Un vieux Turc la marchandait; il couvrit l'enchère. L'autre s'obstina, menaça de faire un mauvais parti au chien de chrétien qui s'avisait de contrarier sa fantaisie; mais ce chien de chrétien était un Anglais très têtu qui se fût laissé tuer sur place plutôt que de démordre de son idée. En fin de compte, il se fit adjuger Georgette qu'il emmena en triomphe. Pendant deux ans, il la garda auprès de lui, l'élevant à sa guise, c'est-à-dire Dieu sait comme; puis, jugeant que, dans l'intérêt de l'avenir, il devait se séparer d'elle pour un temps, il la conduisit en Suisse, la fit entrer dans une maison d'éducation où il la présenta comme sa fille. Cela fait, la laissant grandir et mûrir, il repartit pour l'Orient, où il poussa ses excursions jusqu'à Samarcande. Tout en cheminant, il correspondait avec sa pupille, et à mesure qu'approchait le moment d'entrer en possession, il glissait dans ses lettres des insinuations plus ou moins voilées, se flattant d'être entendu à demi-mot. Enfin, il y a de cela huit mois, comme Georgette courait sa seizième année, notre homme revint en Europe, chercha et trouva dans le Chablais une maison à son goût, et, à peine installé, traversa le lac pour aller querir son bien. Il avait pris ce jour-là, j'en suis sûr, ses airs les plus majestueux, le regard et le front d'un olympien qui se dispose à honorer de ses bontés une simple mortelle; mais il manqua son entrée. Georgette, en le revoyant, ne parut ni charmée, ni éblouie,

et ne répondit que par des monosyllabes à toutes ses questions, par une froide réserve à ses empressemens. Un peu déconcerté, il lui annonça d'un ton de maître qu'il allait l'emmener; alors ses lèvres tremblèrent, elle le regarda fixement d'un œil sombre, presque hagard, et s'en fut s'asseoir dans l'embrasure d'une fenêtre où elle demeura longtemps les bras pendans, immobile et muette.

La directrice du pensionnat parut enchantée qu'on la débarrassât de Georgette. Elle fit un ample et tragique détail des chagrins que lui avait donnés cette sotte enfant, se plaignit que le fond de son caractère était un entêtement de petite mule également insensible aux caresses et aux remontrances, — une sauvagerie taciturne qu'elle ne dépouillait par instans que pour s'amuser à des enfantillages. A seize ans, elle avait le sens court et borné d'une fillette qui n'est pas encore sortie de la coque, n'entendant raison sur rien, bayant aux corneilles et regardant voler les mouches; à grand'peine avait-elle appris sa croix de par Dieu; quant au reste, son savoir se bornait à certaines cantilènes ou, pour mieux dire, à certains abracadabras de son invention où personne n'entendait goutte et qu'elle chantait en s'accompagnant d'un instrument que M. Adams lui avait envoyé de Georgie, l'une de ces longues mandolines en ébène et en nacre dont on joue avec une plume. M. Adams ne s'alarma guère de ces nouvelles; il lui suffisait d'ouvrir les yeux pour s'assurer que la fleur avait tenu toutes les promesses du bouton; peu lui importait que Georgette ignorât les rois de France et d'Assyrie; cet article n'était pas inscrit sur son carnet. Il salua gravement les lunettes de la directrice et s'en fut avec son trésor.

On revint par Genève, en chaise de poste et à petites journées. Chemin faisant, M. Adams voulut rompre la glace, ouvrir la voie aux éclaircissemens; il se trouva plus empêché qu'il ne s'y attendait. Georgette ne l'écoutait pas; on eût juré qu'il lui parlait hébreu; impossible de savoir à quoi elle pensait ou si même elle pensait à quelque chose. En vain suait-il sang et eau pour s'expliquer; l'air d'innocence enfantine dont elle le regardait lui faisait rentrer les paroles dans la bouche. Apparemment son embarras lui venait d'un préjugé resté au fond de son sac; on ne s'avise jamais de tout; il avait oublié de laisser celui-là à Samarcande.

Étant à bout de son latin, il se rabattit sur l'espoir que du moins Georgette aimait les chiffons. C'est un bon préliminaire, et les chiffons sont d'habiles maîtres qui s'entendent à commencer les enfans. A Genève, il lui fit courir les magasins. Rubans coquets, bijoux, cachemires, Georgette fut de glace à tout, ne disant ni oui ni non, mais regardant à peine ce qu'on lui montrait. Comme il s'impatien-

tait et la sommait de lui dire ce qu'elle désirait, elle se laissa longtemps presser de questions, puis finit par confesser qu'elle se mourait d'envie de posséder deux belles poupées dont elle lui fit le portrait. A ce coup, il se récria, s'emporta, mais sans oser trop dire ce qui le fâchait. Georgette fondit en pleurs; ce fut tout ce qu'il tira d'elle. Outré de fureur, il acheta les poupées, et pour la première fois elle sortit de son indifférence, parut contente, mit quelque chaleur à le remercier... Et ce fut ainsi qu'il rentra dans sa villa, y ramenant, au lieu d'une maîtresse, une petite fille et deux poupées. Depuis lors rien n'a changé, et, tenu en échec par Dudu et Naïda, le pauvre homme, à ce qu'il dit, sèche d'amour. Quant à moi, je crois qu'il n'est amoureux que de sa volonté.

— Ma conclusion, lui dis-je, est que vous preniez votre parti en galant homme. Vous n'êtes plus en Turquie, vous êtes en France; l'air qu'elle respire affranchit Georgette.

— Vous êtes un plaisant raisonneur! s'écria-t-il en colère. Morbleu! elle est à moi comme vos châtaigniers sont à vous. Je l'ai achetée à beaux deniers comptans et sans regarder au prix; j'ai même failli recevoir pour ses beaux yeux un grand coup de couteau d'un gros Turc très emporté. Ne me répétez pas les sornettes que débitent les philanthropes. Ai-je inventé l'esclavage? Il est de droit naturel, et je méprise tous les prétendus devoirs dont on ne trouve pas la raison dans la nature. Eh! sans moi, je vous prie, quel eût été le sort de Mlle Georgette? Elle languirait dans un harem. Venir, elle quatrième, au partage du cœur d'un butor!... O l'oison bridé! si elle avait une once de jugement dans sa cervelle, comme elle bénirait son étoile qui lui a fait rencontrer M. Evelyn Adams! Plaignez-la, monsieur le philanthrope! Sans avoir à subir l'ennui d'une sotte cérémonie qui n'a jamais rien prouvé ni rien garanti, il dépend d'elle de devenir la femme d'un *gentleman* sans préjugés et sans vices, qui ne joue pas du couteau, et qui à sa mort lui laissera tout son bien.

— Bah! lui dis-je, vous valez mieux que vous ne dites, et je vois bien que vous avez trop de cœur et trop d'esprit pour vouloir vous imposer. A ce compte, votre seule ressource est de vous faire aimer.

— Vous en parlez à votre aise, reprit-il. Je ne sais qu'y faire, je ne suis pas aimable. Mon père ne l'était pas, ma mère non plus. Ma sœur est la seule personne aimable de la famille. Elle m'a souvent reproché d'avoir l'humeur bourrue; depuis que je suis au monde, on ne m'a pas vu sourire. Je suis Anglais, et les vrais Anglais se contentent d'avoir raison; ils naissent à cheval sur leur droit.

— Mettez pied à terre, lui dis-je.

Il m'interrompit pour me déclarer qu'il ne me demandait point de conseils, que les vrais Anglais ne demandent jamais conseil, qu'il savait de reste ce qu'il avait à faire, que les volontés anglaises valent les rasoirs anglais, qu'ayant arrêté depuis dix ans son plan de vie, il n'entendait pas avoir à décompter, que ce qui était écrit était écrit... Et il me montrait les fermoirs d'or de son carnet. Seulement il lui était venu un doute dont il désirait s'éclaircir : Georgette était-elle une sotte ou jouait-elle la comédie? C'est sur ce point de doctrine qu'il voulait avoir mon avis, et il me proposa de me ménager un tête-à-tête avec le sphinx.

— Y pensez-vous? lui dis-je. Un véritable Anglais se fie-t-il aux yeux d'autrui?

Il me regarda d'un air ironique, et je devinai son intention.

En ce moment M. de Lussy parut au haut du verger.

— Ah! fit M. Adams, voilà notre ami Musched du Mans qui vient de vendre sa vendange. On voit à sa démarche qu'il a l'âme grosse d'argumens romantiques. Il va nous entretenir de la fille d'Ali et de la vertu. Ce sont, ma foi! deux sujets fort régalans.

— Écoutez-le, lui dis-je. Que sais-je? Peut-être deviendrez-vous un peu chevalier à son école.

IX.

— Si vous m'en croyez, monsieur le chevalier, s'écria le baronnet, vous ne nous parlerez plus de bonheur. C'est un sujet qui nous tiendrait jusqu'à demain. Il y aura toujours dans ce monde deux espèces d'hommes : les marteaux et les enclumes. Vous avez tâché de nous prouver qu'au XIIe siècle les marteaux de forges, en frappant comme des aveugles, avaient des plaisirs que nous ne connaissons plus, et que de leur côté les enclumes sentaient moins les coups. Je vous donne cause gagnée. Démontrez-nous maintenant que nos aïeux étaient meilleurs que nous; la matière est belle à discourir. Énumérez-nous leurs vertus privées, domestiques, publiques, civiles, guerrières, théologales... Qui, dans ce siècle de fer, oserait se comparer au miroir de la chevalerie, à l'inimitable Musched du Mans?

— Je vois dans vos petites ironies, lui répondit froidement M. de Lussy, quelque chose qui nous condamne. Le mot de vertu est devenu ridicule, et le rôle d'homme vertueux est aussi discrédité aujourd'hui que celui d'homme sensible. J'en sais la raison : Robespierre promulgua le règne de la vertu; elle ne s'est pas relevée de ce désastre.

— Parlez-vous sérieusement? lui dis-je. Il ne dépendait pas de ce bon M. de Robespierre de perdre de réputation la vertu. Nous ne sommes pas des saints, ce temps-ci n'est pas le règne d'Astrée; mais nous avons encore, ce me semble, quelques honnêtes gens parmi nous.

— Je vous accorde vos honnêtes gens, interrompit-il. J'en compterai tant qu'il vous plaira; mais est-ce de cela qu'il s'agit?

— Et de quoi donc, je vous prie?

— Irons-nous, reprit-il, dresser la liste des *prud'hommes* du XIIe siècle et du nôtre? Ce serait affaire à Dieu; je ne lis pas dans les consciences. Que voulons-nous? Comparer deux sociétés. Eh bien! j'affirme que dans l'une les lois et les mœurs tendaient à ennoblir les âmes, et que dans l'autre tout tend à les dégrader. Qu'aux époques les plus corrompues et dans tous les bas âges de l'histoire il y ait eu des justes, — et vraiment il y en avait à Sodome, — non, ce n'est pas de quoi nous disputons; mais remarquez que le commun des hommes est incapable de se gouverner par des principes: comme les animaux, ils n'ont que des penchans et des mœurs, et leurs penchans dérivent de leur situation, leurs mœurs du régime social sous lequel ils vivent.

— Et vous vous faites fort de prouver, lui dis-je, qu'au moyen âge les institutions distillaient la vertu, comme les chênes de l'Arcadie distillaient le miel, tandis qu'aujourd'hui notre infâme code civil...

— Infâme ou non, interrompit-il, voyons un peu, sans nous fâcher, dans quelle société nous vivons. Ah! d'abord nous sommes tous égaux; partant chacun ne dépend que de soi, et l'article premier de notre décalogue établit le règne de l'intérêt privé. Quant à la chose publique... Eh oui! nous nous résignons à certaines charges pour faire aller la marmite de l'état, parce que l'état nous est garant de la libre jouissance de nos biens. Que sont nos honnêtes gens? Des assurés qui paient exactement leur prime.

— C'est déjà quelque chose, dit M. Adams. Payer exactement ses impôts à l'état et à la nature, c'est toute la vertu d'un homme libre.

— Soit, reprit Armand. Et pour que nos hommes libres aient la jouissance de toute leur liberté, on a rédigé à leur usage un admirable petit livre... Vous voyez, mon cher Lucien, que je ne le traite pas d'infâme... Mais comment donc? le code civil est tout simplement un chef-d'œuvre de logique et de clarté; Condillac a passé par là. Soigneusement purgé de tout mysticisme, ce petit livre, qui ne nous parle ni de Dieu ni de vertu, renferme une liste complète de tous nos droits et des mille et une façons dont nous

pouvons en jouir et en disposer, sans risquer de nous brouiller avec la justice. Bénie soit la révolution! Aujourd'hui, pour quelques sous, le premier venu peut se procurer un petit in-18 qui est le véritable catéchisme de l'intérêt privé.

— Ne me poussez pas trop, lui dis-je, ou je vous prouve par raison démonstrative que le code civil est un livre plus moral et plus religieux que tous les catéchismes à moi connus.

— Je vous en crois capable, vous entendez la tierce et la quarte; mais je mets en fait qu'à aucune époque le législateur ne s'est donné tant de peine pour que l'intérêt privé vît clair dans ses petites affaires. Voici qui est permis, voici qui est défendu... Bien, nous étudierons l'art de ruser avec la loi, d'allonger la courroie... Sans sentir la hart de cent pas à la ronde, je serai l'un de ces grands larrons qui pendent les petits... Et quel temps a choisi la loi pour rendre ses comptes à l'intérêt privé et l'émanciper de tutelle? Un temps, grand Dieu! où tout semble calculé pour multiplier à l'infini les désirs, pour irriter les convoitises. Tout nous invite à jouir, et, qui mieux est, en jouissant nous acquérons des droits au respect, car toute autre distinction étant abolie, c'est sur le train de sa maison qu'on estime aujourd'hui la juste valeur d'un homme. N'est-ce pas Montesquieu qui reprochait aux politiques modernes de ne s'occuper que de manufactures, de commerce, de finances, de richesses, de luxe? Il se plaignait que chaque citoyen semblait être un esclave échappé de la maison de son maître, que ce qui était maxime on l'appelait rigueur, que ce qui était règle on l'appelait gêne... Si cela était vrai de son temps, qu'est-ce donc aujourd'hui?

— Vous savez, dit le baronnet, comment s'y prit Nabussan, roi de Sérendib, pour se procurer un trésorier qui ne le volât point. Par le conseil de Zadig, il fit introduire tous les candidats, l'un après l'autre, dans une galerie où il avait étalé ses trésors, et que de ce jour on appela le corridor de la tentation. Or il se trouva que sur les soixante-quatre prétendans, soixante-trois remplirent leurs poches et qu'un seul garda ses mains nettes. Cette proportion n'a jamais changé, et jusqu'à la consommation des siècles il y aura toujours à Sérendib soixante-trois financiers contre un qu'on fera bien de ne pas laisser seuls dans la galerie du roi Nabussan.

— M. de Lussy vous répondra, lui dis-je, qu'au moyen âge personne n'exposait sa vertu dans le corridor de la tentation. Comme chacun sait, les tentations ont été inventées par le code civil; c'est lui qui, par les funestes éclaircissemens qu'il nous donne, nous induit au mal; les contemporains de saint Louis, faute de savoir ce qui est défendu, ne se permettaient pas même ce qui est permis.

— Vous voulez me réduire à l'absurde, répliqua-t-il. Vous n'y réussirez pas. Et tenez, pour l'amour de vous, je veux que M. Adams ait raison, et que dans tous les siècles, sur soixante-quatre Français induits en tentation, soixante-trois aient succombé. Ce que je dis, c'est que du temps de saint Louis l'homme qui gardait ses mains nettes avait l'âme plus noble que les honnêtes gens d'aujourd'hui.

— Or sus! lui dis-je. En campagne! car vous pensez bien que c'est à la preuve que je vous attends.

— La preuve? Rien n'est plus simple. Voulez-vous ennoblir une société, ennoblissez la propriété. Et à cet effet faites que propriété oblige et que posséder soit une fonction. Or, je vous le demande, à quoi le métier de propriétaire engage-t-il aujourd'hui? Jouissons de notre bien sans attenter sur celui du prochain, et nous serons en règle avec la loi. La jouissance honnête, c'est de cela que se contente notre vertu... Mais représentez-vous, je vous prie, une société où tout repose sur un système de contrats ou d'engagemens réciproques, de telle sorte que la situation civile de chacun s'y résume en un certain nombre de prestations qu'il doit et de prestations qui lui sont dues, et supposez aussi que dans cette société la jouissance de la propriété soit dépendante de la fidélité aux engagemens. Ne sera-ce pas ennoblir du même coup la terre et l'homme qui la possède? Cette chimère, le moyen âge s'est chargé de la réaliser. Qu'était-ce que la *tenure* féodale? Emprunterons-nous à Cujas sa définition? — « La tenure, dit-il, est un droit d'usufruit perpétuel sur le domaine d'un autre, à condition de service et d'hommage. » Ainsi le moyen âge ne reconnut qu'un droit de propriété conditionnel et qui dépendait du strict accomplissement des obligations contractées. Nous voilà loin du code civil : — « la propriété est le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue. » Traduisez : le droit d'user et de mésuser, — *jus utendi et abutendi*, comme disaient ces jurisconsultes romains qui furent les oracles de nos législateurs.

— C'est une grande sottise à nos universités anglaises, s'écria M. Adams, de mépriser les *Institutes* et les *Pandectes*. C'étaient des gens de sens, ces Romains. Le droit de mésuser! hors de là, pas de propriété... Et me parlant à l'oreille : *Jus abutendi!* Vous m'entendez.

— Elle n'est pas ta chose! répondis-je.

Et comme M. de Lussy nous regardait d'un air surpris : — Nous parlions, ajoutai-je, d'une hirondelle que M. Adams tient en cage; mais il aura beau faire, il finira par lui donner la volée.

Le baronnet haussa les épaules de pitié. — Revenons à nos mou-

tons, dit-il. Je ne savais pas que M. de Lussy fût un ennemi de la propriété. Qu'il s'explique, grand Dieu! Exige-t-il que je tienne de lui mon chalet à foi et hommage? Ses théories me sont suspectes.

— L'hommage! reprit Armand, qui ne l'écoutait guère, auguste cérémonie qui étonne nos petites âmes! Le vassal s'est présenté *mis au net*, c'est-à-dire chaperon bas, sans manteau, sans ceinturon, sans éperons, sans épée, et mettant un genou en terre, tenant ses mains étendues et jointes ensemble entre les mains de son seigneur, il lui a dit : De ce jour, en avant, je deviens votre homme de bouche et de mains, de vie et de membres, et de terrestre honneur, pour la tenure que je tiens de vous. Il lui a dit encore : Écoutez, je vous serai féal et loyal. Et par le serment de féauté il lui a promis service de sa personne, il s'est engagé à le reconnaître pour son justicier, à comparaître devant sa cour quand il sera cité, à siéger comme juge dans ses plaids, à veiller à sa sûreté, à lui rendre la vie facile, et au besoin à se porter caution pour lui. — A son tour le seigneur s'engage; il incline la tête et baise son vassal sur la bouche; ce baiser dit tout, — « car le sire, dit Beaumanoir, doit autant foi et loyauté à son homme, comme l'homme fait au seigneur. Chacun est tenu envers l'autre. » Si la félonie du vassal fait aussitôt tomber le fief en commise, en revanche que le seigneur manque à la foi jurée, le vassal le reniera pour son maître en lui disant devant ses pairs : — « Sire, j'ai été autrefois en votre foi et votre hommage, et à l'hommage comme à la foi je renonce, parce que vous m'avez méfait. »

Et de même qu'il est devenu l'homme de quelqu'un, le vassal a le droit de se donner, lui aussi, des hommes. Qu'il démembre sa tenure, d'autres tiendront de lui à foi et hommage. Avoir des hommes à soi, des hommes libres qu'on attache à sa fortune et dont on répond devant tous, voilà la propriété par excellence, celle qui honore et qui enfle le cœur d'un légitime orgueil. Aussi voyait-on les tenanciers partager à l'envi leurs terres à des arrière-vassaux, chacun cherchant ainsi dans son appauvrissement la seule richesse qui ennoblît sa vie et flattât sa fierté. Il est parlé, dans une histoire des croisades, d'un petit roi latin de Chypre, qui avait fieffé trois cents chevaliers, si bien qu'à la fin il ne lui resta rien; il s'était volontairement réduit à la possession spirituelle des hommages, à ce que les feudistes appelaient : *un fief en l'air...*

Je vous le dis, le moyen âge avait inventé le romantisme de la propriété. Et tandis qu'aujourd'hui elle isole les hommes, les resserre en eux-mêmes et, pour ainsi dire, les enclôt dans leur égoïsme, alors elle étendait l'existence, élargissait les cœurs, rendant les hommes solidaires les uns des autres, les forçant à répan-

dre leur vie au dehors et les liant par tous les communs hasards d'une même fortune. Comment s'étonner après cela que dans le bas latin féodal,—langue corrompue, disent les délicats, et moi je dis : langue expressive, langue noble, — le mot *honor* servît à désigner à la fois la fidélité d'un chevalier à ses engagemens et la tenure même qui le mettait en état d'être le féal de quelqu'un et d'avoir des hommes? Or, je vous prie, ôtez ses terres à tel gros banquier de notre connaissance, vous l'affligerez, mais qu'y perdra son honneur?

— Le romantisme de la propriété! s'écria M. Adams en me secouant le bras. Par le recteur de l'université de Cambridge, par le grand-chancelier d'Angleterre et par toute la rédaction du *Times*, je vous jure que si vous laissez discourir plus longtemps cet honorable gentilhomme, un oiseau bleu s'en ira tout à l'heure nicher sur un de vos châtaigniers; il y pondra, il y couvera, et quand ses œufs seront éclos vous ne pourrez plus faire un pas, le soir, sans vous rencontrer nez à nez avec tous les paladins du cycle carolingien, avec toutes les héroïnes de la Table-Ronde et avec toutes les chimères les plus extravagantes qu'ait jamais enfantées la cervelle d'un romantique en délire!

M. de Lussy se mit à rire. Son épiderme s'était endurci. Il jeta bravement son bonnet par-dessus les moulins. — Rassurez-vous, me dit-il; je me suis nourri de chroniques plus que de chansons de geste, et les vieux moines historiens me furent toujours plus familiers que les jongleurs. Si jamais mes fantômes viennent essaimer ici, ce ne sera pas Roland que vous rencontrerez le soir, ni la blonde Genièvre, ni Yseult aux blanches mains, ce sera Blanche de Castille peut-être, et Godefroy, et Tancrède, et à leur suite ce parfait chevalier, le templier Humbert de Beaujeu, lequel étant en congé revint en France habiter pour un temps le manoir de ses pères. L'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable, adressa une supplique au grand-maître de l'ordre des templiers et au souverain pontife Eugène III, pour qu'ils consentissent à relever Humbert de ses vœux. « Laissez-nous notre défenseur et notre justicier, leur écrivait-il : qu'il reste à jamais parmi nous! » Et il peignait l'allégresse que son retour avait répandue dans les abbayes, les villes et les bourgades. Vilains, pauvres, veuves, orphelins, faisaient éclater leur joie; les marchands circulaient en sûreté sur les routes, les laboureurs se sentaient protégés, eux et leurs charrues, et creusaient en chantant leurs sillons. Par la présence d'un seul homme, une lumière de paix s'était levée sur tout le pays entre Saône et Loire.

Ce sont les chroniques aussi, et non les chansons, qui m'ont

appris quelles furent les vraies origines de la chevalerie. Qu'on nous parle de chevaliers, nous voyons aussitôt Rossinante, des chemins poudreux, des moulins à vent. Lisez les chroniqueurs, et vous y verrez que les chevaliers errans, les chercheurs d'aventures qui couraient le monde pour se procurer los et renom (et Dieu me garde d'en médire!) n'apparurent que sur le tard, lorsque la société féodale penchait déjà vers son déclin. Le bras royal s'allongeant indéfiniment, nos barons se sentaient menacés dans leurs châteaux; on n'était plus à l'aise chez soi, on s'en allait courir; mais les vrais chevaliers furent chevaliers tenanciers, non chevaliers sans terre, et à l'origine l'ordination chevaleresque fut la solennelle cérémonie qui accompagnait la mise en possession de la première tenure, et dont les moindres détails représentaient vivement au néophyte l'idée que se faisait le moyen âge de la propriété. J'ai lu dans la chronique des consuls d'Anjou que, vers le milieu du XIe siècle, un jeune homme supplia le comte d'Anjou de le faire chevalier quelques mois avant l'âge réglementaire pour qu'il pût tenir une terre qui lui était offerte à charge d'hommage. Avant d'avoir reçu la colée, un jeune noble était inhabile à tous les actes de la vie civile; il ne pouvait signer un acte ni une charte de donation, ni sceller une lettre à son sceau. Plus tard il fut ordonné par les établissemens de saint Louis que si l'on réclame à un jeune homme quelque chose de son héritage, et qu'il ne soit pas encore chevalier, il lui sera accordé un délai d'un an et deux jours pour se faire adouber, que jusque-là toute action judiciaire sera suspendue. Vous le voyez, pour posséder la terre et pour ester en jugement, il fallait être chevalier. O romantisme! oiseau bleu!...

Et remarquez que d'un autre côté la chevalerie était une institution égalitaire, qui servait de contre-poids aux distinctions de la hiérarchie féodale. Point de grades dans la chevalerie; ducs, marquis ou vavasseurs étaient tous chevaliers au même degré, tel châtelain qui avait ceint le baudrier avait le pas sur un fils de roi qui n'était qu'écuyer. Pourquoi? Parce que, grands ou petits, tous les tenanciers représentaient la justice armée. Et pourquoi les cérémonies de l'ordination sont-elles le symbole d'une nouvelle naissance? Parce que le mineur émancipé, qui devient apte à faire et à recevoir l'hommage, naît à une vie nouvelle, à la vie civile et politique, à la vie de l'honneur. Il est sorti de sa chambre enveloppé d'une tunique brune, couleur de terre, qui lui bat les talons. Tout à l'heure, après le bain, il revêtira la robe blanche et le manteau d'écarlate. L'homme naturel est mort et fait place au justicier, — et son épée, désormais instrument de justice, va lui être remise, consacrée par la religion, épée à deux tranchans, afin qu'il puisse,

nous est-il dit, se défendre contre plus puissant que lui qui le voudrait déshonorer, et afin qu'aussi il soutienne le faible et celui qu'il a juré de servir.

— Cette épée, brandie par un fou, me fait peur. Sauve qui peut! s'écria M. Adams, et, se levant brusquement, il s'en fut se promener le long de la falaise.

— O école de Manchester! murmura M. de Lussy en le regardant s'éloigner, tu peux bien nous donner du coton, du fer et du pain; mais je te défie de nous donner des hommes.

— Ne vous fâchez pas, lui dis-je, et, puisque nous voilà seuls, répondez-moi. Au moyen âge, je le veux, la possession de la terre était un ministère de justice, et de même que nul n'est prêtre sans qu'on lui ait conféré les ordres, nul ne pouvait être tenancier avant d'avoir reçu l'ordre de chevalerie. Ainsi le moyen âge institua en quelque sorte dans la chevalerie le sacrement de la propriété, et je reconnais là une grande pensée qu'il m'en coûte peu d'admirer; mais cette investiture, ces cérémonies, cette robe blanche, ce bain, tout cela n'était qu'un vain appareil propre tout au plus à ébranler les imaginations : il faut autre chose pour renouveler une âme. L'Éthiopien, disait Grégoire le Grand, entre noir au bain et noir il sort du bain.

Il ne me laissa pas achever. — Que vous êtes injuste envers le moyen âge, si vous pensez que pour faire des chevaliers il se contentât d'une cérémonie! Vous oubliez que l'adoubement était précédé d'un long noviciat. Et ici admirez, je vous prie, la profondeur de sens de ces prétendus barbares que méprisent à l'envi nos esprits forts et nos beaux esprits. Qu'est-ce pour nous que l'éducation? Depuis la renaissance, elle consiste à donner des idées; le moyen âge estimait que son principal office est de donner des mœurs et que la meilleure est celle qui *dénature* l'homme, je veux dire qui rompt sa volonté, qui violente ses instincts et l'arrache à lui-même. Voilà un enfant qui un jour ceindra la redoutable épée des justiciers. Qu'allons-nous faire pour le préparer à son noble métier? La destinée l'appelle à gouverner les hommes; qu'il se plie à vivre sous l'obéissance d'un maître! Un jour il dira : Je veux. Qu'il commence par aliéner sa volonté. Un jour il commandera; que d'abord il se soumette et qu'il serve! Comme il avait ennobli la propriété, le moyen âge ennoblit le *service;* il en fit l'école où se formaient les maîtres des peuples, et c'est par les offices les plus humbles de la domesticité qu'il initia des barons aux vertus du commandement.

L'enfant a sept ans. Sous la garde d'un vieil écuyer, il part, il s'en va faire son apprentissage à la cour du seigneur dominant ou dans le manoir de quelque frère d'armes de son père. Moment so-

lennel, heure d'angoisses! En l'embrassant, sa mère a pleuré. Devant lui, la route ondule et s'enfuit; l'inconnu est au bout. Il tance la vitesse de son doux palefroi, qui allonge le pas et lui semble dévorer l'espace. Tout à l'heure il a retourné la tête et cherché vainement à l'horizon le toit de ses pères. Il est hors d'haleine, il a le cœur gros. Ne lui reprochez pas ses larmes. Bientôt, franchissant un pont-levis, il fera son entrée dans la maison de son maître, et d'un œil interdit il observera le visage de cet étranger qu'il doit servir durant douze ans, auquel il se doit donner corps et âme pour acquérir un jour le droit de s'appartenir. De quel nom va-t-on l'appeler? Il est *damoisel* ou petit seigneur, il est aussi *valet* ou petit serviteur.. Valet, valeton! que ce nom ne lui déplaise, les fils des rois s'en accommodaient. Allons, qu'il se dépêche de grandir! Je veux qu'on dise de lui, comme du valeton Bayard, qu'*il sert de boire très bien en ordre et très mignonnement se contient*. Et puisse-t-il aussi mériter la louange que donnait au jeune Bandino, neveu d'un pape, un évêque de Lisieux, Arnoul, disant qu'on était content de lui, qu'à la chasse, dans la chambre, dans la grande salle, il servait au doigt et à l'œil, qu'une douce pudeur, qui est la peur du reproche, sur un mot, sur un regard, lui faisait monter le rouge au front!... Valet, longtemps valet, puis écuyer. Et alors, accompagnant son seigneur dans les combats, il apprendra à ses côtés l'ouvrage batailleur...

Mais à la guerre, dans la paix, les vertus que lui enseigna la domesticité, il ne les désapprendra jamais. Quelles vertus? le nom en est agréable à prononcer. L'*attrempance*, cette douceur acquise d'une âme qui, par l'habitude d'obéir, s'est rendue maîtresse d'elle-même; la *cointise* ou la bonne grâce du faire et du dire; la *féauté*, cette fidélité qui va jusqu'à la mort; la *prud'homie*, cette sagesse réfléchie, née de l'expérience et des exemples, puis une autre vertu encore... Le nom, la chose, sans le moyen âge, le monde l'eût à jamais ignorée. Dans le manoir où notre valeton apprend la vie, la force règne sous les traits du baron, son maître, de l'homme bardé de fer; mais une faiblesse est là aussi, qui commande par intervalles, une faiblesse ornée de grâce, une châtelaine à l'*œil vair et riant, au clair visage et à la claire façon*. D'elle, de son sourire, l'enfant apprend la *courtoisie*. Honorer et servir ce qui est faible, voilà ce que ces loups-cerviers voulurent nous enseigner. Sage et bienfaisante instruction pour les peuples! car dans ce monde la vraie force apparaît le plus souvent sous les traits de la faiblesse; les dieux, comme dit Homère, s'en viennent heurter à notre porte avec un bâton de mendiant, et les grandes idées qui doivent renouveler la face de la terre se plaisent à naître dans une étable et à grandir

dans les mépris... Attrempé, coint, féal, prud'homme, courtois, que manque-t-il à notre damoisel pour être la fleur de la chevalerie? J'entends qu'il soit un Godefroy, un Humbert de Beaujeu; je veux que, comme Tancrède, s'il vient à rencontrer au passage d'une rivière une pauvresse infirme, il la prenne en croupe. — Que si la fortune ennemie lui envie de longs jours, je souhaite pour sa gloire qu'il meure comme ce chevalier de Philippe-Auguste, comme ce Josselin, gouverneur du château de Mantes, ce preux sans peur et sans reproche qui nourrissait dans son cœur une tendre compassion pour tous les dolens, et, admettant ses prisonniers à sa table, les traitait en amis et en frères. Un jour ces enfans de Satan le frappèrent d'un coup de poignard à l'instant même où il se levait pour leur porter une santé... Écoutez ceci : les soldats du soudan d'Égypte avaient pris un enfant chrétien et le menaçaient de la mort, s'il ne reniait son Dieu. Comme il s'y refusait : — Où est-il donc, lui dirent-ils, ce Dieu qui t'est si cher? — Au ciel, répondit l'enfant, et aussi dans mon cœur. — Alors, l'ayant tué, ils lui ouvrirent le cœur, et voici : il en sortit une colombe blanche. Et moi je vous dis : Ouvrez le cœur de la chevalerie, et de ce cœur cuirassé de fer vous verrez sortir une colombe.

Mon ami, je vous ai rappelé ce qu'était au moyen âge l'homme qui possédait la terre et qui tenait l'épée. A ce portrait ajoutez-en deux autres. D'un côté, ce sera, si vous voulez, la figure d'un bourgeois élu par ses pairs chef d'une corporation, fier de cette dignité qui fait de lui un homme public, plein d'honneur à sa façon, — car l'honneur de la communauté est son oracle, — homme de main et de conseil, et quittant son atelier quand le beffroi sonne, endossant le harnais, prêt à répandre son sang pour mettre les franchises de la cité hors d'insulte. Et ce sera, par exemple, ce drapier de Bruges, Pierre, surnommé le Roi, lequel, à la tête de ses vaillans compagnons, fit reculer la fortune de Philippe le Bel... Mais quelque chose de plus grand encore m'apparaît. O divine folie des saints! le fils d'un riche marchand d'Assise, nourri dans les plaisirs, ami des fêtes, des banquets, sort un jour à cheval et rencontre un lépreux. D'horreur, de dégoût, il détourne la tête; puis tout à coup, par un retour étrange, il met pied à terre, court au lépreux, le baise sur la bouche. La nature est vaincue. *Tu Marcellus eris!* Tu seras saint François!... Vertus chevaleresques, vertus bourgeoises, vertus des saints!... Où sont nos chevaliers, nos François d'Assise, nos Pierre le Roi?... Ah! du moins sentons notre petitesse. C'est la seule vertu, je crois, qui puisse honorer notre déchéance.

— Eh! de grâce, monsieur, dit le baronnet sortant de derrière un buisson, — le beau service que saint François d'Assise rendit

au lépreux en le baisant sur la bouche! le pauvre diable en était bien avancé!

— Vous ai-je dit, repartit Armand, que saint François eût le sens commun?

— Quant à moi, lui répondis-je, j'admire comme vous ce baiser; mais il y aurait trop à dire là-dessus. Un mot seulement, et nous clorons le débat. Cet extraordinaire que vous vantez dans les vertus du moyen âge, il ne m'est pas difficile de l'expliquer. Les Germains, ces pères de la féodalité, ces ancêtres de la société moderne, apportèrent de leurs forêts quelque chose que ni Rome ni Athènes n'avaient connu, le génie du compagnonnage. Se donner volontairement à un chef, courir aventure avec lui, puis reprendre sa liberté pour l'aliéner bientôt par un nouveau contrat et tour à tour se donner pour s'appartenir et ne s'appartenir que pour se donner encore, c'est ainsi qu'ils entendaient la vie sociale... Et maintenant ces hommes des bois, convertissez-les à une religion qui prêche l'idéal d'une perfection abstraite et qui proclame en même temps que l'âme humaine a une valeur infinie, puisque Dieu a voulu pâtir et mourir pour elle, puis voyez ce que devait produire la rencontre du génie de cette race avec le génie de cette religion. Athènes et Rome avaient enseigné le respect de la loi, principe des cités antiques. La loi sera pour les barons féodaux un objet de haine et de mépris, — de haine parce qu'elle est une règle permanente, uniforme, un maître impassible, sans visage et sans mains, qui ne fait pas acception des personnes, — un objet de mépris aussi parce qu'elle est toujours inférieure à l'idéal, à ce qu'on peut rêver. Il s'ensuit que, fidèle à l'esprit de compagnonnage, la féodalité conçut la société comme un système d'engagemens personnels qui liaient l'homme non pas aux choses, mais l'homme à l'homme, et d'autre part elle prit pour règle de la vie morale les oracles du cœur proclamé l'arbitre des devoirs. De là, selon que le cœur se met au-dessus ou au-dessous de la loi, tour à tour de saintes, d'héroïques folies, du sublime, le mépris de la chair et du sang, des vertus qui étonnent la nature, — mais aussi des dérèglemens sans nom, d'insolentes fantaisies qui bravent tout, des folies de crime et d'orgueil... Vous avez fait votre choix, vous nous avez montré les Josselin, les Godefroy, les Humbert. Que dites-vous des Thomas de Marle, des Robert de Bellesme, des brigands de grands chemins, des détrousseurs de marchands, des rançonneurs de pèlerins, de ces pieds qui marchaient dans le sang, de ces mains avides et pesantes à qui rien n'était sacré, de toute cette engeance des brise-moutiers qu'on appelait aussi les *éveille-chiens*, parce que bien avant dans la nuit, quand ils sortaient de leur repaire pour quel-

que sinistre expédition, les entendant venir, tous les chiens des environs remplissaient les airs de hurlemens funèbres.

Mais laissons là les éveille-chiens, continuai-je, arrachons, si vous le voulez, de l'histoire du moyen âge toutes les pages sanglantes; — je ne laisserai pas de m'étonner que vous, catholique orthodoxe, vous, moraliste austère, vous vantiez sans réserve ces temps de confusion qui déconcertent toutes les habitudes de notre esprit. L'homme méprisant la loi et se mettant à sa place, lors même qu'il veut le bien, où cela va-t-il? Oubliez vos tenanciers et vos saints. Songez aux lollards, aux bégards et à ces chevaliers qui tenaient de leur dame leur vie en fief. Vous catholique, que pensez-vous de ces innombrables mystiques qui, aspirant aux franchises de l'église invisible, méprisaient les autels, les ordres, la prière même, — car, disaient-ils, s'ils avaient demandé quelque chose à Dieu, ils l'eussent avoué pour leur maître et eux pour ses serviteurs, et ce n'est pas ainsi qu'en useront l'homme et Dieu dans la vie éternelle. Honte à l'église visible, s'écriaient-ils, et à ses sacremens, qui sont un attentat à la sainte liberté des enfans de Dieu! Et vous, moraliste, que pensez-vous de ces franciscains de l'amour profane, de ces pauvres Galois qui aspiraient aux palmes de l'amoureux martyr et couraient tout nus au fort de l'hiver, jeûnant, se macérant à la plus grande gloire de leur maîtresse, et disant: Périsse le mariage qui est un crime contre la liberté du cœur!... Longtemps tenue de court, longtemps soumise à une dure tutelle par les lois de la cité antique, c'est le moyen âge qui affranchit la passion. Désormais elle triomphe, elle est inviolable et sacrée, elle brave le ciel et la terre, les vertus ne sont que ce qu'elle veut, elle étend ou borne les devoirs à sa fantaisie. Le respect de la femme! Mais l'antiquité l'avait connu; j'en atteste Octavie et Porcia. Et l'ivresse du plaisir, tous ses poètes l'ont chantée. Ce qu'elle avait ignoré, c'est le culte de la passion, c'est la jouissance unie à l'adoration mystique, c'est la vertu s'engendrant dans le cœur par l'enthousiasme de la beauté. Point de vertu sans exaltation, point d'exaltation sans amour, point d'amour éternel sans l'éternelle illusion, et l'illusion, le mariage la tue. Ainsi raisonnèrent les descendans des Germains.

Mon cher Armand, si je connais moins que vous les chroniqueurs, j'ai quelque peu pratiqué les poètes. Au moyen âge, l'église écrivit ou dicta l'histoire; mais, fille du siècle, la poésie fut toujours dans la confidence des mondains. N'avez-vous donc jamais lu les romans de la Table Ronde? L'adultère en est l'âme. Levez-vous et sortez de la nuit, étranges et délicieux fantômes! Des reines coupables passent et repassent devant mes yeux, affolées d'amour, fières de leurs fai-

blesses, se couronnant de leur faute comme d'une auréole, et le soleil qu'elles portent au front fait lever dans le cœur des trouvères des moissons dorées et ondoyantes de poésie... O disciple du grand Joseph, je vous le demande, que répondrez-vous à Lancelot du Lac, quand il vous dira que ce mot de la reine Genièvre : « Adieu! mon doux et bel ami! » l'a rendu vaillant et prud'homme, heureux dans ses détresses, riche dans sa pauvreté, insensible à la souffrance, invincible aux tentations?... Le moyen âge, ce fils étonnant de la Germanie et du Christ, a mêlé le ciel aux choses de la terre et mis l'infini dans les sentimens du cœur. Si vous le louez d'avoir inventé le romantisme de la propriété, n'oubliez pas qu'il inventa à ses risques et périls l'idéalisme de la passion, et que le sacre de l'amour adultère est la grande fête qu'ont célébrée à l'envi ses poètes.

— Lancelot, Tristan, me répliqua-t-il vivement. Ces héros, comment finissent-ils? Oui, quel est le dénoûment? Le couvent ou la mort. Dans ce sacre de la passion, c'est le malheur qui officie.

— Écoutez, lui dis-je, écoutez. Tristan et la reine Yseult moururent jeunes, il est vrai; mais, ensevelis dans la même chapelle, bientôt de leurs deux tombeaux on vit sortir deux ronces feuillues qui, s'élançant en arcade flottante et s'étant rejointes, se couvrirent de roses blanches. Jusqu'à trois fois, le roi Marc fit arracher ces ronces; trois fois elles repoussèrent. Enfin le mariage consterné s'inclina devant ce miracle de la passion. La chapelle fut fermée, et, s'il en faut croire la légende, les ronces y sont encore en fleur. Que dis-je? cela est certain; la poésie moderne a fait un pèlerinage dans cette chapelle, et les roses blanches qu'elle y a cueillies ne sont pas les moins parfumées de sa couronne.

Et pour l'achever en lui rappelant tout ce que le moyen âge a osé, je pris dans le creux du châtaignier un livre que j'avais feuilleté, non sans intention, en l'attendant.

— Voici, lui dis-je, quelques lignes tirées d'un conte écrit au XIII[e] siècle. Peut-être vous laisseront-elles peu d'édification. — « En paradis, qu'ai-je à faire? dit Aucassin. Je n'ai souci d'y entrer si je n'ai Nicolette avec moi, Nicolette, ma très douce amie que j'aime tant; car en paradis vont seulement telles gens que je vous dirai. Y vont les vieux prêtres, et les vieux estropiés, et les manchots qui tout le jour et toute la nuit se tiennent devant les autels dans les vieilles églises, et ceux à vieux capuchons râpés et à vieux habits, ceux qui sont déchaux et dépenaillés et qui meurent de faim, de soif, de froid et de mésaise. Ceux-là vont en paradis; avec eux n'ai-je que faire... Mais en enfer veux-je aller, car en enfer vont les beaux clercs, et les beaux chevaliers qui sont morts aux tournois et à la

guerre, et les beaux écuyers, et les francs hommes. Avec eux veux-je aller. Et là vont les belles dames courtoises avec leurs barons. Et là va l'or et l'argent, le vair et le gris, et là vont les harpistes et les jongleurs, et les rois du siècle. Avec eux, en enfer, veux-je aller, pourvu que j'aie Nicolette, ma très douce amie, avec moi. »

Ma citation et mes argumens l'affligèrent. J'eus pitié de lui. — Voyons, lui dis-je, ne pourrions-nous pas nous arranger? Si l'on reconnaissait à vos héros la supériorité dans les vertus extraordinaires, n'accorderiez-vous pas à ce siècle une sagesse, un esprit de justice et d'humanité qui a son prix?

— Point d'accord, dit-il en frappant la terre de son bâton. Leurs crimes, leurs folies, je ne veux rien nier; mais nous sommes, nous autres, désespérément médiocres, et cela nous met à cent piques au-dessous d'eux.

— Eh bien! m'écriai-je, quand par impossible vous auriez raison, quand il serait prouvé qu'il y avait en France sous Louis IX plus de saints qu'il n'y a aujourd'hui d'honnêtes gens, je considérerais toujours la révolution comme le plus grand et le plus heureux événement qu'ait vu le monde depuis la naissance du Christ, et je ne laisserais pas de croire fermement au progrès; mais il n'en est pas moins vrai que le moyen âge, à sa façon, fut un ouvrier du progrès, qu'il a, lui aussi, sans trop le savoir, travaillé au grand œuvre.

Il parut étonné; mais le baronnet : — Assez, jeunes gens, assez, de grâce! laissez là vos pipeaux, ces châtaigniers sont las de vous entendre. Damète, vous êtes digne du prix, mais Ménalque ne l'est pas moins. Au romantisme de la propriété nous donnerons la génisse deux fois mère, à l'idéalisme de la passion les deux vases de hêtre ciselé... Aussi vrai que j'ai étudié à Cambridge, la tête me tourne. Fermez les écluses, jeunes bergers, ou je me noie. Fermez-les et tirez au large. *Sat prata biberunt.*

X.

Je reconduisis M. de Lussy jusqu'à mi-chemin. La nuit était tombée. Je revins par un long détour en conversant avec la lune. Elle était aussi blanche que les roses du tombeau d'Yseult. Comme j'allais rentrer chez moi, M. Adams, qui se tenait aux aguets embusqué derrière son portail, traversa la route et me barra le passage.

— Quel charme a donc pour vous la société de ce maître fou? me demanda-t-il.

— J'en connais de plus fous, lui répondis-je, mais qui ne sont pas si romantiques.

— Je suis un vrai chevalier, répliqua-t-il en ricanant. Ma volonté est ma Nicolette, et en enfer veux-je aller, pourvu que j'aie ma très douce amie avec moi... Voyez si je ne profite pas à votre école. Et il ajouta : — Ce serait grand dommage qu'un aussi joli garçon que vous se mît à déraisonner. Ne savez-vous pas que la vie est une partie d'échecs?

— Je souhaite, lui dis-je, que vous perdiez partie, revanche et le tout.

— Épargnez-moi vos bons souhaits et faites ce que je vais vous dire. Pendant que je me promènerai au clair de la lune, vous irez chez moi, et, ne me trouvant pas, vous demanderez à m'attendre. On vous introduira dans un grand salon. Là vous ferez vos observations, et nous verrons si vous êtes fort sur le diagnostic. Alerte! ouvrez bien vos yeux.

— Savez-vous, lui dis-je, que vous avez une façon de disposer de moi...

— *You are a troublesome fellow*, fit-il en frappant du pied. Que de simagrées! Voulez-vous ou ne voulez-vous pas?

— Eh! morbleu, je veux bien, répondis-je.

Il me donna une poignée de main et s'en alla en se dandinant. Il couvrait mal son jeu; mais je ne laissai pas de faire ce qu'il désirait, et vingt minutes plus tard je me trouvais assis au coin d'un sopha, dans un très grand salon dont une partie était éclairée par la faible lueur d'une petite lampe, tandis que la fenêtre du côté opposé laissait pénétrer un pâle rayon de lune qui dessinait une bande bleuâtre sur le parquet. Près de la lampe, au milieu d'une moisson de verveines répandues en désordre, se tenait Georgette, accroupie comme la veille sur un carreau de velours. Derrière elle, rencognée dans une embrasure, la négresse endormie laissait pendre sa grosse tête sur sa poitrine. Naïda et Dudu dormaient aussi enveloppées dans de riches peignoirs à dentelle. Elles étaient étendues de leur long sur deux coussins placés l'un à droite de Georgette, l'autre à gauche, et semblaient, même en dormant, faire la garde autour de leur jeune maîtresse. Georgette ne disait rien, je ne soufflais le mot non plus, et le silence n'était interrompu que par de longs soupirs de la négresse, qui faisait peut-être un mauvais rêve. J'avais pris un livre par contenance et je le feuilletais; mais, sur quelque page que s'arrêtassent mes yeux, j'y lisais toujours la même histoire qui commençait ainsi : « Il y avait une fois une jeune fille belle comme le jour et vraiment singulière qui était tombée aux mains d'un riche baronnet sans préjugés; on ne sait vraiment ce qui

fût arrivé, si elle n'eût été gardée à vue par deux poupées... » Et par-dessus la tranche du livre je regardais les poupées dont les grands yeux d'émail avaient l'air de dire : Nous veillons sur elle; que personne n'y touche!... Et je me demandais si Dudu et Naïda n'étaient pas deux fées compatissantes qui avaient pris un corps de carton et un visage de porcelaine pour venir au secours de l'innocence en danger.

Dans ce moment, du reste, Georgette ne travaillait point à trier des coupons ni à tailler des béguins. Elle était livrée à une plus grave occupation. Elle tenait d'une main des tablettes en ardoise encadrées dans quatre baguettes de bois blanc, et, s'aidant d'une touche, comme un enfant qui épelle, elle paraissait compter et recompter des syllabes. Elle s'appliquait à ce grand travail avec une infinie contention d'esprit; ses sourcils se contractaient, elle mordillait ses lèvres, et de temps en temps passait la main sur son front ou froissait entre ses doigts le bout de ses longues tresses brunes, qu'elle avait ramenées devant sa poitrine. Décidément elle ne trouvait pas son compte, car, de guerre lasse, elle finit par poser la touche et les tablettes sur ses genoux, et, détournant la tête, contempla les verveines d'un air découragé.

Je mis de côté toute discrétion, je m'approchai, je pris les tablettes; mais je ne les pus déchiffrer. Les pattes de mouche qui s'y croisaient en tous sens étaient de vrais hiéroglyphes. Je devinai seulement à la longueur inégale des lignes que ces abracadabras devaient être des vers, et, au dépit de Georgette, que ces vers boitaient tout bas de l'oreille et du pied.

Elle poussa un soupir et me dit : — Toujours trop longs ou trop courts. Je n'y arriverai jamais.

— Prenez garde! lui dis-je à tout hasard. Cette occupation n'est pas sans danger.

Et lui montrant les poupées : — C'est l'avis de vos fétiches. Il faut les croire en tout et partout.

Elle eut l'air étonné, leva les yeux au plafond, parut rêver; puis une idée lui vint. Elle prit une des poupées dans ses bras, la secoua doucement comme pour la réveiller et me dit: — Je veux causer avec Dudu; mais la négresse dort. D'habitude c'est elle qui répond. Voulez-vous répondre à sa place?

— De grand cœur, dis-je, et je fermai mon livre.

Elle demeura un instant silencieuse, couvant des yeux la tête de porcelaine. Puis d'une voix lente et sourde : Comment t'appelles-tu?

— Dudu, répondis-je; c'est un joli nom.

Elle hocha la tête : — La négresse répond mieux, fit-elle. Elle

dit toujours : C'est un nom triste... Et reprenant le dialogue : Qui es-tu?

— Une fleur d'Asie transplantée en Europe. Mi-Géorgienne, mi-Française, cette confusion m'embrouille un peu. Je ne vois pas bien clair dans mon cœur.

— Je ne te comprends pas, Dudu, reprit-elle; je te demande tout simplement qui tu es.

— Une pauvre enfant vendue par ses parens et achetée par un Anglais.

— Oh! pour cela, c'est vrai, pauvre fille! dit-elle naïvement. Je suis bien aise de voir que tu ne mens pas... Et après un silence : — Es-tu heureuse?

— Je pourrais l'être; on ne me refuse rien.

— Et tu ne l'es pas?

— Non.

— Pourquoi?

— Je ne sais pas.

Elle hocha encore la tête : — Tu le sais; cela est écrit là!

Et elle montrait du doigt les tablettes. — A quoi t'occupes-tu? reprit-elle.

— A jouer à la poupée, pour faire croire que je n'ai pas seize ans.

— Qui sait si je les ai? dit-elle en levant furtivement les yeux vers moi. Et elle ajouta : — Qu'en pense-t-il, lui?

— Il lui est venu des doutes qui le tracassent, et il charge ses amis de l'en éclaircir.

Elle tressaillit : — Pauvre petite! si demain il disait : Je veux! que ferais-tu?

— Cela est bien simple, j'ai de si beaux yeux! J'exigerais qu'il m'épousât.

Son visage s'enflamma de colère; elle saisit la poupée par le milieu du corps, l'agita violemment en l'air, et je crus qu'elle allait lui briser la tête contre la muraille. — Jamais! jamais! tu mens! s'écria-t-elle.

Mais un profond soupir de la négresse la fit rentrer en elle-même. Elle cacha un moment son visage dans ses mains; puis d'une voix vibrante : — Réponds-moi. S'il dit : Je veux! que feras-tu?

— Je suis en pays libre; il n'y a pas de marché qui tienne, je m'appartiens. D'ailleurs il n'est pas si terrible qu'il en a l'air, et il y a ici près des gens de cœur dont j'invoquerai le secours.

Pour la troisième fois elle secoua la tête. — Tu deviens bavarde. Il fallait me répondre : Je m'enfuirai jusqu'au bout du monde... Mais je t'aurais demandé : Avec qui?

— C'est la méthode géorgienne, lui dis-je. Dudu aime mieux l'autre.

A ces mots, posant ses deux coudes sur le corps de la poupée et son menton dans ses deux mains, elle avança la tête et de ses yeux tout grands ouverts elle me contempla fixement; ce regard était étrange, et j'en fus comme enivré. Ma tête se prit, le pays des rêves m'apparut, je crus voir les verveines se soulever sur leurs tiges écourtées et attacher sur moi d'ardentes prunelles; l'oiseau bleu chanta, et la lune l'écouta comme moi, car le rayon qu'elle projetait dans la partie obscure de la chambre s'aviva tout à coup et fit pâlir la lumière de la lampe.

Les deux yeux noirs me regardaient toujours. Je ne sais quelle folie me vint à l'esprit et jusque sur le bord des lèvres; mais, comme j'ouvrais la bouche, Georgette se redressa. Tremblant de tout son corps, elle porta sur son front l'index de sa main droite, et étendit vivement le bras gauche dans la direction d'une petite porte de dégagement que masquait une portière. Ce geste était fort expressif : comme si la porte fût devenue tout à coup transparente, j'aperçus derrière, très distinctement, une paire d'oreilles britanniques qui se tenaient aux écoutes.

Je me levai et dis à haute voix : — Décidément M. Adams ne revient pas. Serviteur à Mlle Dudu et à la compagnie ! — Et j'ajoutai tout bas : — Se sauver au bout du monde, c'est bien loin. Il faudra dire : Je ne veux pas, — et j'aviserai.

Là-dessus je me dirigeai vers la petite porte, je l'ouvris, et je dois convenir que je ne trouvai personne derrière. Je perdis un peu de temps à chercher mon chemin dans une enfilade de petites pièces. Comme je traversais la verandah, je me rencontrai nez à nez avec le baronnet.

— Eh bien! jeune homme? me dit-il d'un air placide.

— Elle a douze ans, lui dis-je en haussant les épaules. Tâchez de prouver à M. de Lussy qu'il y a encore dans ce siècle un peu de vertu.

— Ah! c'est votre opinion, répondit-il; vous êtes un homme clairvoyant et de bon conseil. *Good night, my dear!*

VICTOR CHERBULIEZ.

(La troisième partie au prochain n°.)

DES NATIONALITÉS

A PROPOS DE LA GUERRE DE 1866

L'existence des nations a été jusqu'ici, elle est encore constituée par des traités, et on voit surgir un nouveau droit des nations qui autorise la négation des traités. Avant d'avoir été défini, ce principe, né d'hier, ébranle le monde; glorifié sur quelques points, il est méconnu et outragé sur plusieurs autres. La conscience humaine condamne la guerre, il n'y a qu'un cri contre le régime des grandes armées, et des armées plus nombreuses que jamais ont été mises sur pied dans l'Europe centrale de manière à faire craindre une guerre générale. Plus le besoin de l'économie est senti, et plus grossissent les budgets. On a fait du progrès une religion, on honore le travail par une espèce de culte; voilà qu'on se met à saccager affreusement les outils du progrès et les fruits accumulés du travail. La contradiction déborde dans la pratique des cabinets comme dans les doctrines. La nation longtemps prépondérante, qui se mêlait arrogamment de toutes choses et partout, professe et pratique si bien la non-intervention, qu'elle crée pour d'autres souverains le privilége d'intervenir. Dans la polémique, d'anciens amis s'étonnent d'être divisés et de prendre des chemins opposés en tendant au même but. Le vœu général appelait un congrès pour trancher les difficultés, mais le congrès a été reconnu impossible, parce que la règle de l'arbitrage est faussée, et qu'il n'y aurait pas de sanction pour le jugement.

Tel est l'état actuel de l'Europe. Cette confusion est l'effet d'un changement profond qui s'opère dans le droit public. Il y a aux prises

en ce moment deux conceptions contradictoires : la théorie d'un équilibre européen basé sur des arrangemens concertés entre les maisons souveraines, et le principe nouveau qui attribue aux nations le droit de rompre les traités conclus par ceux qui ont eu jusqu'ici pouvoir pour les représenter. Prise à la lettre, la seconde thèse serait la plus audacieuse négation de l'ancien régime; jugée au point de vue des institutions qui sont restées debout et de plusieurs intérêts qui sont encore respectés, le droit des nationalités ne soutiendrait pas la critique, et cependant cette espèce de dogme, qui semble heurter la raison, s'est emparé si fortement des consciences, qu'il faut absolument compter avec lui. Il met en mouvement rois et peuples, et il est probable que chez beaucoup de ceux qui le repoussent existe le pressentiment que l'avenir lui appartient.

Cette révolution dans un ordre d'idées fondamentales, préparant une révolution dans les faits, est un phénomène social des plus curieux : notre époque en recevra un grand caractère. L'action est encore dans le nuage, comme le combat enveloppé par la fumée du canon. Il y aurait à savoir comment s'est produit le principe des nationalités, quelle est sa véritable signification, comment la confusion signalée plus haut se dissipera, à mesure que le nouveau droit international, prenant le dessus, se mettra en harmonie avec l'ensemble des faits politiques et sociaux. J'ai essayé de réunir à ce sujet quelques faits oubliés; je voudrais tracer une voie d'études. Si une question à éclaircir a jamais eu un caractère d'urgence, c'est à coup sûr celle que la guerre vient d'inscrire à l'ordre du jour en caractères sanglans.

I.

Les monarchies modernes se sont formées, comme chacun le sait, par l'absorption des élémens féodaux. L'idéal de la grandeur souveraine se résuma longtemps en ces deux points : gouverner les sujets d'une manière aussi absolue que possible, et agrandir autant que possible son territoire pour augmenter le nombre de ses sujets.

La transition de l'âge féodal au régime de la monarchie absolue fut une époque pleine de calamités et de souillures. Les princes qui entreprirent de réaliser à leur profit la nouvelle conception sociale étaient infestés d'une science pernicieuse, ébauchée vers la fin du moyen âge dans les petites cours d'Italie, et constituée par Machiavel d'après les exemples des Borgia et des Médicis, des Ferdinand d'Aragon et des Louis XI, de la maison d'Au-

triche et des Tudors. Tous les moyens d'agrandissement, jusqu'aux plus détestables, avaient leur méthode : c'était une gloire de les pratiquer sans scrupule et sans pitié. Si cette émulation de perfidie pouvait être justifiée, elle trouverait son excuse dans ce fait, que la grandeur personnelle du souverain devenait littéralement celle de l'état. Au sortir des entraves féodales où ils s'étaient atrophiés, les peuples, sans notion de leurs droits, sans activité qui leur fût propre, étaient comme ces êtres rudimentaires dont les membres ne sont pas encore articulés. Le principe vital chez eux, l'unique force d'impulsion, les seuls yeux ouverts, résidaient alors dans l'organe central : il passa donc dans les instincts de la royauté d'entreprendre sans cesse autour d'elle, de s'assimiler autant qu'elle pouvait saisir, d'anéantir ce qui la gênait. Deux êtres de ce genre en contact, à moins qu'ils ne s'intimidassent réciproquement, c'était la lutte. Les inquiétudes et la défiance devenant l'état normal, on a été amené à réduire toute la science des relations extérieures à la maxime que voici : « quiconque par la supériorité de ses forces et par sa position géographique peut nous faire du mal est notre ennemi naturel; quiconque ne peut nous faire du mal, et peut, par la mesure de ses forces et par la position où il est, nuire à notre ennemi, est notre ami naturel. » Ainsi parle le plus récent historien du droit public et l'un des plus éclairés assurément, M. de Garden. L'axiome qu'il formule est resté le principal mobile de la diplomatie. Cela montre que la royauté, malgré les changemens qui ont tempéré son principe absolu, n'est pas encore dégagée complétement des influences de son origine.

Des hasards favorables, exploités avec énergie et persévérance, mirent en relief une famille souveraine, la maison d'Autriche. Il y eut un moment où son ambition devint si forcenée, elle fut si bien servie par le succès, qu'on lui attribua le dessein d'assujettir toutes les autres couronnes. Un rapprochement spontané et instinctif des souverains fit contre-poids à cet excès de puissance. La vigueur militaire de Henri IV et le génie de Richelieu posèrent les bases d'un nouveau droit public dont le traité de Westphalie fut le code. Par la prépondance acquise à la France dans ces transactions se trouva préparée la grandeur de Louis XIV, lequel fut soupçonné à son tour de prétendre, sinon à la monarchie universelle, au moins à une autocratie humiliante pour les autres souverains. On retourna contre le grand roi ce système d'alliances et de guerre collective que Richelieu avait dirigé contre la maison d'Autriche, et la puissance de la maison de Bourbon fut ramenée dans ses précédentes limites. Ces grands exemples attirèrent l'attention des hommes d'état, et du travail qui se fit dans les esprits pour en trouver la synthèse

résulta cette utopie diplomatique qu'on a appelée « le système de l'équilibre européen. »

Étant admis que toute maison royale tend et doit tendre incessamment à s'agrandir par la conquête, on imagina, pour conserver le repos et la sécurité nécessaires à tous, une espèce de gravitation politique, agissant de manière à contre-balancer les forces pour les neutraliser. Dans ce système, chaque maison souveraine pèse et est classée dans l'ensemble en raison de sa puissance militaire connue et de la puissance fédérative qui lui est attribuée. En temps ordinaire, c'est-à-dire sous l'empire des traités, quatre ou cinq grands états, auxquels les états secondaires sont subordonnés comme des satellites, se tiennent en respect. Si l'une de ces forces devient menaçante par sa prépondérance, les autres se groupent instantanément pour lui faire contre-poids : l'équilibre naît ainsi de deux tendances contraires, l'ardeur de chacun pour envahir et l'accord des autres pour réprimer l'envahisseur.

Pendant près de deux siècles, cette prétendue loi d'équilibre a été célébrée comme une des grandes inventions de l'esprit humain, et on l'invoque encore par habitude. Annoncée comme un principe de paix, elle a tenu assez mal ses promesses : ce n'est pas la première fois que la remarque en est faite. Pour ne parler que de la période ancienne, celle qui court du traité de Westphalie jusqu'à la révolution française, la France a eu pour sa part, dans cet intervalle, soixante-dix ans de guerre et autant d'années de paix. Cinq guerres ont été entreprises pour faire valoir des droits de famille; quatre guerres ont eu pour causes des cupidités ou des antipathies princières; deux fois il y eut à sauvegarder des intérêts commerciaux. Au surplus, à cette époque où les peuples avaient pour maxime de s'isoler et de vivre en eux-mêmes, une pondération assez exacte pour immobiliser les forces aurait tenu l'Europe dans l'engourdissement. Il fallait un moteur : ce fut l'ambition des princes. Les domaines royaux, terres et sujets, étant considérés comme des patrimoines transmis par Dieu avec l'obligation de les conserver et de les agrandir pour les fortifier, la conquête devint un principe, et la guerre un moyen. Les souverains de droit divin, indépendans les uns à l'égard des autres, ne reconnaissant aucune loi au-dessus d'eux, si ce n'est la loi du plus fort, étaient contenus par l'obstacle d'une force collective, mais non paralysés. Si la prétendue balance politique n'empêchait pas la guerre, elle servait du moins à contrecarrer certaines puissances dont l'expansion anormale, comme celle des conquérans asiatiques, eût été un fléau pour la civilisation.

Le système de l'équilibre avait son côté faible. Essentiellement monarchique, il ne tenait pas compte des peuples. Aussi a-t-il été

blessé à mort le jour où l'on a parlé de souveraineté populaire, c'est-à-dire en 1789. Qu'on examine les alliances, les coalitions, les traités survenus depuis cette époque : on verra que si on a continué par habitude d'identifier les intérêts d'état avec ceux des familles royales, on a été encore bien plus dominé par les affinités ou les répulsions résultant des principes politiques.

La déclaration des droits de l'homme tendait à bouleverser l'ancien droit public européen; mais il n'est pas rare en politique qu'un principe soit dénaturé par la manière dont il est introduit dans les faits. En essayant de régler les rapports de peuple à peuple, on ne put aboutir à une de ces formules nettes qui se gravent dans les esprits et font du droit une force vivante. L'assemblée constituante proclame en peu de mots que la nation française n'entreprendra aucune guerre en vue de faire des conquêtes. La convention à ses débuts soulève le problème des relations de peuple à peuple. Par décret, elle ordonne qu'un rapport sur cette matière lui soit présenté, et elle oublie son propre vœu. Le sentiment du progrès à venir brille comme un éclair de génie dans la première ébauche de constitution républicaine, présentée par Condorcet au nom d'une commission où les girondins étaient en majorité. Le passage est remarquable, et il n'est pas hors de propos de le citer. — « La république française ne prendra les armes que pour le maintien de sa liberté et la défense de ses alliés... Elle renonce solennellement à réunir à son territoire des contrées étrangères, sinon d'après le vœu librement émis de la majorité des habitans... Dans les pays occupés par la république française, les généraux seront tenus de maintenir, par tous les moyens à leur disposition, la sûreté des personnes et des propriétés, et d'assurer aux citoyens de ces pays la jouissance entière de leurs droits naturels, civils et politiques... Dans ses relations avec les nations étrangères, la république française respectera les institutions garanties par le consentement de la généralité du peuple. » Cette esquisse d'un nouveau droit des gens resta le vœu d'un philosophe qui devançait son temps. Le projet des girondins fut anéanti avec ses auteurs.

Les nombreuses constitutions qui suivirent furent sobres ou muettes en ce qui concerne les relations internationales. La constitution de l'an II, rédigée en huit jours par Hérault-Séchelles et votée quinze jours après par la convention, déclare brièvement que le peuple français est l'ami et l'allié naturel des peuples libres, en posant toutefois le principe de non-intervention. En 1795, dans l'une des dernières séances de la convention, Grégoire fut admis à lire une déclaration du droit des gens qu'il proposait d'inscrire en tête des lois républicaines, parallèlement à la

déclaration des droits de l'homme. Quelques lignes de ce document méritent d'échapper à l'oubli. — « Les peuples sont respectivement indépendans et souverains, quels que soient le nombre d'individus qui les compose et l'étendue de territoire qu'ils occupent : cette souveraineté est inaliénable. — Chaque peuple a le droit d'organiser et de changer les formes de son gouvernement. — Un peuple n'a pas le droit de s'immiscer dans le gouvernement des autres. — Les entreprises contre la liberté d'un peuple sont un attentat contre tous les autres peuples. » La généreuse pensée de Grégoire fut applaudie, sans être prise en considération. On sentit qu'il était contradictoire de déclarer tous les peuples libres en les liant par une espèce de contrat sur lequel ils n'étaient pas consultés. L'acte constitutionnel de l'an III ne touche le droit des gens qu'au point de vue de la procédure intérieure, et attribue à l'assemblée législative le droit de paix et de guerre. A partir du régime consulaire, on rentre de plus en plus dans le courant des anciennes traditions; on renonce à poser des principes abstraits, et sauf le contrôle indirect résultant du vote des subsides dans les pays parlementaires, le chef du pouvoir exécutif recouvre, en matière de politique extérieure, l'initiative et le libre arbitre qui constituaient autrefois l'attribut principal de la royauté.

Non-seulement la révolution française ne parvint pas à formuler une théorie nouvelle du droit des gens, mais on la vit bientôt agir contrairement à son principe, qui impliquait l'indépendance des peuples. La république, à la manière des anciens conquérans, consulta moins le vœu des populations que ses propres convenances. L'idéal du jour était de consacrer aux institutions républicaines un théâtre vaste et privilégié ayant pour limites naturelles le Rhin, les Alpes, les Pyrénées et la mer. Autour de ce domaine, on voulait agencer comme un chapelet de petites républiques pour éviter le contact immédiat entre le grand état populaire et les pays où régnait encore l'ancien absolutisme. Le démenti le plus direct et le plus violent qui ait été donné aux aspirations de 1789 est le traité de Campo-Formio. Le jeune et prodigieux général que la campagne d'Italie vient de révéler, pour ravir à ses rivaux l'honneur de commander la paix, s'empresse de signer les préliminaires de Leoben; il dispose du sort des peuples sans autre préoccupation que sa propre gloire, il anéantit non-seulement l'ancienne oligarchie vénitienne, mais une Venise nouvelle, italienne et démocratique, qui demandait à se constituer à l'image de la France. Le directoire, trop lâche pour désavouer un général victorieux, ratifie les promesses de Leoben par le traité de Campo-Formio. La république française donne les Italiens de la Vénétie à l'empereur d'Au-

triche, qui n'aurait pas osé demander pareille chose; les deux assemblées législatives ne sont pas même consultées. Le principe émancipateur est tellement effacé qu'aucune protestation ne se fait entendre. — C'est ainsi que Venise est devenue autrichienne, et comme l'heure de l'expiation arrive toujours pour les iniquités politiques, celle-ci met aujourd'hui l'Europe en feu.

Bien que la république usât son principe en l'appliquant à faux, elle restait redoutable par le déploiement de son énergie guerrière. L'ancien objectif de la diplomatie se trouvait ainsi déplacé. Au lieu de faire consister toute la science politique dans l'équilibre des couronnes, la préoccupation des cabinets étrangers fut de grouper les souverains, faibles ou forts, afin de contenir l'esprit révolutionnaire, qui avait adopté la conquête comme moyen de propagande. Avec Napoléon, le système français se modifia. Par ses ambitions dynastiques, il se rapprochait du procédé d'équilibre que les vieilles monarchies abandonnaient. L'édifice impérial qu'il essayait d'élever avait besoin de contre-forts. Au lendemain de chaque victoire, il prenait l'Europe entre ses mains puissantes, la remaniait en vue de constituer un système fédératif à son usage, et à la fin, ayant reconnu que des trônes nouveaux, façonnés avec des élémens anciens, n'offraient pas des points d'appui suffisamment solides, il avait été réduit à se rabattre sur sa propre famille pour y trouver des alliés sûrs; il avait donc improvisé pour ses frères et parens des royaumes en Espagne, dans la Haute et la Basse-Italie, en Westphalie, en Hollande, tout autour de la France. Les manœuvres en sens inverse de la part des anciennes familles souveraines pour faire digue à la révolution, et de la part de Napoléon pour susciter des puissances en solidarité intime avec la dynastie impériale, donnent la clé des coalitions et des guerres qui ont ensanglanté cette époque. Il faut le répéter, dans ces chocs monstrueux, le noble idéal de 1789, l'espoir de l'émancipation par le droit et la liberté, s'était obscurci. Les princes d'outre-Rhin permettaient bien qu'on s'échauffât dans les rangs en parlant d'indépendance, de même que le César français laissait parler de démocratie autour de lui : en réalité, les instincts des vieux régimes avaient repris le dessus, et le principal ressort était encore la haine de peuple à peuple. L'esprit militaire, dont on s'était affolé, avait tué l'esprit politique, et la guerre n'étant plus qu'un écrasement de bataillons, la victoire devait rester en définitive aux plus gros bataillons.

La France vaincue fut douloureusement éprouvée. Tous les fruits de son labeur gigantesque depuis 1789 lui furent arrachés d'un seul coup : elle perdit non-seulement les conquêtes démesurées et disparates du premier empire, mais ces frontières que la répu-

blique lui avait données et qu'elle aimait à considérer comme ses limites naturelles, « le versant qui s'élève depuis le Jura jusqu'à la mer, et d'où sortent les fleuves adjacens au Rhin, » avait dit Carnot. La France, condamnée en outre à payer une énorme contribution de guerre, dut héberger dix-sept garnisons jusqu'à parfait paiement, comme un débiteur insolvable, et elle n'échappa à l'étreinte de ses ennemis qu'en anticipant l'échéance de sa rançon. Tout cela était bien dur, et cependant on aurait peut-être subi sans trop d'irritation les conséquences de la défaite, si elles avaient été bornées à des pertes matérielles. Le droit du vainqueur, admis sans contestation et brutalement pratiqué à cette époque, autorisait l'affaiblissement du vaincu et la mise à sa charge des frais de guerre. Pendant la veine de ses triomphes, l'empire avait donné à cet égard de tels exemples que les coalisés, en pensant à ce qu'ils avaient souffert, se croyaient sans doute bien modérés dans les représailles. Toutefois dans les traités de 1815 il y avait une chose vraiment intolérable : ce fut l'esprit qui les dicta.

Partisans routiniers de l'équilibre européen, les négociateurs du congrès de Vienne en cherchèrent les conditions non plus dans l'amoindrissement d'une couronne prépondérante, mais dans la suppression du principe révolutionnaire. Cela touchait à l'utopie. Comment équilibrer la force des bataillons et celle des idées? On imagina de grouper les monarchies conservatrices autour de la nation suspecte; on trouva ingénieux que les puissances chargées de la police de l'Europe eussent toutes une main posée sur la France, comme pour l'appréhender au corps si elle redevenait turbulente, et à cet effet il y eut des dépècemens de territoires, des trocs de provinces, des lotissemens de populations arbitraires et scandaleux. Chaque négociateur se montrait exigeant pour son pays; on se disputait le butin à partager en comptant les multitudes par têtes et les contrées par surfaces, et comme au lendemain des batailles antiques nombre de gens se demandaient tristement à quels maîtres ils allaient être adjugés. Il eût été prudent de mettre quelque discrétion dans la forme, de respecter quelque peu les instincts et les coutumes. La diplomatie au contraire mit de l'ostentation à heurter les sentimens populaires; c'était une manière de signifier aux peuples qu'ils n'allaient plus compter en politique. Tout cela se faisait gaîment; c'étaient les intermèdes d'une espèce de féerie, pleine de splendeurs et d'intrigues réjouissantes. « Depuis les congrès de Vienne et d'Aix-la-Chapelle, écrivait Chateaubriand en allant lui-même jouer un des premiers rôles au congrès de Vérone, les princes de l'Europe ont la tête tournée : c'était là qu'on s'amusait et qu'on se partageait quelques peuples. »

Pour donner aux combinaisons de leur diplomatie la sanction de la force, les souverains trouvèrent bon de se lier étroitement par une solidarité de principes et d'intérêts. Ils se promirent d'étouffer par une action commune, s'il le fallait, tous les mouvemens subversifs tentés au nom du droit populaire. Le pacte de la sainte-alliance, rendu public en septembre 1815, fournit le commentaire des traités signés vers le même temps. Ainsi les voiles tombaient. Les rois coalisés contre Napoléon avaient obtenu un effort héroïque de leurs peuples en leur promettant la liberté. Après le succès, ils ne songeaient plus qu'à reconstituer leur prétendu droit divin. C'était donc aux tendances de la révolution qu'ils en voulaient bien plus qu'à Napoléon, ce parvenu qu'ils admiraient en dépit d'eux-mêmes pour avoir joué magnifiquement son rôle de monarque. Or la révolution de 1789, par la portion éternellement vraie et généralement acceptée de ses principes, appartient à la conscience humaine: c'est un instrument de libération à l'usage de tous. Considérés à ce point de vue, même par les étrangers, les traités de 1815 apparurent, non plus comme un lien pour garrotter la France, mais comme une atteinte à l'indépendance des autres peuples. L'Europe libérale commença dès lors à protester contre les arrangemens arbitraires de la diplomatie. On revendiquait pour les peuples le droit de s'appartenir, de n'obéir qu'à des gouvernemens de leur choix : aux maximes de la sainte-alliance on opposait la non-intervention, principe nouveau et difficile à définir. De temps en temps, un orateur ou un publiciste risquait un néologisme d'un sens encore vague, et dont personne alors ne prévoyait la haute fortune politique, le mot « nationalité. »

Pour le bonapartisme abattu par les traités de 1815, ce fut une bien heureuse coïncidence que de pouvoir associer ses propres animosités aux ressentimens populaires. Cette portion de sa clientèle qui en était restée aux éblouissemens de la gloire militaire se trouva ainsi fusionnée avec une opposition démocratique qui avait pour elle l'avenir. A force de voir le bonapartisme batailler, d'accord avec les libéraux d'une autre école, contre les odieux traités qui détruisaient le droit des nations, on s'accoutuma à considérer l'affranchissement des nations comme une tendance napoléonienne. Ainsi s'est formé pendant le cours de la restauration un second idéal de bonapartisme très différent de ce qu'avait été en réalité le premier empire. Napoléon I[er], comme tous les hommes d'état de son temps, appartenait à l'école de l'équilibre européen, sauf à en accommoder les théories aux besoins de sa situation personnelle. On l'aurait étonné beaucoup à coup sûr en réclamant l'autonomie des nations, et quand il disposait d'un pays, il ne se souciait guère plus d'obtenir l'assen-

timent des peuples que César ou Louis XIV. Je parle ici du Napoléon vrai et vivant, pris sur le fait, et non pas du Napoléon quelque peu fantastique inventé après coup d'après les conversations attribuées au prisonnier de Sainte-Hélène. Le nouveau bonapartisme, ayant pour thèse l'autonomie des peuples, ne prit d'ailleurs une forme rationnelle qu'en 1839, où il fut développé avec une habileté et une ampleur de prévisions trop peu remarquées alors par un jeune homme de trente et un ans, l'auteur des *Idées napoléoniennes.*

La connivence de la restauration avec la sainte-alliance la rendit suspecte. L'opinion fit aux Bourbons de la branche aînée un procès de tendance où ils succombèrent. Toutefois la politique extérieure ne tenait qu'un rang secondaire dans les préoccupations de la démocratie militante. Dans le fameux programme de l'Hôtel-de-Ville, dicté en pleine effervescence par les combattans de juillet, il n'est point parlé, même par allusion, des traités de 1815. La question surgit un peu plus tard à propos de l'insurrection polonaise. J'imagine que les combattans de juillet n'auraient pas été moins embarrassés que Louis-Philippe, s'ils avaient été mis en demeure de donner un sens précis, une portée pratique à leur requête : le mot « nationalité » n'était pas encore une monnaie courante. Il se serait trouvé sans doute d'ardens patriotes qui auraient demandé qu'on déchirât les odieux traités, qu'on reprît la frontière du Rhin, qu'on prêtât main-forte à tous les peuples en travail d'affranchissement; mais, si Louis-Philippe eût pris ce programme à la lettre, il aurait à coup sûr dépassé de beaucoup les aspirations libérales du pays.

Un diplomate qui a pu prendre sur le fait la politique du gouvernement de juillet dans ses relations avec l'étranger, M. de Garden, l'a caractérisée ainsi : « Après 1830, il se manifesta sous les auspices de M. de Talleyrand et par l'organe de MM. de Sainte-Aulaire, de Barante, d'Harcourt, de Rayneval, de Rumigny, Maison, Flahaut, Bresson, une école de diplomatie qui, sans rechercher auprès des diverses cours une sympathie impossible à obtenir, mais espérant une impartialité favorable, s'imposait le devoir de prouver à l'Europe que la France avait pu faire une révolution sans être une perpétuelle menace pour les autres états, et s'appliquait à démontrer que la clé de la paix est à Paris. » Ces diplomates étaient naïvement dans les traditions de leur emploi. Agens pondérateurs d'un équilibre européen basé sur les traités, pouvaient-ils comprendre que les traités fussent anéantis et les nations transformées par le simple effet des désirs de la multitude? La logique populaire, peu gênée par les faits, qui lui sont à peine connus, a d'autres allures; elle procède par sentiment et par intuition. La foule, où l'on aimait à chanter avec Béranger « la sainte-alliance des peuples, » se crut

trahie le jour où on lui annonça la chute de Varsovie. Ce n'est pas le moment d'examiner s'il était plus possible en 1830 qu'en 1864 d'éventrer l'Allemagne pour courir au secours des Polonais; constatons seulement que l'abandon de la Pologne a été un début bien malencontreux, bien facile à exploiter contre le nouveau règne. Dire, comme une école en faveur aujourd'hui affecte de le répéter, que l'attitude indécise du juste milieu en face de l'étranger ait déterminé son impopularité et sa chute, c'est aller beaucoup trop loin. Une autre cause de ruine, ténébreuse, mais inévitable, résidait dans l'aveuglement et le laisser-aller du pouvoir en matière économique. Une oligarchie industrielle, créée par l'abus des influences, était obligée, pour se défendre contre les plaintes et les menées du prolétariat, de se resserrer en oligarchie politique. Là était la vraie cause d'irritation et le dissolvant; mais les phénomènes de cet ordre n'étaient pas suffisamment débrouillés à cette époque, et à peu d'exceptions près les hommes d'opposition n'y voyaient pas plus clair que ceux du gouvernement. On était bien plus sûr d'être compris et de remuer la foule en dissertant sur la politique extérieure, soit que l'on préconisât avec les conservateurs les avantages de la paix, soit qu'on récriminât avec l'opposition contre l'abandon des peuples en souffrance et l'abaissement du pouvoir en face de l'étranger.

Avec la révolution de février, le mot « nationalité » entra dans le vocabulaire diplomatique. Dix jours après la chute de la monarchie parlementaire, le 5 mars 1848, M. de Lamartine lançait une éclatante proclamation « pour faire connaître les principes et les tendances qui allaient diriger à l'extérieur la politique du gouvernement français. » Il s'agissait alors de rassurer les cabinets conservateurs sans décourager les peuples tentés par l'exemple de la France. Ce ne fut point une difficulté pour M. de Lamartine, grâce à ce langage illuminé de poésie, où la précision n'est pas de rigueur. En répudiant au nom de la république toute arrière-pensée de conquête ou de propagande, M. de Lamartine affirmait que la condition de la paix devait résider à l'avenir dans la reconnaissance et le respect de l'indépendance des peuples. « En 1792, disait-il, les idées de la France et de l'Europe n'étaient pas préparées à comprendre l'harmonie des nations; » mais voici venir « la grande nationalité intellectuelle et morale » qui sera le couronnement de la révolution française. La même idée reparaît encore affaiblie dans la constitution républicaine votée le 4 novembre 1848. « La république française, y est-il dit, respecte les nationalités étrangères, comme elle entend faire respecter la sienne. »

Ce platonisme révolutionnaire ne répondait guère à ce qu'atten-

daient les peuples en ébullition. Les dernières illusions à cet égard furent dissipées par la tournure que prit l'intervention française dans les affaires romaines. Pendant dix ans, le principe des nationalités ne paraissait plus exister, si ce n'est à l'état de lieu commun, flottant dans le courant de la polémique. En 1859, à la grande stupéfaction du public, un coup de tonnerre ébranle le système européen. Le principe s'affirme par la bouche de Napoléon III, comme une force active, entreprenante, avec laquelle l'ancien monde doit compter. Une armée réputée la première du monde est mise en mouvement, elle remporte une série de victoires, sans autre motif que de constituer la nationalité italienne! Le vainqueur, dans une proclamation aux Italiens, les invite à manifester leurs vœux légitimes. Là-dessus, la municipalité de Milan offre la couronne de Lombardie à Victor-Emmanuel « au nom du nouveau droit social, résultant du principe des nationalités. » Presque tous les états de la péninsule sont agrégés en vertu de la même formule.

Les diplomates de Vienne, plus abasourdis de cette doctrine que les généraux autrichiens de leurs défaites, demandent à Londres si le cabinet britannique reconnaît le droit nouveau, s'il est disposé à l'appliquer aux Indes, au Canada et à l'Irlande. Cette thèse ironique est reprise et développée en plein parlement par lord Normanby. Lord John Russell ne répond pas à cette question embarrassante; mais dans ses dépêches, dans ses discours, il reconnaît sans difficulté le droit qu'ont les peuples de se grouper et de se gouverner à leur guise. Il y a mieux : l'empereur des Français, suivant une expression de M. de Morny, « juge prudent d'interdire à l'Italie les procédés révolutionnaires, » il prétend la contenir dans les liens d'une confédération; mais l'élan de la nationalité italienne emporte avec le traité de Zurich l'idéal du vainqueur de Solferino. Quatre ans plus tard, de nouvelles complications surgissent. La Pologne se soulève, les duchés de l'Elbe réclament leur autonomie, le patriotisme allemand réclame l'unité, l'Italie languit dans une attente fiévreuse et s'épuise en armemens, la question d'Orient est remuée. L'heure du grand classement des peuples va sonner, on le croit du moins, et à la veille d'une telle opération l'Europe prend l'alarme. L'empereur Napoléon inaugure alors un nouveau genre d'intervention. Par une lettre personnelle adressée à dix-neuf chefs d'état, il propose « de régler le présent et d'assurer l'avenir dans un congrès. » L'idée est de nature à éveiller les sympathies, mais elle est neutralisée par la question préalable qu'elle soulève. Quand des souverains ou leurs représentans se réunissent en congrès, on suppose qu'ils vont délibérer en vertu d'un principe commun, et qu'il existe une force matérielle ou morale pour faire exécuter les déci-

sions. Dans la théorie de l'équilibre européen, où il s'agit d'une pondération de forces, les puissances ne souffrent pas qu'un prince victorieux assure sa prépondérance en s'appropriant tout ce qu'il a gagné au jeu des batailles : l'intérêt commun relève le vaincu et limite le conquérant. Un congrès qui n'aurait pas été précédé d'une guerre pourrait à la rigueur décider un principe abstrait; mais, quand il s'agit de remanier la carte politique et d'opérer un déplacement de forces matérielles, le cas est bien différent. Comment persuaderait-on à un souverain qu'il doit amputer un de ses membres et s'affaiblir pour fortifier un voisin qui lui est hostile? La seule thèse à soutenir pour justifier ce sacrifice serait le droit des nations, principe nouveau, qui n'est encore ni défini ni limité. Or un congrès est un tribunal. Est-ce qu'un tribunal prononce des jugemens au nom d'une loi qui n'est pas encore reconnue?

L'espoir de réunir un congrès pacifique et pondérateur devait avorter en 1863 comme en 1866. Quoi qu'il en soit, le seul fait d'une pareille tentative est un événement considérable, il mérite qu'on en note la date. Il y a maintenant dans le droit des gens je ne dirai pas une loi, mais un sentiment, une intuition qui en est encore à chercher sa formule, et qui est déjà un élément actif, une force vivante. Cet idéal remue les peuples, on convoque les souverains en son nom, il allume la guerre et promet la paix. Ne serait-il pas temps de poser théoriquement cette question : qu'est-ce qu'une nationalité?

II.

L'histoire des mots éclaire souvent celle des idées. D'où vient le mot « nationalité? » Qui l'a employé le premier dans le sens qui lui est attribué aujourd'hui? Mes lectures ne m'ont rien appris à cet égard, et ma curiosité n'a pas été plus satisfaite par des philologues très érudits que j'ai consultés. Le premier emploi de ce mot se trouverait, je crois, dans les œuvres de Mme de Staël, qui en avait emprunté l'idée à l'Allemagne. Vers 1823, il fut admis avec le signe des néologismes dans le dictionnaire de Boiste. Voici la citation qui l'autorise, elle est curieuse : « les Français n'ont pas de nationalité (Bonaparte). » Il est à croire que le mot est employé dans cet exemple comme synonyme de race. Un peu plus tard, les grammairiens le définissent comme résumant l'ensemble des traits qui caractérisent un pays, jamais comme l'expression d'un droit populaire ou d'une doctrine politique.

La définition n'était pas facile, il faut en convenir, et le bruit que l'on a fait avec le mot n'a pas été jusqu'ici d'un grand secours aux

auteurs de lexiques. Quel homme d'état, quel publiciste se chargerait de dire avec précision ce que c'est que la nationalité d'un peuple, et quels sont les élémens qui la constituent? Est-ce la race, la langue, la religion, les convenances topographiques, la législation écrite, le passé historique, les mœurs? Si l'ensemble de ces conditions était exigé, on arriverait à conclure qu'il n'y a pas eu de nationalité dans le monde. L'unité de race et la similitude de langage n'existent dans aucun des pays actuellement constitués en Europe. Les provinces allemandes, bretonnes et languedociennes de la France trouveraient sans doute fort insolent qu'on disputât à leurs habitans la qualité de Français. Il y a plus, l'ethnographie ne reconnaissant pas de race française, il faudrait supprimer la France. Des races différentes se combinent sans peine et des races parfaitement homogènes sont rebelles à la fusion. Le même sang coule dans toute l'Allemagne, et on ne verra pas sans difficulté l'unification des Germains du nord et de ceux du sud. Au contraire la cohésion politique de la Suisse est parfaite, et sa nationalité est des plus solides, bien que composée des élémens les plus disparates. Chercher le lien social dans la croyance religieuse, ce serait nier la liberté des cultes et retourner au moyen âge. Les Hongrois invoquent le droit historique pour s'assimiler les Croates; ceux-ci protestent et prétendent à une existence distincte. Des peuples unis géographiquement se repoussent pour incompatibilité d'humeur, témoin les Portugais et les Espagnols. En un mot, on arrive à la contradiction et même à l'absurde chaque fois qu'on cherche la définition des nationalités dans l'état matériel des peuples.

Les synthèses puisées dans l'ordre moral ne sont guère plus satisfaisantes : il leur manque du moins cette précision qui leur donnerait une valeur positive en politique. Un homme qui mettait beaucoup de savoir et d'éloquence au service des idées qu'il jugeait progressives, M. Buchez, a dit : « Les nations sont créées par la tendance d'une population vers un but commun. » On répand en ce moment un atlas historique, composé par une réunion de publicistes pour qui le classement systématique des peuples est devenu une sorte d'apostolat. « La nationalité, y est-il dit, c'est la patrie avec son histoire, ses traditions possédées en commun, c'est le concours de tous les citoyens pour un et d'un pour tous. » Suivant M. Stuart Mill, c'est « l'identité d'antécédens politiques, la possession d'une histoire nationale. » Dans le discours retentissant prononcé à Ajaccio, le prince Napoléon s'exprime ainsi : « Qu'est-ce qu'une nationalité? C'est une réuion de conditions d'origine, de race, de mœurs, de géographie, d'histoire, de langue, de religion, d'intérêts : il faut que cette nationalité soit dans la volonté de ceux

qui la réclament; il faut, pour qu'un peuple soit digne de former une nationalité, qu'il sache s'affirmer par des sacrifices. » On pourrait citer vingt phrases de cette nature qui sont moins des définitions que des commentaires. Dans toutes, il y a du vrai; elles correspondent toutes à un sentiment instinctif chez l'homme, qui s'est combiné avec les aspirations démocratiques et en a tiré une grande force. Aucune de ces définitions ne soutiendrait un examen rigoureux.

Si on a tant de peine à préciser le sens du mot nationalité, c'est qu'on le considère comme s'il exprimait un fait existant, comme s'il avait déjà une valeur effective et pratique, tandis qu'il ne correspond qu'à une aspiration vague, à un desideratum. On a pris l'habitude d'appeler principe ce qui n'est encore qu'une idée, destinée, il est vrai, à devenir principe. Fruit tardif de 1789, l'utopie des nationalités est une manière tolérée de revendiquer la souveraineté des peuples, non-seulement en ce qui concerne leur gouvernement intérieur, mais dans les relations d'état à état. C'est une protestation instinctive contre le fait dominant; voilà pourquoi il est impossible aujourd'hui de produire une définition qui soit rigoureusement en harmonie avec les faits.

Il ne faut donc pas chercher à exprimer ce qu'est aujourd'hui la nationalité; mais on peut dire ce qu'elle sera quand l'idéal de la démocratie aura pris corps et engendré un nouveau droit des gens. Alors la nationalité sera l'autonomie dans toute la plénitude du mot; elle aura pour raison d'être la sympathie et la solidarité des citoyens sous des gouvernemens franchement acceptés. Des provinces, des peuplades, se sentant attirées l'une vers l'autre en vertu d'un sentiment ou au nom d'un intérêt, auront pouvoir de s'organiser en toute liberté et conformément à leur idéal; elles deviendront un être collectif, libre et responsable de ses actes, étant à peu près soumis à l'égard des autres sociétés de même nature aux mêmes devoirs que l'être individuel à l'égard des autres individus. Ces agrégations, étant essentiellement volontaires, ne seront pas immuables; elles pourront se fusionner pour s'agrandir ou se subdiviser en plusieurs groupes également libres, lorsque des déplacemens d'intérêts ou des antipathies survenues auront fait sentir le besoin du divorce. Il est probable d'ailleurs que ce genre de sécession sera réglé par une procédure que le temps et l'expérience contribueront à fixer. Ainsi compris et impliquant d'une manière aussi absolue l'indépendance des peuples, le principe des nationalités sera en quelque sorte l'antithèse du principe antérieur qui découle de la conquête, et a donné à l'Europe sa constitution politique actuelle. La patrie, selon l'ancien type, aurait pu

être définie l'ensemble des acquisitions d'un souverain; elle procédait d'un sentiment égoïste et rapace, elle faisait une industrie de la conquête, parce que la principale condition de son existence était d'être grande et robuste. La nation, telle qu'elle se constituera dans l'avenir, n'aura plus les mêmes appétits, parce qu'elle sera d'un autre tempérament; elle sera expansive et désintéressée, parce qu'elle ne craindra pas l'attaque violente; elle ne songera pas à attaquer, parce qu'elle pourra devenir grande et forte avec un petit territoire et peu d'habitans : grande comme l'a été Athènes, forte comme l'ont été Venise ou la république de Hollande (1).

Quand on suppose un état social si différent de celui où nous vivons, on a l'air de faire un rêve. Bien des gens, et je sais lesquels, en éprouveront une surprise voisine de l'indignation. Cette thèse, si on en venait à une discussion régulière, aurait contre elle non-seulement ceux qui professent l'ancienne conception monarchique basée sur l'équilibre des forces, mais encore ces prétendus novateurs qui commencent par grouper arbitrairement les peuples sous prétexte de les affranchir. Je crois entendre le feu roulant des objections. Les nations sont constituées par les traités, et les traités résultent de circonstances dont l'appréciation appartient aux gouvernemens. Admettre que les citoyens d'un pays auront le droit illimité de sécession, qu'on les verra faire ou défaire des groupes indépendans, déplacer sans cesse les limites, mutiler les administrations, transformer les gouvernemens, c'est le bouleversement de toutes les idées, c'est un outrage au sens commun. Avec ce nouveau droit international, la nature humaine est changée; le fort ne cherchera plus à dominer, à éclipser le faible, il n'y a plus besoin de frontières naturelles pour se défendre, ni de contre-poids pour suspendre la conquête; mais aussi plus de patrie, plus de drapeaux, plus d'ancêtres, plus de subordination. Ce que vous appelez l'indépendance des nations n'est que la promiscuité des peuples.

Plaçons-nous dans la réalité actuelle, ajoutera la diplomatie classique, pour voir où l'on serait conduit par la pratique du système. Il n'y a peut-être pas une seule souveraineté qui ne détienne des populations aspirant à l'indépendance. Qu'arriverait-il si l'on donnait partout le libre essor? Plusieurs provinces espagnoles tendent en ce moment à s'affranchir du joug de Madrid et à se constituer isolément; laisserait-on écrouler le trône de Charles-Quint? Au-delà du Rhin, on commence à dire dans les *meetings* que l'Allemagne a été trop longtemps ballottée entre les Hohenzollern et les

(1) Il est curieux de constater la similitude de cette hypothèse avec les propositions soumises à la convention par Grégoire.

Habsbourg, qu'elle devrait s'organiser en confédération comme celle des cantons helvétiques, sur lesquels on s'appuierait; la France se laissera-t-elle envelopper par une Suisse allemande? Les familles se divisent souvent; l'accord ne règne pas nécessairement entre les peuples parce qu'ils sont de même sang et de même langue. Si vous professez, sous prétexte de race et d'unité, que Naples ne pourra jamais se séparer de Florence, ni Munich de Berlin; si vous admettez qu'un vote, plus ou moins éclairé, plus ou moins libre, enchaîne à perpétuité la nation qui l'a émis, vous posez les bases d'un despotisme nouveau qui ne vaudra peut-être pas mieux que l'ancien. Si vous restez au contraire dans la logique de votre principe, si vous admettez qu'un peuple est toujours maître de ses destinées, qu'il ne saurait être enchaîné par un vote émis antérieurement, et qu'il peut toujours approprier le mode et le personnel du gouvernement au régime qu'il désire, vous supprimez tout principe de stabilité, et sous prétexte de nationalité vous détruisez ce qui a fait jusqu'ici la grandeur des nations.

Telles sont les objections : elles ne manquent pas de force assurément, et je ne suis pas surpris que des hommes d'état dont l'éducation politique s'est faite dans les chancelleries considèrent comme une absurdité des plus dangereuses ce prétendu droit des nations découlant de la souveraineté des scrutins. Les conservateurs ont pour eux la loi reconnue, le fait existant, ils sont les sages d'aujourd'hui; mais le bon sens et l'équité ne seraient-ils pas en train de passer du côté de leurs adversaires? Voilà le vrai point de vue pour étudier le problème des nationalités.

III.

En politique, une idée novatrice,—vraiment absurde pour le milieu où elle se produit parce qu'elle y est inapplicable, — devient la seule chose raisonnable et pratique quand le milieu s'est transformé. A l'appui de cette thèse, je citerai un exemple emprunté précisément à l'histoire du droit des gens.

Dans la civilisation gréco-romaine, le droit public autorisait la vente, non-seulement des prisonniers de guerre, mais des populations coupables d'avoir résisté au vainqueur, et dans cette catégorie on comprenait pêle-mêle hommes, femmes, enfans, tous les habitans des villes prises d'assaut. Une armée en campagne était suivie de négocians en esclaves avec des chariots chargés de chaînes, de menottes et d'entraves pour les récalcitrans. Après le combat, les soldats se développaient sur deux lignes au centre desquelles des piques étaient plantées de distance en distance. Les captifs

poussés brutalement dans les rangs allaient s'accroupir par lots, *sub hastâ;* une sorte d'enchère s'établissait entre les marchands. Un commerce plus grand à lui seul que tous les autres était celui de la chair humaine. Pas une cité n'était sûre de n'avoir point à subir les conséquences de la guerre; il n'y avait pas un être humain qui pût se flatter de ne point mourir dans une geôle lointaine, exténué de fatigue et de honte. Cela nous semble impossible à force d'être odieux; tel était pourtant le droit public à une époque de civilisation splendide à certains égards, et César, à qui on élève des monumens, se vantait d'avoir battu monnaie en vendant ainsi un million de Gaulois. Personne ne songeait à protester, pas même les victimes. Si quelques rêveurs avaient émis une doctrine contraire, s'ils avaient osé professer qu'il faut respecter la qualité d'homme jusque chez les prisonniers de guerre, il y aurait eu un soulèvement d'opinion contre ces audacieux. On les aurait notés comme des utopistes de la plus dangereuse espèce, et au point de vue étroit de la société antique on aurait eu raison. Le grand ressort de la civilisation gréco-romaine était l'esclavage. L'élevage domestique des esclaves n'aurait pas fourni des ouvriers en nombre suffisant pour labourer les terres, soigner les troupeaux, écraser le blé, creuser les mines et carrières, ramer sur les galères, opérer à force de bras tous ces travaux qu'on fait aujourd'hui mécaniquement : il fallait que la guerre fournît incessamment des esclaves travailleurs. La guerre était donc la nourrice de toutes les industries; contester le droit de vendre les captifs aux entrepreneurs de travaux, c'était attaquer la société antique dans son principe vital. Deux ou trois siècles après César, le travail nourricier s'était arrangé d'autre façon; on n'avait plus absolument besoin de prisonniers de guerre pour cultiver les terres et exercer les métiers industriels, le servage de la glèbe et les corporations serviles d'artisans y suffisaient. On cessa de repousser les insinuations du christianisme, et des sentimens d'humanité, considérés précédemment comme absurdes, s'introduisirent dans le droit des gens.

J'insiste sur cet exemple, parce que je n'en connais pas qui mette en relief d'une manière plus évidente et plus palpable la force motrice des sociétés, la loi du progrès. Le travail est de nécessité absolue pour les êtres collectifs qu'on appelle peuples ou nations encore plus que pour les individus, car un individu peut à la rigueur vivre du travail des autres, tandis qu'une nation où tout travail cesserait ne tarderait pas à périr. Il faut qu'une certaine somme d'activité soit dépensée pour assurer à la communauté la subsistance, le vêtement, le gîte, les communications, l'éducation intellectuelle et morale, la sécurité. L'ensemble de ces efforts, la

manière dont ils s'agencent, les résultats matériels qu'ils donnent constituent un phénomène de l'ordre économique, résumé par cette formule générale et abstraite : la production. Cet inévitable phénomène de la production s'accomplit par des procédés très divers, depuis l'esclavage bestial jusqu'à la liberté absolue rêvée par les économistes. Eh bien! le système politique d'une époque et le droit des gens qui en découle sont commandés par le système en vigueur pour le travail, et quand un progrès social tend à se réaliser, c'est qu'il est rendu possible par une évolution progressive dans le phénomène de la production.

C'est là précisément ce qui se passe à notre époque. Le principe des nationalités impliquant l'indépendance absolue des peuples a fait invasion dans le droit des gens. Le triomphe de ce principe coïncidera avec une transformation économique déjà poussée très loin, et qui sera couronnée par l'affranchissement absolu du travail. On verra sous ces influences la politique européenne changer de maximes et d'allures, et un nouveau code international traduira le rêve de la démocratie contemporaine. Telle est la loi du progrès. Il serait trop long d'en poursuivre le développement historique à travers le moyen âge; mais il est indispensable de vérifier cette loi dans la formation de la monarchie proprement dite, évolution sociale sous l'empire de laquelle nous sommes encore : nous allons voir comment l'excès du principe monarchique a fait surgir le problème des nationalités.

Les peuples favorisant la concentration du pouvoir pour trouver aide et protection contre les tyrannies locales, telle fut l'origine et la raison d'être des monarchies modernes. Ce mouvement ne fut pas le résultat d'une théorie abstraite et réfléchie sur la souveraineté : peuples et rois suivaient naïvement l'impulsion de l'intérêt. Le roi, en abattant un seigneur féodal, se considérait comme substitué à ses droits; les villes et les corporations réclamaient le maintien des coutumes abusives dont elles tiraient profit. Extirper radicalement la féodalité eût été impossible : on se contenta de mettre fin à son rôle politique en lui conservant par transaction de nombreux avantages. Le caractère de la révolution fut de changer les droits seigneuriaux en priviléges octroyés ou vendus. On possédait, on travaillait de par le roi. Déclaré propriétaire de tout le sol, le roi aurait voulu que les terres féodales fussent changées en alleux; cela aurait augmenté le nombre des contribuables. La transformation fut lente et pénible, parce qu'une grande partie du sol était immobilisée au profit du clergé, parce que les grands seigneurs, en réalisant leurs domaines, n'auraient pas eu l'emploi de leurs capitaux. On comptait encore 70,000 fiefs ou arrière-fiefs en France

à l'époque de la révolution. Les possesseurs de ces domaines échappaient en grande partie à l'impôt foncier et conservaient des priviléges nuisibles à l'agriculture. La prétendue tutelle monarchique engendrait la réglementation à tort et à travers, aussi incommode pour l'ouvrier des champs que pour celui des ateliers. On sait ce que devinrent les corporations industrielles. L'extrême difficulté des communications, l'absence de crédit rendaient impossible le commerce étranger; on essaya le commerce colonial, mais à l'état de monopole, en réservant les bonnes chances pour la noblesse pauvre.

J'indique en masse et rapidement : les faits sont si nombreux qu'il faudrait des volumes pour décrire et démontrer. Constatons seulement que le régime monarchique, s'il a été moins violent et moins oppresseur que la féodalité, n'a pas été beaucoup plus intelligent ni plus fécond. A partir de l'époque où s'est assise la monarchie absolue, vers le milieu du XVIe siècle jusqu'à l'éclosion de l'idée démocratique au XVIIIe siècle, même sous des règnes resplendissans, le fait général a été l'insuffisance de la production, c'est-à-dire la souffrance et l'exténuation des peuples. On sait l'incroyable misère de la France pendant une grande partie de cette période, la décadence et la dépopulation de l'Espagne, l'abâtardissement de l'Italie. Les seuls pays qui échappèrent à cette fatalité furent ceux qui parvinrent à contre-balancer l'omnipotence monarchique par le *self-government*, l'Angleterre et la Hollande.

Les sources de la production étaient donc oblitérées, et cependant la royauté avait soif de richesse. Les maisons royales en avaient besoin pour leurs armées, pour leur mise en scène, pour leurs clientèles, pour ces cupidités toujours flamboyantes qui font d'une cour une fournaise. Un budget tel que nous le concevons sous notre régime d'égalité, c'est le produit d'une loi financière dont tous les citoyens sont justiciables. Il n'y avait rien de semblable autrefois. Le roi, comme tout autre seigneur, n'avait eu à l'origine que le revenu afférent à sa part de propriété dans son propre fief. Quand il pouvait mettre la main sur les fiefs d'autrui, il les annexait avec leurs charges et immunités. L'agglomération territoriale étant complétée, le budget royal fut comme celui d'un grand propriétaire où l'on additionne les revenus de divers domaines, les uns rapportant beaucoup et d'autres peu. Il y avait tant de conventions sociales à respecter qu'on n'augmentait pas les recettes à volonté. Le plus sûr moyen pour obtenir des ressources nouvelles était d'acquérir une province de plus : quand Louis XIV par exemple prenait possession de l'Alsace, il ajoutait à son actif une rente de 8 millions de livres, dont la valeur effective correspondrait à 50 millions d'aujourd'hui.

La guerre d'ailleurs coûtait peut-être moins cher que la paix. L'armée en campagne vivait sur le paysan, sur le compatriote comme sur l'étranger; on levait des contributions sur le vaincu, et l'esprit de spéculation n'était pas étranger à la gloire des conquêtes.

Autant que l'intérêt financier, le tempérament de la royauté et les dispositions morales des peuples poussaient à la guerre. Les royautés avaient eu pour point de départ des annexions de territoires qui leur avaient donné la prépotence : subjuguer des territoires devint leur industrie instinctive et leur raison d'être. Chaque province acquise donnait des soldats de plus, c'est-à-dire le moyen d'acquérir encore. La poursuite à outrance de ce système était la plus grande gloire; la noblesse d'épée, la clientèle des cours, les artistes et les poètes façonnaient en ce sens l'esprit public. L'éducation religieuse et littéraire donnait incessamment la même note. Si le peuple s'élevait à l'idée de patrie, inconnue au régime féodal, la patrie pour lui s'idéalisait dans le monarque. Les tendances populaires, au surplus, étaient analogues à celles de la royauté. Voyez ces sociétés émiettées en compagnies et ces corporations toutes munies de priviléges exclusifs : l'antagonisme est partout, l'agrandissement du groupe auquel on appartient est la grande affaire. Le sentiment du droit d'autrui n'existe pas plus que dans les temps antiques où il n'y avait qu'un seul mot, *hostis*, *l'hôte*, pour désigner l'étranger et l'ennemi. L'hostilité étant la règle, on voulait un souverain fort pour être mieux protégé. La concession royale étant la source de tous biens, on aimait avoir un conquérant pour maître, afin qu'il eût plus de biens à distribuer.

De ces combinaisons de faits et de sentimens est sortie la politique moderne, pratique et droit. Officiellement, une nation est l'ensemble des acquisitions d'un souverain. Toute maison royale qui conquiert et acquiert par force ou subtilité, par mariage ou héritage, est réputée grande. Tout prince qui laisse amoindrir son domaine perd de son prestige. L'intérêt dynastique absorbe l'intérêt national. L'ambition devenant vertu, il en découle cet axiome qu'un des classiques du droit des gens, le grave Ancillon, déclare fondamental : « quiconque peut nous faire du mal veut ou voudra nous en faire. » Chaque pays doit se tenir au port d'armes, préparé à tout événement : de là le système des grandes armées permanentes qui engendrent le fléau des emprunts. Le monde étant considéré comme un champ de bataille, on tâche de s'y assurer les cours d'eau, les ports, les chaînes de montagnes, les voies stratégiques : de là la doctrine des frontières naturelles. — On combine des alliances, on vise surtout aux pactes de familles, à la solidarité des intérêts dynastiques : de là le rôle tout moderne de la diplo-

matie. Le secret est la loi des négociations : de là les multitudes restant étrangères à leurs propres affaires. Les traités sur lesquels repose le droit ont la forme de contrats personnels entre les souverains : de là l'effacement des nationalités. Arrive-t-il enfin qu'un prince ambitieux, à force d'élargir sa sphère d'activité, devienne inquiétant pour les autres, on se réunit pour faire contre-poids à sa prépondérance, on l'ébranle par la persuasion ou l'intimidation, on l'entame, s'il le faut, par les armes : de là cette fameuse règle de l'équilibre européen.

Pour la période où il s'est constitué, entre la décadence de la féodalité et l'essor de l'esprit philosophique au XVIII[e] siècle, ce système correspondait à l'allure des affaires et aux doctrines acceptées. Quoique battu en brèche depuis plus d'un siècle, il est encore debout, il exprime le droit des gens officiel, et à ce titre il règne et gouverne. Qu'il soit fortement ébranlé, cela est incontestable; mais doit-il disparaître devant le *self-government* et le nouveau droit des nationalités? Je répondrai en répétant que tout grand changement dans l'ordre politique est annoncé et commandé par un grand changement dans l'ordre économique. C'est la loi sociale que je constate, et il était si important de la démontrer, qu'on voudra bien, je l'espère, ne pas considérer comme un hors-d'œuvre la digression historique qui précède.

Les changemens survenus dans le phénomène de la production, surtout depuis un quart de siècle, ne sont pas moins considérables que ceux qui ont amené les révolutions antérieures; ils sont plus radicaux que ceux qui ont déterminé le remplacement de la féodalité par la monarchie absolue. La nouvelle économie sociale, qui se généralise d'une manière irrésistible, tend à supprimer les monopoles et les combinaisons autoritaires dans le travail en restituant partout à l'individu le libre essor de son intelligence et de son énergie : prodigieuse nouveauté, révolution profonde que les philosophes des anciens temps n'auraient pas osé imaginer dans leurs jours d'audace. Ce noble mouvement a été préparé moralement par les libres penseurs du siècle dernier, par les principes proclamés en 1789; il est continué d'une manière plus spéciale par l'application de la science à l'industrie, miracle incessant de notre époque, et par l'économie politique, qui conduit la marche en tenant le flambeau.

Turgot accomplit un acte politique de premier ordre le jour où il écrivit dans le préambule de l'ordonnance de 1776 : « Dieu a fait du droit de travailler la propriété de tout homme, et cette propriété est la première, la plus sacrée, la plus imprescriptible de toutes. » Cette proposition était bien moins administrative que po-

litique, en ce sens qu'elle déplaçait les bases de la souveraineté. Antérieurement, la vraie force de la royauté avait résidé dans le droit de posséder, de diriger ou de limiter toute l'activité humaine. Grâce à Turgot, on fit le premier pas dans la voie qui devait aboutir au droit des gens que la conscience humaine pressent aujourd'hui. Il eût été impossible de fabriquer le matériel requis pour l'application des découvertes scientifiques à l'industrie, si l'on était resté sous le joug de ces corporations qui se contestaient mutuellement le droit de produire des objets nouveaux. La liberté industrielle a émancipé le génie inventif. La démocratie compte encore beaucoup de spartiates à qui les progrès de l'ordre matériel sont suspects; ils n'y voient que le débordement d'un luxe corrupteur, l'écume à la surface. Constatons au contraire que la nouvelle économie sociale, tout en se désintéressant en apparence des affaires d'état, exerce une action essentiellement politique. Tout en elle concourt à l'écroulement du vieux monde, tout prépare la fusion sympathique des peuples : le prodigieux accroissement de la production, qui nécessite les échanges lointains; la liberté de ces échanges, qui effacera la fiction des frontières; les facilités du transit et l'égalité des pavillons, qui mettront les moyens de transport de chaque pays à la disposition des autres; la locomotion des individus et le charriage des marchandises, dix fois moins coûteux qu'il y a cent ans; la transmission à bon marché des lettres écrites assurée pour le monde entier; l'échange instantané des idées par le télégraphe; l'uniformité presque réalisée aujourd'hui des poids et mesures; les expositions universelles occasionnant les réunions internationales de fabricans et d'ouvriers; les congrès littéraires et scientifiques, les voyages collectifs à prix réduits, la vulgarisation de tous les incidens par la presse, le retentissement de toutes les idées! La plus vieille de ces nouveautés n'a pas quatre-vingts ans, et nous ne sommes pas au terme des réformes.

Le fait émancipateur par excellence résulte de la manière dont s'opère aujourd'hui la capitalisation. L'existence humaine se divise naturellement en trois âges : l'éducation, le travail, le repos dans la retraite; la seconde période, celle du travail et de l'épargne, doit capitaliser pour alimenter les deux autres. Les procédés de placemens ont une grande influence sur la vie sociale. Autrefois les rentes d'état et autres titres négociables étaient peu nombreux; le public s'en défiait. Presque tous les placemens s'opéraient par prêts hypothécaires ou sous forme de commandite directe dans la profession qu'on avait exercée; cela suffisait à des sociétés pauvres. Les prélèvemens qu'on peut faire aujourd'hui sur les profits et les salaires donnent lieu à une capitalisation énorme. Les

gouvernemens ne parviennent pas à l'absorber, même en abusant de l'emprunt. La commandite industrielle se fait sous forme de sociétés, par coupures transmissibles, parce que personne ne veut plus immobiliser son avoir, et qu'il est d'ailleurs prudent d'éparpiller les risques. Les affaires étrangères ou indigènes sont acceptées indifféremment par le public. Le capital est une marchandise dénationalisée, et, pour le commerce auquel il donne lieu, tous les marchés du monde n'en font plus qu'un seul. Il résulte de là que l'avenir des familles, l'éducation des enfans et le pain du travailleur retraité tiennent autant à la prospérité des peuples ennemis qu'à celle de la patrie. On ne saura jamais combien de familles ont été bouleversées en Europe par la seule annonce de la guerre actuelle. Il y a en Allemagne, dans les états qui vont peut-être bientôt devenir prussiens, 4 ou 5 milliards de valeurs autrichiennes; tout belligérant qui écrasera son ennemi infligera aux neutres et souvent à lui-même un désastre financier. Le règlement des dettes publiques après les annexions va soulever un problème des plus difficiles. Ces questions sont si nouvelles qu'elles n'ont pas encore été mises à l'étude; pense-t-on qu'elles puissent être résolues équitablement sans de profonds changemens dans le système politique de l'Europe?

Vous entrevoyez, dira-t-on peut-être, la solidarité des intérêts et une sorte de fraternisation des peuples : en attendant, le monde est en feu. Il est vrai, une statistique militaire, publiée récemment, nous apprend que l'Europe actuelle, divisée en vingt et une puissances grandes et petites, entretient encore en temps de paix 2 ou 3 millions d'hommes, et que le pied de guerre, en ces mêmes pays, comporte un effectif de 5,996,000 soldats. Chose étrange! plus on prodigue la force humaine, et moins elle pèse sur les champs de bataille. La guerre tourne à la mécanique, et il semble que le succès va dépendre de la supériorité de l'outillage. Ce qui tuera la guerre, c'est l'énormité de la dépense. Plus l'armement se perfectionne, et plus il en coûte pour le créer et l'entretenir. Le progrès du jour annule les sacrifices faits la veille. On se flatte déjà d'avoir mieux que le fusil à aiguille, et 100 millions ne paieront probablement pas les commandes faites à ce sujet en divers pays. On dit aussi que notre brave canon rayé de Solferino va être distancé par des projectiles stupéfians. Dans la marine, c'est bien autre chose : le remplacement du bois par le fer a fait mettre à l'étude les moyens de perforer le métal. La force de résistance des plaques comme la force de projection des boulets pouvant être calculée mathématiquement, on augmente tour à tour l'épaisseur des cuirasses et la puissance des canons. Le dernier mot de la science est en faveur de

ceux-ci. On a maintenant des pièces monstrueuses, dont chacune coûte à établir une soixantaine de mille francs, et qui ne pourront pas tirer plus de deux cents coups; chaque boulet en acier forgé revient, avec sa charge, à 5 ou 600 francs. Il est vrai qu'un seul de ces boulets, perforant le blindage et éclatant à l'intérieur, suffit pour anéantir corps et biens un de ces beaux vaisseaux cuirassés qui ont coûté 8 ou 10 millions. Imagine-t-on ce que serait une guerre prolongée avec un tel gaspillage de capital? Ce qu'il y a d'excessif dans les frais de notre système militaire annonce qu'il marche à sa fin.

Il n'est pas nécessaire d'épuiser la série des transformations sociales qui préparent l'avénement d'un nouveau droit des gens. Les différences sautent aux yeux. Dans le système que nous ont transmis les monarchies absolutistes, la maxime fondamentale est que l'intérêt et le devoir de chaque puissance sont de nuire aux autres, ce qui conduit logiquement à la chimère de l'équilibre européen. Les nouvelles combinaisons sociales qui se dégagent d'elles-mêmes par la force des choses démontrent précisément le contraire. Il devient évident pour les peuples qu'ils n'ont aucun intérêt à se nuire, et que la prospérité de chacun tourne à l'avantage des autres. La sagesse de l'ancien régime était la défiance, les prohibitions et l'isolement; le principe du monde nouveau est l'expansion, l'échange des services. Plusieurs causes de guerre ont déjà été éliminées par la liberté religieuse, par la liberté des communications et du commerce. Les autres prétextes d'hostilités seront successivement affaiblis en chaque pays par la liberté politique à l'intérieur, par la liberté d'examen et de publicité, par le vote libre des impôts, en un mot par le *self-government*, qui soumettra les faits de paix ou de guerre au contrôle éclairé de la conscience publique.

Un sénateur romain n'aurait pas compris un ordre social sans la chasse aux prisonniers pour fournir des instrumens de travail. Un guerrier frank n'aurait pas compris un régime où chaque homme d'armes, au lieu d'exploiter le droit du plus fort, aurait été limité à une assignation sur le revenu d'une terre proportionnellement à ses services. Le seigneur féodal n'aurait pas compris un chef souverain disposant de tous les domaines, de toutes les fonctions et de tous les courages par le seul effet de sa volonté. A ces trois époques, des changemens dans l'économie sociale se sont produits, et les seules combinaisons devenues praticables ont été celles que l'on aurait crues précédemment impossibles et absurdes. Certes les changemens survenus depuis un demi-siècle dans les opinions, la loi du travail et la manière de vivre sont plus profonds, ils tranchent plus avec le passé que ceux qui ont fait surgir le servage de la glèbe, la

féodalité et l'omnipotence monarchique. Il n'y avait eu précédemment que des adoucissemens successifs de la servitude; on tend à la liberté complète. Il en découlera un principe politique et un droit des gens correspondant à un idéal qui flotte encore dans les nuages, et auquel correspond vaguement le mot nationalité. A la place de l'ancien équilibre européen, basé sur des droits permanens et maintenu par des violences, s'établira un équilibre naturel et pacifique, résultant du droit incontesté qu'auront les populations de s'agglomérer, de se séparer, de se choisir les gouvernemens à leur convenance, suivant des règles que l'expérience fera connaître et que le temps introduira dans les mœurs.

IV.

Ces grands changemens dans l'économie sociale ne s'accomplissent pas spontanément, ils sont parfois l'œuvre des siècles; ils s'accentuent petit à petit jusqu'au jour où arrive à maturité la révolution politique qui en est la synthèse. La transition est nécessairement laborieuse et confuse. Les idées nouvelles s'infiltrent à travers les anciennes, les intérêts nouveaux ébranlent les anciens; il y a tapage et gâchis, comme dans ces édifices que l'on commence à rebâtir avant que la démolition en soit achevée. Nous sommes à notre tour dans une période de transformation ; de là le pêle-mêle et les antinomies qui donnent un aspect si bizarre à la politique de notre temps. Deux forces motrices sont en lutte : le système qui cherche l'équilibre dans la pondération des couronnes, et la revendication des droits populaires sous le nom de nationalités. Ces deux principes, essentiellement contradictoires, sont invoqués à tort et à travers. Rois et peuples, hommes d'état conservateurs ou publicistes révolutionnaires, passent d'une thèse à l'autre, y puisent les argumens à leur convenance, et s'en font des armes selon les besoins de leur cause.

Après l'unification de l'Italie en 1859, l'Allemagne se croit en péril, si elle ne se hâte pas de réaliser un de ses rêves, l'unité de la famille germanique. Une société démocratique déclare qu'il faut faire rentrer dans le giron les deux duchés de l'Elbe, parce qu'ils sont d'origine allemande. La Prusse exécute l'arrêt et confisque ces deux provinces sous prétexte de les affranchir. La démocratie résiste au nom du droit : de là un conflit dont M. de Bismark fait sortir la prépondérance de la couronne prussienne en Allemagne. En agissant ainsi, le ministre du roi de Prusse est dans les données traditionnelles de la monarchie; mais en même temps il jette le filet du suffrage universel pour capturer des sujets au profit de son

maître; celui-ci, qui fait profession de droit divin, parle le langage des nationalités aux Tchèques de la Bohême, aux Polonais de la Galicie, aux Magyars de la Hongrie. L'empereur d'Autriche, qui a été pour son malheur la plus complète incarnation de l'absolutisme, se trouve le défenseur du principe révolutionnaire; c'est lui qui a réclamé pour les peuples allemands le droit de n'obéir qu'à des gouvernemens de leur choix. On a fait un grief à l'Autriche de n'avoir été qu'une agrégation de nationalités asservies, et ces races, à qui il serait si facile de s'affranchir, prodiguent leur sang pour le salut du vieil empire. Le peuple italien réclame Venise au nom de son droit révolutionnaire, et il se lie avec le roi de Prusse par une alliance comme celles des monarques; il signe un de ces contrats où l'on compte seulement les baïonnettes, abstraction faite des principes. Ainsi l'Italie, pour constituer son existence nationale, prête la main à l'étouffement d'un droit analogue réclamé par une grande partie de la famille germanique, et pour nationaliser Venise elle s'expose à créer une ou plusieurs Vénéties vers les rives du Rhin.

Ce qu'une pareille confusion prépare pour l'avenir, il serait téméraire de le prévoir. Dégageons les résultats immédiats; il y en a deux, si probables jusqu'à présent qu'on peut en parler comme de faits accomplis : la libération de la Vénétie et l'unification de l'Allemagne sous la haute main de la Prusse. La satisfaction enfin donnée à l'Italie est généralement acceptée comme un fait heureux. Quant à l'unité germanique, c'est le renversement de l'échafaudage sur lequel oscillait l'ancienne balance politique. On ne connaît pas encore l'ultimatum de la victoire. Ministre d'un monarque qui professe le respect des têtes couronnées, devant compter avec les préjugés de la diplomatie, M. de Bismark, s'il n'est pas entraîné par l'opinion surexcitée en son pays, exposera ses prétentions en termes modestes. Exclusion de l'Autriche de la famille germanique, fédération nouvelle conservant les souverainetés qui sont restées debout, assimilation des intérêts commerciaux au moyen du Zollverein, commandement militaire et direction diplomatique déférés à la couronne prussienne, voilà le programme le plus modéré de Berlin. Une autre combinaison proposée par la France admettrait deux confédérations, l'une pour le nord, l'autre au sud : cela semble difficile à réaliser.

Ne nous y laissons pas tromper; de quelque manière qu'on s'y prenne, l'unification de l'Allemagne se fera, si elle n'est pas déjà faite. Le roi de Prusse, ayant la direction suprême de la guerre, de la diplomatie et du commerce, sera bien plus le maître du monde germanique que ne l'ont jamais été les empereurs d'autrefois. Les

souverains conservés seront réduits tôt ou tard à quitter la scène, comme des acteurs dont on aurait fait des figurans. On n'a pas assez remarqué en France ce qui s'est passé l'année dernière à propos du renouvellement du Zollverein. L'union douanière avait été préparée par des arrangemens tendant à modifier les services des postes, des télégraphes, des chemins de fer, de la navigation, des poids, mesures et monnaies. On sentait bien dans les cours du sud que cette assimilation des organes de la vie sociale conduirait à une fusion complète. Les gouvernemens de l'Autriche, de la Bavière et du Wurtemberg faisaient obstacle au renouvellement du Zollverein; les populations, malgré leur antipathie instinctive contre la Prusse, se démenaient en sens contraire. La cour de Vienne eut seule la force de résister; les cours de Munich et de Stuttgart durent céder aux réclamations de leurs sujets. Quoi de plus naturel? Chaque région commerciale a un centre d'attraction vers lequel convergent tous les efforts. Pour l'Allemagne de l'est et du sud, les grands foyers de consommation, le courant des débouchés, sont vers le nord. Comprimées par une confédération teutonique qui serait malveillante, les populations industrielles du Wurtemberg et de la Bavière n'y tiendraient pas. Toute sorte de remuemens instinctifs les feraient rentrer dans le giron de la grande famille. Il est même fort douteux que les provinces allemandes de l'Autriche, celles qu'on veut bien laisser aux Habsbourg, résistent longtemps à cette attraction.

L'union germanique depuis le Jutland jusqu'à la Lorraine comprendrait 45 millions d'âmes : le Zollverein en réunit déjà 36 millions. Cette énorme agglomération de forces ne paraîtrait pas effrayante, si l'unité allemande se constituait sous des influences libérales et dans le sens qu'on voudrait voir fermement attaché au mot nationalité. Il y aurait profit pour tous, même pour la France, si l'on sentait circuler au-delà du Rhin cette vérité que les peuples n'ont aucun intérêt à se nuire, qu'avec le sentiment vrai de la liberté et le respect du droit d'autrui en toutes choses il serait indifférent que les nations juxtaposées fussent grandes ou petites, unitaires ou subdivisées. Nous n'en sommes pas là : en prenant des proportions colossales, la Prusse reste au nombre des états de l'ancien type, où une idée fausse dans une tête puissante, la visée ambitieuse d'un ministre, l'intérêt d'une coterie, le besoin d'une diversion aux démêlés intérieurs déchaînent le fléau de la guerre. M. de Bismark est la créature d'une aristocratie qui se relève d'une façon inespérée par la gloire militaire, et qui ne se fera pas faute de recourir aux mêmes moyens pour se soutenir. Il y a plus, M. de Bismark est débordé aujourd'hui par le torrent qu'il a déchaîné. Il

sera poussé par le parti de la grande Allemagne, comme Cavour a été entraîné par l'idée de la grande Italie. Le centre de gravité dans le système européen est évidemment déplacé.

Que devient la situation faite à la France? La lettre impériale lue le 12 juin devant le corps législatif prévoyait la nécessité d'un agrandissement territorial dans le cas où l'équilibre traditionnel serait rompu, en subordonnant toutefois l'extension de nos frontières au vœu librement exprimé des provinces limitrophes. Qu'arriverait-il si les pays rhénans, mis en demeure de se prononcer, émettaient un vœu défavorable à la France? Le gouvernement français suivrait-il le principe des nationalités ou la loi de l'équilibre? Dans la première hypothèse, une campagne inaugurée en haine des traités de 1815 n'aurait servi qu'à exagérer au détriment de la France les traités de 1815; si on invoquait la loi de l'équilibre, ce serait la guerre.

La France, nous a-t-on dit souvent, peut compter à l'avenir sur le concours de l'Italie. Je ne ferais pas aux Italiens l'injure d'en douter, si les peuples n'avaient à consulter que leurs sentimens; mais dans les données de la politique traditionnelle où nous sommes encore, ce qui détermine les alliances, ce sont les craintes et les besoins. Si une nation possède un cours d'eau, une voie stratégique absolument nécessaires à une nation limitrophe, il faut que la première se lie par une alliance qui tranquillise sa voisine sur l'usage du chemin ou du cours d'eau, ou bien les deux puissances nourriront une défiance qui aboutira à des hostilités et à des projets de conquête. L'Italie considère aujourd'hui le Tyrol et l'Istrie comme des portions de son patrimoine national. A ce titre, elle les réclame; mais, de l'autre côté des Alpes, cette Allemagne qui vient de se faire avec le concours des Italiens serait infirme sans de grandes issues sur l'Adriatique : elle ne se sentirait pas chez elle si les passes du Tyrol étaient possédées par une nation dont les sentimens fussent douteux. L'Italie est géographiquement un appendice de l'Allemagne; elle ne peut éviter les récriminations et peut-être un retour offensif des Allemands qu'en donnant satisfaction à ceux-ci par une alliance intime, et cette nécessité, pesant sur le cabinet de Florence, le fera incliner vers la politique qui triomphe à Berlin.

Depuis que la Russie se recueille, elle est à l'état de sphinx. Sa politique d'avenir semble une énigme qu'elle donne à deviner à l'Europe. S'est-elle refait un système depuis que tant d'événemens ont brisé les traditions de sa diplomatie? Il était de règle pour elle autrefois de mettre obstacle à l'agrandissement de la Prusse. Ce fut l'empereur Alexandre qui pesa sur les négociateurs de 1815 pour limiter les prétentions de la cour de Berlin. En 1859, aux premiers

symptômes du mouvement unitaire qui se manifesta parmi les Allemands, la Russie se mit en travers. Elle protesta contre tout changement dans les institutions germaniques, et on lit dans une dépêche du prince Gortschakof ces remarquables paroles : « La confédération germanique est une combinaison purement et exclusivement défensive; c'est à ce titre qu'elle est entrée dans le droit public européen, sur la base de traités auxquels la Russie a apposé sa signature. » Aujourd'hui la Russie se trouve en présence du fait accompli, et d'ailleurs après ce qu'on a vu en Italie, après la bataille de Sadowa, peut-on contester à la race allemande le droit de se constituer comme elle l'entend? Ajoutons que le cabinet de Berlin a été bien prévoyant, bien habile, et que M. de Bismark a ménagé de belles cartes dans son jeu. Il détient sous le nom d'un Hohenzollern la Roumanie, et il peut la livrer à la Russie, ce qui ferait faire au tsar une belle étape sur la route de Constantinople. Ce n'est pas tout. Pour la Prusse dominatrice de l'Allemagne, le duché de Posen n'est plus qu'un embarras. Elle peut le céder à la Russie ou, mieux encore, intimider celle-ci en la menaçant d'appeler à l'affranchissement toutes les parties de l'ancienne Pologne. Ce serait le coup de grâce de l'empire autrichien, dont se détacherait la Galicie. Une pareille mesure donnerait à réfléchir au tsar, d'autant plus que le rétablissement de la Pologne dans ces conditions cesserait d'être une utopie. Ce qui a empêché cette résurrection par le fait de la France, c'est qu'il aurait fallu passer incessamment sur le corps germanique pour porter secours aux Polonais, chose impossible, tandis que l'Allemagne unifiée aurait autant de facilité que d'intérêt à susciter entre elle et l'empire moscovite une nation militaire de dix millions d'âmes. Entre de telles séductions et de telles craintes, on conçoit aisément les hésitations silencieuses du gouvernement russe.

Et l'Angleterre! Elle est vraiment bien changée. Au début du siècle, elle croyait, comme tout le monde alors, que la gloire d'une nation est de régenter et d'exploiter les autres, et ses tories exagéraient cette idée à demi sauvage. Si des scènes semblables à celles auxquelles nous assistons s'étaient produites sur le continent, on aurait entendu de jeunes ministres fraîchement échappés d'Oxford ou de Cambridge, comme lord Palmerston, dire à l'Angleterre qu'elle est l'héritière légitime des puissances reines du monde, et s'écrier fièrement : *Tu regere imperio populos memento... pacisque imponere morem.* Naguère lord Palmerston, sollicité d'intervenir dans les affaires d'Amérique, ne citait plus Virgile; il répondait : « Une vieille chanson dit : Celui qui se mêle de la querelle d'autrui en sort souvent le nez cassé. »

Si l'Angleterre était encore d'humeur à se mêler de tout et à

soudoyer des coalitions comme aux jours de Pitt et de Castlereagh, il n'y aurait pas assez de malédictions contre elle, et ce serait justice; ceux qui crieraient le plus fort sont les mêmes qui disent aujourd'hui que l'Angleterre s'est laissé engourdir par le culte des intérêts matériels, et qu'elle ne compte plus. Une pareille niaiserie est affligeante, surtout quand elle se trouve dans la bouche de nos compatriotes. L'exacte vérité est qu'en Angleterre comme partout ailleurs il y a confusion et antagonisme dans les idées en matière de politique. La vieille école tory, celle qui en est encore à faire des calculs sur l'équilibre et la prépondérance, est enchantée de ce qui se passe sur le continent et ne se gêne pas pour le dire. Elle déclare qu'en laissant constituer une Allemagne qui mettrait six cent mille hommes à la disposition de la cour de Berlin, la France aura fait une excellente spéculation... pour l'Angleterre, et en effet celle-ci pourra soulager son budget en réduisant son effectif. Le torysme ne serait touché par une sorte de réminiscence qu'en ce qui concerne la Belgique et la Turquie. Une autre école, plus jeune et plus sympathique, a répudié la politique batailleuse et arrogante en honneur autrefois : elle cherche l'harmonie dans la liberté; elle n'admet plus la guerre qu'à l'état de légitime défense, et elle croit que les guerres seraient bien rares, si on ne les faisait plus qu'avec l'assentiment des peuples. C'est en ce sens qu'un des chefs de l'école économique, M. Samuel Laing, vient d'interpeller le ministre tory pour en obtenir la promesse qu'on n'interviendrait en rien dans les affaires continentales sans que le parlement eût été préalablement consulté. La majorité du peuple anglais est acquise aujourd'hui à cette doctrine pacifique. Son calme n'exclut pas la force. L'Angleterre possède des finances incomparables, un outillage industriel supérieur, ce qui est à considérer à notre époque de machinerie militaire; elle a enfin une population surabondante, organisée militairement sur une grande échelle. Ceux qui disent que l'Angleterre s'est énervée par sa réforme économique commettent une bévue qui pourrait être expiée par de dures déceptions.

En exposant les éventualités de la guerre actuelle, je n'ai pas la prétention de pénétrer l'avenir. Il s'agissait de montrer au contraire à quel point sont troublés aujourd'hui les calculs de probabilités politiques par la coexistence et la lutte de deux principes contradictoires. Il m'a paru important surtout que la valeur pratique du mot « nationalité » fût éclaircie, et voici la conclusion à laquelle je suis conduit.

Le trouble jeté dans la politique par le mot « nationalité » provient de ce qu'il est employé successivement et quelquefois simultanément avec trois significations différentes : on s'en sert pour expri-

mer un caractère extérieur et distinctif, un sentiment, un droit. — Il est ridicule de prétendre que la race est le principe et le lien des nations, que toute agglomération d'hommes a le désir et le droit de former un état à part par le seul fait qu'elle présente les caractères distinctifs d'une race. Cette hypothèse absolue ne soutient pas l'examen et n'a plus de défenseurs. — La tendance actuelle est de grouper les peuples par grandes masses géographiques en consultant autant que possible les affinités de langage et de mœurs. Il s'agit, nous dit-on, de classer définitivement l'Europe en sept ou huit grandes dominations disposées à maintenir entre elles une sorte d'équilibre par l'identité de leurs régimes et l'entente de leurs gouvernemens. Cette concentration des peuples, sous prétexte de nationalités, est une manœuvre de guerre avantageuse en certaines occasions : l'Italie lui devra son affranchissement; mais le principe des nationalités, ainsi compris et érigé en système général, exigerait une force énorme de centralisation pour contenir les peuples dans leurs cadres immuables; on aboutirait par là au despotisme militaire, et je ne vois pas ce que l'humanité y aurait gagné. — Si maintenant on ne veut voir dans le nouveau droit des gens que la faculté restituée aux peuples de se grouper en nations, de se gouverner sans pression extérieure, sans tyrannie des faits préexistans, sans autre mobile que leurs sympathies ou leurs convenances, l'invention n'est pas nouvelle : nos pères l'ont signalée en proclamant les droits de l'homme. Il faut reconnaître que, dans l'état actuel des choses, le dogme de 1789, la souveraineté du peuple, est tellement contrecarré par les faits, les traités, les préjugés populaires, les ambitions personnelles, qu'il ne pèse pas d'un bien grand poids dans la politique; mais en même temps on doit constater qu'une évolution dans l'économie sociale, fondamentale, irrésistible, transforme les milieux de la politique, et tend envers et contre tous à faire de l'utopie de 1789 une réalité.

Les gens accoutumés au maniement des affaires positives trouveront peut-être ces distinctions bien subtiles; il leur répugnera d'y appliquer leurs pensées : ce serait un tort. Quand un mot, futile et indéfinissable en apparence, ébranle le monde, c'est qu'il y a sous ce mot une idée, un sentiment, une force motrice. Il me semble urgent que les hommes éclairés se fassent une opinion nette et précise sur la doctrine des nationalités; c'est le moyen de prévenir l'abus qu'on en pourrait faire aujourd'hui, et de hâter l'avénement de cette phase sociale où les mots « nationalité » et « liberté » seront synonymes.

ANDRÉ COCHUT.

LE CHÊNE

ESSAI DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE

Parmi les définitions difficiles, il en est une qui, au plus haut degré ardue et complexe, défie depuis des siècles savans et philosophes : c'est celle de la vie. Qu'est la vie et d'où vient-elle? — Les uns ne la considèrent que comme un principe, les autres ne voient en elle qu'un résultat, et si l'on songe d'une part qu'elle embrasse les deux règnes organiques, et de l'autre qu'elle se modifie dans chacun d'eux, sinon comme cause première, du moins comme manifestation, on pourra se faire une idée de la difficulté qu'éprouvent ceux qui voudraient, en une formule générale, résumer d'une façon tout à la fois concise et complète les innombrables données de ce problème.

Ce problème paraît double, en ce sens qu'il y a une vie végétale, et une vie animale; ce n'est là qu'une simple apparence. Depuis le jour où, grâce au microscope, l'organographie végétale fut révélée, et la physiologie végétale fondée, on découvrit entre celle-ci et la physiologie animale de frappantes analogies. Les deux sciences s'appuient l'une sur l'autre et se complètent l'une par l'autre. De cette alliance féconde naît une science plus vaste, une physiologie générale, qui nous enseigne que la vie est une et que les mêmes principes la régissent depuis ses manifestations les plus humbles jusqu'à son plus haut point d'épanouissement. Nulle transition brusque, ainsi que le disait Linné. La cellule végétale est exactement semblable à la cellule animale. Elle se développe comme celle-ci, obéit aux mêmes influences physiques, procréant en elle et autour d'elle ces éternels premiers élémens où se rallume incessamment la vie. Ainsi se trouve confirmée la loi de solidarité qui relie les uns aux autres tous les êtres vivans de la création; mais

pour bien comprendre cette solidarité, pour la saisir dans son ensemble, c'est aux origines qu'il faut remonter, et étudier la plante, qui est comme l'essai de la nature, l'ébauche de l'organisme, le véritable prodrome de la vie universelle. C'est dans cet esprit qu'a été tentée l'étude qu'on va lire c'est-à-dire l'histoire d'un seul arbre, d'un chêne, choisi comme type de tout un embranchement (1), dont nous allons raconter la naissance, le développement et la mort.

La vie végétale, qui paraît si simple au premier abord, est cependant très complexe. Cette complexité provient de ce que chez elle, comme dans le règne animal, se manifeste le phénomène remarquable de la synthèse de vies particulières dont le groupement simule un tout individuel. La vie végétale en effet s'offre sous deux formes spéciales qui, au point de vue de la physiologie, présentent une importance de premier ordre. Ces deux formes sont la vie isolée (2) et la vie agglomérée.

La vie isolée est relativement représentée par la plante annuelle dont tous les organes concourent à la constitution d'une seule individualité. Un liseron par exemple et un haricot, qui naissent et meurent dans l'espace d'une saison, peuvent donner l'idée de ces plantes dont la végétation à cycle borné condense dans une période fixe le développement de toutes les énergies vitales, tandis que les plantes vivaces, telles qu'un rosier ou un chêne, figurent une autre classe de végétaux dont l'ensemble cache, sous une apparente unité, l'agglomération d'innombrables plantes annuelles qui se développent chaque année sur les couches superposées des végétations précédentes. Un arbre au printemps n'est pas un simple végétal, c'est un groupe de végétaux amoncelés sur lequel se répand chaque année une sorte d'alluvion de séve émergeante, fournissant à tout un peuple de jeunes rameaux un héritage de vie que ceux-ci transmettront à leur tour à une génération nouvelle.

Or dans ce groupement d'existences distinctes, dans cette super-

(1) Le règne végétal tout entier se divise en deux vastes embranchemens : les *phanérogames* et les *cryptogames*. Les phanérogames, ainsi que le nom l'indique, sont des végétaux à fructification visible, tels que la plupart de ceux qui nous entourent (chêne, rosier, renoncule, etc.). Aux cryptogames (mot qui signifie littéralement « noces cachées ») appartiennent des végétaux d'un ordre inférieur et dont la fructification est invisible ou peu apparente, tels que les champignons, les mousses et les algues.

(2) Pour la vie isolée elle-même, nous aurions des réserves à faire. Tous les lecteurs de la *Revue* se rappellent l'étude si remarquable de M. Claude Bernard sur *le Curare*, livraison du 1er septembre 1864, où le savant physiologiste établit que « l'organisme animal n'est qu'un agrégat d'élémens organiques, ou mieux d'organismes élémentaires innombrables, véritables infusoires qui vivent, meurent et se renouvellent chacun à sa manière. » Eh bien ! il en est de même, à un plus haut degré encore, dans le règne végétal. Dans la plante la plus simple, il est une foule d'organes qui, juxtaposés, vivent incontestablement d'une vie indépendante.

position de végétaux qui, pour être attachés à leurs devanciers, n'en vivent pas moins d'une vie indépendante, où chercher l'individualité végétale, où retrouver cette unité du principe vital que fait naître la notion d'individualité? La plante est une multitude, a dit Engelmann. Il faut donc, au milieu de cette multitude, de cette juxtaposition d'êtres vivans, éliminer, choisir, remonter d'organe en organe et chercher à l'origine de la vie végétale celui d'entre eux d'où paraît jaillir la première virtualité d'émission.

La solution de ce curieux problème a de tout temps préoccupé les botanistes philosophes. A travers mille oscillations et mille hypothèses, on le retrouve de toutes parts, chacun ayant fourni son idée ou le résultat de ses expériences sur cet organe élémentaire, sur ce principe premier d'où découle toute vie. Pour Goethe, c'est la feuille; pour Turpin, la cellule; pour d'autres, ce sont les pétales, les étamines ou les ovaires. Toute la série des organes est ainsi mise en réquisition. On s'accorde généralement aujourd'hui à dire que ce sont les gemmes ou bourgeons.

Cette dernière hypothèse n'est pas nouvelle : Hippocrate, avec la prescience du génie, affirmait, il y a plus de deux mille ans, que « le scion est comme un petit arbre; » mais cette idée s'était perdue comme tant d'autres qu'il a fallu retrouver périodiquement, et l'on peut considérer comme véritablement nouvelle la découverte qu'en ont faite les botanistes modernes. Ce serait, d'après eux, le *phyton* ou le *phytogène* qui serait l'individu végétal, c'est-à-dire ce corps qui, selon les circonstances diverses de chaleur, d'humidité, et surtout de situation, forme les bourgeons et se développe en un organe quelconque; c'est là le centre vital, la source originaire.

Dans cette agglomération de matière organisée qui constitue ce que l'on appelle un gros arbre, ce phytogène est donc l'élément qui renferme toutes les forces plastiques capables de reproduire et de transmettre la vie, celui qui virtuellement contient tout l'arbre. La plante n'a nullement été créé pour la formation du ligneux; cette accumulation, bien qu'elle réponde directement à nos vues utilitaires et aux besoins de l'industrie, est physiologiquement un résultat secondaire. Le ligneux est formé par les excrétions de la plante, qui réserve tous ses sucs élaborés et toutes ses énergies créatrices pour la reproduction de l'être qui doit survivre et assurer l'avenir. Les couches anciennes n'ont qu'un rôle tout passif; elles servent de support aux générations nouvelles, elles leur fournissent abri, protection et nourriture, comme un véritable terrain d'où émergent périodiquement les bourgeons nouveau-nés, de telle sorte que l'on peut répéter avec Dupont de Nemours que la plante n'est qu'un polypier aérien qui, par l'amoncellement annuel de ses débris organiques, nous rappelle ces autres polypiers du règne supérieur

dont les restes couronnent les îles et servent de base aux continens de formation nouvelle. Chaque organe jouit dans ce vaste ensemble d'une vie à part, chacun d'eux peut avoir une respiration distincte et une espèce de circulation spéciale; il n'est pas jusqu'à la dernière cellule qui ne s'isole de l'existence générale par des phénomènes physiologiques qui lui sont propres.

Toutefois n'exagérons rien, et ne scindons point par une analyse excessive les grandes et merveilleuses synthèses que la nature maintient avec un soin jaloux. Distinguons dans le polypier végétal ce que l'organographie nous autorise à distinguer, mais n'oublions pas qu'une vie commune anime la confédération tout entière. Au travers de ces tissus annuellement accumulés par chaque assise périodique, il se fait un appel général de fluides ou de sucs et comme une vibration harmonique, mettant en œuvre toutes les lois physiques qui, sous les noms généraux de pesanteur, d'attraction, de capillarité, d'endosmose et de dynamique vitale, cachent les admirables mystères dont s'occupe la physiologie. Si donc l'unité manque au point de vue de l'organisme général, elle demeure entière en ce qui concerne l'équilibre des forces et la solidarité des élémens vitaux. Ceux-ci concourent tous à la nutrition comme à la reproduction de la plante, et depuis la racine, qui fournit les véhicules aqueux et les alimens minéraux, jusqu'aux feuilles, où s'opère, par une véritable respiration, la transformation chimique des fluides aériformes, s'accomplissent incessamment les phénomènes généraux de la vie agglomérée.

I.

Un gland est tombé à terre il y a cinq cents ans environ. Jeté par un coup de vent dans la poussière, il y attendit quelque temps la pluie, puis un rayon de soleil. La pluie tomba, les rayons percèrent les nuages, et, dans la fange tiède où l'avait enseveli le pied distrait d'un passant ou le coup de bec d'un oiseau, commencèrent une série de phénomènes curieux entre tous, ceux de la germination.

Il s'offre ici un premier sujet de réflexion. Les origines de la vie, partout inconnues, incompréhensibles, nous attirent par le mystère même dont elles s'enveloppent. L'œuf, la graine, plus haut encore la cellule, cet élément primaire de tout être vivant, retiennent penchés sur l'énigme de leur nature le poète, le savant et le philosophe. A quelque école que l'on appartienne, quelque système que l'on adopte, il est, dans la transition de la préexistence embryonnaire à la naissance ou vie formulée, un abîme de questions auxquelles la science ne peut répondre; elle a fait néanmoins une dé-

couverte importante : l'analogie entre la graine et l'œuf comme composition chimique et comme fonctions. Une graine est un œuf végétal; les physiologistes ont trouvé dans certaines semences de l'*albumen* — correspondant au blanc de l'œuf, — et du *vitellus* — correspondant au jaune. C'est de ce vitellus, tissu microscopique contenu dans le sac embryonnaire, que jaillit une vie nouvelle sous l'influence de l'incubation. Cette incubation, multiple dans ses résultats, est une dans sa cause effective. Ici elle a lieu dans les flancs du mammifère, là sous l'aile de l'oiseau, ailleurs dans le terrain qu'échauffe le soleil, mais partout, dans la graine comme dans l'œuf, comme dans les premières cellules du fœtus, se produisent des phénomènes analogues. Au centre des inertes tissus de l'embryon végétal, qui en certaines circonstances eussent pu garder pendant des années, des siècles même, la faculté germinative, s'éveille une puissance, commence une évolution. Suivant l'universelle loi de transmission et de métamorphose qui préside à la conservation de tant de races vivantes, une étincelle de vie échappée à la plante mère s'est incorporée dans l'embryon, y a condensé on ne sait quelles vertus organiques dans une matière restreinte jusqu'à l'infinie petitesse, si bien que tout un chêne, ainsi qu'on l'a si souvent répété, sommeille virtuellement dans le gland.

Comment en est-il sorti? Il faut remonter bien loin pour le découvrir, ce chêne, car c'est au milieu des tissus mêmes de la semence qu'il nous faut aller chercher cette fameuse première cellule vivante du sein de laquelle est issu ce colosse de cinq siècles qui superpose par étages les opulens massifs de sa puissante ramure. Cette cellule, que l'on a nommée vésicule embryonnaire, et qui primitivement était formée d'une matière granuleuse, s'est remplie peu à peu de nouvelles cellules internes qui, par segmentations successives, ont fini par former un petit cône lisse, arrondi et mamelonné. C'est alors que dans ce cône s'est accomplie une merveilleuse multiplication de forces. D'une unité primitive sont sortis des élémens divers. Au milieu de ce gland, dont toutes les cellules sont parfaitement identiques en apparence, il s'opère une disjonction, une sorte de bifurcation, dont le résultat immédiat est la formation d'un double courant de vie. L'un monte vers l'atmosphère tandis que l'autre s'enfonce dans les profondeurs du sol. Au premier de ces courans appartiendra la tige, au second la racine. Des deux côtés du gland étaient les rudimens des deux premières feuilles, qu'on appelle cotylédonaires; au milieu était la gemmule, c'est-à-dire le germe, au-dessous une partie amincie qui a servi d'élémens communs à la tigelle et à la radicule. Le tout constituait une plantule, c'est-à-dire la miniature même du chêne. Eh bien! cette plantule, la voici entièrement formée. Le tissu cellulaire s'est or-

ganisé : toutes les utricules, s'acquittant chacune de ses fonctions spéciales, sont entrées dans l'évolution vitale. Sous l'influence de cette force plastique qui de la plus infime molécule s'étend jusqu'à l'organisation des sphères au sein des nébuleuses, elles se sont mises les unes à remplir leur propre cavité de substances nutritives, les autres à s'allonger en vaisseaux tubulaires, celles-ci à monter dans la tigelle, celles-là à descendre dans la radicule, de telle sorte que de part et d'autre d'une ligne interne de démarcation se sont groupés les élémens constitutifs des deux grands systèmes dont se compose tout végétal.

Cette ligne de démarcation, cette surface mathématique plutôt, que Lamarck désigna par l'expression de nœud vital, s'appelle aujourd'hui le *collet de la racine*. C'est là la double base des deux systèmes axillaires dont il vient d'être question, et qui, semblables à deux pyramides allongées et symétriques, s'étendent l'un dans l'atmosphère, où il représente la partie aérienne, l'autre dans le sol, où il constitue la partie radiculaire. Chacune de ces pyramides a son chemin tout tracé et obéit à une tendance dont rien ne peut vaincre ni déjouer la loi impérieuse. Autant l'une met d'obstination à descendre dans la terre, vers l'obscurité, autant l'autre en met à s'élancer vers le zénith et la lumière. Parties analogues d'un même axe végétal et l'on pourrait presque dire d'une sorte de colonne vertébrale, elles n'ont de véritablement distinct que la tendance qui les entraîne vers deux directions opposées.

Mais il faut vivre, c'est-à-dire manger, et c'est pour cela que la radicule est sortie la première du gland. De son enveloppe ramollie, puis déchirée par suite du gonflement des tissus intérieurs, elle s'est échappée avide, impatiente de vivre. Crochue, d'un blanc jaunâtre, recouverte d'un léger duvet et coiffée d'une enveloppe protectrice, sorte de capuchon appelé *piléorhize*, elle s'est immédiatement dirigée vers la terre. Bientôt cependant son aspect se modifie; tandis que son extrémité s'allonge et que la base se revêt d'une coloration plus foncée, elle perd une partie des sucs aqueux qui la rendaient blanche et molle, ses poils se dessèchent, de nouvelles papilles recouvrent son épiderme d'innombrables suçoirs; de jeunes racines, armées de spongioles, s'en vont de toutes parts aux provisions. Rien ne saurait donner idée d'une aussi précoce voracité. Ce n'est pas pour elles-mêmes au reste que les radicules se mettent si avidement en quête, c'est pour la tigelle, qui de son côté monte affamée, réclamant à la terre et à l'air de l'eau, des sucs, des gaz.

Toutefois comment s'y prendre? Ni l'atmosphère, ni le sol ne peuvent spontanément répondre à ces exigences. Pour vivre d'une vie complète et soudaine, la plantule devrait puiser dans l'une et

dans l'autre, aspirer là-haut des fluides aériformes, pomper là-bas des alimens plus substantiels : il lui faudrait des feuilles et des racines, et c'est à peine si ses racines ont pu s'enfoncer dans la terre, c'est à peine surtout si l'extrémité de sa tigelle a commencé à verdir au contact de l'atmosphère. La situation de notre petit chêne serait donc fort précaire, si la nature n'avait pourvu au danger de ce moment critique par le plus merveilleux des expédiens. Le règne végétal en effet possède comme le règne animal sa phase d'allaitement : c'est la phase cotylédonaire. De part et d'autre de la plantule sont deux réservoirs, deux vases, deux écuelles, si l'on veut (c'est même le sens exact du mot *cotylédon*), que remplit une substance albumineuse. Cette substance, d'abord dure, se ramollit bien vite sous l'influence de l'humidité; elle fait plus, elle se liquéfie par suite d'une décomposition chimique que provoque la germination, et c'est dans cet état de liquéfaction presque complète qu'elle est absorbée par le jeune chêne. Chacune des moitiés du gland n'est donc pas autre chose qu'une véritable nourrice du petit arbre qui, allaité de la sorte pendant quelques jours, se développera promptement et trouvera, grâce à ses racines plus robustes et à ses feuilles nouvellement formées, la force de pourvoir à ses besoins croissans en mettant désormais à contribution le sol et l'atmosphère.

Que vient-il de se passer dans cette tigelle qui, sevrée de sa vie cotylédonaire, commence à vivre de la grande vie atmosphérique? Une première observation à faire, c'est qu'elle a verdi à son extrémité supérieure, tandis que la partie inférieure est demeurée blanchâtre. Eh bien! il a été prouvé que ces parties blanches exhalent de l'acide carbonique pendant la germination. Or qu'est-ce qu'exhaler de l'acide carbonique? C'est brûler. Une combustion a lieu en effet, combustion des élémens hydrocarbonés dont se compose l'albumine, à tel point qu'il s'opère parfois autour de la graine en germination un dégagement de calorique. Voici donc la partie inférieure qui dégage de l'acide carbonique; mais il est reconnu d'un autre côté que la partie supérieure verte a le pouvoir de s'assimiler le carbone de l'atmosphère et d'exhaler de l'oxygène. On trouve donc en présence dans la plantule deux forces opposées, l'une tendant à enlever du carbone à la semence, et l'autre contribuant à lui en fournir. Ce phénomène est l'un des plus remarquables de ceux qui s'accomplissent pendant l'acte de la germination. Tandis que la partie supérieure respire déjà de la même façon que le végétal adulte, la respiration de la racine se rapproche de celle des animaux. Ces modes divers par lesquels se manifeste la vie du végétal nouveau-né semblent témoigner, sinon de sa double nature, du moins d'une sorte d'oscillation entre deux manières d'être fort

distinctes; ils nous montrent tout au moins l'antagonisme de deux forces antithétiques, ils confirment cette loi bien connue de la nutrition et de la vie chez les êtres organisés, loi que résume toujours l'opposition de deux mouvemens inverses, quoique simultanés, l'un d'assimilation, l'autre de dissociation, l'un d'absorption, l'autre d'exhalation.

Voici donc la plantule respirant par sa partie verte, c'est-à-dire par des feuilles qui, fort petites et chiffonnées tout d'abord, s'étalent bientôt dans l'air, y accomplissent leurs fonctions et participent à tous les priviléges de la vie atmosphérique. Nous n'avions tout à l'heure sous les yeux qu'un phyton, alors que, simple ébauche végétale, la plantule ne se distinguait de la matière environnante que par les virtualités dont elle était douée; maintenant nous avons une plante qui, sevrée de son alimentation cotylédonaire, puise dans le sol et dans l'atmosphère les sucs, les minéraux et les gaz dont elle se nourrira désormais. Toutefois, avant de suivre dans l'atmosphère cette tige qui vient d'en prendre possession, demeurons un moment dans ces régions ténébreuses où la racine va se développer et former par ses ramifications innombrables une tête souterraine analogue à la cime qui, dans l'espace, élargira son dôme par la multiplication annuelle des rameaux et des feuilles. La partie de la plante qui s'enfonce dans la terre constitue la *souche* en langage botanique; c'est le prolongement inférieur de la tige. La racine ou plutôt les racines sont les organes latéraux ou appendiculaires qui émanent de la souche et de ses principales ramifications sous la forme de fibres plus ou moins grêles et allongées. Ces fibres cylindriques, simples ou rameuses, et que termine une extrémité arrondie et poreuse appelée *spongiole*, forment par leur agglomération le *chevelu* de la racine, et représentent exactement le feuillage aérien par la disposition générale comme par le renouvellement périodique.

La racine de l'arbre, tout à la fois patte et suçoir, étend et multiplie ses ramifications, qui, par leurs étreintes, consolident la tige dans le sol et y pompent des principes de nutrition rendus assimilables par le véhicule universel de la création, l'eau. Au moyen de leurs spongioles et des cellules perméables dont se composent leurs tissus, les racines absorbent des liquides qui, chargés d'acide carbonique, d'ammoniaque et de substances minérales dissoutes, fournissent aux cellules et aux tubes vasculaires de la plante des combinaisons azotées, des décompositions d'élémens terreux ou métalliques, des principes hydrocarbonés et des matières salines. Ces divers matériaux inorganiques, qui, par suite de curieux phénomènes de chimie végétale, sont assimilés par les tissus et deviennent ainsi des élémens de vie organique, s'élèvent dans

les canaux de la tige, entraînés par un liquide dont le rôle et l'importance capitale sont connus de tous, la *séve*.

Cette séve, comment monte-t-elle? A cette question, l'une des plus complexes de la botanique, les physiologistes répondent par diverses hypothèses. On pense que la séve monte par endosmose, par capillarité, ou par suite de l'attraction qu'exercent d'en haut les organes d'exhalation. L'endosmose consiste dans l'attraction exercée sur un liquide par un autre liquide plus dense que le premier. De l'eau gommée renfermée dans une vessie que l'on plonge dans de l'eau pure attire cette dernière et la fait pénétrer dans la dissolution de gomme. Là est tout le phénomène. Or les tissus végétaux se composent primitivement de cellules contiguës; plus tard ces cellules superposées produisent, par la destruction des parois intermédiaires, des tubes ou vaisseaux; ces tubes enfin, en se desséchant et en s'engorgeant, finissent par former des fibres ligneuses ou du bois. On comprend dès lors quel rôle jouera l'endosmose dans le tissu cellulaire. La densité des liquides renfermés dans les cellules croissant à mesure qu'ils s'élèvent sur la tige, il en résultera nécessairement que les molécules d'eau à peu près limpides que fournissent les racines seront forcées de monter de cellule en cellule en raison de leur densité. Voilà pour l'endosmose. Quant à la capillarité, tout le monde sait qu'un tube étroit, d'un diamètre capillaire (*capillus*, cheveu), a la propriété de faire monter entre ses parois les liquides dans lesquels il plonge par sa base. Qu'on applique aux tubes vasculaires formés par l'agglomération des cellules cette propriété des tubes capillaires, et on comprendra que l'ascension de la séve, que se transmettent l'une à l'autre les cellules adjacentes, sera singulièrement favorisée par la forme même des tubes de ce tissu. L'équilibre de densité finit néanmoins par se faire dans les parties liquides du végétal, et le mouvement continue malgré cela, la séve monte toujours. La capillarité seule est impuissante pour expliquer ce phénomène, c'est à la troisième hypothèse qu'il faut recourir, c'est-à-dire à l'attraction qu'exercent les bourgeons, les feuilles et même l'écorce des jeunes rameaux. Il arrive en effet que toutes ces parties vertes deviennent, à cause des innombrables pores dont leur épiderme est perforé, le siége d'une évaporation considérable. De là résultent d'une part un épaississement du liquide des cellules qui redouble l'activité de l'endosmo de l'autre la formation de vides qui, aussitôt comblés par une quantité proportionnelle de séve enlevée à la tige, déterminent de proche en proche un flux ascensionnel, aux exigences duquel doit subvenir la racine par une nouvelle et énergique succion des liquides souterrains.

Est-ce bien tout maintenant, et ces trois hypothèses suffiront-

elles? Pas encore. Outre l'endosmose, outre la capillarité, outre l'attraction des parties vertes, il doit y avoir, il y a de plus à coup sûr une force que l'on appellera, si l'on veut, dynamique vitale, — force mystérieuse dont l'intensité, bien qu'imparfaitement connue, se manifeste dans tous les phénomènes d'organisation, et vient par d'incontestables influences faire l'appoint aux causes physiquement appréciables en complétant et en rendant féconde l'harmonie des divers élémens que la vie fait mouvoir. C'est donc par le concours simultané de ces diverses forces, — endosmose, capillarité, attraction des parties vertes, dynamique vitale, — que s'opère périodiquement l'ascension de la séve dans la tige du chêne, de telle sorte que si notre regard, perçant la dure écorce, la couche libérienne, et les premières zones d'aubier, pouvait pénétrer dans l'intérieur, nous verrions au printemps, dans ce tronc massif et inerte en apparence, des millions de cellules et de tubes qui, travaillant chacun dans la sphère de ses attributions, pompent, attirent, distillent, transmettent, et contribuent respectivement à l'œuvre immense de la circulation végétale.

La séve circule; donc, après être montée, il faut qu'elle descende. Enrichie de toutes les matières qu'elle a dissoutes et s'est incorporées dans son trajet ascensionnel, elle est arrivée jusqu'aux surfaces supérieures, et, grâce à la porosité de ces surfaces, se trouve en contact immédiat avec l'air atmosphérique. Là s'accomplissent des phénomènes de haute chimie végétale. Sous l'influence d'une véritable respiration, la séve change de nature, devient *séve élaborée* ou *descendante*, puis, complétement organisée, opère une marche rétrograde. Elle est montée par les tissus internes du tronc, elle descend au travers des tissus de la surface, c'est-à-dire entre le bois et l'écorce, et y dépose, sous le nom de *cambium*, des amas de matières qui, mises en œuvre par les forces plastiques de la végétation, deviennent les élémens de deux nouvelles couches annuelles, l'une de bois, l'autre d'écorce. Partie de la racine, la séve revient à la racine, et c'est ainsi que s'accomplit ce que l'on est convenu d'appeler la *circulation végétale*.

Nous avons laissé la tigelle frêle et à peine sevrée au sortir de la phase cotylédonaire; il est temps d'y revenir. Des changemens anatomiques se sont opérés dans le tissu même. Du collet de la racine, dont on connaît maintenant l'importance organique, sont partis deux courans de vie, deux émissions de faisceaux qui, par suite d'une transformation du tissu cellulaire, s'allongent, les uns de haut en bas, les autres en sens contraire. Après l'hiver et le temps d'arrêt qui l'accompagne recommencent les mêmes phénomènes. Sur l'axe qui persiste se forment des bourgeons d'où s'élancent des rameaux et des branches. En même temps qu'il s'allonge ainsi par

le développement de son bourgeon terminal, l'axe primitif s'accroît en épaisseur. Sur une coupe transversale, on voit qu'il s'est produit une couche de bois à l'extérieur des faisceaux ligneux et une couche corticale à l'intérieur de l'écorce de première année. Mêmes productions l'année suivante. Nous pourrions suivre ainsi le développement de la tige pendant des siècles, et nous verrions que chaque année chaque axe antérieurement formé s'accroît d'une couche ligneuse et d'une couche corticale. Maintenant comment ces couches se forment-elles périodiquement? Question grave, et l'une des plus controversées de la physiologie végétale. Il faut se résumer toutefois et dire que c'est à la séve descendante que l'on attribue la formation de cette couche nouvelle qui, chaque année, au printemps, vient s'interposer entre le corps ligneux et les couches corticales. De cette séve élaborée, de ce cambium, de ce liquide générateur résultent donc deux zones de formation nouvelle qui s'organisent moléculairement, de proche en proche et de haut en bas, en deux étuis coniques, dont l'un entoure la partie ligneuse déjà formée, tandis que l'autre, qui lui est contigu, bien que d'une nature un peu différente, s'adapte par sa partie convexe aux couches préexistantes de l'enveloppe corticale.

Ce végétal que l'on a vu germer, sortir de terre et pousser sa tige dans l'atmosphère, va désormais passer de l'unité à la pluralité. Sur cette base va s'élever l'édifice. A cette plante annuelle vont s'ajouter, par le phénomène de la ramification, d'autres plantes, puis d'autres encore, véritables assises de notre polypier végétal, qui, s'il est semblable sous certains rapports aux polypiers du règne animal, s'en distingue par ce fait remarquable, qu'une solidarité complète rattache à l'existence de chaque végétation partielle celle du tronc qui la supporte et la nourrit. Ce tronc en effet, bien supérieur à celui du polypier animal, subit pour son propre compte l'influence régénératrice du printemps. Une séve commune circule dans toutes les parties de l'arbre, et si la vie se manifeste d'une manière particulièrement sensible par l'expansion des bourgeons, des rameaux et des feuilles, n'oublions pas que cette séve, à laquelle sont dues les opulentes décorations du dehors, est aussi celle qui enveloppe d'une couche nouvelle la partie fixe de l'édifice aérien.

L'élément du développement végétal est le *bourgeon*. C'est par le bourgeon que s'accomplit l'œuvre de multiplication des rameaux. Les bourgeons, qui sont de véritables embryons fixes, poussent donc sur les branches déjà formées. Là, d'un point microscopique s'élève une plante nouvelle peu différente de celle qui, en contact immédiat avec la terre, lui transmet les sucs nutritifs qu'elle-même y puise au moyen de ses racines. De ce bourgeon du chêne, que

protége pendant l'hiver une enveloppe d'écailles brunes et que constituent pendant la phase appelée *préfoliation* de petites feuilles pliées en deux moitiés par leur nervure médiane, vont sortir ces feuilles mêmes du milieu desquelles s'élèvera une tigelle qui plus tard s'appellera rameau et plus tard encore s'appellera branche. Ces bourgeons sont axillaires ou terminaux. Dans le premier cas, c'est la bifurcation de la tige qu'ils amènent; dans le second, c'est le prolongement qu'ils effectuent.

La feuille, cet élément essentiel de toute expression végétale, et que certains botanistes ont considérée comme le résumé du végétal tout entier, est l'organe appendiculaire qui naît sur la tige et les rameaux par suite du développement des bourgeons. C'est cet organe plane, vert et membraneux, suspendu à l'extrémité d'une tigelle plus ou moins allongée appelée *pétiole*, qui donne à l'arbre sa physionomie d'été. Tout le monde peut comprendre ce qu'est le pétiole au point de vue anatomique : c'est le faisceau resserré des nervures mêmes de la feuille qui divergent à sa base et constituent cette charpente de fibres entre les nervures de laquelle s'étale la partie verte du limbe. Remarquons en passant que la matière verte des feuilles contient du fer comme le sang des animaux, qu'une feuille étiolée n'est pas sans analogie avec les chlorotiques, et que, sous l'action des rayons lumineux, elle récupère son fer, qui de nouveau est assimilé par ses tissus.

L'épiderme des feuilles présente un nombre considérable de *stomates* (petites bouches) qui, particulièrement nombreux chez les grands végétaux à la face inférieure de la feuille, se trouvent en communication directe avec des lacunes ou poches aériennes qui abondent dans les tissus. Ainsi constituées, les feuilles sont les organes de la respiration chez les végétaux. La séve de ceux-ci, analogue à notre sang, a besoin d'être mise en contact avec l'atmosphère pour se convertir en fluide nutritif, et c'est dans les feuilles que s'opère ce contact. Il s'opère ailleurs encore : les jeunes rameaux, les écailles, les sépales du calice, toutes les parties vertes en un mot concourent à l'accomplissement de cette fonction supérieure, dont le double résultat est l'absorption de l'acide carbonique contenu dans l'air en même temps que la décomposition de cet acide sous l'influence de la lumière du soleil. Par suite de cette réduction de l'acide carbonique, le carbone se fixe dans la plante, tandis qu'une partie de l'oxygène est exhalée dans l'atmosphère.

Inspiration d'acide carbonique et expiration d'oxygène, tels seraient donc les deux actes principaux de la respiration végétale. Toutefois ces divers phénomènes ne s'accomplissent pas indifféremment et en toutes circonstances. Il leur faut pour condition indispensable l'action directe des rayons solaires. Dans l'obscurité

se manifestent des phénomènes contraires. De là il résulte que la respiration végétale offre avec celle des animaux plus d'analogie qu'on n'était tout d'abord disposé à l'admettre, puisque, comme celle-ci, elle consiste en certains cas dans l'absorption de l'oxygène et dans la formation de l'acide carbonique. Il y a cependant entre ces deux respirations des différences essentielles. D'abord la plante produit de l'acide carbonique, non pour le renvoyer dans l'atmosphère, comme le fait l'animal, mais pour le tenir plutôt en réserve jusqu'à ce qu'intervienne de nouveau l'influence de la lumière; d'un autre côté, il faut faire la part des transitions qui ménagent tant de nuances : entre les deux extrêmes, la lumière directe et l'obscurité profonde, il existe une dégradation proportionnelle dans l'intensité des phénomènes respiratoires. On comprend sans commentaires l'importance de ces divers résultats. L'assainissement de l'atmosphère, la formation du bois (1) sont dus en définitive à ces minces membranes vertes, à ces feuilles qui semblent n'être à la cime du chêne qu'un ornement de luxe, un appendice d'importance secondaire.

Un dernier mot sur la feuille, dont on vient de voir l'action si utile et si complexe. La feuille n'est pas seulement un organe respiratoire; elle a un autre rôle qui, pour n'être pas nettement défini, n'en occupe pas moins sa place dans la série des problèmes si curieux dont s'occupe la philosophie botanique. Il existe entre les deux élémens constitutifs de la plante, la tige et la feuille, une sorte d'antagonisme. Qu'est-ce en effet que la tige, sinon l'expression de l'élancement? Cette force ascensionnelle, qui lui est inhérente dès son apparition, semble augmenter encore d'intensité à mesure qu'elle s'élève, de telle sorte qu'absolument parlant la tige n'a pas d'arrêt nécessaire. Indéfiniment elle monterait vers le zénith et vers la lumière, si un obstacle, un organe de limitation ne venait enrayer ce besoin d'expansion. Cet organe de limitation, ce point d'arrêt, c'est la feuille. Voyez pousser une tige vivace, elle monte verticalement sans doute d'une manière générale; mais en détail elle forme une série d'inflexions. Limitée à droite, limitée à gauche par ces appendices latéraux qui usent sa force et entravent son essor, elle semble fuir de bourgeon en bourgeon, s'échapper de feuille en feuille, jusqu'à ce qu'elle s'arrête enfin, épuisée par cette feuille tenace qui triomphe de sa force d'expansion, forme la cime de l'arbre et couronne enfin de ses vertes membranes le sommet de tous les rameaux vaincus.

Montons maintenant avec la tige jusqu'à ce dernier rameau, ce

(1) Grâce à la formation du bois, nous possédons une source de chaleur produite par la chaleur solaire. Surprenante transformation par laquelle la chaleur solaire se trouve pour ainsi dire emmagasinée dans les tissus végétaux!

dernier pédoncule, que termine un ensemble d'organes nouveaux : c'est la fleur. Encore ici on retrouve la feuille. La fleur en effet n'est que l'agrégation de quelques feuilles modifiées; elle est généralement composée de quatre verticilles dont le premier est un anneau de feuilles calicinales (*calice*), le second une rangée circulaire de feuilles corollines (*corolle*), le troisième un groupe arrondi de feuilles polliniques (*étamines*), et le quatrième, le dernier, une agglomération de feuilles carpellaires (*pistil*). A la base du pistil, dont la partie allongée s'appelle *style*, s'arrondit l'*ovaire*; dans cet ovaire sont contenus les *ovules*, qui eux-mêmes renferment des germes; ces germes deviennent des *embryons* lorsqu'ils ont été fécondés par la poussière échappée aux étamines ou feuilles polliniques. Cette poussière, c'est le *pollen*, qui, à l'heure de la fécondation, s'échappe des *anthères* (ou têtes d'étamines) et tombe sur le *stigmate* (ou tête du style), alors particulièrement humide et gommeux. A ce contact, qui provoque un gonflement presque subit dans le grain du pollen, s'opère en celui-ci un phénomène spécial. Des deux membranes qui le composent, l'une, la membrane extérieure, se rompt en un point aminci et livre passage à la membrane interne, qui, plus élastique, franchit la déchirure, s'allonge en un tube filiforme appelé *boyau pollinique*, et pénètre jusque dans l'ovaire, où se trouve le sac embryonnaire. Dans ce sac sont deux ou trois vésicules formant une petite masse arrondie et visqueuse. C'est vers ces vésicules que s'avance l'extrémité du tube pollinique, qui, par un contact dont personne encore n'a su expliquer la mystérieuse influence fécondante, donne lieu à l'organisation de la première cellule de l'embryon nouveau-né.

Après la fécondation, l'ovaire devient le fruit, et le fruit est ce gland même dont nous avons étudié l'évolution première au milieu des phénomènes de la germination. Voilà le cycle entièrement accompli. Sortie de l'embryon d'une graine, la plante produit de nouvelles semences d'où émergeront des germes nouveaux. Du fruit qui meurt quand sa tâche de maturation est accomplie, ces germes s'échappent en se dépouillant de toutes les enveloppes dont les avait entourés la végétation précédente. C'est bien véritablement une existence qui jaillit d'une sorte de sépulcre, c'est une palingénésie dont les oscillations rentrent dans la loi générale qui fait mourir pour faire aussi renaître. Et c'est ainsi que cheminent la vie et la mort, ces deux sœurs qui, la main dans la main, descendent ensemble le cours des âges, traçant de grands sillons où sur chacune des tombes s'épanouit la fleur de la résurrection.

Voilà donc le chêne formé; mais les évolutions de la nature en quelque sorte fatales que nous venons de raconter ne donnent pas une idée suffisamment complète de la vie d'un grand végétal. Nous

ajouterons quelques faits biologiques qui, en achevant de caractériser la puissante physionomie du chêne, ne nous éloigneront pas du domaine de la physiologie végétale.

II.

Un des traits saillans de cette physionomie est une majesté austère, dédaigneuse et un peu sauvage. Ce n'est pas, il faut bien le dire, dans le premier chêne venu que l'on peut trouver cet aspect, cette fière prestance, qui constituent ce que l'on pourrait appeler l'individualité de ce végétal magnifique. Les jeunes chênes, comme tous les jeunes arbres, manquent de caractère, et ce n'est guère qu'à partir de l'âge de cent cinquante ou deux cents ans que l'arbre, véritablement adulte, offre ce groupement de lignes et d'attitudes générales dont l'ensemble caractérise, seul entre tous, le roi de nos forêts. Le chêne n'est pas seulement fort et opiniâtre, il est encore, et ce n'est qu'une conséquence naturelle, l'image de la concentration la plus obstinée. Nulle expansion, nulle révélation de lui-même. Certains végétaux se manifestent de loin et vont comme au-devant du visiteur auquel ils envoient leurs aromes. Chez celui-ci c'est l'écorce, chez tel autre le feuillage, chez un plus grand nombre encore ce sont les fleurs ou les fruits qui, par l'odeur, la couleur ou l'éclat, attirent le regard et subjuguent l'attention. Rien ne transpire de l'impassible tronc du chêne. Son feuillage est terne, ses fleurs de couleur effacée sont à peu près inodores, et son fruit de forme exiguë se dissimule sous une enveloppe luisante et cornée, qui s'enfonce à demi dans une cupule coriace, épaisse et rugueuse. Tout se cache, tout demeure enfoui sous cette écorce impénétrable où s'accumulent avec une lenteur séculaire les fibres de ce bois rigide qui durcit en vieillissant, et dont le cœur noir comme l'ébène repousse le ciseau et fait sauter la hache. C'est bien là l'arbre du mystère et du dogme, l'arbre fatidique dont le prestige universel s'imposa aux imaginations depuis les bois sacrés de Dodone jusqu'aux sombres forêts de l'île de Rügen et du pays des Carnutes.

Cet arbre austère appartient toutefois à la catégorie des végétaux sociables, à la condition de ne donner à ce mot qu'un sens assez étroit. Le chêne est sociable en ce sens que, sur un terrain convenable, il s'associe à ses pareils pour former une forêt; mais que de restrictions à cette sociabilité! Si le chêne se bornait à se présenter à nous comme l'incarnation végétale de cette force et de cette concentration dont il est la saisissante image, le moraliste le plus rigoureux n'aurait qu'à s'incliner devant son inoffensive majesté; mais il est d'une intolérance extrême. Il s'impose à ses voisins avec

une persistance redoutable. Il tyrannise, opprime, étouffe ou repousse; il a l'égoïsme inconscient de la toute-puissance.

Il y a dans l'une des plus jolies parties du bois de Boulogne, tout près de la mare d'Auteuil, une agglomération de quelques-uns des plus vieux représentans de l'antique forêt de Rouvray; on l'appelle le « rond des chênes. » Là, entre autres colosses, il en est deux particulièrement remarquables, non qu'ils se vaillent l'un l'autre, mais précisément à cause du contraste de leurs tailles différentes. Ce contraste résume toute une histoire, plus encore, tout un drame, un de ces drames si communs dans toutes les forêts du monde, une de ces luttes silencieuses, mais incessantes, implacables, qui se prolongent pendant des siècles et ne se terminent que par la mort de l'un des combattans. L'un de ces deux chênes, autocrate par excellence, s'étale avec toute l'insolence d'un végétal qui, dès sa naissance, s'est évidemment considéré comme le point central de l'univers. — Cette terre est à moi, semble-t-il dire, et tout ce ciel pareillement, à moi le soleil qui réchauffe et la pluie qui rafraîchit et le vent qui, en passant, chuchote dans mes feuilles! — Favori de la destinée et aussi du terrain natal sans doute, il a grossi plus que tout autre; il étend de toutes parts, dans le diamètre d'une vaste circonférence qu'il a conquise et qu'il remplit, ses branches d'une longueur démesurée, qui, dressées ou horizontales, semblent menacer tout obstacle, c'est-à-dire tout ennemi.

L'un de ces ennemis, c'est l'autre chêne. Le malheureux est pourtant né à une distance respectable; mais il était encore trop près, paraît-il, pour l'intolérant dominateur qui, sans trêve ni repos, s'acharne à l'infortune de son malencontreux voisin. Il lui prend l'air, la lumière, l'espace, l'affame sans aucun doute sous terre comme il l'asphyxie au-dessus, et semble se faire un cruel plaisir de maintenir sans aucune concession la circonférence de sa ramure, lui qui de tous les autres côtés peut s'étendre sans obstacle. Aussi voit-on l'opprimé se renverser, pour ainsi dire, devant l'incessante persécution, diriger à l'arrière toutes ses grosses branches et n'opposer à l'envahisseur dans cette lutte inégale que de courts tronçons qui, privés des alimens nécessaires, languissent, se tordent et se replient sur eux-mêmes, comme s'ils avaient le sentiment de leur irrémédiable impuissance.

C'est à cette redoutable prépondérance sur tout rival moins vigoureux qu'il faut attribuer ce fait, que les très vieux chênes sont presque toujours solitaires; c'est au plus profond des forêts que l'on trouve encore quelques-uns de ces colosses, véritables amoncellemens de générations végétales, et dont la superposition semblerait pouvoir être indéfinie sans les nombreux agens de destruction dont ils sont perpétuellement entourés. Les siècles toutefois

ont marqué leurs traces sur cette rugueuse écorce dont les écailles énormes et les profondes fissures cachent un monde de larves, d'insectes, de lichens et de mousses microscopiques. De larges cicatrices, d'énormes protubérances témoignent d'anciennes blessures faites à ce tronc impassible d'où la vie semble s'être retirée à jamais. Et cependant combien vivante elle se montre encore, cette écorce épaisse et grise, alors qu'une entaille ou qu'une déchirure, traversant les écailles supérieures, pénètre jusqu'aux tissus qu'elle recouvre comme d'une cuirasse! Une séve réparatrice afflue aussitôt sur la blessure, les cellules se multiplient, d'énormes bourrelets convergens travaillent à cicatriser la plaie; une surexcitation anormale se manifeste dans ces tissus désorganisés par la lésion, et l'hypertrophie, exactement comme dans une blessure faite au corps d'un animal, vient accumuler des matières supplémentaires dont l'abondance semble vouloir protester contre toute tentative de destruction et de mort. Il y a sur une place de la Teste trois rangées de platanes, formant triangle, qu'entoure une grosse et longue chaîne de fer. Cette chaîne, d'abord tendue à une certaine distance des troncs, a été rejointe par ceux-ci, qui, ne pouvant repousser l'obstacle, se le sont comme assimilé en l'absorbant. Un double bourrelet s'est formé à chaque arbre, au-dessus et au-dessous de la chaîne, la plaie s'est faite entaille, l'entaille s'est cicatrisée en rapprochant ses bords, et maintenant l'on voit des troncs de quelques-uns de ces platanes sortir de part et d'autre la chaîne, qui, entièrement recouverte par l'écorce, semble faire partie du végétal lui-même. On raconte aussi que sur l'une des côtes de la Provence se trouve un gigantesque pin d'Italie qui reçut il y a près d'un siècle un boulet d'une frégate anglaise; depuis longtemps la cicatrisation s'est faite, et le projectile est resté dans le tronc sous les couches duquel il est profondément enseveli.

Ces phénomènes de vitalité corticale prennent quelquefois des proportions extraordinaires. Contrairement à ce qui se passe chez les animaux d'un ordre élevé, dans l'intérieur desquels se cachent les organes essentiels et où se réfugient pour ainsi dire les dernières manifestations d'une vie qui s'éteint, la vitalité, chez les végétaux, va du centre à la circonférence. Le cœur de l'arbre, l'aubier lui-même, peuvent mourir, tomber en poussière et disparaître entièrement sans que la vie abandonne l'écorce. Tout le monde connaît ces saules à tête globuleuse dont tout le bois a disparu, et qui n'en continuent pas moins à croître par suite de l'intensité de la vie corticale; mais il est des phénomènes d'un aspect plus saisissant encore, et parmi les beaux arbres que j'ai vus il en est un dont le souvenir m'est resté profondément gravé dans la mémoire.

C'était un très vieux chêne, tordu, noueux, accroché aux flancs d'un coteau et dominant de sa masse imposante un ravin profond. Un éboulement avait mis à nu deux ou trois grosses racines qui, manquant de vivres, s'étaient desséchées; la mort avait insensiblement gagné le tronc, dont toute la partie centrale, blanchie et rongée par les larves, se dressait, surplombant l'abîme, au-dessus duquel elle étendait ses racines blanches et mortes comme elle. Cependant l'arbre vivait toujours : l'écorce tenace, communiquant avec quelques racines encore vivantes, nourrissait les branches de la tête et entourait à demi comme d'un manteau cet arbre dont l'enveloppe n'avait pas voulu mourir. Le tronc central, dépassant l'écorce de près d'un mètre, paraissait en être enveloppé comme d'un corps complétement étranger. Ils étaient donc là tous deux, le vivant appuyé sur le mort, le mort lui-même planant sur le précipice, groupe étrange en même temps que singulier exemple de l'indépendance presque absolue des organes et des centres vitaux. Cette indépendance des organes occasionne souvent un phénomène qui au premier abord paraît être en contradiction avec une semblable origine, c'est celui de la *soudure*. Deux végétaux dont les troncs ou les branches sont rapprochés et maintenus en contact d'une façon permanente se soudent fibre à fibre et utricule à utricule, et cela précisément parce que ces organes vivent chacun d'une vie indépendante. Par cela même qu'un arbre n'est que l'agrégation presque artificielle d'organes divers et de plantes superposées, il est aisé de comprendre que ces agrégations puissent tout naturellement s'effectuer en dehors du cercle fort élastique, on le sait, de l'individualité végétale. De là ces associations dont le célèbre châtaignier de l'Etna aurait été, selon certains botanistes, l'un des exemples les plus extraordinaires (1). C'est ainsi que s'affirme, dans le règne végétal, l'une des plus nouvelles et des plus grandes lois peut-être de la physiologie générale, c'est-à-dire la localisation de la vie, localisation qui se formule par l'existence autonome de la cellule, non-seulement chez les végétaux, mais encore dans les divers organismes du règne supérieur.

Il nous paraît inutile d'insister sur l'importance de cette loi dans son application spéciale au règne végétal. On comprend quel intérêt scientifique s'attache à la puissance créatrice de cette cellule qui, vivant d'une vie indépendante malgré son exiguïté microscopique, accomplit au sein des tissus végétaux les mêmes phénomènes merveilleux qu'elle réalise dans les tissus animaux. Depuis

(1) Cet arbre gigantesque (dont il ne reste plus aujourd'hui que d'informes débris) n'aurait été, d'après le récit de certains voyageurs, que l'agglomération de cinq énormes châtaigniers associés et soudés ensemble d'une telle façon que d'autres botanistes ont pu croire et affirmer que les cinq troncs n'en constituaient réellement qu'un seul.

la première cellule que nous avons vue s'organiser après la fécondation, dans le sac embryonnaire, jusqu'à cette autre, la dernière, qui mûrit dans le fruit et ferme le cycle de toute végétation annuelle, partout nous retrouvons ce même organe doué de la plus étonnante fécondité, créant en lui et hors de lui d'inépuisables élémens de reproduction et de vie. Le bois, la feuille, la fleur, le fruit, sont exclusivement fermés par la cellule. Ici dure, ligneuse ou cornée, ailleurs molle, colorée ou parfumée d'essences, multipliant de cent façons ses fonctions et ses produits, partout elle renouvelle l'inconcevable phénomène qui, dans les trois règnes, nous la montre sortant d'abord d'elle-même par segmentation, puis s'organisant sans relâche dans le minéral peut-être, dont elle constitue les molécules inorganiques, dans la plante, où nous avons étudié son rôle de premier ordre, enfin dans l'animal et l'homme, qu'elle a formés et qu'elle nourrit.

Le chêne n'est pas seulement un des plus beaux arbres, c'est encore un des arbres les plus utiles. Indépendamment de son fruit, qui, suivant de nombreux témoignages de la tradition et de l'histoire, a joué un rôle considérable dans l'alimentation des anciens peuples, et qui, même dans les temps modernes, assure-t-on, a sauvé de la famine des populations entières, le chêne nous fournit son bois, l'un des meilleurs et des plus solides que l'on connaisse. En pleine forêt, il nous donne l'occasion d'étudier un des plus remarquables et des plus utiles phénomènes de la vie végétale : nous voulons parler du rôle des massifs boisés dans l'hygiène générale. Considérée de la sorte, la forêt possède une importance essentielle : non-seulement elle est l'officine naturelle d'où sortent tous les élémens de la vie civilisée, mais elle est encore un vaste instrument d'assainissement et d'équilibre atmosphérique. Son influence s'étend à la température, au degré d'humidité de l'air, et jusqu'à la fertilité du sol. Tous les élémens de la nature sont nécessaires les uns aux autres; une dépendance réciproque les associe, les rend solidaires, et fait de cet ensemble une sorte d'engrenage universel dont il est dangereux de suspendre ou de briser l'harmonie.

On sait que le végétal et l'animal se trouvent vis-à-vis l'un de l'autre dans une situation de telle réciprocité qu'un échange perpétuel se fait entre leurs secrétions ou exhalations respectives. Le végétal présente dans ses parties vertes une surface considérable d'absorption qui s'assimile l'acide carbonique de l'atmosphère, ainsi que d'autres produits gazeux que les animaux exhalent, ou qui se développent par suite des phénomènes naturels de la décomposition. D'un autre côté, il lance dans l'atmosphère de l'oxygène ou plutôt de l'*ozone*, sorte d'oxygène électrisé, dont la bienfaisante influence sur l'économie animale est aujourd'hui constatée d'une

manière définitive. L'on a reconnu que l'air vicié par une cause quelconque de corruption est à peu près complétement dépourvu d'ozone, et que l'air provenant des forêts ou du voisinage des grandes cascades (1) se trouve dans les meilleures conditions d'oxygénation, c'est-à-dire de salubrité. Cette œuvre d'assainissement appartient essentiellement à la plante; elle l'a accomplie dans des proportions énormes pendant les âges lointains de l'histoire géologique, alors que les gigantesques forêts de l'époque houillère absorbaient les torrens d'acide carbonique dont l'atmosphère était saturée; elle la poursuit aujourd'hui sur une échelle moindre sans doute, mais de façon à maintenir l'équilibre de l'atmosphère. Ce n'est pas tout : par suite de la chute annuelle des feuilles, la forêt rend à la terre non-seulement une grande partie des substances minérales que les racines avaient primitivement absorbées, mais encore la matière organique de ces mêmes feuilles. Ainsi se produisent à la longue des couches considérables d'humus dont les sucs, entraînés par les eaux, vont répandre dans les champs limitrophes la richesse et la fécondité, en même temps qu'ils fertilisent la forêt; celle-ci de la sorte féconde son propre sol et se nourrit véritablement d'elle-même. Enfin un phénomène pour le moins aussi important que tous ceux dont il vient d'être question, c'est le mécanisme tout à la fois simple et grandiose par le moyen duquel la forêt se trouve être une sorte de machine hydraulique d'une puissance incomparable. Qu'arrive-t-il en effet? L'évaporation des liquides divers contenus dans le sol même de la forêt et dans les masses végétales qui la constituent produit un refroidissement considérable qui condense les couches d'air humide amenées par les vents. La forêt engendre donc le nuage et soutire ainsi de l'atmosphère toutes les quantités d'eau qui, sous forme de pluie, de neige ou de brumes, viennent périodiquement se déverser sur elle (2). Là ne se borne pas le rôle bienfaisant de la forêt; elle ne se contente pas d'amasser l'eau et de se transformer en un réservoir inépuisable : elle fait plus et mieux, elle se charge aussi de l'œuvre de répartition; elle divise, filtre, distribue, alimente ici la source, plus loin le ruisseau, là-bas le fleuve, et supprime le torrent surtout, cette redoutable avalanche liquide, cause de tant de désastres (3).

(1) La pulvérisation de l'eau, par suite de sa chute, produit une quantité considérable d'ozone.

(2) D'anciens historiens racontent qu'un laurier célèbre dans l'île de Hierro (groupe des Canaries) fournissait jadis de l'eau potable aux habitans de l'île. Cette eau, qui s'écoulait goutte à goutte de son feuillage, était recueillie dans des citernes. Chaque matin, la brise de mer poussait un nuage auprès de l'arbre providentiel, qui l'attirait au-dessus de son énorme cime.

(3) En réfléchissant à cette œuvre bienfaisante, l'on ne saurait songer sans regret à

Les siècles ont passé cependant. Obéissant à cette loi qui pousse toute créature à son point culminant d'évolution, le chêne dont nous avons raconté la jeunesse et la formation si lente a peu à peu élargi son tronc, ses branches et le diamètre de sa vaste couronne, où se sont succédé chaque année les bourgeons, les feuilles, les fleurs et les fruits suivant l'alternance des saisons et l'intermittence de vitalité qu'elle occasionne chez les végétaux de nos zones tempérées. Chaque printemps, un flot montant de sève est venu renouveler la vie de notre chêne; chaque hiver, une suspension de vie, un temps de repos relativement comparable au sommeil des animaux hivernans, a comme supprimé toutes les fonctions du végétal entier. C'est ainsi que les couches annuelles d'aubier se sont superposées, et que la cuirasse extérieure de l'écorce, toujours sollicitée par l'expansion des tissus enveloppés, s'est fendue, remplaçant chaque écaille tombée par une écaille nouvelle; mais toute évolution a sa limite, toute impulsion son point d'arrêt. Après la période d'apogée commence la phase de ralentissement, décadence lente, mais progressive et implacable; chacune des fonctions du vieux chêne est successivement enrayée, amoindrie, enfin paralysée. Cet état morbide peut durer des années, mais va chaque jour s'aggravant de plus en plus; il vient enfin une heure où le colosse se sent défaillir. Par une analyse inverse à celle que nous avons déjà faite, nous pourrions de la cime à la racine, où la vie a débuté, où elle semble chercher un dernier refuge, passer encore en revue ces feuilles, ces tiges, ces fibres, ces vaisseaux et ces cellules que nous connaissons, et nous verrions chacun d'eux trahir sa lassitude par des défaillances particulières. Aussi les

l'adoption du projet de loi qui autorise l'aliénation de 80 à 100,000 hectares de forêts. Il faudrait reboiser au contraire et tourner de ce côté tous nos efforts. « Depuis seize ans, dit M. Becquerel, dont nul ne contestera l'autorité en pareille matière, on autorise annuellement le défrichement d'environ 15,000 hectares. On peut évaluer à une contenance de 9,000 hectares le défrichement au-dessous de 10 hectares en plaine et les défrichemens illicites. Si l'on ajoute encore à cette contenance 6,000 hectares de bois domaniaux et 1,000 hectares de bois communaux, on arrive à un total d'environ 31,000 hectares, qui représente très approximativement la surface boisée livrée chaque année au défrichement. On ne sait pas encore officiellement si la totalité est défrichée. Or, si le défrichement n'éprouvait pas un temps d'arrêt et qu'il fût effectué en totalité, on aurait défriché en un siècle 3,100,000 hectares sur 8,804,550 hectares représentant la superficie boisée de la France. » Si l'on considère maintenant qu'à ces défrichemens annuels de 31,000 hectares l'on ne peut opposer qu'un reboisement annuel de 10,000 hectares environ, et d'autre part que, malgré l'usage de plus en plus répandu du fer dans les constructions civiles et navales, la production totale de la France en fer et en fonte ne représente que la *centième partie* environ du bois employé dans les constructions et dans l'industrie, on comprendra sans peine quelle fâcheuse atteinte va porter à l'équilibre déjà rompu le défrichement des 100,000 hectares qui tout récemment viennent d'être rayés de la surface forestière de notre territoire. Voyez à ce sujet, dans la *Revue* du 1er mars 1866, une étude de M. Clavé.

symptômes d'une mort imminente sont-ils aisément reconnaissables. La tête du chêne s'arrondit, se *couronne;* l'extrémité des branches se dessèche; les feuilles de la cime deviennent rares, jaunissent dès le milieu de l'été et tombent aux premiers jours d'automne; elles font même parfois complétement défaut, et l'on voit alors les branches supérieures s'élever dépouillées et à jamais stériles du milieu des dernières touffes de feuilles dont la base de la couronne est encore revêtue. Le tronc de l'arbre paraît encore sain à l'extérieur, mais déjà le cœur est altéré. Les canaux se sont obstrués de proche en proche, la séve a ralenti son cours, et les couches additionnelles, qui d'année en année étaient devenues plus minces, finissent par s'arrêter complétement. Les derniers sucs extravasés se font jour au travers des tissus engorgés qui suintent et parfois se couvrent d'ulcères de mauvais augure. Les fragmens de l'écorce s'enlèvent par lambeaux et montrent au grand jour les galeries tortueuses, les fouilles vermiculées que les larves ont creusées dans l'aubier; au premier vent d'orage, les dernières feuilles sèches se sont envolées; plus rien ne reste, nul vestige de vie... Il est mort, le grand chêne, le roi de la forêt. Toutefois il demeure debout. Sa cime décharnée domine encore les taillis d'alentour; ses longues branches nues, qu'ont brisées les ouragans, qu'ont blanchies les pluies et le grand air, gardent encore malgré leur apparence désolée l'altière attitude d'une majesté foudroyée, et on dirait, à l'aspect du cadavre géant, qu'il proteste jusque dans la mort contre l'audacieuse destinée qui n'a pas craint de le frapper.

Maintenant qu'il est mort, tous ses parasites vont se disperser ou mourir avec lui, car on sait à quelles légions vivantes son écorce et son bois servent habituellement de station ou d'asile. Indépendamment de la superposition des végétaux distincts, mais inhérens à sa vaste et complexe individualité, il est encore certaines plantes et de nombreux insectes qui vivent sur le vieux chêne, se nourrissant des sucs qui suintent de son écorce, de cette écorce elle-même ou des tissus qu'elle recouvre. La mort va donc frapper et ces lichens dont les larges plaques blanches ou fauves forment sur l'épiderme ce que l'on a si bien appelé la « rouille des siècles, » et ces moisissures délicates dont le microscope révèle les merveilleuses ramifications transparentes, et plus bas, dans l'intérieur de l'arbre, ces scolytes, ces cossus, ces larves de cerfs-volans et de grands capricornes, redoutable armée de xylophages qui, silencieusement, mais sans relâche, rongent jusqu'au cœur le tronc, tout sillonné quelquefois de tortueuses et profondes galeries (1). D'autres hôtes moins

(1) Parmi les parasites du chêne, l'on comptait autrefois le gui, presque introuvable aujourd'hui sur cet arbre, et que les druides ont rendu célèbre par l'importance qu'ils lui attribuaient dans les cérémonies de leur culte.

redoutables se contentent de fuir quand la ruine se manifeste. Ce sont des chenilles de toute sorte qui abandonnent les branches dépouillées, de petits coléoptères qui habitaient les écailles de l'écorce, de sveltes lézards qui se retiraient dans les crevasses, des frelons qui creusaient leur terrier sous les racines, ou ces gentilles abeilles maçonnes qui accrochaient aux rugosités de l'épiderme leurs maisonnettes de terre glaise. Tous ces petits êtres désertent successivement le vieux chêne suivant la progression de la décrépitude. Aujourd'hui c'est un lambeau qui se détache et met à ciel ouvert toute une famille en désarroi ; demain c'est une branche qui se brise, une autre fois c'est la tête entière qui s'affaisse ; enfin, foudroyé, fendu, pulvérisé, le tronc lui-même s'écroule et couvre au loin de ses tristes débris la vaste circonférence qu'ombragea si longtemps son feuillage.

L'histoire du chêne est maintenant terminée. Ce n'est pas seulement, à vrai dire, l'histoire d'un arbre que nous avons essayé de raconter; nous avons voulu montrer dans ses diverses périodes la vie des grands végétaux, des plantes phanérogames, auxquels le chêne peut servir de type. Toutes ces plantes se ressemblent dans leurs modes généraux de naissance, de développement, de floraison et de fructification. Par leur double appareil de nutrition, par les racines et le feuillage, elles puisent dans le sol et dans l'atmosphère ici l'eau et les élémens terrestres, là haut les vapeurs et les gaz. Dans cette atmosphère qu'elle purifie en la purgeant d'une forte proportion d'acide carbonique, la plante verse des torrens d'oxygène ou d'ozone. Elle fait plus encore que d'alimenter nos poumons d'air respirable, elle nourrit l'homme en s'incorporant dans ses tissus. La racine, l'herbe, le légume, le fruit, mangés par l'animal, se transforment en nourriture azotée, et viennent, par une assimilation nouvelle, entretenir dans nos organes cette vie qui, de toute façon solidaire de la vie répandue dans la nature, s'y rallume incessamment comme au foyer universel. Considérée dans ses rapports avec l'universalité des êtres, la plante est la manifestation d'une vie relative, elle joue le rôle d'intermédiaire entre les deux autres règnes, rapprochant les différences, rejoignant les anneaux de la grande échelle organique, et confirmant la loi d'unité qui constitue désormais la base de toute philosophie naturelle. Considérée dans ses fonctions générales, elle est encore l'un des élémens les plus féconds dont se serve la nature, cette force plastique toute-puissante qui, à travers les organismes, pousse la vie des limbes les plus obscurs jusqu'aux plus glorieuses sommités.

Ed. Grimard.

SYMPTOMES DU TEMPS

LA RÉALITÉ DANS LE ROMAN.

Affaire Clémenceau, par M. ALEXANDRE DUMAS fils.

M. Dumas fils a triomphé des préoccupations publiques, et son roman a de quoi justifier le succès qu'il obtient. C'est un grand signe de force, dans une œuvre quelconque, quand l'auteur nous donne la sensation absolue, complète, de ce qu'il a voulu faire, avant que nous ayons l'idée de chercher à réagir contre ce qu'il a fait. Il sied donc dès l'abord de se mettre en garde contre cette envie de protester et de gémir, qui expose en pareil cas la critique à tant de déclamations inutiles. Assurément il y a dans l'*Affaire Clémenceau* des crudités de détail, des hardiesses d'exécution sur lesquelles nous aurons à nous expliquer. Cet art n'est pas le nôtre, celui de nos prédilections les plus chères et de nos meilleurs souvenirs. Dans le roman comme ailleurs, nos sympathies se mesureront toujours d'après la part plus ou moins large que l'auteur aura faite à l'idéal. Toujours nous préférerons l'analyse psychologique à ces études sur le *nu*, nous allions dire sur l'*écorché*, où l'observation physiologique ressemble à une opération chirurgicale.

Cet art existe pourtant, art très réel, trop réel même, et si la société refusait de l'accepter, il faudrait qu'elle refusât de se reconnaître. Incriminé par le ministère public, Pierre Clémenceau, le héros du livre de M. Dumas, ne peut manquer d'être acquitté par le jury : de même son récit, accusé

ou condamné par la morale, est absous par la logique. Parmi les faits qu'il raconte et les thèses que ces faits lui suggèrent, il en est de contestables; mais, le point de départ une fois admis, tout se déduit avec une réalité inflexible. Nous disons réalité et non pas fatalité, ce qui est fort différent. La fatalité ôte à ses victimes la responsabilité de leurs actes. Ici les deux victimes, — Pierre Clémenceau et sa mère, — ne peuvent s'en prendre qu'à elles-mêmes des malheurs qui les frappent.

Pierre Clémenceau est un fils naturel, abandonné par son père. Nous voici dès le début en pays de connaissance. M. Dumas avait déjà traité au théâtre ce sujet du *fils naturel,* et, sans remonter à de trop lointaines origines, il nous suffit d'un pas en arrière pour nous trouver en présence d'*Antony*. Antony était de son temps : Clémenceau est-il du sien? Nous savons bien que l'auteur du roman nouveau a choisi les années de la restauration comme date de ses premiers chapitres; mais il en est de certaines œuvres d'art comme du timbre inexorable de la poste, qui dément les lettres anti-datées. Il y a en réalité trente-cinq ans de distance entre le héros du drame et celui du roman. La veille ou le lendemain de la révolution de juillet, les anathèmes d'Antony contre une société qui échappait à peine à des velléités d'ancien régime, avaient, jusque dans leur emphase, une portée et un sens. Pierre Clémenceau doit savoir, par d'illustres ou de célèbres exemples, que le préjugé social dont il se plaint s'est, dans ces derniers temps, singulièrement affaibli, que la qualité de fils naturel ne porte plus malheur à personne, et que la blessure dont il souffre n'est plus pour bon nombre de ses contemporains qu'une glorieuse cicatrice couverte de décorations. Cette première erreur d'optique en amène une autre, facile à signaler pour quiconque fut écolier pendant ces mêmes années de 1820 à 1830. Mme Clémenceau la mère, qui exerce le modeste état de lingère, place son fils dans un pensionnat aristocratique, premier tort qui doit peser sur toute la destinée de Pierre! L'illégitimité de sa naissance l'expose aux railleries de ses camarades, et il en résulte chez lui un travail intérieur qui fera explosion plus tard. Ceci prouve que M. Dumas est moins heureux dans l'observation rétrospective que dans celle des mœurs actuelles. Tous ceux qui ont fréquenté à cette date les colléges de Paris lui diront que le vent ne soufflait pas du tout de ce côté-là, que les injustices et les sarcasmes de la jeunesse d'alors étaient d'un tout autre genre. Le fils d'un homme de cour ou d'un député de la droite aurait eu plus à souffrir que l'enfant d'une lingère *né d'un père inconnu.* Cette remarque a son importance dans une œuvre où la réalité domine. Les inexactitudes de détail sont à peine visibles dans un discours d'apparat; elles sautent aux yeux dans un procès-verbal ou un *mémoire.*

Ces réserves faites, il n'y aurait plus qu'à louer ces premiers chapitres de l'*Affaire Clémenceau.* C'est une aimable peinture d'intérieur que celle de cet atelier de travail où de jeunes ouvrières, groupées autour de

Mme Clémenceau, adoucissent pour Pierre les âpretés du collége et égaient son adolescence assombrie par les cruautés de ses camarades. C'est une curieuse étude que celle de ce cœur déjà combattu entre deux influences contraires, de cette nature à la fois robuste et malsaine que les secrets d'une maternité irrégulière disposent à interroger tout bas les mystères de la vie, à soulever un monde de pensées inconnues aux enfans nés dans les conditions ordinaires. Toucher à ces points si délicats, à ces fibres saignantes sans faire crier le lecteur, c'est un tour de force, et il a fallu, pour que l'opération réussît, une main bien ferme et bien sûre, un acier bien finement trempé.

Pierre Clémenceau interrompt ses études afin de se livrer à sa vocation d'artiste. Le père d'un de ses camarades, Thomas Ritz, sculpteur à la mode, est frappé de ses dispositions; il lui met l'ébauchoir à la main. Au bout de quelques années, Pierre en sait plus que son maître, qui n'a qu'un *joli* talent et que ses succès faciles ont peu à peu détourné de l'art véritable. Le contraste de ces deux natures, de ces deux classes d'artistes est très bien observé, et en général tout ce qui dans l'*Affaire Clémenceau* touche aux questions d'art, aux rapports de la faculté créatrice avec les divers états de l'âme, révèle un sentiment très net et très fin; mais toute médaille a son revers. En attribuant à son héros le génie de la sculpture, M. Dumas se faisait pour ainsi dire sculpteur avec lui : il s'imposait la tentation permanente de rivaliser avec le ciseau, d'exprimer avec la plume ce que la statuaire a le privilége de nous montrer. Or, si ennemi qu'il soit de la convention, il doit pourtant avouer qu'elle a parfois sa raison d'être, ne fût-ce que pour sauver les apparences. La sculpture ne vivant que de figures et de formes, les sujets qu'elle choisit n'existant que par le *nu*, on lui permet de prendre son bien où elle le trouve, et on la dispense de cacher ce dont elle vit. Seulement, pour que la sensation qu'elle donne soit pure et complète, on lui demande de voiler d'idéal ces beautés dont elle fait tomber les voiles. Une fois ce privilége reconnu et cette précaution prise, tout est dit. Les statues deviennent du domaine public, et peuvent être impunément regardées par les personnes mêmes de qui l'on exige le plus de retenue. Le romancier a moins de licence, et c'est justice, parce qu'il dispose de plus de ressources, parce qu'il possède mille autres moyens de peindre un personnage, de produire un effet, de laisser deviner ce qu'il ne dit pas et de trahir ce qu'il cache. Aussi, dès qu'on le voit empiéter sur le domaine d'un autre art et déshabiller ses figures, on est immédiatement tenté de déclasser son livre. Peu s'en faut qu'on ne le soupçonne d'avoir visé à un genre de succès qui n'a rien de littéraire, et que la très légitime célébrité de M. Dumas est, Dieu merci, en droit de dédaigner. Auteur et lecteurs sont compris ou compromis dans la même équivoque. Telle femme, par exemple, que l'on n'est nullement scandalisé de rencontrer au Salon, son livret à la main, devant une *Léda*, une *Baigneuse* ou un *Adonis*, ne

laissera pas sur sa table tel roman que nous pourrions nommer, et se croira obligée de s'excuser, si on la surprend en flagrant délit de lecture. Ce qui était là du fruit *permis* devient ici du fruit *défendu,* distinction suffisante pour justifier nos réserves... et pour augmenter le nombre des lectrices de M. Dumas.

Aime-t-il mieux que nous traduisions notre pensée en noms propres? Nous en choisirons deux qui ne sauraient lui être suspects : M. Alexandre Dumas, son père, et M. Mérimée, que personne n'accusera de pruderie. Qu'on se souvienne de l'heureux temps où M. Alexandre Dumas, alors dans tout l'éclat et toute la jeunesse d'un talent destiné à se perdre dans des flots d'encre, publiait ici même *la Dame de Giac:* amour fougueux, jalousie sensuelle, adultère effronté, châtiment atroce, rien n'y manquait; le lecteur assistait à ces transports, aspirait cette atmosphère de feu, sentait le battement de ces artères, voyait ce beau corps de jeune femme placé en travers de la selle d'un cheval et entraîné dans l'espace au milieu d'une nuit d'orage, tout cela sans un seul détail, un seul trait qui changeât la scène passionnée en tableau érotique. Et M. Mérimée, ce maître, ce modèle de sobriété, de sûreté et de justesse, que lui a-t-il fallu pour rendre Diane de Turgis vivante, visible et palpable, pour nous faire croire à tous que nous la connaissions et que nous allions l'aimer comme Bernard de Mergy?... « Un léger souffle de vent souleva le bas de sa longue robe de satin et laissa voir, comme un éclair, un petit soulier de velours blanc et quelques pouces d'un bas de soie rose. » — Pas un mot de plus, et l'on peut ajouter, sans songer à mal, que le *diable n'y perd rien.*

Nous pouvons maintenant aborder les parties scabreuses du récit de Pierre Clémenceau. Au moment où il n'était encore qu'un jeune élève de M. Ritz, il a rencontré dans un bal déguisé, chez une de ces femmes-auteurs dont s'amuse le bel esprit parisien, une Polonaise d'âge mûr, accompagnée de sa fille à peine sortie de l'adolescence. C'est ici que la réalité s'empare du roman pour le gouverner jusqu'au bout. Le procédé s'affirme dans toute sa netteté, et l'on peut en apprécier les inconvéniens et les avantages. Tous les détails des premières rencontres de Pierre et d'Iza Dobronowska sont pris sur le fait, enlevés à l'emporte-pièce : ils nous rejettent loin de cette école romanesque qui se plaisait à créer pour les amans des cadres particuliers, une atmosphère spéciale où tout favorisait l'illusion, l'enthousiasme et la tendresse. Ici rien de pareil : un bal de petites gens dans un salon de mauvaise mine où les fumées poétiques sentent le pot-au-feu; des costumes de carnaval, une Marie de Médicis « mettant ses galoches, retroussant sa robe à queue, montrant des jambes massives, des bas de gros tricot et des bottines de satin élimées par le temps; » une petite fille déguisée en page, qui n'est encore d'aucun sexe et dont l'exquise beauté ne peut être que pressentie; ce couple bizarre montant dans un fiacre, escorté des cris traditionnels du gamin de Paris; toutes les lai-

deurs d'une sortie de bal, sur le pavé humide, à travers les frissons d'une pâle matinée d'hiver; puis des visites dans un pauvre appartement du quai de l'École, escalier sombre et branlant, rampe visqueuse, tentures fanées, papier en lambeaux, meubles fêlés, tout cet inventaire de détresse prétentieuse et froide auprès duquel la joyeuse misère et les fraîches mansardes des héros de Mürger ressemblent à un paradis. Il n'y a pas dans ce chapitre un coup de crayon qui soit donné au hasard : tout est vrai, vivant, *parlant*, et quand M. Dumas se prend ainsi corps à corps avec la réalité, on dirait deux athlètes d'égale force. Une objection pourtant se présente : les héros de roman jetés dans le vieux moule pouvaient être confians et crédules; l'illusion et la confiance naissaient d'elles-mêmes dans cette température factice créée tout exprès pour faire aimer et croire. La réalité ne peut pas avoir de ces complaisances; sa première condition est de voir clair dans ce qu'elle regarde et ce qu'elle montre. Chacun de ces détails si exactement photographiés devrait servir d'avertissement à Pierre Clémenceau et l'engager à se méfier également de la mère et de la fille. L'une, fausse grande dame, vivant d'expédiens et de mensonges, sera fatalement amenée à spéculer sur la précoce beauté d'Iza; l'autre, vouée dès le berceau à l'intrigue et à l'aventure, élevée dans cette malsaine atmosphère, façonnée d'avance à toutes les fourberies féminines, ne peut être gouvernée que par ses appétits et ses instincts, sans un atome de sens moral. Dira-t-on que Pierre Clémenceau, tel que l'auteur l'a conçu, chaste, robuste et passionné, avec un cœur et des sens tout neufs, résolu à se conserver pur pour l'amour et le mariage, était particulièrement exposé à ce genre d'entraînement? L'excuse est spécieuse, elle est insuffisante. Pierre est un Grandisson d'atelier; il s'est refusé aux séductions vulgaires, mais il n'ignore rien de la vie, et ses camarades, à commencer par Constantin Ritz, le fils du sculpteur, ont pris soin de compléter son éducation. Là, M. Dumas a été dominé par son sujet, tyrannisé par cette réalité dont il a fait depuis longtemps sa muse. Il lui fallait un artiste pour que la *spécialité* de dépravation qu'il voulait peindre pût apparaître dans tout son jour, pour que la forme, la matière, la beauté voluptueuse et plastique, jouassent le premier rôle dans les diverses péripéties de ce drame qui commence par un bain et finit dans le sang. Il doit pourtant reconnaître que l'aveuglement volontaire de ce singulier *accusé*, qui ne peut accuser que lui-même, serait bien plus explicable, s'il s'agissait d'un fils de famille élevé à l'antique dans quelque province arriérée, soumis chez ses parens à une sévère discipline et jeté tout à coup sur le pavé de Paris avec toutes les passions et toutes les illusions de ses vingt ans. Celui-là seul pourrait prendre au sérieux les hâbleries de la comtesse Dobronowska et les fausses naïvetés de sa fille. M. Émile Augier, dans *le Mariage d'Olympe*, avait bien saisi cette nuance.

On voit d'ici le roman, ou plutôt le duel qui se livre entre ces deux na-

tures de trempe si différente. Pierre, honnête et ardent, resté vierge ou à peu près, jusqu'au moment où il épouse cette Iza, devenue la plus belle des filles d'Ève, très sensuellement amoureux, quoi qu'il en dise, et se dénonçant dans cette ligne significative : « après tout, elle était la beauté, j'étais la force; » Iza, âme de boue dans un corps de marbre, née pour jouir et pour mentir, courtisane des pieds à la tête, idole païenne des amans de la forme et de la couleur, une de ces plantes exotiques qui enivrent et qui tuent, un de ces produits de certaines civilisations et de certaines races qui se cotisent pour créer ce que l'imagination peut rêver de plus vicieux et de plus beau. Nous avons discuté les prémisses, le point de départ de M. Dumas fils. Le duel une fois engagé, force est de subir ce triomphe du réel sur l'idéal. L'art consommé de l'auteur dramatique reparaît dans les scènes qui préparent Pierre Clémenceau aux révélations suprêmes de son malheur et de sa honte. On s'étonne que sa confiance ait résisté à tant d'indices, qu'elle ait attendu le coup de foudre annoncé par tant d'éclairs; mais on ressent, on partage cette vague impression de malaise, cette sécurité inquiétante, ces alternatives de soupçon et de cécité opiniâtre, qui font d'avance comprendre jusqu'où pénétrera la blessure. Quelle réalité dans tous ces petits incidens qui amènent la fatale découverte, et dont la vulgarité même rend les effets plus émouvans et plus vrais! Oui, c'est bien là l'art nouveau, l'art qui convient à la société actuelle et qui fait intervenir toutes les petitesses de la vie matérielle dans toutes les grandes émotions de la vie morale.

Pour que la pensée de l'auteur se manifestât tout entière, il a fallu que la jalousie et le désespoir du mari trompé eussent un caractère particulier. « Disons-le à la honte de la nature humaine, écrit Pierre Clémenceau, la jalousie est absolument physique. » — Oui, répondrons-nous, dans le diapason des sentimens ou plutôt des sensations dont se compose ce roman, oui, parce que Pierre a sensuellement aimé une créature sensuellement belle; non, quand l'amour se rattache à un idéal supérieur, quand, au lieu d'être l'esclave de la réalité, il la domine pour sauvegarder à la fois sa dignité, sa certitude et sa durée. Ici l'épouse est expressément confondue avec la maîtresse, comme elle l'a été du reste dans tout l'ensemble du récit. Ici nous sommes en pleine physiologie, en pleine dissection d'amphithéâtre : les chairs saignent sous le bistouri, le sang coule à flots; mais l'âme que l'on a négligée et délaissée aurait le droit de répéter le fameux cri de Barnave : « Ce sang était-il donc si pur? »

Ceci, dans le livre et dans la manière de M. Dumas fils, n'est pas une faute, mais une conséquence. Le dénoûment voluptueux et tragique n'était possible qu'à ce prix. La réalité n'admet pas de demi-mesures ou d'échappatoires : avec elle, pour employer une locution familière, *c'est à prendre ou à laisser*. Pierre Clémenceau n'est intelligible qu'au moyen de cet amour *absolument physique*, sur lequel il a pu se méprendre, mais qui seul

s'affirme et survit dans la crise, amour dont rien ne le guérit, ni l'absence, ni son voyage à Rome, ni l'abîme d'ignominie où Iza s'enfonce de plus en plus. Il ne s'explique pas ce qu'il éprouve, il cherche à se donner le change, il essaie de se rattacher à l'art, à la gloire, à la paternité, aux espérances d'une vie nouvelle, aux sujets de méditation et d'étude qui font de Rome la patrie des affligés et des artistes. Vains efforts! l'aiguillon est resté dans la plaie, la chair crie, la réalité commande. Semblable au chien dont parle l'Écriture sainte, *qui redit ad vomitum*, Pierre revient à cette alcôve souillée dont un roi quelconque tient la clé, et qui ne peut plus lui donner, à lui, mari et maître, qu'une hospitalité clandestine. L'énigme est posée dans toute sa puissance hideuse; un pas de plus, et Clémenceau n'a que le choix entre l'assassinat et l'infamie. Ce pas, il le franchit; l'honnête homme, l'homme d'honneur se réveille en lui pendant que *la bête* achève de s'assouvir. Rendue à ses véritables instincts, Iza n'est plus qu'une *fille;* seulement, comme cette *fille* est sa femme, au lieu de la battre, il la tue.

On arrive ainsi à la dernière ligne sans songer à se mettre en garde contre les *palpitations* d'une semblable lecture, et la cause d'un auteur est gagnée, quand il a assez d'habileté pour rendre impossible, à mesure qu'on le lit, le sang-froid qui serait nécessaire pour le discuter. Peut-être nous accusera-t-on d'avoir imité de trop près le procédé de M. Dumas, et d'avoir déshabillé son roman comme il a déshabillé son héroïne. Peut-être y avait-il moyen d'esquiver la difficulté, de choisir dans l'*Affaire Clémenceau* des pages qui n'ont rien de commun avec ce réalisme impitoyable. Il est évident que l'auteur a le respect de son art, qu'il suit le précepte de Boileau, qu'il a vaillamment travaillé à assouplir et à affermir son style. On sent qu'il a cherché à relever par le soin et le mérite de l'exécution ce qu'il y a toujours d'un peu bas dans ces victoires de la matière. Lisez par exemple ce fragment d'une lettre de M. Thomas Ritz : « Quant à ce Dieu que vous blasphémez et niez parce qu'il ne veut pas vous dire son secret, commencez par admirer ce qu'il vous montre, et vous n'aurez plus le temps de chercher ce qu'il vous cache. Ne le réduisez pas aux proportions étroites de votre bonheur ou de votre orgueil. Laissez-le procéder comme il lui plaît. Il sait pourquoi il a créé l'homme; il sait aussi où il le mène. Sachez, vous, que vous lui êtes utile, puisque vous êtes là, et aidez-le de votre mieux, puisqu'il veut bien vous donner un rôle dans son œuvre. Plus tard, il vous dira le reste : il existe, que cela vous suffise. Vous pouvez être assez malheureux pour en douter quelquefois; vous ne pouvez être assez aveugle pour en douter toujours, et à mesure que vous avancerez dans la vie, vous le verrez plus distinctement... »

Toute la lettre est de ce ton élevé et plein. Le chapitre sur Rome n'est pas moins remarquable; l'auteur a su y éviter le lieu commun et y trouver des aperçus d'une ingéniosité souvent éloquente : « Vous avez vu Ver-

sailles. Le grand siècle, en s'éteignant, a laissé sur la résidence royale, sur ses jardins déserts, sur son palais abandonné, sur ses rues sonores, sur ses divinités muettes, sur ses eaux impassibles et jusque sur ses habitans futurs, je ne sais quelles demi-ténèbres que le soleil ne percera plus. On y marche, pour ainsi dire, sur la pointe du pied, comme si l'on craignait d'y réveiller quelqu'un. Eh bien! Versailles, c'est Rome, avec la différence d'un siècle à vingt siècles, du grand à l'immense, du trône à la croix, d'un homme à un dieu. Versailles est la momie d'une époque; Rome est le squelette d'un monde. Seules, ces deux villes sont comparables entre elles dans les proportions que je vous donne. »

Certes il y a loin de ce ferme langage aux scènes de bain et de moulage qui rappellent la célèbre statue de M. Clésinger. On pourrait aussi recueillir et noter au courant du volume quelques-unes de ces pensées fines et finement dites que les femmes d'esprit aiment à transcrire sur leur album. « Une mère qui parle *enfant* à une autre mère se considère comme son égale. » — « Quand on n'a pas été un enfant, on ne devient pas un homme. » — « La jeunesse égaie ce que l'amour ennoblit. » — « La passion est pour les hautes intelligences ce que le vent est pour la mer : il la rend furieuse et magnifique, puis il disparaît et elle demeure. » — « Comme tous les artistes, j'utilisai ma douleur, et je l'usai en l'utilisant. » — « Les mots élastiques qui avouent sans expliquer, comme les femmes les connaissent! » — « Pour les artistes, le pays étranger, c'est la postérité contemporaine. » — « L'on ne saura jamais, à moins de les avoir éprouvées par soi-même, les tortures d'un esprit qui se sent décliner. » — « Le passé, c'est l'éternité morte. » — « Il ne faut demander à la jeunesse que ce qu'elle peut donner, l'enthousiasme et l'oubli... »

Ailleurs l'auteur prend spirituellement ses mesures pour prévenir et réfuter d'avance certains reproches que pouvait soulever son livre. « L'immoralité dans l'œuvre ne commence qu'à l'infériorité du producteur, qui, ne pouvant satisfaire le goût des quelques juges qui commandent à l'opinion, en appelle aux curiosités secrètes et aux sensualités de la foule. »

Enfin, si l'intérêt du récit est parfois ralenti par les digressions qui effleurent des questions sociales, si les idées de M. Dumas touchant la recherche de la paternité ou l'indissolubilité du mariage peuvent sembler paradoxales, il n'en est pas moins vrai que l'homme qui discute gravement ces problèmes a dû y être amené par des réflexions sérieuses, et ne saurait être soupçonné de trop songer aux *curiosités secrètes*, aux *sensualités de la foule*, dont il parle si franchement. Tout cela est incontestable, et cependant nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que le sens, la valeur, la portée d'un livre sont en entier dans le succès qu'il obtient. Or pour l'immense majorité des lecteurs, — j'entends ceux dont le suffrage ou le blâme compte, — l'*Affaire Clémenceau* n'a signifié que ceci : la réalité dans le roman, — le roman si intimement lié, tellement fondu avec la

réalité qu'il devient impossible de les séparer. C'est donc là que doit se concentrer le débat.

Il serait assez curieux de rechercher par quelles gradations successives la réalité et le roman, placés d'abord aux deux extrémités contraires, ont été peu à peu poussés l'un vers l'autre ou l'un dans l'autre par les courans de l'esprit et des mœurs modernes. Ne remontons pas trop haut, et surtout gardons-nous d'évoquer l'ombre éplorée de la princesse de Clèves ou la casuistique galante de Mlle de Scudéry. Il y a trente ans, les romanciers à la mode, Soulié et Balzac par exemple, répondaient à la critique qui leur reprochait la violence de leurs inventions : « Que serait-ce si vous connaissiez les réalités de ce monde, dont vous ne voulez voir que les beaux côtés et les surfaces? Ces réalités dépassent nos imaginations les plus hardies. » — Ils avaient raison, et les mécontens n'avaient pas tort. Sans doute la société des heureux et des honnêtes gens était souvent avertie et effrayée, dès cette époque, par quelque grand crime, quelque cause célèbre, quelque symptôme de perversité qui, retenu un moment dans l'ombre, éclatait tout à coup en pleine lumière. Sans doute le roman était dans son droit en puisant dans ce répertoire d'infamies connues ou cachées qui lui servaient de pièces justificatives. On pouvait lui répliquer pourtant qu'il se hâtait un peu trop de pactiser avec son ennemie, que c'était justement pour nous consoler des laideurs de la réalité, pour défendre l'idéal contre nos vulgarités et nos petitesses, qu'il avait été accueilli, adopté, légitimé; que, s'il manquait à cette première condition de son origine et de son existence, il perdrait son charme et son influence sur les imaginations délicates. D'ailleurs, dans ces alliances entre la réalité et le roman, les positions respectives étaient encore maintenues; l'alliée n'était pas encore souveraine. Celui de tous les romanciers d'alors qui a laissé la trace la plus profonde chez la génération suivante, Balzac, usait et abusait de la réalité, mais pour la repétrir, pour lui faire subir de telles métamorphoses, que bientôt l'on passait avec lui d'un extrême à l'autre, et que le *réaliste* devenait visionnaire. Que de fois n'a-t-on pas dit que les grandes dames dont il nous a donné de prestigieuses peintures n'étaient que des courtisanes titrées! Oui; mais si elles avaient des instincts ou des curiosités de courtisanes, elles restaient patriciennes, et ce qu'il y avait de piquant ou d'attrayant dans ces singulières figures de la duchesse de Langeais, de la vicomtesse de Beauséant, de la marquise d'Espard, c'était le contraste de leurs faiblesses, de leurs perfidies, de leurs fautes, avec l'idéal aristocratique dont elles demeuraient entourées. L'auteur empruntait quelque chose à la réalité, et avec ces emprunts il bâtissait à ses frais des palais de fantaisie; il habillait à sa guise et parait de ses couleurs des personnages romanesques.

Nous avons fait du chemin depuis ce temps-là. Aujourd'hui le roman et la *cause célèbre*, à force de se rapprocher, ont fini par se confondre;

cela est si vrai que d'une part on voit pulluler des récits qui ne sont plus que des *causes célèbres* transportées des archives du palais de justice dans le feuilleton d'un journal, et que de l'autre il n'est pas rare de rencontrer des héros de cour d'assises qui attribuent à leurs lectures l'inspiration de leur crime. Aujourd'hui ce n'est plus la patricienne qui, en se laissant aimer et séduire, entre en contact avec des mœurs équivoques et prend rang parmi les pécheresses tout en gardant son auréole et son attitude de grande dame; c'est la pécheresse, la courtisane, la femme entretenue, dans ses variétés innombrables, qui prend droit de bourgeoisie dans le roman et au théâtre, de même qu'elle usurpe dans le monde une place considérable. Tout est désormais à l'unisson, le tableau et le cadre, la figure et les accessoires, la personne et l'entourage, la plante vénéneuse et la température. Le roman n'a plus à se déplacer pour aller trouver la réalité; il est chez lui quand il est chez elle, et réciproquement. Il n'a pas à faire passer ses héroïnes d'une latitude à l'autre pour les déshabituer de l'ordre moral et les acclimater au vice. L'acclimatation se fait sur les lieux mêmes, sans frais de voyage; que dis-je? c'est le lecteur arriéré qui est obligé de s'accoutumer à cet air vicié où le mal pousse naturellement comme poussent les champignons dans les terrains humides. Le pêle-mêle est complet, et je n'en voudrais pour preuve que ce caractère si vrai, mais si durement *réel*, d'Iza Dobronowska.

Iza peut avoir du sang noble dans les veines, sa mère peut rêver pour elle un mariage princier; en fait, Iza est le type ou un type de cette dépravation innée, originelle, inconsciente, *à priori*, qui précède même la faute, qui préexiste en dehors de la chute. Prédestinée à l'ignominie, le plein développement et les conséquences absolues de son organisation vicieuse ne sont qu'affaire de temps et de hasard. Elle tombera, elle descendra tous les échelons du désordre et de l'opprobre, sans qu'il y ait à constater cette progression du bien au mal que marquaient dans l'ancien roman ces trois phases : la paix, la guerre, la défaite. En entrant dans cette voie de mensonge et d'impudeur, de roueries et d'amours vénales, elle ne fait qu'obéir aux lois de sa nature : elle est déjà courtisane avant d'être coupable; elle est dans les bras de son aveugle mari ce qu'elle sera pour le vingtième amant que choisira sa curiosité, sa cupidité ou son caprice. Évidemment M. Dumas, lorsqu'il a abordé ce personnage, lorsqu'il a peint *in anima vili* le contraste de cette âme ignoble sous cette splendide enveloppe, a voulu compléter cette série d'études de femmes qu'il avait commencées au théâtre et dont la *réalité* a eu tant de prise sur le public; il a passé du théâtre au roman, parce que les immunités du livre lui permettaient de risquer davantage, d'appuyer plus fort, de donner plus de relief aux nerfs et aux chairs. Il a réussi, et ce n'est pas pour chicaner son succès que nous essayons de juger son ouvrage; toutefois voici comment la réalité peut retirer d'une main ce qu'elle donne de l'autre.

Une des conditions de son triomphe et de son règne est de blaser ceux qui lui font la part trop large, et de diminuer par conséquent ses effets à mesure qu'elle les produit. Rien de plus contradictoire en apparence, et au fond de plus logique. De quoi se composent la plupart des émotions dramatiques et romanesques? De ce que j'appellerais volontiers les apparitions de la réalité. On vit dans un milieu paisible, dans une moyenne d'idées et de sentimens tempérés. On voit sur la scène ou dans un livre des personnages passant par ces alternatives d'agitation et de calme, de bons et de mauvais mouvemens qui sont le fond de la vie humaine. On aime, on espère, on rêve, on tremble ou on se rassure avec eux. Soudain la réalité apparait; elle frappe un grand coup, elle les précipite vers la zone torride des passions et des aventures. Ce ressaut nous émeut, et cette émotion est déjà le succès; mais si les apparitions de la réalité deviennent permanentes, si on vit de plain-pied avec elle, on se familiarise à la longue, et bientôt on lui demande plus qu'elle ne peut donner; car enfin elle a beau vouloir tout dire et tout faire, il y a toujours un point où elle est forcée de s'arrêter et où les imaginations qu'elle a mises en goût voudraient aller plus loin. — Ce n'est pas tout : l'auteur, ou mieux encore le personnage auquel l'auteur cède la parole, s'étonne et s'indigne des énormités qu'il raconte, et il y met d'autant plus de véhémence qu'il est plus intéressé dans le récit. Eh bien! il n'est pas toujours sûr de nous faire partager son indignation et sa surprise : pourquoi? Parce qu'il a tout ajusté pour que nous trouvions parfaitement simple ce qui devrait nous paraître monstrueux. Voyez l'héroïne de M. Dumas! Lorsque tout se découvre, lorsque Constantin Ritz dit à son ami Pierre Clémenceau : « Tu as affaire à un monstre, je t'en préviens, » — on serait presque tenté de lui répondre: Non! ce phénomène est normal, cette monstruosité est naturelle. Ce n'est point Iza qui est un monstre d'astuce et de lubricité, c'est Pierre qui est un prodige de crédulité et d'inconséquence; — et aussitôt des noms, des souvenirs, des exemples obsèdent notre mémoire et se chuchotent à l'oreille. Cette femme qui pose pour les statues de son mari, cette femme pour qui la pudeur n'existe qu'à l'état de convention mondaine et que les lauriers de Phryné empêchent de dormir, cette femme à qui le bien-être ne suffit pas, qui veut le luxe et le luxe effréné, nous les connaissons ou nous croyons les connaître, et peut-être le titre de monstre nous semble-t-il un peu fort pour ces belles païennes du XIXe siècle. On rappelle un détail, on cite une anecdote, et l'on arrive à enchérir sur l'histoire ou la légende, émulation fâcheuse qui établit entre l'auteur et le lecteur une sorte de complicité morale, et qui, aggravée par la production incessante du roman moderne, le condamne à des redoublemens de hardiesse! *De plus fort en plus fort*, tel est le dernier mot de la réalité en littérature, comme de la curiosité littéraire.

Si nous voulions opposer ces argumens à M. Dumas fils, nous aurions à

tenir compte non-seulement de son talent, de ce don de vérité et de vie qui plaide pour son livre, mais de tout ce qu'il pourrait alléguer pour diminuer sa part de responsabilité. S'il fallait dresser un acte d'accusation contre des œuvres telles que l'*Affaire Clémenceau,* combien de circonstances atténuantes! Sur qui ne retomberait pas le réquisitoire, et que de coupables auraient à se dénoncer! Puisqu'il s'agit d'une nouvelle variété de la femme adultère, ne serait-ce pas le cas de redire le mot de l'Évangile : « Que celui qui n'a pas péché jette la première pierre! » — Après les éclatans succès de *la Dame aux Camélias* et du *Demi-monde,* un critique ingénieux conseillait à M. Dumas d'appliquer son talent d'observateur et ses facultés de mise en scène à des mœurs plus relevées, à une société plus pure. Nous ne savons s'il a tenu grand compte de ce conseil; à quoi bon? Le peintre n'avait pas à changer de place, puisque la société qu'on l'engageait à observer et à peindre ne cessait de se rapprocher de lui. Les différences qui existaient encore entre la bonne compagnie et la mauvaise s'effacent de plus en plus; la prépondérance toujours croissante des mœurs équivoques et des femmes tarées a piqué au jeu celles qui auraient eu le plus d'intérêt à lutter contre cette invasion étrangère : elles ont trouvé plus commode d'en affecter les manières, les modes, le jargon, les allures, et d'essayer de ressembler à ce qui menaçait de les détrôner. Une fois sur cette pente, la littérature n'avait qu'à suivre l'impulsion; elle l'a suivie, et nous avons vu le roman et le théâtre servir de trait d'union aux deux puissances, publier les procès-verbaux de cette étrange fusion entre le mal et le bien. Ce pacte bizarre devait nécessairement tourner au profit de la réalité, aux dépens de l'idéal, car ce n'est pas la société polie qui, en abdiquant, fait ses conditions à sa rivale; c'est celle-ci qui s'infiltre peu à peu dans les couches supérieures, comme ces vapeurs délétères qui montent des bas-fonds vers les hauteurs. Aussi bien tout a favorisé cette influence : l'avénement d'une certaine démocratie, le progrès des sciences exactes, les emprunts que leur a faits l'analyse. La littérature a dû se faire expérimentale comme la critique, et il y a du vrai dans ce mot que nous avons recueilli à propos de l'*Affaire Clémenceau*, que « le roman de M. Dumas est bien le contemporain de M. Taine, comme *Stello* et *Valentine* étaient les contemporains de Jouffroy. » — Que dire de ceux qui, dans le monde et dans les lettres, représentent l'*extrême droite?* Suffit-il de fermer sa porte à l'épidémie pour réussir à en arrêter les ravages, de se tenir éloigné du péril pour le rendre moins imminent? Est-ce par une neutralité plaintive que l'on combat un ennemi? Est-ce par le dédain que l'on guérit une maladie morale? Vivre avec les morts, est-ce garder son autorité et son action sur les vivants? S'enfermer avec le passé, est-ce corriger ou avertir le présent?

Mais, dira-t-on, pourquoi tout ce pessimisme? Ne cédons-nous pas, nous aussi, à des préoccupations trop exclusives? Ignorons-nous, n'avons-

nous pas dit que l'art des démocraties ne peut pas être celui des sociétés aristocratiques? Celles-ci n'auraient-elles pas, à leur tour, des comptes à régler avec la critique, si on leur demandait combien de fois il leur est arrivé de prendre le faux pour l'idéal, l'afféterie pour l'élégance et les fadeurs romanesques pour les délicatesses de sentiment? En somme, M. Dumas fils vient de donner un bon exemple littéraire. Il avait commencé par écrire des romans qui n'étaient pas sans mérite, mais où sa véritable originalité ne s'accusait pas encore. Bien jeune alors, il cherchait sa voie; il l'a trouvée. La position qu'il a conquise semblait lui donner le droit de délaisser ou de traiter sans façon un genre où le succès, quoi qu'on fasse, n'aura jamais l'éclat, l'enivrement, l'explosion immédiate des succès dramatiques. Loin de là! tandis que des vocations trompeuses ou des calculs mesquins poussent vers le théâtre des romanciers qui n'y réussiront jamais, tandis que d'autres auteurs en vogue se livrent à des prodigalités d'improvisation qui les ruineront tôt ou tard, M. Dumas fils a patiemment fouillé son idée, et il a choisi la forme qu'il jugeait la plus propre à lui donner tous ses développemens et tout son relief. Puis il a pris son temps, il s'est mis résolûment à l'œuvre, n'abandonnant rien au hasard, ne craignant pas de refaire ce dont il n'était pas content, et il n'a publié son livre que lorsqu'il s'est cru sûr de l'avoir marqué de ce caractère de *nécessité,* que Gustave Planche saluait comme preuve d'une volonté énergique et d'une pensée maîtresse d'elle-même. Que des critiques méritées, inévitables, se mêlent à l'empressement soulevé par l'*Affaire Clémenceau,* l'auteur n'a pas à se repentir de cette épreuve, qui l'engagera probablement à alterner désormais entre le théâtre et le roman.

Cette fois il savait d'avance tout le parti qu'il pouvait tirer du récit et même de la révélation personnelle. Les détails si curieusement étudiés et si nettement rendus de l'enfance et de l'éducation de son héros, l'occasion de plaider des questions sociales, enfin la faculté de pousser à bout, de peindre à fond ce singulier personnage d'Iza, dont M. Dumas peut dire, comme Constantin Ritz : « Elle est complète! » — tout cela n'était possible que dans ce cadre élastique et souple du roman, dans ce demi-jour de la lecture individuelle où un écrivain habile s'impose à ses lecteurs au lieu de les subir. Son tact et son expérience lui rappelaient que, à talent égal, le public du théâtre commande et que le public des livres obéit. Qu'il persiste donc; que cette nouvelle victoire soit pour lui tout ensemble un encouragement et un conseil. Oui, la réalité peut et doit jouer un grand rôle dans les œuvres de l'art moderne; mais il ne faut pas que ce rôle soit tyrannique et absolu, car toutes les servitudes sont onéreuses, et les tyrannies prennent plus qu'elles ne donnent. Qu'on relise dans les *Nouveaux Lundis* la page qui termine l'étude sur les frères Le Nain, et où M. Sainte-Beuve fixe éloquemment les limites de la réalité dans l'art : « Réalité, tu es le fond de la vie, et, comme telle, même dans tes aspérités,

même dans tes rudesses, tu attaches les esprits sérieux, et tu as pour eux un charme. Et pourtant, à la longue et toute seule, tu finirais par rebuter insensiblement, par rassasier; tu es trop souvent plate, vulgaire et lassante... Oui, tu as besoin à tout instant d'être renouvelée et rafraîchie, d'être relevée par quelque endroit sous peine d'accabler et peut-être d'ennuyer comme trop ordinaire... Il te faut, et c'est là le plus beau triomphe, il te faut, tout en étant observée et respectée, je ne sais quoi qui t'accomplisse et qui t'achève, qui te rectifie sans te fausser, qui t'élève sans te faire perdre terre, qui te donne tout l'esprit que tu peux avoir sans cesser un moment de paraître naturelle, qui te laisse reconnaissable à tous, mais plus lumineuse que dans l'ordinaire de la vie, plus adorable et plus belle! » Voilà le langage de la vraie critique : en littérature comme ailleurs, quand un élément nouveau se produit, on s'inquiète, on se récrie, et le malentendu persiste tant que l'idée envahissante et la puissance menacée s'exagèrent en sens contraire; puis les bons esprits interviennent : chacun rabat de ses prétentions, et l'équilibre se rétablit. Pour nous réconcilier avec ses conquêtes et sa fortune, la réalité n'a qu'à éviter les excès des conquérans et les travers des parvenus; elle est un moyen et non pas un but, une partie essentielle de l'art et non pas l'art tout entier. Elle peut lui ouvrir des sources nouvelles, mais à la condition de ne pas dessécher les autres; elle peut servir la vérité, pourvu qu'elle renonce à la tirer à soi et n'essaie pas de l'absorber. Cette vérité, qui prendrait volontiers pour devise l'hémistiche du poète, — *ni si haut, ni si bas!* — n'aime pas qu'on lui fasse violence : trop haut, elle s'égare; trop bas, elle se dégrade. Entre l'idéal auquel elle aspire et la réalité qu'elle contient, une alliance est nécessaire, si l'on veut que les imaginations contemporaines trouvent enfin leur point de vue et leur point d'appui en dehors de stériles programmes. M. Dumas fils n'aurait qu'un pas à faire pour figurer avec honneur parmi les signataires du traité.

F. DE LAGENEVAIS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1866.

Une femme d'esprit écrivait, il y a cent ans, qu'on enrageait en France avec urbanité. Essayons de faire encore comme on faisait chez nous il y a cent ans. Restons polis en étant fâchés. Tâchons d'exprimer sans violence et sans amertume le chagrin qu'inspire au patriotisme français la révolution à la fois artificielle et fortuite qu'on laisse gratuitement s'accomplir au centre de l'Europe.

Les dernières révolutions en France ont été remarquables par leur rapidité : trois fois de suite, en 1830, en 1848, en 1851, trois journées ont suffi pour changer la forme de notre gouvernement. Les guerres de notre temps produisent leurs effets avec une promptitude égale. Les guerres de sept jours ont remplacé les guerres de sept ans. Deux semaines d'opérations actives décident du sort des états. Il n'en a point fallu davantage à la Prusse pour changer les destinées de l'Allemagne et en prendre la direction suprême. Depuis le jour où a été prononcé le discours d'Auxerre, depuis le jour où a été écrite la lettre à M. Drouyn de Lhuys, ne dirait-on pas qu'il s'est écoulé un siècle? Là surtout est la cause de la stupéfaction dont la France est aujourd'hui frappée. Nous sentons qu'un changement profond s'est accompli dans notre situation sans que nous ayons nous-mêmes changé de place, fait aucun mouvement. Nous nous étions figuré que, s'il restait quelque chose encore des traités de 1815, ce débris allait être balayé à notre avantage, et nous nous réveillons en face d'une Prusse maîtresse de l'Allemagne, devant un état de choses qui eût mis le comble à nos malheurs et à notre désespoir, s'il se fût réalisé en 1815. Tout est étrange, inexplicable dans ce coup de théâtre. En le voyant accompli, on est frappé à la fois d'étonnement et d'anxiété. On se met vainement l'esprit à la torture pour en saisir les causes dans le passé et pour en cal-

culer les conséquences dans l'avenir. La curiosité qui voudrait interroger le passé sur les causes des événemens dont nous voyons les premiers effets ne peut malheureusement être satisfaite encore; quant à la recherche des conséquences du nouvel ordre de choses germaniques, c'est un devoir que la nécessité impose d'urgence au patriotisme français.

Nos successeurs dans la vie auront à lire un chapitre bien piquant d'histoire diplomatique le jour où ils connaîtront par le menu le travail qui a préparé la transformation de l'Allemagne à laquelle nous assistons. Rien dans ce travail, on peut déjà s'en apercevoir, n'a été naturel, tout a été arbitraire et factice. Il n'y a point là le résultat d'un de ces courans d'événemens qui courbent les volontés humaines avec une nécessité irrésistible. Tout a été prémédité, voulu, fait de main d'homme, et tout cependant a été rempli de contradictions, d'incohérences, de reviremens et de surprises. Ce mouvement et ces manœuvres secrètes ont eu pour point de départ, il y a trois ou quatre ans, la controverse de la question polonaise et l'affaire des duchés de l'Elbe. Le héros de cette épopée est M. de Bismark. Il débuta dans la question polonaise d'une façon qui ne rendait guère vraisemblables les faveurs qu'il devait si tôt obtenir de la politique française et de la presse pseudo-libérale et pseudo-démocratique de notre pays. Dès l'explosion des troubles de Pologne, M. de Bismark mit toute l'influence de la Prusse au service de la Russie : la France se crut obligée alors de montrer un peu les dents à la cour de Berlin; quant à M. de Bismark, il conserva tant d'aplomb et de dextérité, qu'il put, au dernier acte de la négociation polonaise, séparer l'Angleterre de la France en rendant lord Russell victime d'une mystification mémorable. Aussitôt après vint l'affaire des duchés de l'Elbe. Les clairvoyans comprirent tout de suite le rôle que la politique prussienne allait jouer dans ce différend; les états secondaires avaient beau s'agiter, ces pauvres MM. de Beust et de Pfordten avaient beau se démener et se pavaner, l'Autriche eut beau espérer qu'elle refrénerait la Prusse en s'associant à elle : il était visible que tout le bénéfice des usurpations violentes accomplies contre le Danemark reviendrait finalement à la cour de Berlin. Ce fut en ce moment que la politique française commença de prendre des airs de mystérieuse profondeur. Les engagemens passés et la tendance séculaire de la France semblaient nous tracer notre marche : c'est la mission historique de la France de protéger les faibles. Un traité signé par nous, un traité qui était non de 1815, mais du régime actuel, avait donné aux droits du Danemark la sanction de la France; à soutenir la cause danoise, nous étions assurés du vif et énergique concours de l'Angleterre. Une action commune de la France et de l'Angleterre eût suffi, suivant toute vraisemblance, sans aucun recours aux armes, pour amener une solution équitable de la question des duchés; au besoin, avec l'alliance de l'Angleterre et celle de l'Autriche, on eût pu soutenir une guerre honnête et utile qui eût affermi notre sécurité en Allemagne, et

peut-être nous eût conduit à la frontière rhénane. Cette politique si naturellement française ne fut point suivie. On prit avec des airs profonds le parti de laisser faire. Les Austro-Prussiens écrasèrent le Danemark. Lord Russell se consola dans la chambre des lords en accusant positivement de mensonge le ministre prussien; quant à la politique française, elle parut se laisser enguirlander par les coquetteries publiques de M. de Bismark : les Biarritz de M. de Bismark copièrent le Plombières de M. de Cavour. Autriche et Prusse se chamaillent à propos des duchés, puis se calment un moment avec le replâtrage de Gastein. Un instant alors tout est pacifique. On parle de désarmement; nous faisons notre petite réduction des cadres; l'Italie ne songe qu'à établir son équilibre financier; au commencement de cette année, le général La Marmora prépare sur le budget de la guerre des économies dont la réalisation lui eût fait plus d'honneur que la bataille de Custozza... Mais février arrive; M. de Bismark se démasque enfin; il propose à l'Autriche des arrangemens touchant les duchés qui ne sont point accueillis à Vienne. C'est alors que le général La Marmora fut dissuadé de poursuivre son plan de réduction de l'armée italienne. Alors se présenta l'idée d'une alliance de la Prusse et de l'Italie et de la guerre à deux contre l'Autriche. Voilà le point intéressant de l'action qui demeure obscur pour nous, et dont les mémoires et les correspondances du temps porteront la connaissance à l'avenir : nous connaissons bien aujourd'hui les mémoires et la correspondance de la diplomatie secrète de Louis XV! Il est impossible que l'alliance de la Prusse et de l'Italie ait été conclue sans que le cabinet des Tuileries ait été consulté, sollicité ou averti par les cabinets de Berlin et de Turin. Des voyages et des séjours aux lieux où se prenaient les résolutions décisives ont été accomplis devant le public. Là est pour nous le mystère; de là viendront pour l'avenir les révélations curieuses. Ne serat-il pas intéressant en effet d'apprendre un jour l'ordre d'idées, les considérations, les vues qui ont déterminé la France à consentir à l'alliance de l'Italie avec la Prusse, de découvrir quelles perspectives la politique française avait mesurées, quelle limite elle entendait poser à l'œuvre belliqueuse et aux conséquences de l'alliance, quels avantages directs ou indirects elle en espérait pour notre pays lui-même? Il sera donné à l'avenir de démêler ces ressorts cachés et ces bricoles embrouillées. Tout au contraire y est pour nous trouble et incertain, car, au point où nous en sommes du spectacle de cette pêche savante et préparée de si loin, il ne nous est donné encore d'apercevoir au fond de nos filets que l'agrandissement de la Prusse et l'ingratitude de l'Italie.

En tout cas, la guerre qui finit a eu des révélations foudroyantes qui suffisent à l'instruction et aux préoccupations du présent. A nos yeux, le premier enseignement qui ressort de cette guerre, c'est que la constitution qui va être donnée à l'Allemagne sous la domination de la Prusse sera le produit d'un acte de violence, et n'est point le développement naturel et

logique de la civilisation allemande. Il ne faut point nous laisser fasciner et aveugler par la brutalité des faits : ce qui se passe en ce moment en Allemagne est le résultat du concours de certaines circonstances très heureuses pour la Prusse, très habilement et très hardiment mises à profit par son premier ministre; mais, parmi ces circonstances, les plus importantes ont été accidentelles, n'ont rien eu de nécessaire et ne sont point nées des tendances naturelles et de la volonté des peuples allemands. Avant les violentes surprises créées par la guerre, il était manifeste que la majorité des populations germaniques était opposée aux prétentions et aux entreprises prussiennes. Avant les violences du succès, il était donc possible de concevoir et de favoriser un développement de l'Allemagne différent de celui que la Prusse aujourd'hui veut lui imposer à son profit. Nous n'éprouvons aucune antipathie absurde contre la nation prussienne, et nous savons reconnaître les qualités excellentes de l'organisation gouvernementale et militaire de la Prusse. Il n'en est pas moins incontestable que la Prusse doit son triomphe présent en très grande partie à des causes fortuites et étrangères à sa constitution intérieure. Il lui a fallu pour réussir avoir une supériorité d'armement qui ne peut être que temporaire. Pour lui donner l'audace d'entreprendre la révolution qu'elle opère, elle a eu besoin d'une alliance étrangère, celle de l'Italie. L'Italie n'a point gagné de batailles; mais à l'heure décisive elle a occupé cent cinquante mille Autrichiens, qui, s'ils eussent été sur l'Elbe, auraient sans doute changé la fortune des armes. Sans l'alliance de l'Italie, il est certain que la Prusse n'eût pas osé tenter son duel avec l'Autriche. Cette alliance entraînait d'ailleurs des avantages indirects considérables. — Personne en Europe n'ayant supposé que l'Italie pût s'unir à la Prusse sans l'assentiment et contre le vœu de la France, la Prusse, soutenue par cette alliance, avait pour elle la présomption favorable de l'influence française. L'intérêt italien était une chaîne sympathique qui neutralisait la France ou l'entraînait. L'alliance une fois établie avec notre consentement, nous ne pouvions plus en combattre les effets et les tendances sans commettre le contre-sens d'entrer en hostilité contre l'Italie. La Prusse a eu l'immense profit des compromissions de la France envers l'Italie et de cette attitude qui a été peu exactement nommée une neutralité attentive. Et voyez jusqu'où nous a conduits cette étrange solidarité! Elle nous a endormis dans une inaction qu'on peut dire sans précédens. Nous avons affronté le danger de voir un million d'hommes combattre en Allemagne sans avoir une armée d'observation sur notre frontière, en courant la chance de laisser s'accomplir sur le Rhin des actes qui pouvaient compromettre nos intérêts, et que nous n'aurions pu prévenir ni réprimer par une action immédiate. Que la politique prussienne comprenne donc bien le caractère accidentel de son triomphe et les chances inespérées et uniques, il faut le souhaiter pour l'avenir de la France, dont il lui a été donné de profiter. Son œuvre n'est

pas le développement naturel et vraiment national de la race allemande; elle a triomphé de l'Allemagne grâce à une alliance étrangère doublée de l'inaction complaisante de la France.

Il y a dans un écrit de la jeunesse de Frédéric II une exclamation qui prend un son perçant et ironique dans l'écho des événemens présens : le jeune prince, étudiant la situation de l'Europe, déplorait la médiocrité d'esprit des hommes d'état qui eussent dû être, suivant lui, les adversaires de la France. « En quoi la France a un avantage infiniment grand, s'écriait-il, c'est qu'elle n'a presque personne en tête dont la profondeur d'esprit, la hardiesse et l'habileté puissent lui être dangereuses; à cet égard, elle acquiert moins de gloire que n'en acquirent les Henri IV et les Louis XIV. Que dirait Richelieu, que dirait Mazarin, s'ils ressuscitaient de nos jours? Ils seraient fort étonnés de ne plus trouver de Philippe III et IV d'Espagne, plus de Cromwell et de roi Guillaume en Angleterre, plus de prince d'Orange en Hollande, plus d'empereur Ferdinand en Allemagne et presque plus de vrais Allemands dans le saint-empire, plus d'Innocent XI à Rome, plus de Tilly, plus de Montecuculli, de Marlborough, d'Eugène à la tête des armées ennemies; de voir enfin un abâtardissement si général parmi tous ceux à qui est confiée la destinée des hommes dans la paix et à la guerre, qu'ils ne s'étonneraient point qu'on pût vaincre et tromper les successeurs de ces grands hommes. » Que dirait le grand Frédéric, pourrions-nous répéter à notre tour, s'il ressuscitait aujourd'hui? N'aurait-il pas le droit de se réjouir en voyant l'avantage qu'il attribuait, il y a plus d'un siècle, à la France maintenant possédé par le pays à qui il a donné la solide trempe de son génie? En mettant de côté les accidens excentriques de l'alliance italienne et de l'inaction française, combien de causes de succès la Prusse n'a-t-elle pas trouvées dans l'organisation rétrograde et dans l'incapacité de ses adversaires en Allemagne!

C'était beaucoup sans doute d'avoir le concours de l'Italie et de pouvoir compter sur l'abstention de la France; malgré cela pourtant, la Prusse n'eût point vaincu, si les forces de ses adversaires se fussent appuyées sur une meilleure organisation politique, et eussent obéi à une direction prévoyante et active. Si les troupes fédérales et les troupes autrichiennes eussent été prêtes en même temps et eussent agi de concert, la lutte entre l'Allemagne fédérale et la Prusse n'eût point été inégale. De même que le soldat autrichien, le soldat fédéral allemand s'est montré brave et capable de tenir tête à l'ennemi. Toutes ces ressources ont été perdues parce qu'elles ont été puérilement et cruellement gaspillées par les gouvernemens d'ancien régime superposés à de viriles et honnêtes populations. C'est surtout l'Autriche qui a porté la peine du mauvais gouvernement laissé à l'arbitraire d'un seul et aux caprices frivoles de ces influences de cour, parasites naturels du pouvoir d'un seul. On vient de voir en Autriche ce qui arrive aux peuples livrés au pouvoir despotique. L'infaillibilité suppo-

sée du souverain ne produit que des fautes; quand les omnipotens n'ont pas de génie, on dirait que le pouvoir n'est pour eux qu'une occasion de commettre des erreurs et d'encourir des revers; aucune pensée prévoyante, aucune initiative forte et continue ne peut sortir de l'atmosphère de courtisans indolens ou étourdis ou frivoles qui les entoure. Un jour vient où l'on se réveille de l'infatuation au fond des abîmes. C'est ce qui arrive à l'Autriche, absolument désemparée par la perte d'une bataille. Les fautes politiques de l'Autriche ont été dans ces circonstances plus graves et plus funestes que ses fautes militaires: celles-là ont été la cause de celles-ci. On ne peut se figurer que cette vieille chancellerie aulique n'ait pas mieux connu son Allemagne fédérale, qu'elle n'ait pas pourvu à la levée et à la réunion opportune des troupes de ses alliés, qu'elle ait même compté sur le concours efficace des contingens fédéraux, que du moment où elle voulait affronter la guerre avec la Prusse, elle n'ait point été décidée à opposer à ses ennemis des forces égales, qu'elle ait laissé croire à une armée de huit cent mille hommes, qu'elle y ait cru elle-même peut-être, lorsqu'elle n'en a montré que cent cinquante mille en Italie et moins de trois cent mille en Bohême. Ce terrible coup réveillera-t-il enfin l'Autriche? La cour de Vienne comprendra-t-elle qu'il n'y a point de salut pour les états européens en dehors des idées modernes, c'est-à-dire des libres institutions populaires et des organisations administratives positives et strictement contrôlées? Se résoudra-t-elle à réaliser un accord définitif avec les nations diverses qu'elle est appelée à régir et à donner enfin à ces peuples satisfaits des garanties collectives? Se rejettera-t-elle au contraire, poussée d'une frayeur à l'autre, dans les tristes réactions absolutistes? Si par malheur ce dernier parti est celui qu'elle adopte, c'est alors en effet qu'on pourra dire, au milieu des faciles gaîtés et des derniers étourdissements de la vie de Vienne, que la fin de l'Autriche est proche.

Nous n'avons point ici à reproduire l'analyse des préliminaires signés à Nikolsburg et déjà publiée, peut-être inexactement, par les journaux de tous les pays. On peut, quoi qu'il arrive à propos des détails, considérer comme établis les traits généraux de la future paix. Ce qu'on en connaît peut déjà donner lieu à deux sortes d'interprétation. Les superficiels, les optimistes, ont de quoi louer tout à leur aise la modération du roi de Prusse; les esprits graves peuvent mesurer la nature du voisinage nouveau que la reconstitution de l'Allemagne va donner à la France. L'Allemagne prussienne, pour commencer, s'arrêtera au Mein; encore le roi de Prusse a-t-il trouvé le moyen de concilier avec l'autorité politique et militaire de sa couronne son respect pour le droit divin des vieilles souverainetés et ses bons et honnêtes sentimens pour les princes à qui il se croit obligé d'enlever les principaux attributs du pouvoir. Grâce aux idées et au caractère du bon roi Guillaume, nous allons avoir le spectacle d'une résurrection à laquelle l'Europe moderne ne s'était point attendue, nous verrons au centre

de l'Europe un monarque entouré de princes grands vassaux. Ce sera pittoresque et chevaleresque. Les rois à qui la Prusse laissera leurs territoires, les grands-ducs, les ducs et les électeurs de la confédération allemande du nord seront des feudataires de la couronne de Prusse. Ils conserveront l'administration intérieure de leurs états; leurs troupes seront commandées par la Prusse; les relations extérieures seront dirigées par Berlin. Voilà les effets de la modération du roi de Prusse, et il ne faut pas trop s'en plaindre, puisqu'ils amènent une combinaison piquante dans le carnaval humain, et entourent un roi suprême d'un cortége de princes vassaux à cette époque bizarre où la nation la plus avancée de la terre a pour chef un ancien tailleur.

Voilà pour la modération. A ce prix, dit-on, le loyal et excellent prince qui gouverne la Saxe, le vieux roi Jean, conservera sa couronne, et un succès que la diplomatie française obtint même après nos malheurs de 1815, le maintien de la Saxe, ne sera atténué qu'en partie. A ce prix encore, l'infortuné roi de Hanovre, ce guelfe aveugle égaré dans les troubles prosaïques du XIXe siècle, conservera peut-être quelques lambeaux de son royaume. La portée grave de la réorganisation de l'Allemagne, c'est l'établissement de la nouvelle confédération du nord qui, par quelques annexions importantes, reliera la Prusse orientale à la Prusse rhénane, et placera dès à présent plus de trente millions d'Allemands dans le cadre des institutions militaires prussiennes. La modération de la cour de Berlin est de simple forme, et ne correspond qu'à une transition qui ne sera point de longue durée.

On en peut dire autant de la générosité avec laquelle la Prusse, après avoir éconduit l'Autriche de la confédération, laisse les états du sud à eux-mêmes. Là aussi on ne fait qu'ouvrir une situation transitoire. Certes les Allemands du sud ont peu d'affection pour le système prussien : les brutalités exercées, au scandale du monde civilisé, par les généraux prussiens sur la ville de Francfort, n'annoncent pas non plus que le gouvernement prussien se pique de tendresse pour des populations compatriotes qu'il subjugue au nom de l'unité de race et de langue. Comment veut-on cependant que les Allemands du sud résistent longtemps à la sollicitation des intérêts économiques, à l'ambition instinctive d'appartenir à un des plus grands états de l'Europe, à cette force d'attraction que les grandes masses dans le monde politique comme dans le monde matériel exercent sur les corps faibles qui les entourent? Peut-on croire qu'un grand parlement existe de longs jours avant que les états du sud puissent supporter d'en être exclus, que la nouvelle Allemagne du nord puisse jouer un grand rôle dans les affaires européennes sans que les Allemands d'outre-Mein désirent s'associer à cette influence? Si on laisse s'établir et se consolider la nouvelle domination prussienne, il faut s'y résigner, il faut s'attendre à voir avant peu d'années quarante-cinq millions d'Allemands se réunir sous la direc-

tion d'un pouvoir inspiré de traditions hardies et servi par une administration savante dans une commune action politique et militaire.

Et c'est en moins d'un mois de guerre que s'est opéré un changement qui modifie si profondément la position relative de la France et sa sécurité extérieure, et l'on voudrait que la France, qui était si peu préparée à de semblables vicissitudes, ne fût point frappée, émue d'un tel résultat? Si les voix secrètes du patriotisme n'inspiraient point nos compatriotes, les dispositions témoignées par les peuples voisins devant ces événemens suffiraient pour nous avertir. Dès qu'elle a vu les victoires écrasantes de la Prusse, la presse anglaise, qui pourtant à l'origine avait jugé sévèrement la politique de M. de Bismark, s'est brusquement et unanimement retournée. L'Angleterre salue avec une exaltation joyeuse l'unité allemande; elle ne dissimule point le motif de sa satisfaction : elle déclare naïvement que maintenant la France n'est plus la seule grande puissance militaire du continent. Les Anglais ne perdent jamais grand temps à s'apitoyer sur les vaincus de l'histoire; les souvenirs d'alliance autrichienne sont relégués par eux dans les musées du passé; c'est à la Prusse jeune et vivante qu'ils font fête, à la Prusse qui, à côté et en face de la France, donne à l'Allemagne la force par l'unité. Le vieux lord Russell, qui semble porter dans l'opposition une aigreur chagrine, a battu des mains à la rénovation de l'Allemagne par la Prusse; il a oublié les accusations de mensonge qu'il avait lancées contre M. de Bismark; il excite les Allemands à l'unité; en même temps, dans un discours prononcé à l'inauguration du *Cobden club*, il envenimait contre nous les préjugés italiens et représentait la cession de la Vénétie à la France comme une insulte pour l'Italie!

Rien n'est plus éloigné de nos sentimens et de nos idées que de professer une jalousie haineuse contre les autres peuples, de regarder avec envie leurs progrès, leurs succès, leurs agrandissemens justes et naturels, de prétendre subordonner arbitrairement leurs aspirations et leurs mouvemens à une vue égoïste des intérêts français. Entre peuples qui se possèdent et se gouvernent eux-mêmes, il ne devrait pas y avoir d'ombrages sur les questions de puissance relative. C'est peut-être une illusion du genre de celles que les récentes années ont dissipées : cependant nous nous y attachons encore, nous ne pouvons croire, à l'époque où nous vivons, au mauvais vouloir mutuel des grandes nations; mais nous n'avons point, dans les gouvernemens qui les mènent trop souvent malgré eux, la confiance que nous plaçons dans les peuples. Suivant que le niveau des institutions libérales monte ou baisse au sein de chaque peuple, varient les degrés de la sécurité internationale. Si l'Allemagne avait les institutions des États-Unis, son union naturelle, volontaire, traversée par tous les courans de la liberté, ne nous donnerait aucune inquiétude, ne provoquerait de notre part aucune protestation, et n'exciterait en nous qu'un élan d'émulation généreuse; mais une Allemagne conduite par un pouvoir d'allures césa-

riennes, d'infatuation légitimiste, d'initiative personnelle et d'esprit militaire, ne peut laisser indifférens et insoucians en France que des patriotes infirmes. Nous ne pouvons pas vivre en sécurité sur la foi de la modération supposée d'un voisin trop puissant et trop armé d'autorité despotique. Il n'est pas permis ici d'ailleurs de nous paralyser et de nous enchaîner au nom du principe des nationalités. Ce serait garrotter la France jusqu'à l'étouffer que de la traiter en nation latine, et de vouloir, au nom de sa nationalité, la condamner à un perpétuel tête-à-tête avec l'Italie, l'Espagne et même le Mexique. La France, grâce à Dieu, n'est point assez latine pour cela ; elle doit au contraire ses meilleures conquêtes et la démonstration victorieuse de sa puissance d'assimilation sur les autres peuples à son perpétuel contact avec les tribus germaniques. Le grand Frédéric comprenait à merveille que la force d'expansion de la France était tournée du côté de l'Allemagne. « La France, disait-il, est bornée à l'occident par les monts Pyrénées, qui la séparent de l'Espagne et forment une espèce de barrière que la nature même a posée. L'Océan sert de borne au côté septentrional de la France, la mer Méditerranée et les Alpes au midi; mais du côté de l'orient elle n'a d'autres limites que celles de sa modératien et de sa justice. L'Alsace et la Lorraine démembrées de l'empire ont reculé les bornes de la domination de la France jusqu'au Rhin. » Que ce côté unique, où, suivant Frédéric, nous ne fussions point étouffés par l'obstacle d'une barrière naturelle, soit fermé sur nous par la masse d'un état énorme, c'est un fait si contraire à toute notre existence nationale et à la constitution naturelle de la France, qu'il est impossible que les poitrines françaises n'en soient point oppressées.

C'est à prévenir les conséquences possibles de ce fait que doit s'appliquer désormais toute l'attention de notre politique. Avant tout, il importe que le terme le plus prompt soit mis à la guerre, afin d'en finir avec l'alliance italo-prussienne, et de rompre un engagement qui paralysait la liberté d'action de la France. Quoiqu'il y ait une sorte de moquerie du destin dans la nécessité qui oblige un gouvernement français à être le parrain de la paix où est confirmé l'agrandissement de la Prusse, nous ne regrettons point que la France ait été mise à même d'accélérer les négociations par la médiation impériale. Une fois la paix conclue, deux voies s'ouvrent à la France pour faire face aux difficultés et aux périls auxquels nous sommes maintenant exposés par l'agrandissement de la Prusse. Ces moyens sont l'accroissement de nos ressources militaires et le développement de l'esprit libéral dans notre politique intérieure. Il est nécessaire de les employer tous les deux. La question militaire est la plus urgente. Il ne parait malheureusement plus possible d'espérer ces réductions des armemens militaires de l'Europe, où l'on voyait de si grandes économies à réaliser au profit des budgets et des intérêts de l'agriculture et de l'industrie. Il faut, avant tout, veiller à la sûreté de la France. La Prusse vient de nous ap-

prendre qu'avec une population de vingt-deux millions d'âmes elle a pu mettre en un mois sept cent mille hommes sous les armes, et qu'elle a été en état d'engager à la fois plus de quatre cent mille hommes dans les opérations actives. On a par là une idée de ce que sera sa puissance quand elle aura ajouté dix ou douze millions d'âmes à ses ressources de recrutement militaire. La Prusse pourra alors mettre sur pied un million d'hommes au début d'une guerre, et lancer en campagne sept ou huit cent mille hommes. Il n'y a plus à parler légèrement d'une semblable capacité militaire; on connaît aussi aujourd'hui la qualité des troupes que la Prusse sait former. Ses soldats sont, en immense majorité, d'énergiques et intelligens travailleurs, ils savent lire et écrire, leur esprit est exercé, et le croisement de l'esprit civil et du métier des armes semble accroître en eux la solidité du caractère et de la conduite. Nous savons qu'ils sont commandés par des officiers savans et fiers. Une pareille puissance militaire doit nous donner à penser. Nous ne pouvons pas laisser s'élever un doute sur les titres de l'armée française à se croire et à être réputée la première armée de l'Europe. Les hommes compétens disaient à la chambre dans la dernière session qu'avec notre organisation des réserves et notre levée annuelle, pourtant si épuisante, de cent mille conscrits, notre armée disponible était de six cent mille hommes. Ces chiffres seront-ils suffisans pour nous mettre au niveau de la puissance prussienne? Cela nous paraît douteux. Grâce au système de leurs landwehrs, les Prussiens pourront avoir un effectif en activité inférieur au nôtre, en restant prêts à mettre sur pied, à tout événement, un effectif de guerre supérieur à celui de la France. Comme il n'est point permis de songer à porter le contingent annuel à plus de cent mille hommes, il y aurait lieu d'examiner si le soin de la sécurité nationale ne nous conseillerait point de refondre nos institutions militaires en faisant au système prussien d'intelligens emprunts. Voilà le premier intérêt auquel doivent veiller le gouvernement et notre chambre représentative. Une pensée plus élevée et inspirée d'un patriotisme plus prévoyant se hâterait d'unir aux précautions militaires un grand et salutaire effort moral. Une chose rendrait à la France en Europe l'initiative politique et la sécurité complète, nous n'avons point la vanité de dire la prééminence. Si notre époque n'est malheureusement point une ère pacifique, si l'esprit de conquête et d'usurpation séduit et entraîne les cabinets, si le militarisme et son cortége habituel de préjugés et d'instincts barbares pèsent sur les peuples, la cause certaine en est dans la marche rétrograde que les idées et les pratiques libérales ont suivie en Europe depuis une période qui commence à devenir bien longue. Il est hors de doute que le jour où la France reprendra son essor libéral, son initiative et son exemple changeront l'état moral de l'Europe, et ramèneront dans les relations internationales la confiance et la sécurité. La paix du monde ne sera point alors suspendue à des machinations d'hommes d'état fort

semblables à des conspirations, à des prétentions étroites et entêtées de souverains qui peuvent exposer à tout moment aux plus périlleux hasards la fortune et l'existence des peuples, à des actes sauvages et corrupteurs de la morale sociale, tels que ceux que les généraux prussiens ont tentés sur Francfort, et que n'auraient point rêvés les moins scrupuleux des révolutionnaires socialistes. Il est aujourd'hui démontré à tous les esprits de bonne foi que l'amour de la liberté n'est plus seulement une passion idéale, qu'il est désormais en France la condition absolue, l'obligation pratique, la forme positive du patriotisme.

Nos pensées sont aujourd'hui trop repliées sur la France pour que nous ayons de l'inclination à discuter les affaires des autres peuples. Cependant nous ne pouvons être indifférens aux sentimens qui agitent en ce moment la nation italienne. Nous regretterions amèrement que l'Italie, dans la crise où elle est, se laissât écarter par des mouvemens d'humeur puérile des souvenirs et des traditions de l'alliance française. Comme il arrive toujours quand on est mécontent de soi-même, l'Italie, dirait-on, est mécontente de tout le monde. Ceux qui la dirigent ne devraient pas craindre de lui dire que ses plaintes sur le compte de la France sont profondément injustes. L'Italie serait équitable envers nous, si elle avait trouvé en France moins d'enthousiasme et de ridicules flatteries. Il y a toujours chez nous des gens prêts à abdiquer la liberté de leur esprit et à s'abandonner à des fanatismes grotesques. L'amour de l'Italie, le dévouement aux intérêts italiens, la docilité aux passions italiennes, sont devenus des obligations religieuses pour ces bigots de nouvelle espèce. L'italianisme a été une secte. La politique a eu ainsi parmi nous ses ultramontains, aussi aveugles, aussi entêtés, aussi bornés, aussi intolérans que leurs adversaires religieux. Ces sectaires n'ont plus voulu ouvrir les yeux sur les intérêts de la France lorsqu'une fantaisie italienne était en jeu; ils aimeraient mieux donner le Trentin à l'Italie que de voir restituer à la France ses anciennes libertés; ils n'ont nul souci des embarras qu'une grande Allemagne transformée en une grande Prusse peut causer à la France, puisque le royaume d'Italie se complète par l'acquisition de la Vénétie. Ces *zelanti* de l'italianisme ont réussi par leurs exagérations à faire perdre le sens commun à une grande partie du public politique de l'Italie, lequel se plaint de la France parce qu'il imagine qu'il peut tout exiger d'elle. D'où vient la mauvaise humeur des Italiens? De l'inhabileté qu'ont montrée leurs chefs dans les combats de terre et de mer? Rien de plus naturel; mais nous ne pouvons admettre que les Italiens aient le droit de se tenir pour blessés de l'empressement avec lequel l'empereur avait consenti à se faire auprès d'eux l'intermédiaire de la cession de la Vénétie. Il saute aux yeux que l'empereur n'a laissé engager l'alliance italo-prussienne, que la France n'a été exposée aux dangers des agrandissemens prussiens que parce qu'au bout de ces aventures apparaissait la chance certaine d'achever l'unité italienne par l'émancipation de

Venise. Jamais encore la France n'a couru de plus sérieux hasards dans l'intérêt de l'Italie, et c'est en ce moment qu'on se plaindrait d'elle de l'autre côté des Alpes! Cette injuste et dangereuse humeur ne saurait atteindre, nous en sommes convaincus, les hommes d'état éprouvés qui ont le juste sentiment des intérêts italiens et des affinités naturelles qui doivent unir leur pays à la France. Quand les émotions de la guerre seront calmées, quand l'Italie sentira que son œuvre d'émancipation vis-à-vis de l'étranger est terminée, quand un ministère sérieux et durable pourra prendre la direction des affaires, on ne se souviendra plus à Florence des injustices commises en paroles contre la France que pour les regretter et pour les réparer. L'Italie devra penser alors à l'exécution de la convention du 15 septembre, à la bonne conduite de son gouvernement intérieur, dont le plus pressant intérêt est l'établissement de l'ordre financier. Avec de pareilles affaires sur les bras, il est impossible que les hommes d'état italiens oublient les services qu'ils doivent encore attendre de la France. Où un ministre des finances espérerait-il placer un emprunt, si ce n'était à la Bourse de Paris?

L'Angleterre, qui depuis longtemps ne connaissait plus les troubles des rues, vient d'avoir le passe-temps d'une émeute. Le conflit n'a point eu de suites graves; mais le désordre a été assez regrettable au point de vue de la dignité anglaise pour donner à réfléchir à ceux qui ont imprudemment voulu jouer avec des rassemblemens en masse, convoqués sans aucun intérêt véritablement libéral au foyer des quartiers aristocratiques de Londres. Les meneurs de la ligue réformiste ont commis dans cette circonstance plusieurs fautes, maintenant jugées sévèrement par l'opinion publique. Sur l'annonce de la convocation du *meeting* monstre, le ministre de l'intérieur, M. Walpole, avait déclaré que le gouvernement n'en tolérerait point la réunion à Hyde-Park. Les chefs de la ligue persistèrent dans leur résolution, et il faut avouer qu'ils furent encouragés dans leur malencontreuse tentative par une lettre publiée de M. Bright. Le grand agitateur s'abandonnait, dans cette lettre, à une exagération telle qu'il faisait dépendre le sort de la liberté du peuple anglais de la question de savoir si les masses excitées par les réformistes pourraient tenir leur *meeting* dans Hyde-Park. Rien n'était moins fondé qu'un tel sophisme. Le droit de réunion n'était nullement en cause, le ministère n'entendait point le contester; il ne se proposait que de protéger, dans un lieu de récréation, la liberté du public ordinaire contre une invasion à laquelle devaient prendre part inévitablement les élémens les plus dangereux de la population de Londres. Au lieu d'un *meeting*, il n'y a eu qu'un *row*, c'est-à-dire une rixe gigantesque engagée entre les gamins et les *roughs* de Londres et la police soutenue de quelques troupes. Sans amener aucune collision sanglante, le conflit a produit des accidens fâcheux. La foule a montré cette dextérité à enlever les grilles que nous avons pu admirer en temps de révolution

dans nos rassemblemens populaires; les perturbateurs ont eu le mauvais goût de saccager des massifs de fleurs dans les parcs; d'honnêtes passans ont été bousculés, et les magistrats de police ont eu à distribuer parmi les nombreux tapageurs amenés devant eux force amendes de 40 shillings ou de 5 livres, avec l'alternative d'une semaine de prison. Les meneurs réformistes se sont heureusement aperçus à temps qu'ils faisaient fausse route. Touchés par l'honnêteté du ministre de l'intérieur, M. Walpole, que le sentiment de sa responsabilité attendrissait jusqu'aux larmes, ils ont travaillé de bonne foi à calmer la tempête qu'ils avaient soulevée. Nous le répétons, le droit de réunion a été maintenu par le gouvernement. A la chambre des lords, lord Shaftesbury a déclaré, avec l'approbation de lord Derby, qu'il présenterait dans la prochaine session une motion engageant l'état à disposer des terrains ou à construire des bâtimens spéciaux, dans lesquels le peuple pût se réunir pour discuter les affaires publiques. Le dessein de lord Shaftesbury est bien plus libéral que le système des rassemblemens en plein air, que M. Bright n'a pas craint de confondre avec un intérêt essentiel de la liberté. Ces démonstrations de force physique n'ont rien de commun avec la liberté populaire. Le plus grand rassemblement de ce genre dont l'histoire d'Angleterre ait gardé la mémoire est l'émeute à la tête de laquelle se mit lord Gordon au siècle dernier, lorsque la populace fanatique voulut punir le parlement d'avoir affranchi de certaines lois pénales les catholiques si longtemps persécutés, et certes ce n'est point la liberté qui peut être fière d'un tel souvenir et d'un tel exemple.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LA FORCE MUSCULAIRE DES INSECTES.

La première idée que nous ayons de la chaleur naît d'une sensation. Les modifications physiques des corps qui nous font éprouver cette sensation nous permettent d'en mesurer la cause par des effets visibles : la colonne liquide du thermomètre monte ou descend lorsque la boule s'échauffe ou se refroidit, et ces oscillations nous retracent les changemens de la température. Il en est à peu près de même de la force, dont la première idée nous vient aussi d'une sensation, de celle que nous éprouvons lorsque nous essayons de déplacer un corps ou d'en arrêter le mouvement. Dans le principe, l'idée de la force est donc dérivée du sentiment de l'effort musculaire. L'analogie des phénomènes extérieurs avec les effets mécaniques que nous pouvons produire à volonté a fait

étendre cette conception à toutes les causes inconnues qui font naître ou détruisent le mouvement dans la nature. C'est la grandeur du mouvement qui mesure les forces, soit que ce mouvement se produise en réalité, ou qu'il tende seulement à se produire dès que les résistances qui le neutralisent auront disparu. La pesanteur par exemple est mesurée par la chute d'un poids abandonné à lui-même ou par la flexion d'un ressort auquel ce poids est suspendu. Plus cette flexion est prononcée, plus la pesanteur a d'intensité et plus le poids ferait de chemin en une seconde, s'il pouvait tomber librement. C'est ainsi qu'on prouve que la pesanteur est plus grande au pôle qu'à l'équateur.

Les physiciens emploient donc aujourd'hui le mot *force* pour désigner les causes généralement inconnues qui sont censées produire les différens phénomènes du mouvement. Dans sa plus ancienne acception, ce mot signifie la faculté, la puissance de produire un effet mécanique déterminé, tel par exemple que le transport d'un poids à une hauteur donnée, abstraction faite de l'agent physique à l'aide duquel s'obtient cet effet. C'est dans ce sens qu'on parle de la force d'une machine, de la force musculaire d'un individu. Les organes des moteurs naturels ou artificiels ne produisent d'ailleurs dans la plupart des cas leurs effets mécaniques que par une série de transformations, et il est clair que le résultat doit dépendre autant de l'intensité de l'agent moteur que de la manière plus ou moins avantageuse dont les transformations sont effectuées par la machine. Le combustible avec lequel on alimente un moteur peut fournir une somme déterminée de puissance mécanique; elle est transmise aux différentes parties de la machine, mais une petite fraction seulement arrive à l'arbre, le reste se perd en chemin par les frottemens, comme l'eau d'un ruisseau dans un terrain sablonneux. Ainsi le travail utile ou le *rendement* d'une machine à vapeur alimentée par la houille ne s'élève qu'aux 12 centièmes (1) du travail que fournit la chaleur de combustion du carbone. Le rendement mécanique des bouches à feu est, d'après M. Martin de Brettes, d'environ 20 pour 100 du travail correspondant à la combustion de la poudre de guerre. Dans les canons, grâce à la simplicité du mécanisme, l'économie est donc beaucoup plus grande que dans les moteurs à vapeur et plus grande aussi, il faut bien l'avouer, que dans la machine humaine.

L'organisme animal constitue un moteur naturel dont le jeu est sans cesse entretenu par la combustion des alimens préalablement transformés en tissus vivans. Les substances alimentaires se composent principalement d'oxygène, de carbone, d'hydrogène et d'azote, engagés dans des combinaisons très diverses. Elles se séparent, dans les appareils digestifs, en deux parties, l'une qui est rejetée, l'autre qui passe dans la circulation,

(1) C'est le chiffre admis par M. Verdet, d'après les expériences de M. Hirn; d'après M. Regnault, le rendement maximum des machines à vapeur serait de 6 pour 100 seulement.

renouvelle le sang et refait le corps. C'est cette partie utile des alimens qui s'oxyde ou se brûle ensuite sous l'influence de l'air introduit par la respiration pulmonaire, en laissant pour résidu de l'acide carbonique et de l'eau qui sont exhalés. Cette combustion lente fournit la chaleur animale, dont une grande partie se dissipe au dehors par le rayonnement du corps et par la transpiration cutanée, pendant qu'une autre fraction est convertie en travail musculaire, de même que la chaleur d'un foyer est utilisée pour faire marcher les roues d'une locomotive. L'animal puise toute sa vigueur dans les matières carbonées qui entrent dans sa nourriture; il ne fait que diriger l'application de la force qu'il tire tout entière de cette source. Or on a souvent répété que l'organisme vivant constituait un moteur beaucoup plus économique que nos machines à vapeur. Cette opinion était basée sur un calcul inexact. On avait comparé le travail fourni par un homme qui monte par exemple au Mont-Blanc avec le poids de carbone qu'il doit brûler pendant le temps que dure l'ascension; mais on avait oublié que la respiration et la circulation s'accélèrent pendant une pareille promenade, et qu'il en résulte une consommation beaucoup plus grande d'oxygène atmosphérique et une quantité plus grande de carbone brûlé. M. Hirn a fait à ce sujet des expériences très précises; l'homme qui a donné les meilleurs résultats dynamiques consommait par heure 132 grammes d'oxygène, en fournissant un travail équivalent à un huitième de cheval-vapeur. Or 132 grammes d'oxygène absorbé représentent un peu plus d'un cheval-vapeur dans une machine idéale dont le rendement serait de 100 pour 100; le travail effectif n'était donc qu'un huitième (à peu près 12 pour 100) du travail disponible. On voit que l'œuvre de l'homme supporte fort bien le parallèle avec l'organisme humain au point de vue du rendement mécanique et de l'économie du combustible.

Il serait intéressant de soumettre à des expériences analogues les moteurs naturels représentés par les oiseaux et par les insectes. Peut-être trouverait-on qu'ils sont aussi supérieurs sous ce rapport aux quadrupèdes qu'ils paraissent déjà l'être à un autre point de vue. On peut en effet se proposer d'évaluer la puissance relative d'un moteur par rapport à son poids. On se trouve amené à cet ordre de considération lorsqu'on cherche à se rendre compte de la possibilité de la navigation aérienne. Dans ce cas, la supériorité des oiseaux et des insectes devient manifeste; chez eux, la force est développée par un appareil dont le volume et le poids sont incomparablement plus modestes que chez les animaux plus élevés dans l'échelle zoologique.

D'après M. Hirn, une machine à vapeur qui fournit le travail d'un cheval de moyenne force pèse au moins dix fois plus que le moteur animé dont l'effort est pris pour terme de comparaison. On peut admettre néanmoins que les machines à vapeur de la marine, qu'on allége autant que possible, ne pèsent plus que 500 kilogrammes par force de cheval effec-

tif (1), en faisant abstraction des provisions d'eau et de charbon. Dès lors, en nous rappelant qu'un cheval pèse en moyenne 600 kilogrammes, on voit que la différence disparaît tout à fait entre le quadrupède et la machine. Pour l'oiseau, le rapport entre le poids du moteur et sa puissance doit être beaucoup plus avantageux. Que l'on songe en effet aux efforts incroyables dont il se joue pour ainsi dire! Le condor monte en quelques minutes à plusieurs kilomètres de hauteur; l'hirondelle ne se lasse pas, pendant quinze heures de suite, de décrire ses courbes rapides et gracieuses. Pour planer seulement, l'oiseau est obligé de s'appuyer continuellement sur son coussin d'air par des battemens d'ailes très énergiques, quoique souvent imperceptibles pour l'observateur. Navier a calculé que l'aigle, qui vole avec une vitesse de 15 mètres par seconde, produit un effort suffisant pour élever dans le même temps son propre poids à 390 mètres de hauteur; en admettant que l'aigle pèse 5 kilogrammes, cela supposerait une force de 26 chevaux.

Cette évaluation est certainement exagérée, car un aussi grand déploiement de force exigerait une nourriture proportionnée, plus abondante que ne l'est celle des oiseaux; de plus, il est presque certain que ces derniers se gonflent d'air, qui les rend plus légers lorsqu'ils volent; l'effort qu'ils font pour se soutenir est donc en réalité moindre qu'on ne le croyait. Néanmoins l'organisation de l'oiseau considéré comme moteur est bien supérieure à celle des quadrupèdes, retenus à terre par ce que M. Michelet appelle *la fatalité du ventre*. Elle est également bien supérieure à tout ce que nous montrent les moteurs fabriqués par l'homme. On a calculé qu'une machine susceptible d'enlever non-seulement son propre poids, mais encore une nacelle occupée par un homme, devait peser moins de 10 kilogrammes par cheval-vapeur; nous voilà bien loin de ce qui est réalisable avec les machines en usage dans l'industrie et la navigation.

L'organisation de l'insecte est aussi pleine de mystères que l'est celle de l'oiseau. L'énergie qui réside dans ces petits êtres chétifs et bizarres a déjà excité l'étonnement de plus d'un observateur. « Si on voulait comparer leurs charges avec leurs corps, dit Pline le naturaliste en parlant des fourmis, on conviendrait que nul autre animal n'est doué de forces aussi considérables en proportion. » Walter Scott énonce la même idée en d'autres termes. On trouve dans *Peveril du Pic* un passage où le romancier anglais s'arrête sur la force des insectes. « Placez, dit-il, un escarbot sous un grand chandelier, et l'insecte le fera mouvoir pour s'échapper; ce qui est, toute proportion gardée, la même chose que si l'un de nous ébranlait avec son dos la prison de Newgate. » Linné fait remarquer qu'un éléphant qui aurait relativement la même force qu'un lucane ou cerf-volant ébranlerait une montagne.

(1) Le cheval-vapeur représente un travail qui élève 75 kilogrammes à la hauteur de 1 mètre en une seconde.

Tout récemment un jeune savant belge, M. Félix Plateau, fils du célèbre physicien, a entrepris de mesurer à l'aide d'expériences fort délicates l'énergie musculaire des insectes, comme Régnier, M. Quetelet et d'autres ont mesuré celle de l'homme et celle du cheval. Les essais sur l'homme et le cheval ont été faits à l'aide de dynamomètres; ce sont des appareils où la tension d'un ressort est contre-balancée par un effort exercé pendant un temps très court. Les têtes de Turc sur lesquelles on vous invite à assener un coup de poing dans les foires appartiennent à cette catégorie d'instrumens. On a trouvé ainsi que l'effort musculaire des deux mains d'un homme est d'environ 55 kilogrammes, et de 33 kilogrammes seulement pour une femme. Un cheval exerce en tirant un effort de quelques instans qui équivaut à 300 ou même à 400 kilogrammes (1). Or l'homme pèse en moyenne 65, le cheval 600 kilogrammes; le premier exerce donc un effort de traction égal aux cinq sixièmes, le second un effort égal seulement à la moitié ou aux deux tiers de son propre poids. Tout cela est bien peu de chose en comparaison de ce que M. Plateau a trouvé pour les insectes : le hanneton, par exemple, entraîne quatorze fois son poids, la trichie à bandes plus de quarante fois ce qu'elle pèse; mais que signifient ces chiffres? Ce sont les limites du poids que chaque individu a pu encore ébranler par une traction instantanée. Elles varient nécessairement beaucoup d'une expérience à l'autre, parce que le moment où l'animal refuse de tirer dépend toujours un peu de son caprice, et parce qu'il est impossible dans ces sortes d'expériences d'apprécier une donnée importante qui les compléterait. On admet en effet que l'effort suprême qu'on mesure est appliqué à un poids immobile; il n'en est pas ainsi en réalité, il y a au contraire toujours tiraillement : le poids cède et revient alternativement, et il faudrait connaître ces oscillations pour apprécier exactement le travail qui a été accompli. Quoi qu'il en soit, les mesures entreprises par M. Plateau serviront toujours à donner une idée de l'énergie relative des insectes.

Pour évaluer les efforts de traction, M. Plateau attelait l'insecte à un fil horizontal qui passait sur une petite poulie très mobile et qui portait un petit plateau de balance lesté d'un peu de sable. Pour l'empêcher de dévier latéralement, il le faisait marcher entre deux toits de verre sur une planchette couverte de mousseline, afin d'en rendre la surface rugueuse. Le fil était attaché au corselet. On excitait l'insecte à marcher en avant, puis on versait graduellement du sable dans le plateau jusqu'au moment où l'animal refusait d'avancer. On pesait ensuite le plateau et l'insecte lui-même, et on répétait toujours trois fois la même expérience pour arriver à connaître le plus grand effort que chaque individu pouvait fournir. De cette manière, M. Plateau a trouvé par exemple que le poids moyen du hanne-

(1) Il est bien entendu qu'il ne s'agit point ici de fardeaux traînés sur une route horizontale. Dans ce cas en effet, le poids agit perpendiculairement à la direction du chemin, et la force motrice est employée à vaincre des résistances de frottement, variables avec l'état de la route.

ton est de 94 centigrammes, et qu'il peut en moyenne soulever un poids maximum de 13 grammes 1/2; c'est quatorze fois et un tiers le poids du hanneton. Dans le cas le plus favorable, un hanneton a tiré vingt-trois fois son propre poids. Une espèce beaucoup plus petite, le hanneton du genre *Anomala,* développe un effort moyen égal à vingt-quatre fois son poids, et qui, dans un cas, est allé jusqu'à soixante-six fois ce poids. Pour un très petit staphylinien, le *quedius fulgidus,* ce rapport est représenté par trente; pour la trichie à bandes, petite espèce de cétoine qui vit sur les roses et qui porte une livrée jaune à galons jaunes et noirs, il est de quarante et un; pour le grand orycte nasicorne, qui pèse 2 grammes, ce rapport se réduit à cinq environ. Les plus grands coléoptères paraissent donc les moins bien doués. Après les coléoptères, M. Plateau a encore mis en expérience deux hyménoptères : l'abeille a pu traîner un poids vingt fois plus grand que le sien, le bourdon terrestre, qui est plus gros, n'a pas dépassé le chiffre de seize. En résumé, les tableaux qui renferment les résultats des nombreuses pesées exécutées par M. Plateau semblent démontrer clairement que, dans un même groupe d'insectes, les plus légers ou les plus petits présentent le rapport le plus élevé, ou que la *force relative est en sens inverse du poids.* Cette loi se trouve confirmée par les expériences sur la force de poussée et le vol.

La poussée a été observée chez les insectes fouisseurs. On les introduisait dans un tube en carton dont la surface intérieure avait été noircie et rendue rugueuse comme précédemment, et qui était fermé à l'un de ses bouts par une plaque de verre fixée à un levier horizontal. Apercevant devant lui la lumière à travers la plaque transparente qui lui barre le passage, l'insecte pousse celle-ci de toutes ses forces, pourvu qu'on l'excite un peu; la plaque avance, le levier tourne et soulève par son extrémité opposée le petit plateau de balance qui y est attaché par un fil passant sur une poulie. On verse du sable dans le plateau jusqu'à ce que la plaque ne cède plus aux efforts du fouisseur. M. Plateau a constaté par ce moyen que l'orycte nasicorne, qui pèse 2 grammes, exerce une poussée qui fait équilibre à trois ou quatre fois son poids; mais l'*onthophagus nuchicornis,* petit bousier qui ne pèse qu'environ 5 centigrammes, pousse devant lui de quatre-vingts à quatre-vingt-dix fois son poids. Ici, la loi est donc encore plus prononcée que dans la traction.

Les expériences sur le vol ont eu pour objet de déterminer le rapport entre le poids le plus fort qu'un insecte peut enlever par la force de ses ailes et le poids de l'animal lui-même. On façonne une boulette de cire molle d'un poids un peu supérieur à celui qu'on présume pouvoir être enlevé par l'insecte; on la lui colle sur le corps ou bien on la fixe par un fil, et on voit s'il peut se soutenir en l'air avec son fardeau. S'il tombe, on diminue le poids jusqu'à ce qu'il puisse l'enlever. Il s'est trouvé que le poids que différens insectes appartenant aux cinq ordres des coléoptères, des lépidoptères, des névroptères, des hyménoptères et des diptères parviennent à enlever varie entre le sixième et le double du poids de l'insecte qui le

porte. Les espèces les plus petites sont encore ici celles qui montrent le plus d'énergie relative, mais les différences dans un même groupe sont peu accusées. En considérant que chaque insecte enlève en outre son propre poids, on trouve que certains diptères portent un poids total presque triple du leur; la mouche commune et surtout le syrphe sont les diptères les mieux partagés sous ce rapport. Les libellules (névroptères) ne peuvent enlever plus de deux fois leur poids. Elles ont cependant le vol très soutenu : on a vu des libellules distancer les hirondelles qui les poursuivaient. De même les mouches et d'autres diptères suivent et dépassent les chevaux de course lancés à fond de train et même les wagons emportés avec une vitesse de 50 kilomètres à l'heure; mais l'on peut supposer que dans ce cas elles sont entraînées par l'air ambiant.

M. Plateau fait remarquer, au sujet de ces résultats, que les insectes n'ayant jamais, comme certains oiseaux, à transporter des fardeaux un peu considérables, il est naturel que la puissance de leur vol ne surpasse pas beaucoup celle qui suffit pour soutenir leur propre poids, l'excès servant simplement à compenser la fatigue. Il nous semble cependant que les oiseaux ne doivent pas être en général beaucoup mieux partagés à cet égard que certains insectes. Enfin, si M. Plateau arrive à cette conclusion, que la force musculaire déployée par les insectes pour voler est bien moindre que celle qu'ils mettent en jeu pour la traction ou pour la poussée, il n'a peut-être pas assez présent à l'esprit que le vol exige un travail exceptionnel employé à prendre appui sur l'air.

La loi très curieuse qui ressort des tableaux comparatifs de M. Plateau, à savoir que dans un même groupe d'insectes la force varie en sens inverse du poids, ne s'explique point par le volume relatif des muscles, car M. Plateau a démontré par des mesures directes que ce volume décroît dans une progression plus rapide que le poids; il est relativement plus petit chez les petites espèces. On arrive aussi à ce résultat singulier, que les petites espèces doivent être douées d'une plus grande énergie spécifique. Pourquoi cette différence en faveur des insectes de petite taille? Elle est peut-être nécessitée par leur genre de vie. Ainsi pour les fouisseurs la dureté du sol constitue un obstacle toujours le même pour les différentes espèces. Si les petites n'étaient pas plus fortes que les grandes, les grains de sable que l'orycte déplace sans peine seraient pour le petit bousier des blocs de rochers; il a donc besoin d'un excès de force musculaire pour passer par les mêmes chemins que ses congénères. Si nous allons plus loin et que nous mettions en parallèle un insecte et un mammifère, les mêmes considérations sont applicables. Le campagnol, la taupe, le lapin, n'ont besoin que d'une force relative beaucoup moindre pour se frayer un passage dans le même terrain où l'insecte fouisseur perce ses galeries. On peut donc admettre avec M. Plateau que les insectes sont doués d'une énergie comparativement plus grande que celle des mammifères, simplement afin que le travail qu'ils peuvent accomplir demeure en rapport avec les résistances

matérielles qu'ils ont à vaincre. Il y aurait sans doute intérêt à comparer entre eux, au même point de vue, les mammifères et les oiseaux; tout porte à croire que là aussi on trouverait la force musculaire relative inversement proportionnelle au poids ou à la taille des espèces. Ce serait la généralisation d'une loi très curieuse et un pas nouveau que nous aurions fait dans la connaissance de l'économie de la nature.

En ce qui concerne les insectes, dont l'organisation offre encore tant de coins inexplorés, les recherches dont on vient de lire le résumé ne sont que le commencement d'une série de travaux du même ordre dont M. Plateau nous fait espérer la publication. Il s'occupera en premier lieu des insectes sauteurs, qui méritent en effet de fixer l'attention par les forces de projection énormes qu'ils empruntent aux ressorts de leurs jambes postérieures. On connaît les bonds prodigieux des grillons, des sauterelles et des criquets, les sauts de tremplin du scarabée à ressort et les élans à longue portée des puces. Un lion devrait, toute proportion gardée, faire des bonds d'un kilomètre. L'ogre de Perrault, avec ses bottes de sept lieues, pourrait seul défier ces insectes à la course, s'ils avaient la taille des grands mammifères. La force de destruction de certains insectes n'est pas moins étonnante. Les ténébreux termites ont miné des villes entières qui se trouvent aujourd'hui suspendues sur des catacombes : telle la ville de Valencia, dans la Nouvelle-Grenade; La Rochelle est menacée du même sort. Les larves des *sirex* percent avec leurs mandibules des balles de plomb. Après la guerre de Crimée en 1857, le maréchal Vaillant présenta à l'Académie des Sciences des paquets de cartouches dont les balles coniques étaient perforées de part en part. Le même fait s'est reproduit en 1861 dans l'arsenal de Grenoble. Enfin que n'a-t-on pas dit déjà des architectes appartenant aux ordres des hyménoptères et des névroptères : fourmis et termites! Ils nous écrasent par le caractère imposant de leurs constructions. Le termite, insecte en apparence faible et mou, d'un demi-centimètre de longueur, élève en Afrique des buttes coniques en argile très dure qui peuvent atteindre 6 mètres de hauteur et dont la solidité est telle que les taureaux sauvages s'y établissent en vedette pour explorer l'horizon. Ces édifices ont plus de mille fois la taille des ouvriers qui les ont construits. La pyramide de Chéops n'a que 146 mètres, quatre-vingt-dix fois la taille moyenne de l'homme; pour être au niveau des termites, nous serions obligés de construire un édifice haut comme le Mont-Dore au-dessus de la mer.

RODOLPHE RADAU.

UNE HISTOIRE DE L'ITALIE PARLEMENTAIRE (1).

Nous aimons les livres d'histoire et de politique dont les auteurs sont étrangers par leur naissance au pays qui est le sujet de leurs études. La

(1) *Histoire de la renaissance politique de l'Italie* (1814-1861) — *Turin, Florence et Rome, Étude sur la capitale de l'Italie et sur la question romaine*, par M. Rodolphe Rey.

qualité d'étranger a sans doute ses inconvéniens, qui sont une moindre connaissance des faits et des hommes, des intérêts et des passions; mais on peut triompher de cet obstacle par un long séjour dans la contrée dont on veut parler au public, et par une étude attentive. Alors que d'avantages n'a-t-on pas sur un régnicole! Le jugement de l'écrivain n'est troublé ni par les prétentions nationales, ni par l'inévitable faiblesse que ressent chacun de nous pour les idées, pour les préjugés, pour les sentimens qui dominent dans le milieu où nous avons grandi et vécu.

A ce titre, nous avons lu avec autant de confiance que de plaisir deux ouvrages d'étendue fort inégale, consacrés à l'Italie. L'auteur, M. Rodolphe Rey, est Genevois; il a longtemps vécu au midi des Alpes, il fait de fréquens voyages dans ce pays aimé du soleil et désormais de la liberté; il a, pour ainsi dire, deux patries, sans que l'amour d'élection que lui inspire l'une diminue en rien son culte filial pour l'austère cité de Calvin. L'*Histoire de la renaissance politique de l'Italie* embrasse les différentes révolutions italiennes depuis l'année 1799, c'est-à-dire depuis l'heure où la révolution française a semé ses féconds et généreux principes sur cette terre si cruellement éprouvée, jusqu'à la mort à jamais regrettable de Cavour. La domination française en Italie, la lamentable restauration dans laquelle le patriotisme un instant égaré des plus nobles cœurs, de Confalonieri et de Foscolo par exemple, crut voir, en haine du despotisme impérial, une espérance si tôt déçue de liberté; les conspirations incessantes de ces sociétés secrètes qui ont fait au carbonarisme une célébrité européenne; l'éclosion inattendue de ces deux brillantes écoles qui, sous la conduite de Manzoni et de Leopardi, ont donné une quatrième renaissance littéraire à la patrie de Dante, du Tasse et d'Alfieri; les révolutions nombreuses qui depuis 1821 ont si souvent prouvé au monde que l'Italie ne pouvait rester plus longtemps sur son lit de douleur; les premiers essais de la vie parlementaire, si heureux en Piémont; les rapides et brillans combats de la guerre de délivrance; les annexions qui ont enfin donné à presque tous les Italiens la patrie de leurs rêves, quel sujet pour un esprit capable de goûter les grandes idées, pour un cœur ouvert aux émotions généreuses! Une telle matière aurait peut-être exigé deux ou trois volumes : M. Rey nous semble étouffer un peu dans les limites étroites qu'il s'est imposées, et un autre historien pourra quelque jour donner au récit de cette épopée moderne de plus amples développemens. C'est du moins une satisfaction de trouver dans ce livre plus de choses que de mots, et de suivre un guide dont l'honnêteté scrupuleuse consulte et pèse tous les témoignages, le mémorandum du fameux absolutiste piémontais Solaro della Margherita en même temps que les histoires modérées de Farini, Lafarina, Ranalli, Gualterio, les mémoires démocratiques de Montanelli comme les publications mazziniennes de Capolago. Ami de l'Italie, M. Rodolphe Rey l'est plus encore de la vérité : il la dit, même quand elle peut déplaire, sachant bien qu'il sert par là ceux qu'il condamne à l'occasion.

Nous en voyons une preuve frappante dans un autre écrit du même auteur sur la capitale de l'Italie. Ce travail n'a rien perdu aujourd'hui de son intérêt, puisque pour bien des personnes, malgré la convention du 15 septembre, Florence n'est qu'une étape sur le chemin de Rome. Si M. Rey se prononçait, lui Genevois et libéral, pour Rome capitale, on ne manquerait pas de récuser son autorité. Voyez en effet de quel poids pèsent dans la balance les plus violentes attaques des Anglais contre le gouvernement pontifical! Mais n'être le courtisan, le flatteur de personne, pas même du fait accompli, aimer sincèrement les Italiens et leur fermer les perspectives qu'ils veulent tenir ouvertes, voilà sans contredit ce qui est digne d'attention.

M. Rodolphe Rey a pris une peine à peu près inutile, même pour l'époque où la question n'était pas décidée, en démontrant que Milan, Turin et Naples ne pouvaient prétendre à l'honneur de recevoir dans leurs murs le gouvernement et le parlement de l'Italie. Personne n'a jamais songé pour cet objet à l'héroïque, mais mobile Milan. Turin ne plaisait, comme capitale, qu'aux Piémontais dépourvus d'esprit politique et aux patriotes qui craignaient que le choix, même provisoire, d'une autre ville ne parût à la nation l'implicite abandon de Rome. Si grands que soient les services rendus par Turin, cette cité est trop étrangère au génie, aux arts, au climat même de l'Italie, trop mal défendue contre l'Allemagne et trop voisine de la frontière française, pour qu'elle pût se flatter de rester longtemps capitale, alors même que la France n'eût pas exigé, pour calmer les inquiétudes des catholiques au sujet de Rome, la translation du gouvernement dans une ville où il pourrait du moins paraître définitivement installé. Naples enfin est située trop au midi de la péninsule; sa position n'est pas centrale, elle est de plus mal défendue contre les attaques maritimes; M. Rey, l'histoire à la main, essaie de nous démontrer que les Napolitains, très propres à empêcher tout gouvernement de s'établir, sont incapables d'en soutenir aucun; ils sont d'après lui d'un esprit plus entortillé qu'habile, se prenant à ses propres piéges par excès de finesse, pleins d'exagérations dans les prétentions, et toujours défaillans à l'heure de la lutte, très susceptibles de valeur individuelle, mais incapables de courage collectif. Le portrait n'est pas flatté, et nous ne le croyons pas ressemblant de tous points; mais peu importe, puisque le débat n'est plus aujourd'hui qu'entre Rome et Florence.

Quels sont donc les argumens que M. Rodolphe Rey dirige contre Rome? Il y en a, s'il faut le dire, auxquels on pourrait répondre : ceux par exemple qui sont tirés de l'état actuel de Rome et du caractère romain. Sans doute la ville n'offre que des souvenirs antiques, et les classes inférieures à Rome ont de nombreux défauts; mais que ne pourrait-on pas attendre d'un gouvernement éclairé, libéral, sincèrement ami de la civilisation! C'est dans un autre ordre d'idées que l'opinion de M. Rey nous paraît puiser le plus de force. Il part de ce principe, qu'on ne peut bannir le pape de Rome, et

que par conséquent, si le roi y doit venir, ces deux puissances si longtemps ennemies s'y trouveront face à face.

Si toutes les raisons qu'il développe à ce propos ne sont pas sans réplique, du moins elles sont graves et peut-être de nature à diminuer le désir qu'éprouve l'Italie d'avoir Rome pour capitale. Ce qui est nécessaire et juste, c'est que Rome devienne une ville italienne, qu'elle envoie ses enfans sous les drapeaux, ses députés au parlement, sa part d'impôts au trésor national; mais puisque l'opinion générale parmi les peuples catholiques semble exiger que Pie IX et ses successeurs restent à Rome, il est bon qu'ils y restent seuls, au milieu des ruines, des églises, des couvens, des prêtres, des moines et des cardinaux, avec tous les attributs de la souveraineté, sans en avoir les embarras ni le pouvoir. Dans ce cas, M. Rey se demande quelle doit être la capitale de l'Italie? Florence seule peut prétendre à cette destinée : elle est au centre de la péninsule, elle rappelle des souvenirs vraiment italiens, elle parle plus purement qu'on ne fait ailleurs le beau langage de la péninsule, elle est sans comparaison au premier rang pour la littérature et pour les arts. Cette considération n'est point sans valeur, car c'est par les arts et les lettres que l'Italie peut encore se flatter d'obtenir une primauté quelconque; par les armées et les finances, elle n'occuperait que le cinquième ou le sixième rang. Il se peut que Florence soit amollie par le despotisme : elle sera régénérée par la liberté.

Telles sont les conclusions de M. Rodolphe Rey : on ne peut dire qu'elles lui appartiennent. Il y a plusieurs années en effet qu'un noble et regrettable vétéran de la guerre, de la politique et des arts, M. Massimo d'Azeglio, a soutenu la même cause; sa voix alors resta sans écho. Il semblait à la nation entière qu'abandonner l'idée de Rome capitale, c'était renoncer au programme de Cavour; mais les Italiens, on le sait, ne s'enivrent guère d'absolu : peuple à l'esprit essentiellement politique, ils se plient aux circonstances, ils s'accoutument aux idées, aux sacrifices qui d'abord leur coûtaient le plus. A force d'y réfléchir, ils ont fini par faire cette distinction qui donnera peut-être un jour la solution du problème, entre Rome ville italienne et Rome capitale, entre le droit et la nécessité d'une part, l'enivrement et l'idée fixe de l'autre. Les recherches sur la grande question soulevée par la renaissance politique de l'Italie peuvent donc se continuer longtemps encore sans rien perdre de leur opportunité. F.-T. PERRENS.

LA POLICE SOUS LOUIS XIV,

par M. Pierre Clément, de l'Institut (1).

Un des procédés par lesquels se sont ranimées chez nous les études historiques a été de substituer à des considérations lointaines et vagues une recherche sans cesse renouvelée de la réalité précise, de poursuivre avec une passion de vérité ce qui restait à découvrir d'informations inédites

(1) 1 vol. in-8°, Didier.

particulièrement dans les grands dépôts des archives, de trier avec une critique impartiale ce qui devait surnager, et de le mettre en lumière par des citations désintéressées, laissant la parole aux contemporains alors qu'ils se montraient témoins dignes d'être écoutés et suivis. C'est ainsi que M. Mignet nous donna, comme modèle, son beau travail des *Négociations relatives à la guerre de la succession d'Espagne.* La méthode, une fois inaugurée avec tant d'éclat, fut ensuite fécondée par des applications diverses : M. Pierre Clément fut un des premiers à s'en servir pour élargir et féconder l'histoire de l'administration et des finances, de telle sorte que ce champ particulier ne se séparât pas du grand domaine de l'histoire générale. Ce fut le caractère de son excellent volume sur la *Vie de Colbert,* et il a continué depuis à faire un pareil usage de tout un vaste ensemble de connaissances spéciales. C'est aussi ce qui distingue son nouveau volume de *La police sous Louis XIV.*

Sans devenir infidèle à son titre, l'auteur de ce livre, en partie connu des lecteurs de la *Revue,* a pu offrir un multiple aspect du règne intérieur de Louis XIV. L'administration de la police était déjà devenue au XVIIe siècle une sorte de ministère, Saint-Simon le dit lui-même, grâce au pouvoir croissant de l'autorité centrale, grâce à l'étendue de l'œuvre qu'un gouvernement maître de son action n'hésitait pas à entreprendre, grâce enfin à l'intelligence, à l'énergie, au zèle patriotique des hommes à qui cette administration avait été confiée. L'œuvre à accomplir était plus complexe alors qu'à toute autre époque, car il s'agissait d'ordonner suivant des exigences absolument nouvelles une société vive, ardente, prête à s'élancer dans les voies encore inconnues d'un développement infiniment varié, mais qui n'avait pas encore subi la règle et n'était pas accoutumée à la répression. Après la tumultueuse époque des guerres religieuses qui avait occupé le dernier tiers du XVIe siècle, le règne de Henri IV avait à peine, vers la fin, amené quelque solide tranquillité à l'intérieur. La minorité de Louis XIII avait été de nouveau pour la noblesse le signal d'une réaction de nature à entretenir dans l'administration de l'état et dans les mœurs mêmes de la nation une habituelle inconstance. Le ministère du cardinal de Richelieu n'avait été qu'un temps de lutte opiniâtre, qui, ayant pour but de déraciner certains restes du passé, avait sans cesse remué le sol sans permettre aux semences nouvelles de s'y développer encore. Voiture, rencontrant un jour dans la rue Saint-Thomas-du-Louvre deux montreurs d'ours avec leurs bêtes muselées, les fit entrer à l'hôtel de Rambouillet, et monter dans une chambre où la maîtresse de la maison lisait, le dos tourné aux paravens. Ils se dressent sur leurs pattes; elle entend du bruit, se retourne, et voit, dit Tallemant, deux museaux au-dessus de sa tête. Fidèle image de la rudesse persistante de ces mœurs que Catherine de Vivonne et Julie d'Angennes essayaient d'adoucir. Aux farouches soldats des guerres religieuses elles avaient commencé de faire déposer éperons et lourdes épées de combat; mais la fronde survint, qui raviva la guerre civile et jusqu'à l'émeute dans

les rues de Paris. Il y a dans les mémoires de M[lle] de Montpensier une page qui coûte à lire : « Pendant le combat de la porte Saint-Antoine, en juillet 1652, le prince de Condé entre tout à coup chez la grande Mademoiselle, dans une maison voisine de la Bastille : il a deux doigts de poussière sur le visage, ses cheveux sont en désordre; ses vêtemens, ses mains et son épée, dont il a perdu le fourreau, sont couverts de sang; » ce sang est celui des Français qu'il vient de combattre,... voilà ce que la guerre civile a fait de l'héroïque vainqueur de Rocroi et de Lens. Tant de causes de trouble moral et politique devaient être écartées par le triomphe de l'autorité royale avant qu'on pût utilement entreprendre d'organiser l'administration intérieure.

Combien cette organisation administrative importait aux destinées générales du pays, la première grande affaire que M. P. Clément raconte dans son livre de *La police sous Louis XIV* le prouve clairement. Il s'agit de Fouquet, sur le procès duquel s'offrent ici de nouvelles lumières. On doit en croire M. Clément, soigneux éditeur des *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*, de la duchesse de La Vallière, et des *Lettres de Colbert*, quand il affirme que des rivalités amoureuses n'intervenaient pas ici, comme on l'a tant répété. Il était question de bien autre chose. Dans la lutte engagée entre Colbert et Fouquet, il y avait le combat acharné de l'ordre nouveau qui cherchait à naître, contre les dernières et folles prétentions du régime féodal. Veut-on la preuve que c'était bien la féodalité dont se montraient encore ici les persistantes espérances? Voici un capitaine, voici un président au parlement de Bretagne qui promettent avec serment et par écrit d'obéir au surintendant des finances en tout ce qu'il leur commandera, de lui être entièrement fidèles et d'exécuter ses ordres sans distinction ni réserve. Il ne faut pas s'y tromper, c'étaient là des engagemens tout féodaux, et M. Clément en a cité de pareils dans son curieux volume, récemment réimprimé, de *Jacques Cœur et Charles VII;* la comparaison des deux livres devient piquante pour la ressemblance de certains traits malgré l'intervalle de tant d'années. On sait qu'au premier soupçon des mesures qu'on allait prendre contre lui, Fouquet prépara la guerre civile; il songeait à se faire proclamer duc de Bretagne et à résister dans ses forteresses contre le roi de France. Que pouvait être l'administration des finances, confiée à cet ambitieux digne du moyen âge? Suivant le rapport officiel de Colbert, les peuples payaient 90 millions d'impôts, dont le roi ne touchait pas la moitié, les rentes et les traitemens absorbant l'autre part. Un seul commis du surintendant avait, en moins de deux années, gagné plus de quatre millions provenant de gratifications en argent ou d'autres revenus tout aussi peu légitimes. Ce fut cependant un vrai coup d'état que l'arrestation de Fouquet, tant il y avait d'intérêts secondaires groupés autour de lui, et tant on comprit dans le camp de ses alliés que le grand coup frappé par Colbert inaugurait une ère nouvelle. Quant à l'opinion publique, elle parut hésiter, et ce n'est pas le moins curieux trait de ce procès célèbre que de

voir Fouquet faire un habile appel, qui le sauva finalement, à cette puissance de l'opinion encore inconsciente d'elle-même.

Le milieu du règne et ce qu'on appelle l'époque de son apogée sont occupés par la sinistre affaire des poisons : la chambre de l'Arsenal, instituée pour la répression de ce genre de crime, fit suite à la chambre de justice chargée de poursuivre les financiers. On n'imaginerait pas sans les témoignages irrécusables recueillis par M. Clément ce que fut ce terrible épisode du grand règne, les aberrations de tout genre, les meurtres, les sacriléges, les incestes qu'enfantait l'astrologie judiciaire, et que révélèrent les enquêtes commencées pour les empoisonnemens, les soupçons gagnant peu à peu depuis les plus vils intrigans jusqu'aux plus hautes personnes de la cour, et les victimes tombant d'ailleurs jusqu'auprès du roi. Le cri de Bossuet sur la mort foudroyante de Madame fut répété avec épouvante. Mme de Montespan se vit accusée d'avoir fait fabriquer des philtres et des poudres d'amour, comme on disait, pour retenir à elle Louis XIV; Colbert souffrit toutes ses dernières années d'une affection d'estomac qui fut attribuée au poison; quand Fouquet mourut, en 1680, on eut la pensée que c'était quelque poison aussi qui l'avait tué... Jusqu'au doux Racine qui fut soupçonné d'être un empoisonneur! M. Clément a raison d'ajouter après avoir rapporté l'absurde dénonciation dont il fut l'objet : « Espérons qu'il ne l'a jamais su! » — Somme toute, la chambre de l'Arsenal traduisit à sa barre quelques centaines d'accusés. Un certain nombre périrent par la corde, le fer ou le feu; les autres furent confinés dans les prisons d'état ou bien exilés.

Les persécutions contre les protestans occupent dans les annales du grand règne la page qui suit celle des empoisonnemens. M. Clément n'excuse à ce sujet rien de ce qui est blâmable : loin de là; mais il montre du moins comment la population elle-même donnait dans cet aveuglement, combien elle était pour sa part intolérante, et combien elle excitait le pouvoir, qui aurait dû résister. Tout le système des lettres de cachet, des ordres d'exil, des conversions par logemens, comme on les appelait, et des enlèvemens d'enfans, est ici développé à l'aide de témoignages qu'on admettrait difficilement, s'ils n'étaient si parfaitement authentiques. Cette dernière forme de persécution, qui consistait à faire élever par des catholiques les enfans des familles protestantes, a été d'un fréquent usage et s'est continué jusqu'après le règne de Louis XIV. Un certain Duhamel de Bourseville étant mort en laissant une veuve et un fils, et la veuve appartenant au culte réformé, il arriva, vers le milieu de juillet 1728, que le ministère fit enlever le fils par lettre de cachet et le fit conduire chez les jésuites de Metz pour y être élevé dans la religion catholique. Je trouve à nos archives des affaires étrangères la curieuse pétition de ce même Charles Duhamel, en février 1775, conçue ou du moins résumée en ces termes, qui ne laissent pas d'être caractéristiques : « Quoi qu'il soit pénétré de la plus vive reconnaissance de la bonté que le roi a eue de le faire élever dans la religion

catholique, sa misère le force de représenter à sa majesté que cet acte de la piété du feu roi l'a privé des ressources qu'il aurait trouvées dans sa famille maternelle, dont plusieurs membres possèdent des emplois honorables, tant au service qu'à la cour de plusieurs princes d'Allemagne. S'il est du roi très chrétien d'arracher la jeune noblesse à l'erreur, il est aussi de sa justice de suppléer aux avantages que peut lui faire perdre la connaissance de la vérité... Charles Duhamel demande en conséquence une pension de quatre mille livres sur les économats ou sur les biens des religionnaires fugitifs. Il ne cessera de faire des vœux pour la conservation des jours précieux de votre majesté. » Il raisonnait logiquement, ce converti, en voulant qu'on se chargeât de ses intérêts temporels après qu'on l'avait privé de la libre disposition de ses intérêts spirituels.

Quel martyrologe que celui des victimes que firent pendant le règne de Louis XIV d'abord les abus persistans de l'administration des finances, énergiquement combattus, il est vrai, après cela les poursuites, exaltées par la terreur, contre les empoisonnemens, et enfin la persécution religieuse! Eh bien! ce n'est pas tout encore. Il faut y ajouter les fréquentes disettes, comme celle de 1709, qu'accompagnèrent d'autres fléaux, multipliés, accrus, perpétués par le fléau permanent de la guerre. Les maux que les erreurs d'une science économique mal éclairée ou les fautes d'un gouvernement ambitieux créaient à plaisir, la police ne pouvait pas les faire disparaître. On la voit s'épuiser en efforts, multiplier les répressions contre la presse par exemple, et sait-on quels écrits elle s'attache à poursuivre? Ce sont de certaines pages de Fénelon! ses mandemens épiscopaux sont eux-mêmes interdits hors de son diocèse.

Le mérite particulier du livre de M. Clément est d'avoir constamment ménagé cette vue multiple de l'histoire générale sans avoir un instant déserté son véritable sujet. Deux figures sur lesquelles il a su répandre un constant intérêt, sans compter celle de Louis XIV, qu'on aperçoit sans cesse dans le fond du tableau, ramènent et réunissent tous les principaux fils de son récit : je veux parler des deux lieutenans-généraux de police qui ont occupé la longue période du règne de Louis XIV, La Reynie et d'Argenson. Tous deux furent des administrateurs intelligens et modérés; de tous deux Saint-Simon a tracé des portraits qui les honorent également. Sans doute, avec nos idées de liberté moderne, nous trouvons beaucoup de leurs actes empreints d'un caractère odieux d'arbitraire et d'inquisition; il faut cependant leur savoir beaucoup de gré d'avoir usé avec une certaine réserve d'un pouvoir à peu près sans limites, et d'avoir apporté de réels tempéramens aux rigueurs souvent affreuses dont une législation barbare leur ordonnait d'être les instrumens.

A. GEFFROY.

F. BULOZ.

